TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 346 — JEUDI 23 JUILLET 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B. 40 p ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p ; Italie, 800 L ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les grèves des dockers et des compagnies aériennes évitées en Pologne

LIRE PAGE 4

LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE AMÉRICAINE

Un sommet sans conclusion

Les résultats du sommet d'Ottawa ont été franchement décevants dans le domaine économique et financier, qui constitue proprement l'objet de ce genre de réunions, et plus positifs sur le plan de la solidarité politique et militaire.

Etant données la menace d'une rechute dans la récession qui aggraverait le chômage et les tensions auxquelles est soumis plus que jamais le système bancaire international, le fait que la crise soit abordée en ordre dispersé ouvre la voie à de dangereux conflits.

On *ne s'étonnera* pas que ce soit M. Mitterrand qui ait exprimé avec le plus de netteté la volonté de rétablir la balance des forces avec l'Union soviétique. Cette déclaration s'inscrit dans l'axe de la nouvelle diplomatie française. La fermeté avec laquelle elle a été faite a, semble-t-il, coupé court aux craintes diffuses qu'avait d'abord inspirées l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Il n'est pas davantage surprenant, hélas ! que les Sept, malgré la confiance imperturbable en son propre programme dont fait preuve M. Reagan, apparaissent, après le sommet comme avant, démunis de moyens convaincants pour surmonter les difficultés qu'ils dénoncent ensemble. Il ne suffit pas, dans un esprit de compromis, de proclamer que lutte contre l'inflation et lutte contre le chômage doivent recevoir une priorité égale pour définir une politique acceptable pour tous.

Le chef de l'exécutif américain s'est très certainement taillé un succès personnel en défendant avec chaleur l'action que mènent son administration et le Système de réserve fédéral pour ramener plus de stabilité aux Etats-Unis, « ce qui est dans l'intérêt de tous ». Le texte du communiqué donne largement satisfaction aux thèses de Washington et à l'argument central du « monétarisme », puisqu'il y est expressément reconnu que c'est en agissant directement sur la croissance de la masse monétaire (une grandeur insaisissable en réalité... sauf après coup) que les responsables pourront maîtriser l'inflation.

Il est aussi recommandé, comme cela est souhaitable, de réduire les déficits budgétaires. Bonn doit annoncer un programme très sévère dans ce sens (ce qui ne manquera pas de poser des problèmes d'ajustement avec la politique française). En attendant, le monde va continuer à connaître des taux d'*intérêt très élevés*, obligeant les gouvernements à recourir à des subventions plus ou moins ouvertes pour soutenir les investissements défaillants, tandis que le marché international donne le spectacle de luttes indécentes, mobilisant d'énormes capitaux, pour la prise de contrôle de tel ou tel groupe. Ce ne sont pas les voeux pieux exprimés en faveur d'« une plus grande stabilité des marchés de change e tdes marchés financiers » qui pallient l'absence de tout projet d'une réforme d'ensemble du système.

Tout en acceptant l'idée d'une éventuelle conférence des pays signataires du GATT, M. Mitterrand a averti les Américains que la poursuite du désordre financier rendrait inévitable le recours à la mauvaise solution du protectionnisme.

Grâce aux efforts de M. Mitterrand et de MM. Schmidt, Trudeau, Suzuki et Spadolini, le président Reagan a donné son accord pour que soit lancé « un processus mutuellement acceptable de négociations globales » avec le tiers-monde.

(Lire pages 6 et 7.)

• Durcissement de la politique du crédit
• Réserves face aux investissements étrangers

Au lendemain du sommet d'Ottawa, le dollar s'est bien comporté sur toutes les places financières. C'est ainsi qu'à Paris, le cours de la devise américaine a atteint 5,86 F, battant son précédent « record historique » : 5,85 F.

Cette bonne tenue est imputée aux déclarations de M. Volcker, président de la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui a annoncé au Congrès un durcissement de la politique du crédit, ce qui laisse présager le maintien des taux d'intérêt à un niveau très élevé.

Opposant donc un mépris de fer aux doléances de leurs partenaires industriels, les Etats-Unis ne s'en inquiètent pas moins de la croissance des investissements étrangers sur leur sol. C'est ainsi que l'administration américaine a effectué, la semaine dernière, une démarche auprès de l'ambasade de France afin d'obtenir de Paris que la S.N.E.A. (groupe pétrolier d'Etat) retarde sa prise de contrôle sur la société Texasgulf, par le biais d'une offre publique d'achat (O.P.A.).

Cette démarche n'a pas été suivie d'effet et, comme il était prévu, la S.N.E.A. a commencé dès le 21 juillet à acheter des actions Texasgulf. La date butoir de l'opération est fixée au 27 juillet. Au début du mois d'août, la plus importante O.P.A. jamais réalisée par une entreprise française — l'affaire porte sur près de 14 milliards de francs — devrait donc être concrétisée. Voilà qui peut amener à s'interroger sur les raisons qui ont poussé la S.N.E.A. à s'implanter ainsi outre-Atlantique.

Le pari d'Elf-Aquitaine

par BRUNO DETHOMAS

S'il est un domaine qui relève du pari, c'est bien celui des choix stratégiques des grands groupes industriels. Lorsqu'il y a près de vingt ans — alors que disparaissait l'Algérie comme province pétrolière française — M. Pierre Guillaumat décida de privilégier l'exploration, qui, sinon lui-même, pensait qu'une telle politique aboutirait à ce qu'est aujourd'hui Elf-Aquitaine, une société hautement rentable, puissante et structurée ?

Faut-il attendre alors une décennie ou deux pour juger des fusions industrielles, s'inquiéter d'opérations de « capitalisme sauvage » au cours desquelles s'achètent ou se vendent des sociétés *pour plusieurs dizaines de milliards* de francs ? Sans doute.

Mais alors qu'une société française va débourser plus de 13 *milliards* de francs — *la plus importante* offre publique d'achat effectuée par un groupe national — pour s'« offrir » une entreprise américaine, il est difficile de ne pas se poser quelques questions de bon sens.

Et d'abord sur Texasgulf. Autant Kerr McGee, indépendante pétrolière de qualité qu'avait lorgnée la S.N.E.A. avant de se voir interdire l'opération par les pouvoirs publics, avait une réelle notoriété, autant Texasgulf est peu connue. Ce groupe américain est d'abord une entreprise chimique. Les deux tiers de son chiffre d'affaires — soit 662,5 millions de dollars — sont en effet réalisés par sa filiale Texasgulf Chemicals Company.

(Lire la suite page 23.)

AU JOUR LE JOUR
Facture

Le Canada aura dépensé 10 millions de dollars pour que les sept chefs d'Etat et de gouvernement occidentaux présents à Ottawa aient l'occasion de faire connaissance ou de mieux s'apprécier, ce qui, pour chacun d'entre eux, met la poignée de main à 233 333 dollars.

Ce chiffre peut paraître élevé : il est négligeable à côté de ce que coûte, par exemple, l'absence de poignée de main entre M. Begin et M. Arafat...

HENRI MONTANT.

LES COMBATS AU PROCHE-ORIENT

• M. Habib entreprend une mission de paix au Liban
• M. Begin exclut toute négociation avec les Palestiniens

Tandis que les efforts diplomatiques en vue de régler le conflit israélo-palestinien au Liban se poursuivent avec intensité, la situation sur le terrain demeure tendue. Les échanges de tirs de part et d'autre de la frontière israélo-libanaise et les raids de l'aviation israélienne se sont poursuivis dans la nuit de mardi à mercredi.

Les Palestiniens ont annoncé ce mercredi avoir « écrasé » une importante opération terrestre, navale et héliportée en direction du nord du Litani. Le porte-parole israélien a affirmé, cependant, « ne rien savoir » d'une telle opération, qui, selon les Palestiniens, visait le château de Beaufort.

Après l'appel du Conseil de sécurité en faveur d'un cessez-le-feu au Liban, M. Habib, envoyé spécial de M. Reagan, est arrivé ce mercredi à Beyrouth, pour examiner la possibilité d'instaurer un cessez-le-feu au Sud-Liban. La veille, M. Begin avait annoncé que le gouvernement israélien chargeait le diplomate américain « de nouer des contacts avec le président Sarkis dans le but d'établir des relations de paix entre Israël et le Liban », tout en excluant des « négociations, directes ou indirectes, avec les Palestiniens ».

Naviguer au plus près

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Begin a-t-il « cédé » voire « capitulé », comme l'affirment certains commentateurs de la presse israélienne ? Le texte de la réponse du gouvernement à la demande américaine d'un cessez-le-feu est *suffisamment vague — à dessein*, de toute évidence, — pour permettre les diverses interprétations auxquelles on s'est livré, dans les milieux politiques, sans pouvoir tirer de véritables conclusions.

Il est certain que le document lu, mardi soir, par le premier ministre, lors d'une nouvelle entrevue avec l'émissaire américain, M. Habib, traduit l'embarras du gouvernement, soumis à de très fortes pressions de la part des Etats-Unis.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

En Centrafrique

LE PRÉSIDENT DACKO FAIT APPEL A L'ARMÉE

(Lire page 3.)

POINT

L'État et le SAC

Avec le carnage de Marseille, où un policier, membre du Service d'action civique, et cinq membres de sa famille ont été tués, ce n'est pas la première fois que le SAC défraie la chronique criminelle. Ressuscitant au retour du général de Gaulle en 1958 l'ancien service d'ordre du R.P.F., le SAC ne s'est pas contenté d'assurer la sécurité des réunions du chef de l'Etat, de coller les affiches de ses partisans ou de constituer leur force de frappe électorale.

Contrôlé de très près par les proches de de Gaulle, comme MM. Roger Frey, Jacques Foccart, Alexandre Sanguinetti ou Paul Comiti, mêlé tour à tour à la lutte contre le F.L.N., contre l'O.A.S. ou tout simplement contre l'opposition, il a donné naissance à quelques mythes — parfois bien réels — qui ont entaché l'image de la république gaullienne, comme ceux des « barbouzes » et des « polices parallèles ». Bénéficiant de protections politiques, les membres du SAC ont cru profiter d'une impunité générale, et nombre d'entre eux se sont dévoyés.

Des liens complexes se sont dès lors enchevêtrés entre la police, la politique et le milieu. Les tentatives louables de Georges Pompidou d'épurer le SAC en 1969 ont été bien tardives et insuffisantes. Beaucoup de ses membres se sont « reconvertis » dans le banditisme ou... dans la police, tandis que d'autres offraient indifféremment leurs services à tous les mouvements politiques et aux organisations syndicales ou patronales.

La responsabilité des dirigeants de la V[e] République est d'avoir encouragé puis toléré l'existence et les agissements d'un groupement de ce genre, rappelant par moments les « milices privées » ou les « gardes prétoriennes » qui, depuis un demi-siècle, ont laissé en Europe de sinistres souvenirs. Tout cela trahit aussi la défiance des dirigeants du pays envers ceux qui sont officiellement et démocratiquement chargés de la sécurité des institutions, des personnes et des biens.

Dans ce domaine aussi, la confiance et la responsabilité doivent être restaurées par le nouveau pouvoir. M. Defferre, qui, avant le massacre de Marseille, avait assigné à la police de poursuivre « l'extrême droite avec toute l'énergie nécessaire », trouve là une occasion d'expurger non seulement la police, mais aussi les groupuscules politiques extrémistes, subversifs et plus ou moins clandestins, quelle que soit leur idéologie, et de redonner à l'Etat la plénitude de son rôle.

(Lire page 10.)

Un entretien avec M. Michel Crépeau

« La décentralisation, les nationalisations et la relance européenne sont trois axes essentiels pour une nouvelle politique »

nous déclare le ministre de l'environnement

Le ministre de l'environnement n'aura pas la tâche facile. La relance de l'économie, c'est-à-dire des activités industrielles, de la construction et des grands travaux risque de multiplier les « agressions » contre *le cadre de vie*. Pour limiter les dégâts, M. Michel Crépeau (M.R.G.), après la dispersion des services du « grand » ministère de M. Michel d'Ornano, ne dispose plus que de modestes moyens, techniques et financiers.

Aussi compte-t-il sur son influence politique personnelle et son imagination pour faire prendre en compte partout le souci de la qualité de la vie. Comme il l'indique dans l'entretien qu'il nous a accordé, il utilisera toutes les opportunités politiques : décentralisation, *nationalisations, relance européenne, changements* dans l'enseignement.

Le ministre sait qu'il devra s'appuyer surtout sur l'opinion publique : d'où son intention d'ouvrir tous les dossiers, de réformer les enquêtes publiques et de faire participer les *associations*.

« Le ministre de l'environnement se trouve réduit à deux modestes services — la protection de la nature et la prévention des pollutions — groupant moins de cinq cents fonctionnaires et, dans les régions, quelques dizaines d'autres. Quelles que soient vos ambitions, comment pourrez-vous les concrétiser avec si peu de moyens ?

— On ne mesure pas forcément l'efficacité d'une administration au nombre de ses fonctionnaires. Ce qui compte, c'est la volonté politique. Or, nul ne peut douter que la volonté de changement qu'expriment le président de la République, le premier ministre et le gouvernement tout entier se traduise par une prise en compte *plus large de la qualité de la vie*. Cela dit, je suis tout à fait conscient de ce que le ministère de l'environnement est largement tributaire des décisions prises ailleurs. Mais, à l'inverse — et c'est ma chance, — dans la mesure où je ne suis pas strictement cantonné dans un *domaine, je peux* intervenir partout. Je ne manquerai pas de le faire.

— Nous voici revenus, semble-t-il, dix ans en arrière, à l'époque de la création de ce ministère par M. Robert Poujade. Ancien secrétaire général de l'U.N.R., il avait l'oreille du président de la République, et son ministère était directement rattaché à Matignon. Il disposait donc de moyens politiques. Disposerez-vous des mêmes appuis auprès du parti socialiste, auprès du premier ministre et à l'Elysée ?

— Les priorités de la gauche ne sont pas celles de la droite. Son *approche* des problèmes de l'environnement est différente. Mener une politique de l'environnement ne consiste pas seulement à mettre en place des kilomètres de tuyaux. Cela consiste d'abord à changer les mentalités, à tous les niveaux, et à faire admettre que la croissance n'est pas seulement quantitative mais qualitative.

» Lorsqu'il m'a confié ce ministère, M. François Mitterrand ne m'a pas caché qu'il m'avait choisi parce que bien des choses restent à inventer et à imaginer dans ce domaine.

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 8.)

LA CHINE ET SON PATRIMOINE

Sauver Pékin

Pour la première fois depuis près d'un quart de siècle, les architectes chinois posent ouvertement la question du sauvetage du patrimoine architectural national. Cette question est particulièrement aiguë à Pékin, capitale au riche passé historique où l'absence de plan d'urbanisme d'ensemble, ajoutée aux dégradations subies notamment pendant la révolution culturelle, donne un triste sentiment d'abandon et d'incohérence.

Livrée aux conceptions fonctionnalistes pendant trois décennies, méprisée pendant les dix ans de troubles et de chaos de la révolution culturelle, l'architecture chinoise, par la voix de quelques-uns de ses plus brillants représentants, commence à relever timidement la tête. Le changement est encouragé depuis environ deux ans par les plus hautes autorités du pays. Des revues spécialisées se créent. Des débats s'instaurent. Une plus grande curiosité envers des expériences étrangères se fait jour.

Conscients cependant de la richesse de leur civilisation, les architectes chinois les moins conformistes sont à la recherche de solutions qui ne soient pas la copie des erreurs faites ailleurs mais qui s'intègrent dans l'espace chinois et respecte la spécificité de leur culture. Ainsi, contre les partisans d'une architecture verticale qui a déjà fait des ravages à Pékin, ces spécialistes plaident en faveur d'une ville horizontale.

Un projet visant à restructurer un des quartiers historiques les plus beaux de la ville est actuellement à l'étude. Réalisé, il pourrait faire de ce quartier un laboratoire pour l'architecture chinoise. *Le débat est en cours.* Mais bien des interrogations demeurent.

ANITA RIND.

Voir pages 11, 12, 17, le supplément « Arts et Spectacles ».

Le Monde

idées

POUR LES RADIOS LIBRES

L'existence des radios libres sera-t-elle finalement assurée en France ? Tel est le débat qui s'est instauré depuis la déclaration de M. Fillioud devant le Sénat le 16 juillet. Pour Jean-Louis Bessis, le principe d'ouverture aux radios libres est acquis. Mais, en revanche, deux questions inspirent l'inquiétude : quand et comment ? Pour les animateurs de Radio-Gilda, l'une des stations libres parisiennes, les indications données par le ministre de la communication ne peuvent qu'engendrer le pire. Quant à Dominique Boniface, il se demande au nom de quoi on pourrait en France, interdire la création d'une station de radio qui se veut indépendante quand on peut créer un journal quotidien qui aurait des préoccupations identiques.

Le socialisme à visage hertzien

par JEAN-LOUIS BESSIS (*)

LE conflit des ondes peut ne pas se solder par un échec. Aucun des belligérants ne pouvait espérer contexte plus favorable à une solution. La droite n'a pas livré au nouveau pouvoir une situation de fait accompli. Faute d'avoir su imaginer sa défaite ou par souci de mieux contrôler l'information pendant la campagne présidentielle, elle n'a pas favorisé l'anarchie des ondes au profit d'importantes stations privées chargées de véhiculer son idéologie. Pour autant, les pirates des ondes n'ont pas trouvé au gouvernement un parti socialiste triomphaliste, insensible à leurs thèses.

Sous l'ancien régime, le P.S. était déjà l'interlocuteur privilégié des radios libres. Il avait été le premier et le seul appareil politique à prendre position en faveur des radios locales et indépendantes. De plus, il est à la fois délinquant des ondes, multirécidiviste et auteur du recours devant le Conseil constitutionnel contre la loi Lecat, dans lequel il démontre l'incompatibilité du monopole et de la liberté d'expression.

La position d'un parti politique sur les libertés tend à régresser lorsqu'il passe de l'opposition au pouvoir. Un monopole presque intact : n'aurait-il pas été quasi légitime de souhaiter conserver l'instrument de propagande en vue de neutraliser le conditionnement créé par la droite pendant vingt-trois ans ?

Le gouvernement a préféré respecter la logique créée par le parti socialiste avant le 10 mai. L'effort de dépassement mérite d'être salué. Le principe d'ouverture aux radios libres est acquis ; les procès d'intention sur ce point sont dénués de fondement.

Deux questions touchant aux modalités polarisent en revanche les inquiétudes : quand et comment ?

Le premier impératif qui doit guider le législateur est sans doute l'urgence. Pas seulement parce que la date d'ouverture aux radios libres est pour chacune d'entre elles une préoccupation cruciale, mais parce que la rapidité d'intervention conditionne le succès même de l'entreprise d'organisation de la liberté d'émettre, nouvelle composante de la liberté d'expression. Il suffit de se mettre à l'écoute de la bande FM pour constater que l'explosion a déjà eu lieu et que l'anarchie tellement redoutée est imminente. L'éventuelle création d'un régime transitoire de tolérance — contraire à la loi — risque de ne satisfaire personne. Régime trop restrictif pour ne pas risquer, dans le doute sur le contenu du statut définitif, d'autoriser les stations qui, dans quelques mois, se révéleraient illégales. Régime difficile à faire respecter en l'absence de structures d'attribution de fréquences et de contrôle que la nouvelle loi doit mettre en place. Une seule certitude : le brouillage doit être abandonné. L'arsenal répressif disponible comprend des armes dont la légalité est contestable : saisies, poursuites ; d'autres dont l'illégalité est indiscutée : brouillage. Le gouvernement a choisi de ne renoncer qu'aux premières, prenant au passage une circulaire illégale au regard de la loi Lecat, puisque recommandant de ne pas l'appliquer. Le brouillage n'est pas seulement une voie de fait ; il est dangereux, impopulaire, et ne porte atteinte qu'à la liberté de réception depuis longtemps consacrée, non à celle d'émettre. Le gouvernement ne peut durablement conserver — à supposer qu'il en ait les moyens techniques — une solution qui consiste à n'utiliser que la portion la plus odieuse de l'arsenal existant.

Le degré d'ouverture est évidemment la deuxième question de vie ou de mort pour les radios libres. L'aménagement juridique d'une liberté soulève déjà la difficulté d'équilibre entre un régime trop sévère qui la vide de son contenu et un régime trop souple qui n'en prévient pas l'abus. S'agissant de la liberté d'émettre, l'abus a heureusement été désigné à la quasi-unanimité des intéressés : ce sera le danger de voir quelques grands groupes financiers réduire à la portion congrue l'expression locale et indépendante. Toute contrainte devra être écartée, qui ne se justifierait pas par l'idée de légitime défense, c'est-à-dire de réaction nécessaire et proportionnée à ce danger. Il serait dérisoire que le législateur, au nom du risque de *« domination des petits par les gros »*, en arrive à décourager les « petits » mieux que ne l'auraient fait les puissances d'argent elles-mêmes si on les avait laissées sévir. Il ne saura s'agir d'une ouverture de pure forme, à la manière du décret du 20 mars 1978 censé prévoir des dérogations au monopole qui ne furent jamais accordées. Le nouveau statut devra garantir aux radios une possibilité de survie financière et, partant, de réelle qualité. La liberté d'émettre ne présente d'intérêt que si elle s'accompagne de l'espoir d'être écouté.

Une entreprise historique

Les radios libres, notamment sous l'impulsion de l'Association pour la libération des ondes (ALO), ont fait preuve d'un remarquable esprit de responsabilité. En acceptant de postuler que l'entreprise de presse hertzienne devrait être de petite taille, ce qui est exorbitant du droit commun ; en acceptant le régime de l'autorisation préalable alors que les autres libertés publiques, et notamment la presse écrite, n'y sont pas soumises. Elles sont allées jusqu'à suggérer un certain nombre d'autres garde-fous, comme l'interdiction de mise en réseau de plusieurs émetteurs ou l'obligation de programmes originaux, ne revendiquant qu'utilisation d'une puissance décente, recours — très limité — à la publicité et possibilité d'utiliser leurs propres émetteurs, triple condition nécessaire de leur indépendance.

Une telle autodiscipline était inespérée ; les contraintes ne devront pas être multipliées, réduisant à un progrès symbolique une réforme trop attendue. Surtout quand celle-ci touche aux libertés dont le nouveau pouvoir est décidé à se faire le champion. La légitime crainte d'appropriation des ondes par l'argent qu'éprouvent les nouveaux pouvoirs publics ne doit pas les conduire à canaliser la liberté d'émettre dans des limites insupportables. La reconnaissance d'une liberté nouvelle n'implique-t-elle pas l'acceptation d'un risque ?

Les arguments strictement juridiques sont souvent délaissés lorsque le débat vise à se débarrasser de la législation existante. Pourtant, un régime trop restrictif tomberait sous le coup de deux obstacles supra-législatifs difficilement surmontables : une loi insuffisamment ouverte aux radios libres risque d'abord de se heurter à la Constitution ; le Conseil constitutionnel, peu enclin à censurer la loi Lecat, pourrait l'être davantage pour la loi Fillioud-Lang — surtout si d'aventure l'ancien président de la République prenait part à la délibération — contre laquelle l'opposition ne manquera pas de former un recours. Ce recours n'aurait qu'à s'inspirer de celui du P.S. contre le monopole en juillet 1978 : *« Le principe d'égalité devant la loi interdit que les radios libres subissent un régime moins favorable que les radios dites périphériques, et en particulier R.M.C., dont l'émetteur est situé en France. (...) L'article 11 de la déclaration des droits de l'homme interdit au législateur de condamner l'usage même de la liberté d'expression et ne lui permet d'en réprimer que l'abus. »*

Une réglementation trop sévère de la liberté d'expression risque ensuite de se heurter à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Celle-ci oppose que la liberté d'expression radiophonique soit la règle et non l'exception. La Convention peut être invoquée contre la loi française devant les tribunaux — ceux-ci ont, certes, déjà jugé, à plusieurs reprises que même l'actuel régime de monopole absolu n'était pas incompatible avec la Convention. Mais la Cour de cassation, qui n'a pas encore eu l'occasion de se prononcer, pourrait bien être tentée de modifier leur jurisprudence et de censurer une loi à caractère politique du nouveau régime ; surtout si celui-ci continue imprudemment de la considérer comme une voie de garage inoffensive en y envoyant systématiquement les hauts magistrats trop marqués pour leur collaboration avec l'ancienne majorité. D'autre part, l'admirable décision récente du gouvernement de reconnaître désormais le recours individuel devant la Commission européenne des droits de l'homme va permettre à tout « pirate des ondes » d'invoquer la Convention devant l'instance de Strasbourg en cas d'échec devant la Cour de cassation.

Trois autorités incontrôlables par les pouvoirs publics risquent donc d'invalider une loi sur l'utilisation des ondes insuffisamment libérale. Une ouverture insuffisante, des garde-fous trop contraignants, feraient ainsi de la loi nouvelle un texte précaire, ce qui n'est pas souhaitable.

Au-delà de l'amertume des radios libres, argument dont le poids risque d'être limité, une ouverture trop timide voire symbolique constituerait en outre une erreur de méthode : ou la loi nouvelle reste lettre morte, et le danger d'anarchie au profit des plus gros s'en retrouve décuplé — il s'agit d'un échec politique ; ou bien elle est appliquée, auquel cas les radios libres périphériques tournant la loi prolifèrent, les procès contre les pirates des ondes reprennent à un rythme encore plus grand que sous « l'ancien régime », et c'est un autre échec politique.

Les radios auraient pu se heurter à un pouvoir plus intransigeant, moins disposé à autolimiter sa maîtrise des ondes. Le gouvernement aurait pu se heurter à une situation irréversible d'abandon du monopole au profit des puissances d'argent, que la droite a oublié de créer avant d'être congédiée. Il aurait pu aussi se heurter à des « pirates », plus immatures et moins enclins à l'autodiscipline.

L'entreprise historique de libération des ondes n'a pas le droit d'échouer.

(*) Avocat.

L'OPINION DE RADIO-GILDA

Non à la mise à mort

NOYEES dans l'euphorie des vacances et la victoire financière du collectif budgétaire, les déclarations faites la semaine dernière au Sénat par le ministre de la communication ont plongé dans la consternation les animateurs de nombreuses radios libres... Les mesures très restrictives annoncées signent l'arrêt de mort des radios nées du combat pour la liberté et la pluralité d'expression. En limitant la puissance des émetteurs à une zone de diffusion de la taille d'une ville moyenne et en interdisant les ressources publicitaires, le gouvernement socialiste tue dans l'œuf les radios libres, indépendantes et professionnelles. Nous ne l'avons pas élu pour cela, et nous sommes décidés à le lui rappeler, nous l'empêcherons de souffrir d'amnésie. Nous sommes déterminés à nous battre pour que vivent ces radios libres.

M. Georges Fillioud veut limiter la puissance des émetteurs : qu'il consulte des techniciens, il apprendra qu'il confisque aux auditeurs le confort d'écoute de la modulation de fréquence ; qu'il consulte des auditeurs, il apprendra qu'il leur confisque une possibilité d'ouverture vers l'ailleurs, l'autrement, vers les autres ; qu'il consulte enfin les animateurs de radios libres, il apprendra qu'il leur confisque le droit de vivre.

Paradoxe peut-être, mais le ministre de la communication s'isole et décide seul. La concertation, il la prônait lorsqu'il était dans l'opposition, après deux mois d'exercice du pouvoir, il a succombé à la tentation de l'autoritarisme. A Gilda la Radiopolitaine, nous ne refusons pas l'existence de radios de quartier, nous exigeons seulement qu'à côté d'elles, sur la bande F.M., puissent prendre place et s'exprimer les autres radios. La pluralité, la démocratie, c'est aussi cela.

Le ministre de la communication justifie la limitation de la puissance des émetteurs en agitant l'épouvantail de l'anarchie des ondes à l'italienne : que le gouvernement nous donne un cadre juridique qui tienne compte des facteurs techniques et financiers indispensables à notre existence et l'anarchie ne régnera pas sur la bande F.M.

Le ministre de la communication refuse aux radios libres la possibilité de ressources publicitaires : s'il connaît d'autres moyens pour financer une station de radio, ses installations techniques et la rémunération de ses animateurs, nous sommes prêts à l'écouter...

La publicité n'est pas nécessairement honteuse. Elle est aujourd'hui partout. Elle envahit les murs, les couloirs de métro, les pages des journaux et les écrans de la télévision (qui sont pourtant sous monopole d'Etat...). Elle n'envahira pas nos ondes puisque nous la limiterons à 5 minutes par heure alors que les grandes stations périphériques dont la légalité reste à prouver incluent dans leurs programmes jusqu'à dix-huit minutes de publicité par heure. Cinq minutes de publicité par heure, cela veut dire cinquante-cinq minutes d'émissions de création.

Contrairement à d'autres, nous ne considérons pas la publicité comme une fin en soi, mais au contraire comme un moyen de faire des émissions de qualité. Depuis des mois, l'équipe de Gilda la Radiopolitaine n'est composée que de bénévoles qui chaque jour investissent sans compter dans cette radio leurs ressources personnelles, leur imagination et leur énergie. Cette situation n'est plus acceptable. Nous voulons que notre radio ait les moyens de vivre ; nous voulons, nous, techniciens, animateurs et journalistes, avoir les moyens de vivre d'elle.

Le gouvernement socialiste craint que la libération des ondes n'entraîne la naissance de radios purement commerciales ou, pis, de radios de droite. Mais défendre la démocratie, c'est accepter et favoriser l'expression de chaque opinion, qu'elle soit de gauche, de droite ou bien d'ailleurs. La démocratie est un risque, M. Mitterrand et ses ministres semblent aujourd'hui refuser de l'assumer.

Avons-nous réellement changé de pouvoir ?

L'EQUIPE DE GILDA
LA RADIO-POLITAINE (91 FM).

(M. Patrick Fillioud, fils du ministre de la communication, est l'un des animateurs de la station.)

Un problème de confiance

par DOMINIQUE C. BONIFACE (*)

IL y a près de vingt ans, André Malraux s'étonnait auprès de John Kennedy de la possibilité de gouverner un pays sans en contrôler la radio et la télévision. J'ignore la réponse de J. Kennedy, j'essaie d'imaginer son sourire devant une telle interrogation. Comment gouverner un pays sans en contrôler la radio et la télévision ? Quelle question !

Comment contrôler un pays sans le contrôle de la presse écrite ? Pourquoi pas ! D'ailleurs, l'emprise du pouvoir sur la presse s'était manifesté par Hersant et Hachette interposés. Il y a cent ans, lors de débats sur la liberté de la presse écrite, l'inquiétude régnait : la liberté de la presse allait apporter « l'anarchie et la pornographie » dans les journaux. Légitime inquiétude... si on en juge par le cloisonnement de plus en plus exclusif des journaux et revues dits « pornographiques » et le maintien de la bonne tenue de la plupart des journaux, la pornographie écrite ou illustrée montrant vite ses limites.

L'anarchie ! *Le Monde libertaire* a vécu, sans faire très mal au pouvoir ; les journaux gauchistes tentent de survivre, ils n'atteignent que leur clientèle, qui est déjà convaincue de ce qu'elle va lire.

Le risque est plus grand, l'exemple de l'Allemagne le prouve, de bâillonner les extrémismes que de les laisser s'exprimer, désamorçant ainsi leur violence et récupérant leurs idées, que personne n'aurait osé suggérer.

Les radios !

Pourquoi la liberté d'expression s'arrêterait-elle à l'expression écrite ?

Les parallèles entre journaux et radios, même purement fictifs, comme c'est actuellement le cas, sont instructifs. Imaginons une station de radio qui ne diffuse que de la musique de jazz, plus particulièrement du jazz traditionnel. Elle aurait le même public que celui des revues de jazz traitant plus particulièrement de jazz traditionnel.

Une radio « Libé », le public serait celui des lecteurs du journal *Libération* ; une radio *le Monde*, pourquoi pas... Les exemples sont infinis. Plus de quatre-vingts stations peuvent être captées en FM à New-York, et il y a cinq stations de jazz, quatre stations d'informations, les « *news-stations* », des stations de musique classique, etc.

La crainte d'une baisse de niveau !... Qu'on ne parle pas de niveau radiophonique en France actuellement...

La crainte de l'envahissement de la publicité !... Vingt minutes à l'heure sur Europe 1 et R.T.L... !

La crainte d'une radio « Hersant » !... Pourquoi pas, il y a déjà ce qui risque de devenir le « Figaurore-Soir » !...

La logique d'un gouvernement qui veut contrôler totalement la radio et la télévision voudrait que ce même gouvernement contrôle de la même façon les journaux et, pourquoi pas, les livres...

Le choix

Les ondes françaises sont envahies de musique américaine, les compagnies de disques françaises ont dû mal à affirmer de nouveaux talents nationaux.

Impérialisme culturel américain... « Après les disques, pourquoi pas les livres ?... »

Pourquoi le disque français tourne-t-il mal ? Parce qu'il est matériellement impossible de diffuser les disques des artistes consacrés, alors comment diffuser ceux des débutants ? Comment implanter un nouveau talent alors que le nombre d'heures dévouées à la musique diminue de plus en plus, dans une idiote concurrence que se livrent les radios nationales pour offrir plus d'argent à tel jeu radiophonique, au mépris de l'intelligence de l'auditeur.

Redonner à la musique française sa place ne pourra se faire qu'en multipliant les radios.

C'est grâce aux huit mille stations américaines que Bob Dylan est une vedette ; il a bien fallu le diffuser, lui aussi, au début.

Développement de l'industrie du disque égale création d'emplois, la revue américano-parisienne *Paris-Métro* parlait en 1978 d'un marché de plusieurs milliards de dollars ouvert par la liberté des ondes. Industrie phonographique, industrie électronique, techniciens et animateurs, développement des loisirs, etc.

Dans *la Comédie du pouvoir*, Françoise Giroud pose la question de savoir comment on peut prétendre gouverner un peuple alphabétisé depuis plus de quatre générations. Comment refuser à une population adulte le choix en matière de radio et de télévision, alors que ce choix existe encore — *« pourvu que ça dure »*, ajouterait Wolinski — en matière de presse écrite. Les Français ont été considérés comme des veaux, sont-ils maintenant considérés comme des débiles ?

Supposons qu'un habitant de Millau, par exemple, dispose, toutes proportions gardées, d'autant de sources d'informations qu'un habitant de Phoenix (Arizona). Il aurait, outre les journaux, une radio municipale, probablement orientée selon les opinions politiques du maire, mais la gestion municipale ne peut trop s'encombrer d'idéologie ; il aurait une radio départementale, celle du député peut-être : mais aussi une radio culturelle dont les studios seraient dans les locaux de la Maison des jeunes et de la culture, une radio musicale, une radio animation commerciale, que sais-je. De plus, les chaînes nationales auraient enfin la possibilité de se consacrer à des programmes nationaux, que l'auditeur local aurait le choix d'écouter ou non.

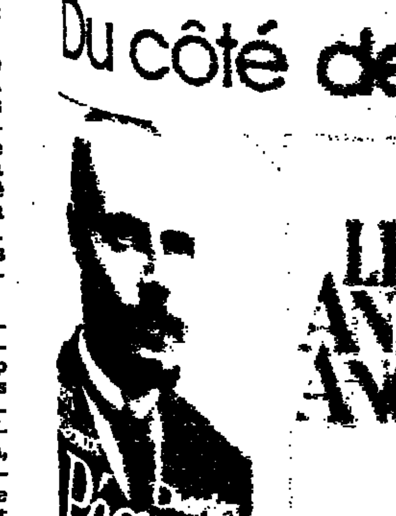
Un des grands responsables de la radio française, qui a mon estime et mon amitié, me disait qu'il ne voyait pas l'intérêt d'apprendre au Marseillais à faire de la bouillabaisse, au Savoyard la fondue, parlant de la nécessité pour les individus de sortir du cadre restreint de la vie locale. D'accord, mais les Marseillais savent-ils encore faire la bouillabaisse ?

Je suis libre, comme tout un chacun, de créer dès demain un journal, quotidien si j'ai beaucoup d'argent et des amis, mais sans autres formalités que les réglementations habituelles en la matière. Je ne suis pas libre, demain, de formuler une demande d'attribution de longueur d'onde et de créer une radio, à mes risques et périls sur le plan financier, en respectant un code de déontologie sur le plan du contenu, en me pliant à certaines contraintes techniques pour ne pas rendre inaudibles les émissions des autres. Peu m'importe qu'il existe une Radio-Nouvelle droite à condition qu'il existe une radio opposée, et vive Radio-Mozart s'il existe Radio-Rolling Stones, et vive Radio-Harpe celtique si j'ai Radio-Accordéon auvergnat.

La France est un des pays les plus variés, sa culture est infinie, ses racines nombreuses.

Au nom de quoi cette atteinte à une liberté élémentaire ?

(*) Animateur de Radio-Verte Paris qui a émis de janvier à juillet 1978.



Le Monde

étranger

AFRIQUE

Les Libyens n'ont encore apporté aucune aide financière importante au gouvernement de M. Goukouni Oueddeï

De notre envoyé spécial

N'Djamena. — Presque chaque matin, deux avions-cargos se posent à N'Djamena, d'où ils repartent quelques heures plus tard. L'un, un Boeing-707 de l'aviation civile rwandaise, décharge des vivres frais ; l'autre, un Illyouchine-18 de l'armée de l'air libyenne, débarque du matériel, des munitions et des fournitures diverses. Puis, un peu plus tard, de gros hélicoptères décollent pour aller distribuer ces vivres et ces fournitures aux cinq *mille à six mille hommes, selon* les estimations, des garnisons et des postes avancés libyens dispersés dans une grande partie du territoire tchadien, au nord, au centre et à l'est, en descendant loin dans le sud, le long de la frontière soudanaise, jusqu'à Aïn-Timan, chef-lieu de la province du Salamat.

N'Djamena, *ou plus* précisément la partie militaire de son aéroport, demeure la plaque tournante de ce dispositif. Avec la complicité de techniciens qui assurent l'entretien d'un DC-4 des forces armées tchadiennes et qui, surtout, préparent une reprise *progressive du trafic civil* international, nous avons pu pénétrer dans cette zone en principe rigoureusement interdite aux Tchadiens comme aux étrangers. A l'abri des remblais de terre élevés il y a un an et demi par l'armée française avant de se retirer, stationnaient quatre Mig-21, deux hélicoptères Chinook (d'énormes « bananes volantes » à double jeu de pales, de fabrication américaine) et trois petits avions de reconnaissance monomoteur Marchetti. Sous un hangar, on pouvait apercevoir aussi plusieurs véhicules blindés et des stocks de missiles sol-sol et air-sol. Des soldats libyens allaient et venaient ou assuraient des gardes aux abords du périmètre.

Une occupation pure et simple

En ville, où les hommes du colonel Kadhafi ne se rendent guère qu'en civil, le maintien de *cette présence* militaire plus de sept mois après la défaite de M. Hissène Habré est de plus en plus ressentie par la très grande majorité de la population comme une occupation pure et simple. Pendant toute cette période, en effet, contrairement à leurs promesses, les Libyens n'ont apporté aucune contribution sérieuse à la reprise des activités administratives, à la *réhabilitation des services* sociaux les plus élémentaires et *a fortiori* à la relance de l'économie. Ils ont reconstruit leur propre ambassade et leur centre *culturel*, ainsi que le petit bâtiment de la Banque tchado-libyenne, permis au Gouvernement d'union nationale *tchadienne, que préside M. Goukouni* Oueddeï d'assurer en mars la solde des fonctionnaires de la *capitale*, qui, depuis, n'ont plus rien perçu.

Ce désintérêt, en totale contradiction avec les intentions proclamées, ne laisse pas d'intriguer. Se dit-on à Tripoli qu'il est finalement vain de contribuer à la relance d'un territoire, et tout d'abord d'une ville, qu'il faudra de toute façon, un jour ou l'autre évacuer ? Ou bien, cet « Etat-bédouin », à peu près démuni de services, excepté quelques forces *de police et un embryon d'armée*, et sans base économique moderne, répond-il aux normes minimales *du colonel libyen en la matière ?* A moins qu'il ne faille voir dans ce lâchage financier, qui ne serait que provisoire, une volonté de plus grande mise au pas, seuls étant rémunérés pour le moment, ceux qui, à divers échelons, acceptent de se faire les complices des nouveaux maîtres ?

En attendant, l'ancien centre administratif et commercial de N'Djamena, où se sont déroulés pendant huit mois les plus durs combats, est presque toujours aussi mort qu'à la fin de ceux-ci en décembre. La Banque centrale, dans les coffres de laquelle, pendant la guerre civile, sont restés entreposés quelque *14 milliards* de francs C.F.A. (280 millions de francs français), a rouvert ses portes en juin, pour quelques heures par jour, et la Banque de l'Afrique occidentale s'apprêterait, dit-on, à en faire autant. En fin d'année scolaire, quelques *cours ont été dispensés au lycée* Félix-Eboué. Au même moment, on a assisté à une rentrée solennelle, dérisoire et sans lendemains, des cours et tribunaux.

Des films arabes ou indiens sont projetés de temps en temps *dans deux cinémas* quand il y a de l'électricité. De même est-il possible de se loger sommairement, la plupart du temps sans eau ni éclairage et de prendre un frugal repas, midi et soir, au Chari ou à La Tchadienne, les deux établissements hôteliers qui ont le moins souffert de la guerre civile mais, alors que la circulation automobile a un peu repris, on ne trouve toujours d'essence qu'en bonbonnes au coin des rues, toutes les stations ayant été détruites ou abandonnées.

Les deux marchés traditionnels sont à peu près convenablement approvisionnés ; mais, faute d'argent, la *clientèle* y est *clairsemée.* Excepté, dans une certaine mesure, à la présidence et dans deux ou trois *ministères*, les bureaux demeurent désespérément vides, de personnel et plus encore de mobilier. Le téléphone est complètement interrompu. Faute, eux *aussi, d'eau et d'électricité régulières, les hôpitaux et dispensaires* ressemblent à des dépotoirs.

Rien d'étonnant si, dans ces conditions, plus de la moitié de la population d'avant les événements de l'an dernier, estimée alors à environ deux cent mille personnes, n'a pas regagné la *capitale, en tout cas de façon* permanente. Plusieurs dizaines de milliers d'entre elles demeurent encore à Kousseri, sur la rive camerounaise du Chari, dans les camps des organisations caritatives internationales.

A l'intérieur du pays, on est retourné à l'autosubsistance. Dans le Sud, la seule culture industrielle importante, le coton, a vu sa production tomber de plus de 170 000 tonnes en grains en 1974-1975 à moins de 80 000 pour la dernière campagne. Selon M. Ngambet Kosnaye, ministre des finances du GUNT, il faudrait au minimum une quarantaine de milliards de francs C.F.A. (800 *millions de francs français) pour* relancer de façon significative l'activité économique et, tout d'abord, préalable indispensable, pour remettre en état de fonctionnement normal un minimum de services. En fait, cette estimation est modeste, tant il est évident que l'administration pour ne pas parler des forces armées, devra être tenue financièrement *à bout de bras pendant des années*, avant que l'Etat puisse recommencer à couvrir ses besoins essentiels sur des ressources propres. Alors, comment faire et, à défaut de la Libye, qui va payer ?

L'espoir de renouer avec la France

Pour l'essentiel, la sécurité a *été rétablie à N'Djamena, où le* couvre-feu, qui était resté longtemps fixé à 20 heures, puis à 22 heures, vient d'être reporté à minuit, où les incidents meurtriers tendent à devenir de plus en plus rares, à la suite du désarmement des irréguliers, entrepris dès la victoire du GUNT en décembre. Vont dans le même sens d'un retour à la normale, la tenue, *dans les derniers jours de* mai, d'un séminaire des cadres, d'où s'est dégagé un large consensus sur les tâches prioritaires de la reconstruction et du recouvrement d'une indépendance véritable par l'obtention du départ des troupes libyennes ; la décision prise peu après de fondre les diverses factions politico-militaires qui constituent le *GUNT dans une nouvelle armée* nationale intégrée (ANI) ; le remaniement gouvernemental intervenu début juillet et qui a vu un certain renforcement de l'autorité du président Goukouni Oueddeï et un premier effritement de l'influence au sein du *GUNT des représentants de ces mêmes factions, à commencer par* ... ésident Kamougué, tandis qu'étaient promues plusieurs personnalités connues uniquement pour leurs compétences. En bonne logique, cette amorce de normalisation devrait valoir au Tchad un premier *regain de crédit* international.

Les Nations unies et la C.E.E. *ont* des projets et sont prêtes à envoyer de l'argent et des techniciens dès qu'un minimum de *conditions de* vie *décente pour* ceux-ci sera rétabli. Le Haut Commissariat des Nations unies au réfugiés met au point un plan de rapatriement, dont l'exécution pourrait être confiée à l'organisme américain CARE, Washington pouvant espérer amorcer discrètement par ce biais un certain retour au Tchad. Mais le désir, de plus en plus ouvertement exprimé, à l'exception, peut-être des éléments pro-libyens les plus radicaux, c'est de voir s'opérer le plus rapidement possible une reprise des relations avec la France.

L'arrivée de la gauche au pouvoir dans l'ancienne métropole a aussitôt *fait* naître un grand espoir, et, quoique prudentes, les premières déclarations officielles qui ont été faites à Paris à propos du Tchad (volonté de respecter et de faire respecter sa souveraineté, son unité et son intégrité) ont été appréciées, de même que la décision de suspendre de façon définitive l'aide militaire, à vrai dire peu importante, mais politiquement *significative, qui avait* continué à être accordée clandestinement, à M. Hissène Habré et, officieusement, au colonel Wadal Abdelkader Kamougué et à ses « sudistes ».

On juge cependant irréaliste ici l'idée, qui semble avoir été avancée à Paris, à l'occasion de la visite fin juin dans la capitale *française* de M. *Acyl Amath*, ministre tchadien des affaires étrangères, selon laquelle la France n'accepterait de rouvrir son ambassade à N'Djamena et de reprendre son aide financière et son assistance technique sur une grande échelle que si les forces libyennes se retirent, au préalable, de la capitale. « *Comment voulez-vous* », nous ont dit en substance la plupart de nos interlocuteurs, « *que nous demandions le départ des Libyens, tant qu'aucune autre force ne sera en mesure de les suppléer face à M. Habré, qui poursuit sa guérilla contre nous à partir du Soudan ? A défaut d'une force interafricaine, à la constitution de laquelle nous ne croyons pas beaucoup, il nous faut donc faire de notre nouvelle Armée nationale intégrée une vraie armée. Et pourquoi la France elle-même ne nous aiderait-elle pas dans cette tâche, avec l'espoir sérieux d'obtenir en bout de compte ce qu'elle aurait tort de nous demander en préalable ?*

PIERRE BIARNES.

Centrafrique

Le président Dacko fait appel à l'armée

Le président David Dacko a décrété l'état de siège sur tout le territoire centrafricain et a fait appel à l'armée en demandant à son chef d'état-major de « prêter le concours de troupes nécessaires pour disperser tout attroupement formé sur toute l'étendue du territoire centrafricain ».

Dans un ordre signé mardi soir, le chef de l'Etat a précisé que « l'emploi de la force comporte l'usage des armes ».

Le ministère français de la défense a indiqué, à la suite de cette décision, que les troupes françaises au Centrafrique étaient consignées et qu'elles n'auraient à intervenir que si la sécurité des civils français était menacée.

Le docteur Abel Goumba, chef du Front patriotique oubanguien — parti du travail (F.P.O.-P.T.), — qui a quitté Bangui le 10 juillet et qui séjourne à Paris depuis le 14 juillet, a accordé un entretien à notre collaborateur Philippe Decraene.

Un entretien avec le docteur Goumba

dirigeant du Front patriotique oubanguien

« *M. Idi Lala, actuel dirigeant du mouvement centrafricain de libération nationale ayant été autrefois votre porte-parole, doit-on en conclure que le Front populaire oubanguien dispose désormais d'une branche armée ?*

— En aucun cas. Idi Lala a été exclu du Front par les militants de base, décision confirmée en août 1980 par le comité central de notre parti.

— *Comment expliquez-vous que le chef de l'Etat ait mis hors la loi le Front patriotique, alors que vous aviez officiellement désavoué l'attentat du 14 juillet, alors que vous vous trouviez déjà à Paris ?*

— Dacko a cédé, une fois de plus, à un réflexe de peur. C'est sciemment qu'il a abusivement assimilé le M.C.L.N. et le Front. Il n'a jamais joué le jeu de la *démocratie et il entend s'en tenir* à une ligne de conduite qui est la sienne depuis vingt ans. En 1960 déjà, il avait mis hors la loi le Mouvement pour l'évolution démocratique de l'Afrique (MEDAC), dont j'étais le chef... Le régime de Bangui est un régime fasciste.

— *Officiellement, le multipartisme est pourtant admis ?*

— Officiellement, certes. *Mais,* le parti gouvernemental, l'Union démocratique centrafricaine (U.D.C.) bénéficie seule d'une entière liberté d'action et d'expression. Toutes les autres formations politiques sont brimées, ce qui entrave l'exercice du processus démocratique. La principale centrale syndicale, l'Union générale des travailleurs centrafricains a été dissoute...

— *Lorsque vous étiez encore en exil, vous exigiez le rapatriement immédiat des troupes françaises. Maintenez-vous cette position ?*

— Non, car c'est aujourd'hui un gouvernement socialiste qui est au pouvoir en France et que ce gouvernement a proclamé sa neutralité vis-à-vis du régime de *Bangui. Giscard d'Estaing en* revanche avait personnalisé le pouvoir centrafricain en venant chercher Dacko à Paris pour le ramener en Centrafrique dans les soutes d'un Transall. Les Barracuda (1) ne protégeaient pas le peuple centrafricain à cette époque, mais Dacko lui-même.

— *La présence militaire ne vous choque donc plus ?*

— Il faudrait réduire le nombre des militaires français et les caserner de façon moins visible. D'autre part, il faudrait que ces militaires remplissent effectivement leur rôle de formation d'une nouvelle armée centrafricaine.

— *Accepteriez-vous de participer à un gouvernement national avec l'actuelle majorité, conduite par le président Dacko ?*

— Je ne vois pas de majorité réelle, mais une minorité gouvernante ? Je suis prêt à entrer dans un gouvernement d'union nationale comprenant toutes les composantes politiques du pays, y compris l'Union démocratique centrafricaine, mais excluant Dacko lui-même.

— *Vous n'envisagez l'accession du Front au pouvoir que par des voies légales ?*

— Oui, c'est pourquoi j'exclus de toute formule de gouvernement d'union nationale le M.C.L.N. qui recourt à la violence. *Toutefois, si* Dacko persiste dans son attitude négative, nous pourrions envisager de recourir à d'autres solutions.

— *La menace qui pèse sur vous d'un éventuel mandat d'arrêt international vous inquiète-t-elle ?*

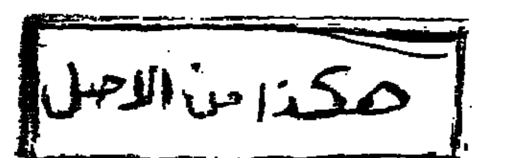
— Tout *cela* est ridicule. Il serait paradoxal que Bokassa se promène librement et que moi-même, qui *ait lutté durant* quatorze ans, contre lui, je sois arrêté.

— *Quelle est votre position à l'égard de la France ?*

— Je suis un homme de gauche. Le gouvernement dont la France vient de se doter est pour moi un allié naturel et non un allié de circonstance. J'attends du gouvernement français qu'il exerce des pressions sérieuses, y compris financières, sur Dacko pour le contraindre à démocratiser réellement son régime. A défaut d'une telle évolution pacifique, le Centrafrique connaîtra le sort du Tchad. »

Propos recueillis par
PHILIPPE DECRAENE.

(1) Nom donné par les Centrafricains aux parachutistes français stationnés à Bangui depuis septembre 1979.



EUROPE

Pologne

La grève des dockers de la Baltique et des lignes aériennes est suspendue

Varsovie *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*. — Les grèves prévues pour cette semaine n'auront pas lieu. Des accords ont été conclus avec les représentants des dockers de la Baltique et des lignes aériennes LOT, qui devaient débrayer le jeudi 23 et le vendredi 24 juillet.

On ignore encore la teneur du « compromis » réalisé avec les dockers. En ce qui concerne les représentants de la *LOT*, ils ont pu surseoir à l'ordre de grève après avoir reçu certaines assurances du chef du gouvernement. Celui-ci avait tout d'abord refusé d'entériner la nomination du directeur élu par le personnel, le 27 mai, M. Klimaszewski, et avait nommé le général Kowalski. Les autorités disaient ne pouvoir admettre que le personnel soit seul à choisir le directeur d'une entreprise dont l'activité est importante pour le maintien des communications. Le gouvernement a promis que le personnel aurait à l'avenir une certaine influence *« dans le processus de la nomination du directeur »*.

Mais deux autres manifestations sont maintenues. Le lundi 27 août, des « marches de la faim » seront organisées par les femmes, notamment à Lodz. Elles défileront en silence avec leurs enfants pour protester contre les difficultés de ravitaillement et la disparition de certains produits alimentaires, qu'elles attribuent à la gabegie et à la spéculation. D'autre part, les sections régionales du Comité pour la défense des prisonniers politiques ont décidé d'organiser le 17 août dans plusieurs villes de province des marches sur Varsovie où se tiendrait le 32 août un rassemblement pour réclamer la libération de personnes poursuivies pour délit d'opinion.

A l'occasion du trente-septième anniversaire de la « renaissance polonaise », fête nationale du pays, MM. Brejnev et Tikhonov, le chef du gouvernement soviétique, ont adressé un message aux dirigeants polonais. Ils affirment que *« le POUP en tant que force dirigeante de la société polonaise, suivant fermement les principes du marxisme-léninisme, peut sans aucun doute unir tous les travailleurs et les rallier pour résister fermement à l'anarchie et à la contre-révolution »*, ajoutant que les calculs des ennemis du socialisme qui s'efforcent de saper l'Etat seraient déjoués.

● *Un pirate de l'air polonais* a détourné, mardi 21 juillet, sur Berlin-Ouest, un Antonov-24 des lignes intérieures de la LOT, qui assurait la liaison entre Katowice et Gdansk. L'appareil a pu regagner la Pologne avec ses cinquante passagers et ses cinq membres d'équipage après que l'auteur du détournement, un jeune homme de vingt et un ans, qui était armé d'une grenade factice, se fut rendu aux autorités de l'aéroport. L'auteur d'un précédent détournement du même type avait été condamné, le 9 mars dernier, à cinq ans de prison par le tribunal de Berlin-Ouest. Depuis 1980, deux autres tentatives de détournement d'avions polonais ont échoué. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

Condamnation des deux derniers membres de la commission contre l'abus de la psychiatrie

De notre correspondant

Moscou. — Deux défenseurs des droits de l'homme ont été condamnés à Moscou à de lourdes peines : M. Felix Serebrov, le mardi 21 juillet, à quatre ans de camp de travail à régime sévère suivis de cinq ans de relégation, et Mme Irina Grivnina, le mercredi 15 juillet, à la relégation pour cinq ans. Ils appartenaient à la commission d'étude contre l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques, dont il ne reste plus en liberté aucun membre connu.

M. Serebrov, était inculpé d'agitation et de propagande antisoviétiques selon l'article 70 du Code pénal de la Fédération de Russie. Selon Tass, il aurait plaidé coupable et reconnu avoir mené des actions subversives contre l'Etat en fournissant des documents mensongers à des centres anticommunistes en U.R.S.S. et à l'étranger. Mais sa femme, seul membre de sa famille à avoir pu assister au procès, a démenti cette version : M. Serebrov aurait seulement reconnu être l'auteur des documents incriminés, mais aurait insisté sur la véracité de leur contenu.

Agé de cinquante et un ans, M. Serebrov a déjà passé onze ans en détention. Condamné à mort sous Staline à l'âge de dix-sept ans, pour avoir volé du sel, sa peine avait été commuée n dix ans de camp. En 1977, il avait été de nouveau condamné pour *« falsification de papiers d'identité »*. Après sa libération en août 1978, il avait repris sa place dans le groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki.

Mme Grivnina, inculpée de *« fabrication et de diffusion entre 1978 et 1980 de matériaux contenant des mensonges évidents contre la structure d'Etat et le système social soviétique »*, a été reconnue coupable d'avoir rédigé des documents sur les internements abusifs dans les hôpitaux psychatriques de personnes saines d'esprit, uniquement à cause de leurs convictions. Des médecins appelés comme témoins ont nié l'existence de telles pratiques. Rappelons que les psychiatres qui refusent de déclarer malades des détenus qui leur sont envoyés par la police risquent d'être eux-mêmes victimes de la répression. Mme Grivnina a maintenu le bien-fondé du contenu des documents incriminés et a refusé de participer aux débats. — D. V.

● *Une délégation du P.C.F. à Moscou.* — Sous le titre « Les liens se renforcent », la *Pravda* annonce qu'une délégation du P.C.F., conduite par M. Guy Poussy, membre du comité central, a eu du 13 au 21 juillet à Moscou des entretiens qui ont porté essentiellement sur le désarmement. — *(A.F.P.)*.

Grande-Bretagne

Le prince Charles devant faire escale à Gibraltar

LE ROI ET LA REINE D'ESPAGNE N'ASSISTERONT PAS A SON MARIAGE A LONDRES

Londres *(A.F.P.)*. — Les autorités britanniques ont confirmé, le mardi 21 juillet, que le roi Juan Carlos et la reine Sophie n'assisteraient pas au mariage du prince Charles et de lady Diana Spencer, le 29 juillet. La décision des souverains est motivée par l'intention du prince et de sa femme de faire une brève escale à Gibraltar au début de leur voyage de noces en Méditerranée. Madrid considère ce séjour comme inopportun, dans la mesure où des négociations avec la Grande-Bretagne doivent régler prochainement le nouveau statut de ce territoire, que l'Espagne considère comme sien.

[Cédé à la Grande-Bretagne en 1713, Gibraltar est depuis plusieurs années l'objet d'une controverse entre Madrid et Londres. Un accord conclu le 10 avril 1980 à Lisbonne prévoyait l'ouverture de négociations et la levée des restrictions imposées, du côté espagnol, au franchissement de la frontière de l'enclave britannique. De nouvelles difficultés ont retardé l'application de l'accord et l'engagement des négociations. Lord Carrington a déclaré en janvier que l'ouverture de la frontière du côté espagnol devrait avoir lieu « bien avant l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. », prévue pour janvier 1983.]

Suisse

UN TROISIÈME ATTENTAT A FAIT VINGT BLESSÉS A LAUSANNE

Lausanne *(A.F.P.)*. — Vingt personnes ont été blessées à la suite d'un attentat à la bombe perpétré mardi après-midi 21 juillet dans un grand magasin de Lausanne. Une quinzaine de personnes ont dû être hopitalisées. Cinq autres, soignées sur place, ont pu regagner leur domicile.

Après l'explosion, le magasin a été évacué après un coup de téléphone anonyme à la direction de l'établissement, annonçant la présence d'autres bombes.

La responsabilité de cet attentat — le troisième en trois jours en Suisse — a été revendiquée, comme pour les deux précédents, par l'« Organisation du 9 juin », qui se réclame du nationalisme arménien. Ces attentats ont suscité stupeur et indignation dans la communauté arménienne de Suisse, qui compte quelques milliers de personnes.

PROCHE-ORIENT

Le Conseil de sécurité demande un « cessez-le-feu immédiat » à la frontière israélo-libanaise

Le Conseil de sécurité a adopté, mardi soir 21 juillet, à l'unanimité, une résolution parrainée par l'Espagne, l'Irlande et le Japon, qui demande la « cessation immédiate de toutes attaques armées » au Liban, et qui « prie le secrétaire général des Nations unies de faire un rapport sur l'application de cette résolution le plus tôt possible et au plus tard, quarante-huit heures après son adoption ». Le Conseil réaffirme « ses engagements en faveur de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance du Liban à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues ».

Le chef de l'O.L.P., M. Arafat, a aussitôt informé M. Waldheim, qu'il était prêt à observer un cessez-le-feu si Israël en faisait autant. Il a annoncé qu'une réunion aura lieu, mercredi, entre dirigeants syriens et palestiniens pour examiner les propositions communes qui seront soumises lors de la réunion du Conseil de défense arabe, qui se tiendra jeudi soir à Tunis.

● A ALGER, « El Moudjahid » a réclamé, mardi, l'utilisation de l'arme du pétrole par les Arabes : les pays arabes qui détiennent « des atouts importants, tels le pétrole et les avoirs financiers placés dans les sphères traditionnellement hostiles à notre cause, assument à présent une responsabilité exceptionnelle », et « leur devoir leur commande de se joindre au chœur des martyrs de la nation arabe qui crie vengeance ».

● A AMMAN, le ministre jordanien des affaires étrangères, M. Marwan El Kassem, a qualifié, mardi, d'« inefficace » la décision de M. Reagan de suspendre la livraison d'avions F-16 à Israël. Le ministre a précisé que, selon lui, les Etats-Unis doivent adopter, à l'égard d'Israël, une attitude qui soit « égale en fermeté » à la décision américaine prise en 1974 d'imposer un « embargo total sur la fourniture d'armement à la Turquie après l'intervention de ce pays contre Chypre ». Il a rappelé que cet embargo « avait duré six ans ».

● A MOSCOU, le gouvernement a pris officiellement position, mardi, dans le conflit libanais, en réclamant les « sanctions internationales les plus sévères, prévues par la charte de l'ONU » contre Israël (Lire page 6).

● A PARIS, les ambassadeurs arabes, réunis mardi 21 juillet, ont décidé d'entreprendre une démarche diplomatique auprès des autorités françaises pour demander une « condamnation claire de l'agresseur israélien » lu Liban, a déclaré M. M'Hamed Yazid, chef du bureau de la Ligue arabe.

« Les expressions d'inquiétude ne suffisent plus, a ajouté M. Yazid, nous allons vers le point de non-retour au Proche-Orient, nous assistons à une escalade aventurière quotidienne, et les risques d'explosion dans la région augmentent. Il faut condamner clairement l'agresseur. »

Le chef du bureau de la Ligue arabe a également indiqué que les ambassadeurs arabes ont l'intention d'entreprendre une action auprès de l'opinion publique française « pour qu'elle se montre fidèle à ses principes séculaires et condamne l'agression provocatrice du gouvernement israélien ».

« *Ce que demandent* les Arabes à l'Europe, et notamment à la France, a conclu *M. Yazid, c'est* une position équitable, une position humaine et non une position pro-arabe. »

D'autre part, le groupe communiste à l'Assemblée a demandé au gouvernement de prendre contact avec les autorités libanaises dans le but d'apporter une aide humanitaire aux victimes des bombardements israéliens.

NAVIGUER AU PLUS PRÈS

(Suite de la première page.)

Il apparaît que le cabinet accepte que M. Habib poursuive sa mission, malgré les profondes réticences émises, pendant les deux jours précédents, dans les milieux gouvernementaux. Mais il y a un doute sur le sens que M. Begin donne à cette démarche. Le conseil des ministres a *soigneusement évité d'employer*, comme l'a fait M. Habib, le terme de *« cessez-le-feu »*. Est-ce pour dissimuler un « revirement » et une « marche arrière », ou pour se ménager une marge de manœuvre, sans envenimer davantage les relations entre Jérusalem et Washington ? La réponse israélienne a au moins permis à M. Habib de prendre le chemin de Beyrouth. *Mais le gouvernement* de M. Begin ne s'est manifestement pas encore engagé à mettre fin aux hostilités. Il se place dans une position d'attente, comme le prouve sa décision de se réunir à nouveau le 23 juillet.

Pessimisme à Jérusalem

On ignore, d'autre part, quelles conditions M. Begin a posées pour son acceptation. Officiellement, le gouvernement a indiqué que, *« en aucune circonstance, il ne mènera de négociations, directes ou indirectes, avec les organisations terroristes »* et qu'il n' *« autorise personne »* à le faire. Mais il pourrait y avoir d'autres exigences que M. Habib devrait transmettre à ses interlocuteurs à Beyrouth. Par exemple, on ne sait si le gouvernement ne demandera pas un *retrait partiel des Palestiniens* au Sud-Liban ou la possibilité de continuer des raids de reconnaissance au-dessus du Liban. Quelques observateurs se demandent si, au lieu de chercher à *« sauver la face »* en se gardant de parler de cessez-le-feu, M. Begin n'a pas plutôt essayé de *« naviguer au plus près »* en donnant provisoirement satisfaction aux Etats-Unis et en prononçant un *« oui mais »* quelque peu ambigu. En fait, le premier ministre israélien n'aurait pas dit son dernier mot.

Pour beaucoup de personnalités politiques, et notamment celles de l'opposition travailliste, les pressions américaines sont l'une des conséquences les plus graves des derniers événements. M. Dinitz, ancien ambassadeur à Washington et membre du parti travailliste, estime qu'Israël se trouve dans une situation *« sans précédent »*. Il a fait remarquer que jusqu'alors il existait un principe selon lequel les livraisons d'armes américaines à Israël n'étaient pas *« liées »* aux *« développements politiques »* dans la région. Il rappelle que, même en 1975, lorsqu'il y avait eu un désaccord entre Jérusalem et Washington à propos du désengagement dans le Sinaï, le gouvernement américain avait temporairement menacé de suspendre les négociations portant *sur les nouveaux contrats d'armements*, mais n'avait pas remis en cause les contrats en cours d'exécution, ce qui est le cas aujourd'hui. Il pense qu'il existe une *« crise majeure »* entre Israël et les Etats-Unis, d'autant plus grave que, à son avis, M. Reagan n'aurait pas pris la décision de suspendre la livraison des F-16 *« s'il n'avait pas été certain d'être soutenu par la majorité du Congrès et de l'ensemble de l'opinion publique »*. M. Dinitz note que l'irritation du gouvernement américain peut avoir à l'avenir des répercussions très *pénibles* pour Israël dans la mesure où le désaccord survient au moment précis où *« les Etats-Unis s'apprêtaient à définir véritablement leur politique au Proche-Orient »*.

Une nouvelle fois, la plupart des Israéliens qui n'approuvent pas la politique de M. Begin craignent de n'avoir jamais été aussi isolés en se heurtant à la désapprobation des Etats-Unis. Il est vrai que, pour augmenter cette inquiétude, on a reconnu, dans l'entourage du gouvernement, que M. Begin avait reçu, le 20 juillet, une lettre de M. Haig, qui serait le *« message le plus sévère »* jamais adressé par un dirigeant américain au gouvernement israélien.

L'atmosphère est au pessimisme. La *plupart des journaux*, et particulièrement le *Davar* (de tendance travailliste) et le *Jerusalem Post* (indépendant), soulignent que, en plus des divergences avec les Etats-Unis, l'attitude excessive de M. Begin a abouti à un résultat qu'Israël a toujours voulu éviter. L'éditorialiste du *Davar* écrit : *« L'O.L.P. est le principal bénéficiaire de l'opération et vient d'obtenir une grande victoire politique »*. Il précise qu'il ne fait aucun doute que, *« indirectement, et de manière voilée »*, M. Habib aura des contacts avec les dirigeants de l'O.L.P. Le *Jerusalem Post* souligne que, qu'on le veuille ou non, l'O.L.P. paraît devenir un interlocuteur valable et renforce sa position. Cependant, le *Haaretz* (indépendant) estime que l'essentiel est *d'obtenir une certaine* détente après les événements des derniers jours.

FRANCIS CORNU.

Situation d'attente à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. — La tension est maintenue par Israël au Liban par des raids contre le Sud et par la menace d'une nouvelle intervention massive, soit à Beyrouth, soit sous forme d'un ratissage du Sud ou de l'occupation de la région du château de Beaufort.

Ainsi, mardi, une voiture piégée a explosé à Beyrouth, devant le siège de l'O.L.P., une heure après la réunion de son comité exécutif. Il n'y a pas eu de victimes, mais les Palestiniens attribuent l'attentat à la *« guerre d'extermination »* menée par Israël. Au Sud, un double raid aérien a eu pour cibles les villes de Tyr et Nabatiyeh, tandis que l'artillerie pilonnait plusieurs régions, notamment Hasbaya, Beaufort et Kawkaba.

Avec la faculté de récupération qui les caractérisent, les Libanais se sont adaptés à la situation, et il est difficile de savoir si le relatif ralentissement de l'animation habituelle est dû à une inquiétude diffuse plutôt qu'à la torpeur estivale. Au Sud, des ponts de fortune, faits de blocs de pierre jetés à même le cours d'eau et recouverts de caillasse, permettent de passer cahin-caha là où les roquettes des avions israéliens avaient fait le vide.

Mais chacun sait que, depuis le raid de vendredi autour des camps palestiniens de Beyrouth, le Liban est placé en *« situation d'attente »* et qu'il pourra basculer vers un accroissement de la violence ou vers une nouvelle accalmie selon le résultat des pressions américaines sur Israël.

La résolution du Conseil de sécurité ordonnant un cessez-le-feu et réaffirmant son soutien à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'indépendance du Liban a été accueillie avec satisfaction. L'O.L.P. a eu l'habileté de lui donner, à l'avance, une suite favorable. M. Arafat a déclaré sans ambiguïté : *« Les concertations se poursuivent entre nous et les Nations unies à ce sujet par l'intermédiaire du commandant en chef de la FINUL, le général William Callaghan, mandaté par le secrétaire général de l'ONU et le président du Conseil de sécurité. Nous avions déjà informé les Nations unies de notre accord de principe d'arrêter les bombardements à partir des frontières libanaises. Cette décision est conforme à notre engagement de respecter les résolutions du sommet arabe qui avait décidé l'arrêt de nos opérations militaires à partir du territoire libanais »*.

La centrale palestinienne est, en *effet, très intéressée, à chaque nouvelle* escalade militaire de la part *d'Israël, de voir renforcé son statut* d'interlocuteur inévitable et direct reconnu par la communauté internationale. Car, paradoxalement, les raids israéliens donnent à l'O.L.P. des atouts politiques, sans compter un accroissement de l'aide financière et militaire arabe : des crédits supplémentaires dépassent les dégâts directement subis, dont 20 millions de dollars de l'Aarabie Saoudite, et des armes sophistiquées de Libye lui sont parvenus depuis le début de la présente crise.

Les Etats-Unis, et l'Arabie Saoudite *qui leur* sert d'intermédiaire auprès de l'O.L.P., font montre d'un prudent optimisme. Mais le faux-fuyant que constitue la réponse israélienne demandant à M. Habib de *« préparer des relations pacifiques avec le Liban »* ne paraît pas de bon augure. On ne voit pas ce qu'il pourrait négocier avec un gouvernement libanais démuni et impuissant. A moins qu'il n'occupe le devant de la scène, alors que les vraies tractations se dérouleraient en coulisse entre Washington et l'O.L.P. via les Saoudiens.

LUCIEN GEORGE.

LE DERNIER BILAN DU RAID : 166 TUÉS ET 586 BLESSÉS

Beyrouth (A.F.P.). — Le bilan *des victimes des raids israéliens* effectués vendredi contre Beyrouth s'élève à 166 tués et 586 blessés à ce jour, a annoncé mardi 21 juillet un responsable palestinien.

M. *Abou Hamid, chef du* commandement armé de la lutte palestinienne (CLAP, police militaire de l'O.L.P.), a précisé que les opérations de sauvetage dans les quartiers sinistrés dureront encore une semaine. Trois corps ont été dégagés mardi des décombres. Selon lui, six immeubles ont été détruits dans le raid et vingt-trois autres ont été endommagés.

● *Le professeur Minkowski* nous a fait parvenir le texte d'un télégramme qu'il a reçu du docteur Kamel (Association libanaise pour l'action populaire, P.O. Box 145 561 Beyrouth) : « Situation sud et Beyrouth s'aggrave. Nombre de morts et réfugiés s'alourdit. Urgence de *besoins immédiats*. Projets médicaux et aide sociale impératifs. Faisons appel à votre solidarité. » C.C. Arab Bank n° 10 608 Beyrouth.

A TRAVERS LE MONDE

Égypte

● UNE PETITION DEMANDANT LA LIBERATION du poète et chansonnier égyptien Ahmed Fouad Negm, signée par huit cent cinquante gens de lettres et rtistes, a été adressée au président Sadate, a indiqué mardi l'AIDA (Association internationale de défense des artistes victimes de la répression dans le monde). M. Negm avait été arrêté le 29 avril pour avoir écrit un poème jugé « insultant » à l'égard de M. Sadate. Parmi les signataires de cette pétition figurent notamment Simone de Beauvoir, Danièle Delorme, Colette Magny, Claude Lelouch, Jacques Berque, Iannis Xenakis, Eric Rohmer, Peter Brook, Mohamed Harbi, Pierre Vidal-Naquet.

Etats-Unis

● M. JIMMY CARTER FAISAIT ESPIONNER LES PAYS ALLIES SUSCEPTIBLES D'EXPORTER DU MATERIEL NUCLEAIRE. — *L'ancien* président avait autorisé l'espionnage de plusieurs pays alliés soupçonnés d'exporter certains types de matériel pouvant servir à la fabrication de bombes atomiques et ne croyait guère au respect, par ces pays, des termes du traité de non-prolifération et des autres accords internationaux, affirme mardi 21 juillet, l'Atlanta Journal citant d'anciens membres de l'administration Carter. *Le Congrès* n'avait pas été informé de cette décision selon le quotidien de l'Etat natal de l'ancien président. — *(A.F.P.)*

Libye

● L'UN DES DEUX PRINCIPAUX RESPONSABLES de la diplomatie libyenne, M. Abdoul Ati Obeidi, est arrivé mardi 21 juillet après-midi à Paris. M. Obeidi, dont le titre est secrétaire (ministre) au bureau des liaisons extérieures, aura des conversations avec les responsables français.

Portugal

● LE GOUVERNEMENT DE M. PINTO BALSEMAO a dénoncé le mardi 21 juillet le veto du Conseil de la révolution au projet de loi sur la dénationalisation des banques et des assurances. Certains membres de la coalition gouvernementale estiment que la démission du cabinet s'impose. — *(A.F.P., Reuter.)*

Zaïre

● LE GENERAL MOBUTU, chef de l'Etat zaïrois, a procédé mardi 22 juillet, en sa qualité de commandant suprême des Forces armées zaïroises (FAZ), a d'importantes permutations affectant la plupart des postes de commandement de l'armée.

Le Monde *publiera demain*

- IDÉES : Écoles privées.
- IRAN : Révolution et contre-révolution, l'enquête d'Eric Rouleau.
- DOSSIER : La décentralisation à l'étranger.
- « LE MONDE DES LIVRES » : Chez les écrivains suisses allemands.

PROCHE-ORIENT

IRAN : RÉVOLUTION ET CONTRE-RÉVOLUTION

II. — La terreur

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

L'armée iranienne se bat sur plusieurs fronts, contre les Irakiens, les Kurdes, les Baloutch. Elle manque d'armements et de pièces de rechange que les puissances occidentales refusent de lui livrer. Tandis que l'économie périclite, Téhéran a du mal à écouler son pétrole. Se sentant assaillis par leurs ennemis, de l'extérieur et de l'intérieur, les dirigeants islamiques développent une mentalité d'assiégés. (« Le Monde » du 22 juillet.)

Téhéran. — La prison d'Evin ne ressemble à aucune autre. Construite sur des hauteurs vallonnées avec vue panoramique sur la capitale, entourée d'arbres et de bosquets, elle aurait pu servir de maison de retraite. Peut-être est-ce son environnement bucolique qui rend cette bastille encore plus sinistre. Elle avait servi sous la monarchie à neutraliser les opposants ; ceux qui ont survécu se sont retrouvés ici, depuis la révolution, les uns comme geôliers, procureurs ou juges, les autres comme prisonniers ou détenus promis à la potence.

On ne peut que deviner l'horreur. Une vingtaine de femmes



couvertes d'un tchador noir, les yeux bandés, défilent à la queue leu leu dans la cour de la prison. Le pas incertain, elles se tiennent par l'épaule pour ne pas trébucher. Certaines d'entre elles ont de beaux visages d'adolescentes. Elles viennent d'être jugées par une cour révolutionnaire. Où les conduit-on ? Dans leurs cellules ou devant un peloton d'exécution ? Elles l'ignorent peut-être elles-mêmes. Les peines capitales sont appliquées, au choix, dans l'heure qui suit le verdict, à l'aube du lendemain, des mois plus tard, ou jamais. C'est peut-être la suprême torture que l'on inflige aux ennemis de la République islamique.

Les « procès », qui durent généralement le temps d'une séance unique, de quelques minutes à quelques heures, se déroulent dans un strict huis-clos. Les prévenus ne bénéficient ni de l'assistance d'un avocat ni de la présence de leurs proches parents. Ils ont, certes, le droit de se défendre. Mais ils doivent improviser puisque c'est en début de séance que le procureur les informe verbalement des chefs d'accusation. Les documents à l'appui, le plus souvent des témoignages de policiers ou de délateurs, ne leur sont pas communiqués.

Si les inculpés sont manifestement coupables de crimes, pourquoi ne donne-t-on pas la plus grande publicité aux procès ? Pourquoi ferme-t-on les portes des tribunaux aux journalistes ? Le procureur de Téhéran, M. Lajevardi, à qui nous posions ces questions, a bien connu l'arbitraire de l'ancien régime, les geôles et les tortures de la Savak, et a été témoin d'exécutions sommaires. Mais il est apparemment dépourvu de tout sentiment, sinon, peut-être, de celui de la vengeance. Il répond : « *Nous n'avons pas le temps d'inviter les journalistes ; nous travaillons jour et nuit dans la plus grande hâte.* » Exact : M. Lajevardi a fait exécuter, ces dernières semaines, *en moyenne*, six « *contre-révolutionnaires* » par jour. Non sans *mérite, selon lui.* Certains de ces jeunes « *criminels* », rapporte-t-il, *ont tenté* de freiner la procédure en refusant de décliner leur identité. « *Ils s'imaginaient peut-être que nous allions appliquer les lois occidentales !* », s'exclame-t-il, ricanant, les yeux *pétillants* d'ironie, derrière d'épaisses lunettes de myope. Erreur : ces jeunes inculpés ont été quand même passés par les armes et enterrés dans un parfait anonymat...

Certaines personnalités, tels l'ayatollah Khalkhali ou le hodjatoleslam *Hadi Ghaffari, tous* les deux députés, glorifient, dans leurs *harangues*, la terreur, *au* nom de la défense de la révolution. *La* plupart, par prudence ou par pudeur, observent le silence. L'ambassadeur d'un pays réputé ami de la République islamique, indigné par la férocité de la répression, disait, en notre présence, à un responsable de la sécurité, l'un des chefs des pasdarans : « *Le chah, qui était orfèvre en la matière, a fait tuer davantage d'opposants que vous... Mais il a été quand même renversé. Rien ne peut servir de substitut à une solution politique...* » Son interlocuteur se tut et baissa les yeux.

Le hodjatoleslam Mohamed Mountazeri, pourtant un fervent défenseur de la révolution, n'était pas d'accord avec le caractère expéditif et secret des procès. Il téléphona, le 27 juin, au procureur de Téhéran pour lui demander de libéraliser la procédure, mais M. Lajevardi était absent de son bureau. Le lendemain, M. Mountazeri mourait sous les décombres du siège du parti républicain islamique, dynamité par un commando de l'opposition. Mais aurait-il prêché la modération s'il avait survécu à un attentat qui devait coûter la vie à soixante-treize autres dirigeants ?

Des milliers d'arrestations

Le *terrorisme* sert, à coup sûr, l'aile « *dure* » *du pouvoir* dans la mesure où celle-ci cherchait l'occasion et la *justification pour* éliminer les ennemis du régime islamique. *Personne, même pas* M. Mehdi Bazargan, le chef de file des « *libéraux* », *réputé pour* son franc-parler, n'a osé élever la voix, après l'attentat du 28 juin, pour protester contre les exécutions sommaires. *Seul le* secrétaire général du parti communiste Toudeh, M. *Noureddine* Kianouri, a osé, timidement, au cours d'une interview, « *déplorer des excès qui défigurent notre révolution* ». *Il a cité, à titre* d'exemple, la mise à mort de l'écrivain Saïd Soltanpour, *membre* de la direction de l'organisation des fedayin-minoritaires.

La terreur d'État et le terrorisme de l'opposition *se nourrissent* réciproquement. L'explosion de bombes et de cocktails *molotov* dans les lieux publics, l'incendie de locaux officiels, l'assassinat de hauts responsables, les attaques contre les forces de l'ordre, les *attentats* en tous genres qui se sont multipliés pendant le mois *qui a suivi les émeutes* du 20 juin, ont coûté la vie à un nombre de gens *sensiblement* égal, *deux* cents environ, à celui des personnes exécutées pendant *la même* période.

La symétrie n'est, cependant, qu'apparente. Plus important que cet aspect spectaculaire de la confrontation est le fait que le gouvernement en a profité pour assener de rudes coups à ses adversaires. Des milliers d'arrestations et de perquisitions ont été *opérées ;* des imprimeries clandestines, des arsenaux, ont été saisis ; des cadres responsables ont été arrêtés ; des réseaux de *militants* désarticulés ou détruits. Les autorités sont ainsi en passe d'atteindre le principal objectif qu'elles s'étaient assigné en destituant M. Bani Sadr.

L'ancien président de la République était la première des cibles désignées. Et pour cause. Il paralysait les rouages de l'État en refusant de sanctionner les lois votées par le Parlement. Il menait campagne contre tous les aspects *de la politique* gouvernementale, allant jusqu'à inviter les *députés* à *rejeter* le *projet* du budget. Il était surtout devenu le point de *mire* des *mécontents* de tous bords, le porte-drapeau d'un large éventail de *formations* allant des royalistes aux maoïstes, en passant par la droite laïque et la gauche islamique.

Cependant, M. Bani *Sadr*, n'ayant pas à sa disposition un parti qui lui est propre, était jugé *moins dangereux* dans l'immédiat que ses alliés, en particulier les *Moudjahidin du peuple*. Mouvement musulman, doté d'un programme radical sinon marxiste, la formation de M. Massoud Rajavi s'affirmait, de plus en plus, comme l'alternative au parti républicain islamique au pouvoir. Influents au sein de la jeunesse, parmi les étudiants, les intellectuels, la petite bourgeoisie urbaine et même, dit-on, dans certains secteurs du monde ouvrier, les Moudjahidin ont forgé une organisation hautement structurée et se sont dotés de volumineux arsenaux. *Rompus* à la clandestinité et à la guérilla urbaine, sous le chah, ils faisaient peser sur le régime une menace permanente.

Contrairement à d'autres formations de la gauche qui, au lendemain de la révolution, avaient accepté — ou feint d'accepter — de se plier à « *la légalité républicaine* », les Moudjahidin avaient résisté, avec une rare obstination, aux injonctions des autorités à cet égard. L'imam Khomeiny, lui-même, les avait publiquement *conviés, à la mi-mai,* à rendre leurs armes en les accusant de se *préparer à la lutte armée. Ils* récusèrent les propos du fondateur de la *République islamique*, non sans susciter un scepticisme *quasi général. Non seulement* ils soutenaient publiquement les *thèses de ceux qui avaient recours* à la violence — en particulier les *maquisards* kurdes de M. Ghassemlou, lui-même accusé de *connivence avec l'ennemi irakien* — mais ils avaient eu l'imprudence *de justifier* leur *attitude* d'une manière qui allait nourrir *davantage* la *méfiance* des autorités. Dans une « lettre ouverte » *largement diffusée* par voie de presse peu après l'appel de l'imam Khomeiny, ils *firent* valoir *que* la détention d'armes était *conforme* à la culture islamique et à la tradition du *jihad* (guerre *sainte*). Elle constitue, ajoutaient-ils textuellement, « *une garantie de la continuation de la révolution et un obstacle aux activités de la contre-révolution* ». Le *défi* se concrétisa d'abord le 20 juin, *lors de leur manifestation en* faveur de M. Bani Sadr qui se *solda par une sanglante émeute*, ensuite par l'avalanche d'attentats *qui leur sont*, à *tort ou* à raison, attribués.

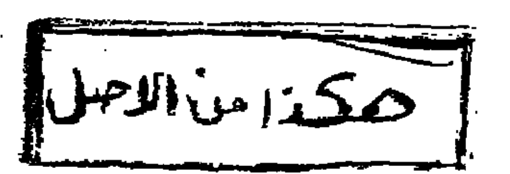
Plus grave encore, les Moudjahidin sont considérés par les responsables comme le « *bras armé* » de la droite, dont l'influence est prépondérante dans le bazar, dans l'administration, dans l'armée, notamment. Les convergences entre la formation de M. Massoud Rajavi et les représentants de la bourgeoisie « libérale » sont, en effet, troublantes. Issus d'une scission au sein du Mouvement pour la liberté de M. Bazargan, les Moudjahidin avaient jugé le gouvernement provisoire de ce dernier, constitué au lendemain de la révolution, comme un moindre mal et lui avaient accordé un « appui critique ». MM. Bazargan, Sadegh Ghotbzadeh, Ibrahim Yazdi, entre autres, avant M. Bani Sadr, n'ont cessé, en échange, de manifester leurs sympathies pour M. Rajavi. Ils ont soutenu publiquement sa candidature aux élections législatives, et, début mai, le quotidien de M. Bazargan recommandait à l'imam Khomeiny de recevoir une délégation des Moudjahidin « *afin d'éviter une guerre civile* ». Les « *libéraux* », rappelons-le, sont considérés comme les « *suppôts de l'impérialisme américain* ».

La boucle est ainsi bouclée. La *terreur exercée* par l'État, la cruauté de la répression qui *frappe indistinctement* les Moudjahidin, d'éminents représentants du bazar, des royalistes et des « *gauchistes* », sont à la mesure de la peur ressentie face à ce que l'on perçoit comme étant « *le front uni de la contre-révolution* », dont les assises *sociales* et politiques sont loin d'être négligeables.

Prochain article :

LA POLARISATION





مكتب من الاجل

DIPLOMATIE

LA FIN DU SOMMET

Dans la déclaration finale publiée à l'issue de la rencontre qui s'est tenue, du 19 au 21 juillet, au château de *Montebello*, près de Ottawa, les sept chehf d'Etat et de gouvernement des principales démocraties industrialisées soulignent la nécessité de s'attaquer « en même temps » à l'inflation et au chômage. Toutefois, à propos des taux d'intérêt, il est seulement indiqué que leur maintien à un niveau record menacerait les investissements productifs.

Les Sept ont prévu de participer à la préparation d'un « processus mutuellement acceptable » de négociations globales avec les pays en développement, ce qui représente un relatif geste de bonne volonté des Américains. Cependant, le principe de consultation a été admis afin d'« améliorer le système de surveillance » du commerce avec l'U.R.S.S. dans le domaine des produits et des technologies stratégiques. Enfin, les Sept ont décidé de se réunir l'année prochaine en France.

Cette rencontre au sommet, qui a vu les Etats-Unis ne faire aucune concession significative et les pays européens, notamment l'Allemagne et la France manifester une certaine cohésion, a suscité quelques réactions à travers le monde. Ainsi, de Moscou l'Agence Tass a dénoncé l'hypocrisie des dirigeants occidentaux tout en soulignant l'« alignement » des responsables européens sous a « houlette » des Etats-Unis vers une reprise de la « guerre froide ». A Bonn, les résultats de la conférence on'ont suscité aucune surprise, comme le souligne notre correspondant Jean Wetz. Dans le domaine politique on relève dans la capitale de la R.F.A. que les participants au sommet ont dénoncé les responsabilités soviétiques dans la course aux armements de façon beaucoup plus claire que prévu.

Le communiqué final : « la lutte contre l'inflation et le chômage doit être la première de nos priorités »

Voici les principaux passages de la déclaration publiée à Ottawa le 21 juillet :

« Nous nous sommes réunis à un moment où l'expansion économique et la paix sont exposées à des changements rapides et à des défis extrêmes. Nous sommes conscients de ce que les questions économiques que nous avons à résoudre sont en étroite relation avec les orientations politiques plus larges qui sont les nôtres.

» La tâche primordiale que nous nous sommes reconnue (...) est la nécessité de revitaliser les économies des démocraties industrielles afin de satisfaire aux besoins de nos populations et de contribuer à la prospérité du monde. (...) Les taux d'intérêt ont atteint des niveaux records dans beaucoup de pays ; s'ils devaient être maintenus longtemps à de tels niveaux, ils menaceraient l'investissement productif. »

Le rôle des taux d'intérêt

« La lutte contre l'inflation et le chômage doit être la première de nos priorités et la connexité de ces deux problèmes exige que l'on s'y attaque en même temps. Nous devons continuer à réduire l'inflation, si nous voulons stimuler l'investissement et assurer la croissance dont dépend la reprise durable de l'emploi. (...) Nous devons convaincre nos populations de la nécessité de certains changements : changement des anticipations de croissance et de gains ; changement dans les méthodes de gestion et dans les relations et les conditions de travail ; changement dans les structures industrielles ; changement dans la nature et l'échelle des investissements, et changement dans l'offre et la consommation de l'énergie.

» Dans la plupart des pays, nous devons d'urgence réduire l'endettement public et augmenter notre soutien en faveur des investissements productifs et de l'innovation dans tous les cas où les circonstances le permettent ou lorsqu'il nous est possible de modifier la nature des dépenses en respectant nos impératifs budgétaires. Nous devons également accepter le rôle du marché dans nos économies. » (...)

« Nous sommes d'avis qu'une croissance monétaire faible et stable est essentielle pour réduire linflation. Les taux dintérêt ont leur rôle à jouer à cet égard ; ils demeureront vraisemblablement élevés là où les craintes d'inflation resteront vives. Nous sommes bien conscients que les niveaux et les variations des taux d'intérêt dans un pays peuvent rendre plus difficiles les politiques de stabilisation dans d'autres en influant sur leurs taux de change et sur leurs économies. Pour ces raisons, la plupart d'entre nous devrions aussi recourir à la limitation des déficits budgétaires, au besoin en diminuant les dépenses gouvernementales. Il est aussi hautement souhaitable de réduire l'instabilité des taux d'intérêt et des taux de change ; une plus grande stabilité des marchés des changes te des marchés financiers est importante pour le développement vigoureux de l'économie mondiale. » (...)

Préparer des « négociations globales » avec les pays en développement

« Nous encourageons la stabilité, l'indépendance et le non-alignement authentique des pays en développement. Nous réaffirmons notre engagement de collaborer avec eux dans un souci d'intérêt, de respect et d'avantages mutuels, conscients de la réalité de notre interdépendance. Il est de notre intérêt comme du leur que les pays en développement poursuivent pleinement leur croissance et s'intègrent plus complètement au système économique international en y jouant un rôle à la mesure de leurs capacités et de leurs responsabilités.

» Nous sommes désireux de poursuivre avec ces nations les discussions constructives et portant sur les problèmes de fond ; nous croyons que le sommet de Cancun offrira une occasion prochaine d'examiner à nouveau nos problèmes communs. Nous réaffirmons notre volonté d'explorer toutes les voies de consultation et de coopération avec les pays en développement, dans toutes enceintes appropriées : nous sommes prêts à participer à la préparation d'un processus mutuellement acceptable de négociations globales dans des conditions permettant d'espérer des progrès notables (...).

» Nous nous engageons à maintenir substantiel et dans de nombreux cas à augmenter le niveau de notre aide publique au développement (...).

» L'orientation des capitaux privés vers ces pays [les plus démunis] *se fera d'autant mieux que ceux-ci garantiront la protection et la sécurité des investissements.*

» L'Union Soviétique et ses partenaires, dont les contributions sont maigres, devraient augmenter leur aide au développement et absorber une part plus grande des exportations des pays en développement, tout en respectant leur indépendance et leur non-alignement (...).

» Nous invitons les pays excédentaires exportateurs de pétrole à accroître leurs efforts déjà appréciables pour financer l'expansion des pays en développement non pétroliers en particulier dans le domaine de l'énergie. Nous sommes prêts à collaborer à cette fin et à étudier avec eux, dans un esprit d'association, des mécanismes, tels que ceux examinés par la Banque mondiale, qui puissent tenir dûment compte de l'importance de leurs contributions financières (...).

» Nous continuerons à résister aux pressions protectionnistes, car nous reconnaissons que toute mesure en ce sens, qu'elle prenne la forme de restrictions commerciales ouvertes ou cachées ou celle de subventions destinées à soutenir des industries en déclin, a pour effet non seulement d'affaiblir le dynamisme de nos économies, mais aussi, avec le temps, d'aggraver l'inflation et le chômage (...).

» Nous continuerons à suivre de près le rôle que jouent nos pays dans le fonctionnement harmonieux du système commercial multilatéral en vue d'assurer, dans un esprit de réciprocité, la plus grande ouverture possible de nos marchés, tout en permettant le recours aux mesures de sauvegarde prévues par le GATT.

» Nous appuyons les efforts faits pour arriver, d'ici à la fin de l'année, à un accord sur la réduction des éléments de subvention contenus dans les systèmes de crédits publics à l'exportation. (...)

» Conscients du fait que nos pays sont encore vulnérables et que les difficultés d'approvisionnement restent une menace potentielle à la reprise de la croissance dans nos économies, nous accélérerons la mise en valeur et l'utilisation de toutes nos sources d'énergie — conventionnelles aussi bien que nouvelles — et nous continuerons de promouvoir une économie d'énergie de même que le remplacement du pétrole par d'autres combustibles.

» A cette fin, nous nous en remettrons essentiellement, comme dans le passé, aux mécanismes du marché, en les complétant, en cas de besoin, par des mesures gouvernementales. Il convient d'accroître notre capacité à régir les problèmes à court terme du marché pétrolier, grâce en particulier au maintien des stocks à un niveau convenable.

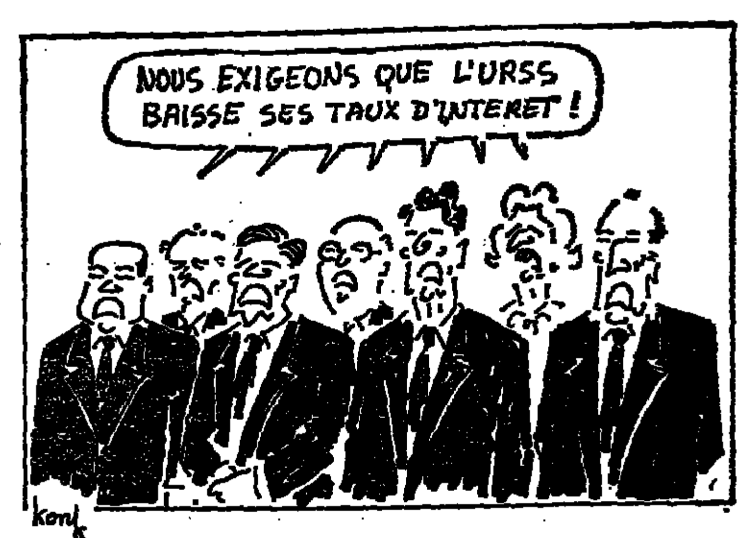
» Dans la plupart des pays, les progrès accomplis en matière d'installations nucléaires nouvelles sont lents. Chacun d'entre nous œuvrera pour une meilleure acceptation de l'énergie nucléaire par le public, en sachant répondre aux craintes exprimées en matière de sécurité, de santé, de traitement des résidus et de non-prolifération nucléaire (...).

La surveillance du commerce avec l'U.R.S.S.

» Nous avons également examiné les effets des relations économiques Est-Ouest sur nos intérêts politiques et notre sécurité. Nous reconnaissons qu'à ces relations correspondent un équilibre complexe d'intérêts et de risques. Nous sommes tombés d'accord sur la nécessité de nous consulter et, le cas échéant, de coordonner nos actions afin de nous assurer qu'en matière de relations Est-Ouest nos politiques économiques restent compatibles avec nos objectifs politiques et de sécurité.

» Nous entreprendrons de nous consulter en vue d'améliorer le système actuel de surveillance du commerce avec l'U.R.S.S., des produits stratégiques et des technologies qui y sont associées (...).

» Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau l'an prochain, et nous avons accepté l'invitation du président de la République française à tenir cette réunion en France. Nous avons l'intention de procéder d'ici là à des consultations suivies. »



(Dessin de KONK.)

M. MITTERRAND : la France est un pays solidaire de ses amis et du tiers-monde

M. Mitterrand a déclaré notamment à l'issue du sommet : *« Vous savez que la France conduit en ce qui la concerne une politique originale, qui a son caractère, des objectifs, et il était important pour nous de constater s'il était possible de conduire cette politique en harmonie avec nos principaux partenaires (...). Cela a été possible non seulement parce que chacun y a mis du sien, parce que chacun a pris conscience de ce qui, dans la politique de chacun, peut nuire à la politique des autres et doit donc être écarté (...), et aussi parce que la France est un pays solidaire. Solidaire de nos amis, solidaire aussi (...) des pays du tiers-monde et plus encore des pays du tiers-monde pauvre. (...) »*

« Nous avons, bien entendu, parlé, a-t-il ajouté, *des problèmes touchant aux relations internationales sur le plan de l'équilibre des forces. La position de la France a toujours été celle-ci : l'équilibre d'abord. Cet équilibre doit, bien entendu, commander bien d'autres choses que des rapports de forces, mais déterminer en particulier la nature des négociations qui devront s'ouvrir sans aucun doute pour permettre de servir le désarmement et l'approche de la paix. »*

M. REAGAN : un appui à notre politique.

M. Reagan a dit pour sa part : *« Notre ordre du jour était un énorme défi. (...) Ces deux jours ont été remplis de conversations franches et toujours très amicales et nous nous séparons avec le sentiment de nous comprendre et d'avoir des buts communs. (...) Je suis particulièrement reconnaissant aux autres dirigeants de leur compréhension et de leur appui à la politique dans laquelle les Etats-Unis se sont engagés. »*

MOSCOU : Tass dénonce « l'hypocrisie » des dirigeants occidentaux

De notre correspondant

Moscou. — Tout en mettant l'accent sur les divergences entre Occidentaux dans les domaines économique et financier, la presse soviétique dénonce l'alignement des chefs d'Etat et de gouvernement européens et japonais réunis à Ottawa sur les Etats-Unis. *« Les dirigeants du monde capitaliste, en ayant relégué au second plan leurs très graves problèmes économiques et sociaux et en agissant sous la houlette des Etats-Unis, se sont efforcés (...) de faire renaître la guerre froide et ils se sont engagés sur la voie de la détérioration du climat international »*, écrit Tass.

Selon la *Pravda*, la déclaration politique ne fait que reprendre *« la propagande antisoviétique mensongère, qui a cours actuellement aux Etats-Unis »* puisque, ajoute Tass, elle se fonde sur la « *thèse éculée* » d'une menace soviétique « mythique ». Contrairement aux faits, les Occidentaux *« affirment que les rapports Est-Ouest se sont détériorés par suite de l'accroissement de la puissance militaire soviétique »*.

Tout ceci montre « l'hypocrisie » de Washington et de ses alliés, affirme l'agence. « Hypocrite » la volonté proclamée dans le document de coopérer avec l'*Union soviétique* puisque, en même temps, on fait dépendre cette coopération du « comportement général de Moscou. « Hypocrites » les dissertations sur le contrôle des armements, puisque Washington a refusé de ratifier le traité SALT 2. « Hypocrite », le soutien apporté au droit du peuple afghan à décider de son sort, alors que les Etats-Unis *« organisent et appuient les interventions »* contre le régime de Kaboul. « Hypocrites » encore les propos sur le droit du peuple cambodgien à l'autodétermination, puisque les Sept appuient la déclaration de la conférence de l'ONU sur le Cambodge, qui n'a été qu'une « farce » montée par l'impérialisme américain et l'hégémonisme chinois.

Les sanctions « les plus sévères » contre Israël

Même « *hypocriste* » à propos du Proche-Orient, où les Occidentaux « *déplorent* » l'escalade de la tension tout en *« faisant tout pour justifier et pratiquement prendre la défense de l'agresseur israélien »*. La déclaration sur le terrorisme relève de cette même pratique du double langage, dans la mesure où elle passe sous silence *« les raids terroristes de l'aviation israélienne, la destruction des logements et l'assassinat des paisibles habitants du Liban. »*

Au sujet du Proche-Orient, Tass a diffusé, mardi soir 21 juillet, une déclaration autorisée qui appelle à des sanctions contre Israël et contre les pays qui le soutiennent : *« Il est indispensable d'appliquer à l'égard de l'agresseur les sanctions internationales les plus sévères prévues par la charte de l'ONU. Les protecteurs d'Israël doivent partager avec ce dernier la responsabilité de l'agression israélienne et de ses implications. »*

Depuis le regain de tension, l'U.R.S.S. avait plusieurs fois déjà agité cette menace. Au début de la semaine, elle avait apporté son soutien à l'appel de l'O.L.P., invitant les Etats arabes à utiliser toutes les armes dont ils disposent, *« y compris le pétrole »*, pour mettre un terme à l'agression israélienne. Cependant, l'appel ne semblait viser alors que les Etats-Unis, puisque Tass écrivait : *« Ceux qui lancent le mot d'ordre : utiliser toutes les potentialités des Arabes pour lutter contre les Etats-Unis, comprennent apparemment que dans la situation qui s'est créée, c'est un moyen efficace, sinon le seul moyen, de s'opposer à la poussée des forces de l'impérialisme, du sionisme et de la réaction. »*

La déclaration renouvelle d'autre part la condamnation par l'U.R.S.S. des *« nouveaux actes d'agression et de terreur israéliens à l'encontre des pays arabes (...). Il faut arrêter immédiatement l'agression israélienne au Liban*, ajoute-t-elle, *pour conjurer le danger d'extension du feu de la guerre. Il est temps de mettre fin au jeu périlleux en cours au Proche-Orient et d'entreprendre une recherche collective honnête des moyens de régler le problème proche-oriental et d'instaurer dans cette région une paix solide et équitable pour tout le monde »*. Tass ne reprend pas ouvertement la proposition de conférence internationale relancée par M. Brejnev au vingt-sixième congrès du parti, mais c'est cette idée qui se cache derrière « *la recherche collective* » d'une solution. — D. V.

« L'HUMANITÉ » : les thèmes habituels de la plus grossière propagande américaine.

L'Humanité écrit dans son éditorial du mercredi 22 juillet, que, si la conférence d'Ottawa n'a pu parvenir à un accord sur la question des taux d'intérêt américains, M. Reagan *« a, en revanche, obtenu l'agrément de ses interlocuteurs pour une déclaration de politique générale »*. Pour ce qui concerne le Proche-Orient, cette déclaration, écrit Yves Moreau, *« n'est nullement de nature à dissuader l'agresseur* [israélien]. Il ajoute :

« Cela est tellement flagrant que le ministre français des relations extérieures a été amené à dire qu'il aurait souhaité « que l'on souligne mieux le caractère et le côté sans précédent dans cette région des attaques massives d'Israël ». Mais pourquoi ne pas l'avoir « mieux souligné », de façon indépendante, à Paris, dès la fin de la semaine dernière ? »

« Des orientations néfastes »

Yves Moreau ajoute : *« Sur d'autres questions internationales, la déclaration d'Ottawa s'inspire davantage des thèmes habituels de la plus grossière propagande américaine qu'elle ne tient compte des réalités. Ainsi les Sept se disent « très inquiets de l'accroissement permanent de la puissance soviétique » et en tirent argument pour intensifier la course aux armements. (...)*

» A propos de l'Afghanistan, comme à propos du Cambodge, les Sept endossent les thèses américaines, qui ne sont pas celles de la détente, mais de la confrontation.

» Et tous les observateurs s'accordent pour prévoir que le sommet d'Ottawa, bien que cela n'ait pas été officiellement annoncé, permettra de réactiver le COCOM, organisme créé à l'époque de la guerre froide pour faire obstacle au développement de la coopération économique avec les pays socialistes. »

L'éditorialiste de *l'Humanité* écrit en conclusion : *« Les orientations néfastes définies à Ottawa ne répondent, dans aucun domaine, aux espoirs qu'a fait naître la volonté de changement politique, si massivement manifestée par les Français, et dont les objectifs en politique extérieure demeurent le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, la souveraineté des Etats et la non-ingérence, la recherche de la négociation, le désarmement progressif, la dissolution simultanée des blocs, la détente et la paix. »*

La rencontre entre MM. Mitterrand et Lévesque

« Toutes les occasions seront bonnes pour réunir les pays francophones »

déclare le président de la République

De notre correspondant

Ottawa. — M. Mitterrand et le premier ministre du Québec, M. Lévesque, ont eu un entretien d'une demi-heure, mardi 21 juillet, à l'ambassade de France. Répondant aux questions des journalistes, M. Mitterrand a indiqué qu'il n'avait pas voulu faire une visite officielle à Québec et à Ottawa dans la foulée du sommet à cause des « *problèmes protocolaires qui s'étaient surajoutés les uns aux autres* ». « *Je souhaite aller au Québec, mais je ne veux pas faire un voyage à la sauvette* », a-t-il déclaré.

Le président est resté discret sur le contenu de l'entretien, mais a apporté quelques précisions sur la politique qu'il entend mener à l'égard du Québec. Rejetant la double formule négative (« *Non-ingérence et non-indifférence* ») employée par son prédécesseur à l'Elysée, M. Mitterrand préfère parler de « *politique d'amitié et de fraternité avec le peuple du Québec* » et de respect de la souveraineté du Canada.

La coopération entre les deux communautés francophones sera poursuivie et « *on va continuer de plus belle* », a dit M. Mitterrand, qui n'a manifesté aucun enthousiasme pour la création d'un « *Commonwealth francophone* » proposée par M. Senghor et appuyée par M. Trudeau. Trouvant pour le moins disgracieuse la justaposition de ces deux termes, M. Mitterrand a estimé qu'il existait d'autres moyens de réunir les pays francophones et que « *toutes les occasions seraient bonnes* ». Il a rappelé qu'il y avait déjà une Agence de coopération culturelle et technique à laquelle participe le Québec, et qu'il faudrait « *réactiver* ».

M. Lévesque a déclaré qu'il avait ressenti une « *continuité chaleureuse dans les relations franco-québécoises* » depuis la victoire socialiste. Après avoir rappelé que la délégation du Québec à Paris fêterait son vingtième anniversaire en octobre (on *n'exclut pas une visite officielle de* M. Lévesque à cette occasion, mais rien n'est encore décidé), il a souhaité que les relations avec la France soient « *encore accentuées* ». — B. de la G.

UNE DÉLÉGATION FRANÇAISE PLUS ÉTOFFÉE

Comme lors des précédents sommets à sept, la délégation française comportait un nombre limité de ministres : seuls MM. Cheysson (relations extérieures), Delors (économie et finances) et Jobert (commerce extérieur) avaient accompagné M. Mitterrand à Ottawa.

En revanche, le nombre de conseillers avait été augmenté. Outre MM. Attali, conseiller spécial du président, et Bérégovoy, secrétaire général de l'Elysée, la délégation française comprenait notamment l'un des principaux conseillers économiques de M. Mitterrand : M. Christian Sautter, spécialiste des relations économiques internationales ; trois hauts fonctionnaires : MM. François de Wissocq, directeur de l'énergie au ministère de l'industrie, Jean-Yves Haberer, directeur du Trésor, et Michel Freyche, directeur des relations économiques extérieures, tous deux au ministère de l'économie et des finances ; enfin, deux diplomates responsables à l'Elysée des problèmes politiques internationaux, MM. Hubert Védrine et Pierre Morel, respectivement conseiller technique et chargé de mission auprès du président de la République.

DIPLOMATIE

D'OTTAWA

• Les États-Unis n'ont fait aucune concession à leurs partenaires
• La R.F.A. et la France ont prouvé leur cohésion

De notre envoyé spécial

Ottawa. — Le sommet s'est terminé sans surprise notable. La « déclaration » publiée à l'issue de la session témoigne que les Etats-Unis, s'ils ont consenti à quelques gestes, à quelques vagues promesses, n'ont fait aucune concession significative. Ceci est ressenti par les Américains comme un succès pour M. Reagan...

Le bilan n'en est pas pour autant forcément négatif pour les Européens. Ils ont fait preuve d'une cohésion assez remarquable — cela a été particulièrement vrai de la France et de l'Allemagne fédérale qui, de bout en bout, comme l'a souligné M. Mitterrand, se sont trouvées sur la même longueur d'onde — et ont ainsi effacé l'impression de moins bonne compréhension qui avait surgi fin mai, lors du Conseil de Luxembourg.

Les pays européens ont marqué quelques points, notamment à propos du dialogue Nord-Sud, mais surtout ils ont accompli un effort méritoire pour sensibiliser M. Reagan aux difficultés que suscite chez eux la politique « monétariste » américaine. « *Les Européens se sont distingués par un langage très franc, voire brutal* », a indiqué M. Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée.

De fait les Européens, s'ils ont, chacun à sa façon, pris bonne note de la volonté évidente des Etats-Unis de ne pas modifier leur politique économique, n'ont pas donné l'impression de se résigner à cette situation. La « déclaration » est rédigée d'une manière qui leur sauve la face, comme si les Etats-Unis acceptaient, sans restriction mentale, outre le changement de pouvoir en France, de prendre en compte la mise en garde formulée avec *gravité par les Européens.*

La sorte de résistance passive qu'ont opposée, tout au long de ce sommet, les Européens à un président américain déterminé, sûr de lui et modérément sensible aux difficultés de ses partenaires, s'est manifestée avec une certaine netteté, à propos de chacun des grands dossiers économiques qui ont été abordés. Elle s'est vérifiée, au premier chef, en ce qui concerne la politique monétariste des Etats-Unis, la responsabilité des dommages étant officiellement imputée, du moins pour partie, à l'attitude des Etats-Unis. De même, selon la déclaration, « *une plus grande stabilité des marchés des changes et des marchés financiers est importante pour le développement vigoureux de l'économie mondiale* ». Ceci équivaut-il, de la part des Américains, à un engagement d'intervenir à nouveau sur le marché des changes en concertation avec les banques européennes, pour empêcher les fluctuations excessives du dollar ?

Tel est, faute d'être en mesure d'obtenir une baisse rapide des taux d'intérêt, l'objectif immédiat des Français et des Italiens, auxquels se sont ralliés les Allemands. Le texte approuvé n'assure pas que cet objectif soit sur le point d'être atteint ; mais on peut penser que, si la situation s'aggravait, cette ébauche d'engagement rendrait plus inconfortable une attitude passive des Américains devant une nouvelle flambée sur le marché des changes.

« *Nous avons entamé la résistance idéologique des autorités américaines* », notait-on, du côté français. La formule est heureuse. Les résultats tangibles acquis par les Européens sont limités, voire insignifiants ; mais les Etats-Unis, *impressionnés* — comme l'a fait remarquer M. Mitterrand — par l'unanimité des Européens, auront, surtout au-delà d'un certain délai, les coudées moins franches pour agir enfeignant d'ignorer ce qui se passe autour d'eux.

La durée de ce délai ? Rien de précis à ce sujet ; mais, dans l'esprit des Européens, les Etats-Unis ont jusqu'à la fin de l'année pour réussir leur politique (c'est-à-dire réduire l'inflation, et par là *même entraîner une* baisse des taux d'intérêt). Ou pour la modifier de façon à en atténuer les effets négatifs pour les partenaires. *Sinon ? Rien* n'est dit avec précision ; mais M. Mitterrand admet qu'il sera alors d'autant plus nécessaire d'« *envisager des initiatives européennes* ». M. Schmidt, quant à lui, entretient la pression psychologique *sur* Washington en annonçant qu'après avoir constaté le refus des Américains d'infléchir leur politique monétaire, il se trouve dans l'obligation de proposer à son Parlement un programme d'économies.

Transparence

A *propos du commerce*, la déclaration indique la volonté des Sept de « *continuer à résister aux pressions protectionnistes* ». Invitation, note M. Mitterrand, qui vise également le Japon, accusé de maintenir de multiples entraves pour protéger son marché. Il est fait état dans le texte d'un préjugé favorable à la convocation en 1982 d'une conférence ministérielle des pays signataires du GATT. Toutefois, le président de la République n'a *pas caché les réserves que lui inspirait un tel projet et a*, en tout cas, clairement indiqué que les Dix devraient y regarder de très près avant de se lancer dans une telle entreprise. M. Mitterrand accepte certes l'idée d'une nouvelle négociation, mais à *condition que ce ne soit pas* — comme ce fut souvent le cas dans le passé — un jeu de dupes *dont* la C.E.E. *ferait les frais*, en se voyant imposer une réduction de sa protection, alors que d'autres *pourraient* maintenir discrètement des barrières subtiles *et efficaces* à l'importation.

Cette même transparence, MM. Mitterrand et Schmidt l'exigent, dès lors que les Américains invitent leurs partenaires à se montrer plus restrictifs dans leur commerce avec l'Est. Les pays de *la C.E.E., conscients de* l'importance politique et stratégique de la question, acceptent l'idée américaine d'une réunion du COCOM, l'organisme occidental qui, depuis la guerre froide, est supposé veiller à ce que les *puissances occidentales ne* fournissent pas à Moscou des équipements qui pourraient concourir au renforcement de sa puissance militaire. L'objet éventuel d'une telle réunion serait de réactiver le COMCON avec la perspective probable de voir allonger la liste des matériels interdits de vente aux Russes.

Français et Allemands ne se refusent pas *a priori* à l'exercice, mais disent qu'il doit porter sur l'ensemble du commerce Est-Ouest et ne pas négliger, par exemple, les ventes de céréales américaines à l'U.R.S.S., auxquelles M. Reagan vient de donner le feu vert, mettant fin à l'embargo décidé par M. Carter après l'invasion de l'Afghanistan.

Autre manifestation d'indépendance à propos des relations Est-Ouest : la tentative, faite par M. Ronald Reagan auprès de M. Schmidt pour l'amener à renoncer à l'achat de gaz à l'U.R.S.S. et à la construction *d'un gazoduc d'acheminement*, s'est heurtée à une fin de non-recevoir. La France, qui, comme d'autres pays européens, participera à ce contrat, ne s'est pas trouvée en première ligne dans cette affaire, mais partage le point de vue de la R.F.A. Pour M. Mitterrand, « *il est normal que les Etats-Unis s'occupent de tout ce qui est stratégique, mais leur démarche deviendrait choquante si elle prenait la forme d'une injonction* ». Il a expliqué que les achats projetés représentent 4,5 % des besoins français en énergie et qu'il n'en résulterait donc pas une nouvelle dépendance, comme feignent de le croire les Américains.

Les relations avec le tiers-monde

Le texte de la déclaration consacré aux relations avec les pays en voie de développement révèle une certaine bonne volonté de la part des Etats-Unis. Le vrai débat aura lieu en fait au sommet de Cancun (Mexique) à l'automne ; mais déjà les Etats-Unis se rallient à l'idée de « *négociations globales* » avec les pays du tiers-monde. C'est là marquer une disponibilité à engager le dialogue qui jusqu'ici n'était pas évidente.

Autre « petit » signe positif, il est fait référence à la création *de mécanismes* — telle celle d'une filiale « énergie » de la Banque mondiale — qui permettrait d'associer davantage les pays de l'OPEP aux décisions concernant l'aide au tiers-monde, avec bien sûr l'idée de les inciter à accroître leur soutien. « *Le minimum indispensable est là* », a commenté M. Mitterrand qui n'a pas caché que la France aurait souhaité que les Sept se mobilisent d'ores et déjà plus nettement pour favoriser la réussite du dialogue Nord-Sud.

Enfin le passage sur l'énergie qui n'a apparemment pas suscité *de sérieuses controverses. Il faut* y relever tout de même avec intérêt le paragraphe regrettant la lenteur avec laquelle sont réalisés les programmes nucléaires. Cet engagement en faveur du nucléaire a été accepté par les Sept, y compris, par conséquent, par M. Mitterrand, mais le président, interrogé à ce sujet, a fait remarquer que certaines précautions étaient prévues, dans la déclaration.

PHILIPPE LEMAITRE.

CONFLIT « ISRAÉLO-ARABE » OU « ENTRE ISRAËL ET LES ÉTATS ARABES » ?

(De notre envoyé spécial.)

Ottawa. — Les querelles de langage ont toujours tenu une grande place dans le conflit du Proche-Orient. A cet égard, le sommet d'Ottawa n'a pas failli à la tradition. Relisant lundi les conclusions agréées par ses collègues de la partie politique du sommet, M. Trudeau, qui présidait, a déclaré en anglais : « *Au Moyen-Orient, nous restons convaincus qu'il faut trouver des solutions au conflit* (dispute) *entre Israël et les Etats arabes.* » La version française — dont il est précisé qu'elle n'est pas officielle — distribuée aux journalistes est conforme à cette rédaction, à ceci près que le mot « dispute » est traduit par « désaccord ». C'est cette version que *le Monde* du 22 juillet a *publiée. La version anglaise, en* principe seule officielle, a cependant été retirée au moment *d'être mise en circulation*, et remplacée plusieurs heures plus tard par un texte qui déclare : « *Au Moyen-Orient, nous restons convaincus qu'une solution doit être trouvée au conflit* (dispute) *israélo-arabe.* »

La différence n'est pas mince : le second texte peut inclure implicitement les Palestiniens, alors que le premier texte les exclut, puisqu'il ne mentionne que « *les Etats arabes* ».

Le plus curieux est que, d'après certains participants du sommet, la version officielle en langue française, correspondant aux paroles de M. Trudeau, serait la bonne. M. Reagan, selon ces témoins, aurait refusé le texte ne mentionnant pas expressément « *les Etats arabes* ». Aucune rectification n'a cependant été faite. — M. D.

Le Monde politique

Les sénateurs élargissent le domaine de l'amnistie

Le *Sénat a poursuivi, dans la nuit du 21 au 22 juillet*, l'examen du projet d'amnistie dont il avait commencé à débattre dans la matinée de mardi. Cette discussion, très juri*dique et technique*, d'où la passion partisane était absente, a été plus lente que prévu, et devait être reprise mercredi.

Les *sénateurs* ont, d'une manière générale, élargi le domaine de l'amnistie, fixant par exemple à quinze mois au lieu de douze le seuil des peines amnistiées lorsque l'emprisonnement est assorti du sursis simple. Ils se sont aussi refusés, comme le leur demandait M. Collet, sénateur de Paris, au nom du groupe R.P.R., à instituer une période probatoire de cinq ans pour l'effacement sur le casier judiciaire des peines de prison ferme.

Après *l'exposé du rapporteur*, M. Rudloff (Un.-Centr., Bas-Rhin), on avait entendu, mardi, les interventions de MM. Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône), Larché (R.I., Seine-et-Marne) et Lederman (P.C., Val-de-Marne), qui approuvaient les « grandes lignes » et l'esprit du texte présenté par M. Badinter au nom du gouvernement. Puis, M. Collet avait déclaré que le seuil de six mois d'emprisonnement ferme lui paraissait « excessif ». Le seuil de trois mois aurait suffit, estimait-il. Quant à M. Girault (R.I., Calvados), dernier orateur dans la discussion générale, il avait demandé que l'on renonçât à à exclure du bénéfice de la loi telle ou telle catégorie, et souhaité que le projet s'en tienne à l'amnistie « au quantum » qui s'attache seulement au montant de la condamnation indépendamment de la nature de l'infraction poursuivie.

L'examen des articles

● *L'article premier* amnistiant les contraventions de police commises *antérieurement* au 22 mai est adopté sans modification.

● *L'article* 2 énumère un *certain* nombre d'infractions admises au bénéfice de l'amnistie *réelle*. M. Guy Petit (R.I., Pyrénées-Atlantiques) n'est pas suivi par le Sénat. Ce sénateur demandait le rejet de cet article, qu'il estimait inutile, étant donné *l'élévation* à six mois d'emprisonnement du seuil de l'amnistie *au quantum*. Son amendement est repoussé.

Les infractions à la réglementation relative à la radio-télévision figurent parmi les délits de presse amnistiés, notamment l'initiative des créateurs ou animateurs de radios pirates. Le Sénat a adopté cette disposition et étendu l'amnistie à d'autres infractions au code des télécommunications.

En revanche, sur proposition de M. Ciccolini (P.S., Bouches-du-Rhône), ont été exclus du bénéfice de l'amnistie toute aide ayant *facilitée l'entrée* clandestine d'étrangers, ainsi que les délits d'apologie des crimes de guerre ou de collaboration. D'autre part, le rapporteur, M. Rudloff, a fait écarter une disposition qui excluait du bénéfice de l'amnistie les *délits* de fraude électorale, notamment par voie de vote par correspondance et de vote par procuration.

Avec ces *modifications*, l'ensemble de l'article 2 est voté à main levée.

● *Les articles 3-4-5* concernant l'amnistie de l'insoumission et de la désertion ainsi que de diverses autres infractions au code du service national sont adoptés avec une simple modification à l'*article 3* : l'abandon de bâtiment maritime ou aérien ne sera pas amnistié (amendement de M. Collet, R.P.R., Paris).

● *L'article 6* réglemente l'amnistie dite *au quantum*. Un ample débat s'engage au sujet *du seuil* d'amnistie des peines d'emprisonnement avec sursis simple. S'il n'y a pas sursis simple, le seuil est celui des six mois d'emprisonnement. Dans le cas de sursis simple, le gouvernement proposait le seuil de *douze mois*. M. Rudloff, au nom de la commission des lois, voulait porter ce seuil de la peine d'emprisonnement à quinze mois pour maintenir un écart suffisant avec les peines fermes. M. Badinter s'en remet « *à la sagesse du Sénat* », et l'amendement portant de douze à quinze mois le seuil de l'amnistie lorsqu'il y a sursis simple est adopté à main levée.

M. Collet (R.P.R., Paris) demandait que, pour les cas de prison ferme, l'effacement de la peine sur le casier judiciaire n'intervienne qu'à l'expiration d'une période probatoire de cinq ans.

Le Sénat, à la demande du ministre et du rapporteur, a repoussé cet amendement, dont le porte-parole du R.P.R. avait indiqué qu'il déterminerait son vote sur l'ensemble du projet.

M. Lederman (P.C., Val-de-Marne) veut que soit inséré après *l'article 6 un article additionnel* qui diffère (notamment) l'effet de l'amnistie pour les toxicomanes et les alcooliques soumis par le tribunal à l'obligation d'un traitement. L'amendement, dont la portée dépasse ces cas, *précise que, en cas de période* probatoire, l'amnistie « *ne prend effet qu'à l'expiration d'un délai déterminé par le juge d'application des peines* ».

M. Rudloff, lui, demande que s'il y a « *sursis avec mise à l'éreuve* », l'amnistie ne soit acquise qu'après réparation des domages causés par l'infraction. Il se rallie à l'« amendement Lederman » s'il est voté et retire le sien dans ce cas.

Les droits et l'indemnisation des victimes

Le garde des sceaux, puis *MM. Ciccolini (P.S., Bouches-du-*Rhône), Bourgine (non-inscrit, Paris), Mercier (M.R.G., Rhône) soulignent que les deux amendements, ceux de MM. Lederman et Rudloff, tendent à privilégier le condamné à la prison ferme par rapport à celui dont la condamnation a été assortie du sursis avec mise à l'épreuve.

M. Pillet (union centriste, Loire) ne pense *pas que dans* l'esprit du tribunal une peine ferme soit fatalement plus grave *qu'une peine* avec sursis s'il y a mise à l'épreuve, et M. Guy Petit (R.I., Pyrénées-Atlantiques) se déclare partisan de l'amendement de M. Lederman. Dans l'esprit des partisans de ces deux amendements domine le souci de mieux *assurer les droits et* indemnisations des victimes. Mais l'amnistie les préserve dans tous les cas, fait remarquer M. Mercier.

Au terme d'une subtile discussion juridique, au cours de laquelle M. Dreyfus-Schmidt (P.S., Belfort) (hostile au vote de ces amendements) vient renforcer l'argumentation du garde des sceaux en indiquant qu'en cas de récidive le condamné à la prison ferme se présentera avec un casier judiciaire vierge ce qui ne sera pas la situation du condamné avec sursis, l'« amendement Lederman » est repoussé, mais celui de M. Rudloff est adopté d'extrême justesse par un vote « assis-debout ».

● *Après l'article 9* visant les infractions commises par des mineurs, adopté sans modifica*tion, M. Badinter* fait voter un article additionnel qui applique l'amnistie, même à défaut de « signification », dans le cas de jugement prononcé hors de la présence du condamné. Un autre amendement du gouvernement est adopté, qui, déclare le ministre : « recouvre la totalité des situations possibles » quand il y a condamnation « par défaut ».

● *Article 11* concernant les mesures d'amnistie individuelle : l'amnistie vise trois catégories :

1) Jeunes âgés de moins de vingt ans ;

2) Anciens combattants ou résistants dont l'un des ascendants est mort pour la France ;

3) Personnes qui se sont distinguées d'une manière exceptionnelle dans les domaines culturel ou scientifique.

Contre l'avis du ministre et du rapporteur le Sénat adopte un amendement de M. Guy Petit qui supprime la restriction : « dans les domaines culturel ou scientifique ».

Un amendement de M. Ciccolini, soutenu par le ministre, est voté, qui supprime l'obligation du paiement en cas d'amende supérieure à 5.000 francs.

ALAIN GUICHARD.

● *La Fédération professionnelle indépendante de la police* s'élève, dans un communiqué, contre les accusations, qu'elle qualifie de « tendancieuses », du ministre de l'intérieur à propos de la police (*le Monde* daté 19-20 juillet). M. Defferre, estime la F.P.I.P., « *dénonce comme l'essentiel des activités de celle-ci les ratonnades, le racisme, l'antisémitisme, la répression de l'extrême gauche, des travailleurs immigrés et des travailleurs en grève* ». « *La caricature dont nous gratifie M. Defferre*, ajoute le communiqué, *est injuste et inquiétante. Par ses déclarations, il contribue à déformer en mal l'image de la police nationale dans la nation. Qu'un ministre de tutelle jette en pâture notre corps, au risque de le voir se détériorer au détriment de la sécurité des citoyens et de la bonne marche de l'Etat, relève de la pure inconscience.* »

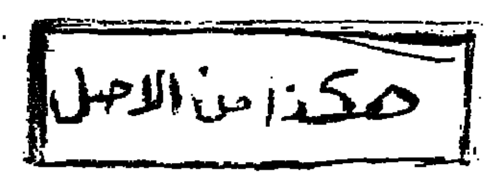
Le R.P.R. mènera une bataille de procédure contre le projet de loi sur la décentralisation

M. Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a souhaité une nouvelle fois, *mardi 21 juillet*, devant le groupe socialiste de l'Assemblée, que la discussion du projet de loi sur la décentralisation, pendant la session extraordinaire du Parlement, soit conduite le plus avant possible, afin que la réforme soit engagée dès l'automne. Le débat commencera lundi 27 juillet à l'Assemblée nationale. Il se poursuivra mardi 28 juillet et peut-être le 29. La discussion générale sur le texte gouvernemental durera six heures trente. Chacun des deux groupes de l'opposition disposera d'un temps de parole de une heure trente.

M. Defferre a répondu, mardi soir, pendant deux heures aux questions des députés socialistes réunis au Palais Bourbon. Le groupe socialiste a manifesté son accord global avec le projet de loi proposé par le ministre de l'interieur. Plusieurs modification de forme seront toutefois proposées à l'Assemblée nationale, par l'intermédiaire d'amendements, par le groupe socialiste lui-même ou par le gouvernement.

Pour leur part, les députés R.P.R. ont l'intention d'utiliser toutes les ressources de la procédure parlementaire, dès l'ouverture des débats, afin de protester contre la précipitation avec laquelle la discussion a été, selon eux, organisée et de dénoncer certains aspects du texte gouvernemental. M. Claude Labbé, président du groupe, présentera un rappel au règlement. M. Michel Debré défendra une « *exception d'irrecevabilité* » et M. Olivier Guichard une « *question préalable* ». Selon le règlement de l'Assemblée nationale, l'objet de l'« *exception d'irrecevabilité* » est « *de faire reconnaître que le texte proposé est contraire à une ou plusieurs dispositions constitutionnelles* » et celui de la « *question préalable* » est « *de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer* ».

Le groupe R.P.R. entend également protester contre la séparation du projet gouvernemental en deux parties. La première seulement (droits et libertés des communes et départements) sera discutée pendant la session extraordinaire. La seconde (régions et dispositions techniques et financières) le sera en septembre.



Le Monde

régions

Un entretien avec M. Michel Crépeau

(Suite de la première page.)

Même si je reconnais que des actions utiles ont été menées par mes prédécesseurs, je ne suis pas là pour chausser leurs bottes. Dans ce domaine comme dans les autres, il s'agit de conduire le changement.

— En 1974, le candidat Giscard d'Estaing s'était engagé en matière d'environnement sur un programme en dix-sept points. Pour ses ministres successifs, la voie était donc tracée. Cette fois, aucun des candidats n'a été très bavard sur ces sujets. Faute de programme présidentiel, quelle politique allez-vous mener ?

— Pardon ! François Mitterrand a souhaité une grande charte de l'environnement. Mon rôle va être d'en préciser le contenu après les consultations nécessaires, et surtout de la faire entrer dans les faits. Plusieurs axes seront les leviers du changement dans ce domaine.

Premier axe : il faut utiliser à fond la décentralisation. Déjà, une bonne partie des actions sur l'environnement sont le fait des collectivités locales, des communes, des départements et des régions : ce sera encore plus vrai maintenant. On ne gère pas l'environnement depuis Paris.

» Cette nouvelle répartition du pouvoir ne doit pas seulement se faire de l'Etat vers les collectivités locales, mais aussi des pouvoirs publics vers les associations et les individus. Le moment est favorable. Si, pendant longtemps, il a fallu une volonté jacobine pour *imposer* la prise en compte de l'environnement aux collectivités locales, les choses ont bien changé. *Aujourd'hui*, les électeurs demandent des comptes aux maires bétonneurs et pollueurs. Il faut accélérer ce mouvement.

» Cependant, ma conception n'est pas celle d'un Etat qui serait simplement spectateur. L'Etat doit utiliser en cette matière les moyens d'action qui lui sont propres : les nationalisations, le plan et le budget, sans oublier, bien sûr, l'appareil législatif.

C'est le *deuxième axe* de ma politique, encore que je préfère toujours convaincre que contraindre.

Les nationalisations doivent être mises à profit pour mieux faire prendre en compte les nécessités d'environnement. A cet égard, les nouvelles nationalisations doivent être différentes des nationalisations d'autrefois.

Depuis 1945, les sociétés nationalisées n'ont pas fait de l'environnement une de leurs préoccupations majeures. Il faut que cela change. C'est pourquoi j'ai demandé que des représentants de l'environnement figurent dans les conseils d'administration des sociétés nationalisées et des grands aménageurs publics. L'Etat doit, désormais, donner l'exemple.

» Bien entendu, le plan devra comporter quelques grandes options en matière d'environnement : je pense, par exemple, au problème de l'eau et à l'aménagement des grands fleuves, sans négliger les programmes de recherche qui peuvent être très rentables à moyen terme.

» *Troisième axe* : je souhaite mettre à profit la relance de la politique européenne voulue par le président de la République. L'environnement devrait être l'un des aspects privilégiés de cette relance. Dans les objectifs du traité de Rome, il y avait non seulement la création d'une zone de libre-échange — ce qui a été fait — mais aussi l'unification des charges. La lutte contre les pollutions fait partie de ces charges. Si on veut convaincre les industriels de dépolluer, il faut tendre à cette unification des charges au niveau européen. La France du régime défunt a trop souvent *servi de frein à la construction* européenne en matière d'environnement. Il faut aussi que nous changions *cela, du moins pour les* pollutions graves. Dans le même ordre d'idées, vous savez que la politique agricole commune va être rediscutée. Pour évaluer l'aide qui sera apportée à l'agriculture, il faut que l'on prenne en compte le rôle que les exploitations familiales jouent dans la sauvegarde de la nature.

— Les écologistes n'ont pas réussi, jusqu'ici, à démontrer qu'une politique écologique est aussi une politique économique, et que les crédits consacrés à la protection et à la conservation sont des investissements productifs à long terme. Croyez-vous que cette démonstration essentielle soit possible ? Comment ?

— Une commission animée par M. Toulemon est chargée d'examiner le problème des comptes de l'environnement. Je lui fais toute confiance. Cependant, toutes les valeurs humaines ne sont pas « quantifiables ». Le coût d'un mauvais urbanisme — l'alcoolisme, la délinquance, les dépressions — peut à la rigueur se chiffrer. En revanche, les gens ne vivent qu'une fois. Le bonheur, la joie de vivre, ne sont pas calculables, mais je les crois tout à fait essentiels. Cela justifie donc bien des investissements.

» L'unité bonheur », ça n'existe pas, ça se sent. Il faut sortir d'une société qui se préoccupe de tout comptabiliser. Dans ce ministère, je ne peux pas me contenter de manier la règle à calcul. Cela dit, il y a des investissements nécessaires et dont la rentabilité peut se mesurer. Par exemple, le papier recyclé est actuellement plus cher que le papier fabriqué avec des arbres parce qu'on manque, en France, d'usines de désencrage. Pour rentabiliser l'investissement écologique que constitue la récupération du vieux papier, il faudrait que les pouvoirs publics interviennent et aident à la création d'une usine de désencrage par région, avec obligation pour les administrations d'y envoyer leurs vieux papiers, et d'utiliser du papier recyclé. On créerait ainsi un marché considérable.

» Autre marché dans lequel il serait bon d'investir : celui des *techniques anti-pollution* et anti-nuisance. Tout un secteur économique lié à l'environnement peut *être créateur de devises, de richesses* et d'emplois.

» Je pense qu'un programme de plantation systématique de zones vertes doit être entrepris. J'ai, dans ce domaine, un projet que je crois être novateur qui devrait nous permettre de sensibiliser l'opinion.

» Mais l'essentiel pour moi reste la politique de l'eau. Un gouvernement de gauche doit avoir une grande politique de l'eau. Cela au moins est parfaitement chiffrable, quantifiable et rentable.

» Un grand service public de l'eau *reste à créer autour* du ministère de l'environnement, des agences de bassin et des collectivités locales, c'est à cela que je voudrais d'abord m'employer.

Éducation et information

» Ma *quatrième orientation* consistera à convaincre mes collègues de l'éducation et de l'information de ce que l'environnement doit figurer largement dans les programmes. C'est à partir de la jeunesse et de l'opinion qu'on peut très largement modifier les comportements. Je ne suis donc pas le ministre des petits oiseaux comme le disent certains, avec condescendance. Je suis le responsable de la nature, de l'air et de l'eau. Or, l'homme ne vit pas sans la nature, sans air et sans eau. *J'ai en charge des secteurs* tout à fait essentiel pour le présent et pour l'avenir. Dans vingt ans, tout le monde aura oublié le taux du loyer de l'argent en 1981. Mais on se préoccupera de l'état des fleuves et du littoral. *Les arbres* plantés aujourd'hui seront, comme nos enfants, majeurs en l'an 2000.

— On a reproché à vos prédécesseurs de n'avoir pas fait dévier d'un pouce le programme nucléaire, malgré les risques que telle ou telle centrale pouvait faire courir à l'environnement. Croyez-vous avoir plus d'influence qu'eux pour peser au moins sur le choix des sites ?

— Compte tenu de ce qu'est mon ministère, je ne veux pas endosser la responsabilité de choses dont je n'ai pas la direction. Il faut que cela soit clair. Ce n'est pas moi qui conduit la politique énergétique, la politique industrielle, la politique du logement. Cela ne veut pas dire que je m'en désintéresse. Je ne suis pas non plus le président d'une association de contestataires. Mais je dois être présent dans les comités interministériels pour interpeller ceux qui prennent les décisions et pour attirer leur attenion u le incidence de leur yn tention sur les incidences de leurs actes sur l'environnement.

» Dans le premier gouvernement Mauroy, par exemple, j'ai posé la question de Plogoff et du Larzac. La réponse a été apportée par ceux qui seuls pouvaient la donner : le président de la République et le premier ministre. Dans un sens favorable, on le sait. Je suis un allié loyal, un ministre discret, mais je ne suis pas un courtisan ni un préfet. Je suis un homme politique et je demande à être considéré comme tel, et j'entends me comporter comme tel.

— La politique du président comme de son gouvernement consiste à relancer la croissance. Cela passe par des activités industrielles accrues et de grands travaux. Les études d'impact et les enquêtes publiques sont là pour les rendre compatibles avec l'environnement. Comment donner à ces procédures leur efficacité ?

— Il faut, à mon sens, abolir dans les faits la sacro-sainte règle du secret administratif. L'administration et même certains élus sont persuadés que, pour que le public ne soit pas informé. La publication dans les journaux d'annonces légales que personne ne lit, l'affichage en mairie de documents illisibles, témoignent du mépris dans lequel rendre un dossier public, c'est s'attirer bien des ennuis. Je suis, moi, persuadé du contraire. Il n'y a *donc* pas un dossier de ce ministère qui ne sera pas tenu à la disposition des journalistes et du public.

» Je crois qu'il faut aussi changer la procédure d'enquête publique qui semble actuellement faite on tient encore les citoyens. Il faut se donner les moyens d'informer réellement, conduire des auditions publiques et surtout changer le vocabulaire. Parlons français ! Une zone « N.A. » dans un plan d'occupation des sols, ça ne veut rien dire pour le public. Le jargon est une des manières qu'ont les technocrates de conserver leur pouvoir.

» Je compte beaucoup sur les gens, à commencer par ceux qui se groupent en associations. Nous avons la chance que des citoyens se rassemblent spontanément et passent une partie de leur temps à examiner les affaires publiques. Profitons-en ! Si on les « met dans le coup », si on les aide à mieux réfléchir, le travail des fonctionnaires et des élus n'en sera, lui aussi, que meilleur. Assurément, c'est aux élus qu'il appartient, en définitive, de trancher. Mais, plus ils le font sous le contrôle des citoyens, mieux ça vaut pour l'environnement.

Des expériences d'autogestion

— La politique en faveur de l'environnement ne peut se faire sans l'appui massif de l'opinion et des associations. Celles-ci avaient un interlocuteur : le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Les voilà devant trois ou quatre départements différents. Même si, comme le propose le parti socialiste, on donne aux associations des facilités nouvelles (statut de l'élu social, crédits d'heures, locaux, avantages fiscaux, etc.), leurs militants ne vont-ils pas se perdre dans un maquis administratif ?

— Le ministre du temps libre s'occupe du problème du statut des associations. Mais je me considère comme l'interlocuteur privilégié des associations de sauvegarde de la nature et de l'environnement. J'entends bien être aussi le porte-parole, au sein du gouvernement, de celles de leurs revendications qui me paraîtront justifiées, et je m'appuierai sur elles non seulement pour la réflexion mais pour formuler des propositions. Je voudrais aussi — sans tenter de les récupérer — leur confier des tâches de gestion. Le Conservatoire du littoral, par exemple, ne sait que faire de certains espaces qu'il achète et que les collectivités locales ne veulent pas prendre en charge. Pourquoi certaines associations n'en étudieraient pas l'aménagement ? Il y a là des expériences d'autogestion à tenter. L'environnement est un domaine privilégié pour l'innovation, et c'est ce qui rend ce ministère si passionnant. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU.

● *Convention « énergie solaire » en Bretagne.* — L'établissement public régional (E.P.R.) de Bretagne et le commissariat à l'énergie solaire ont signé, le 20 juillet à Rennes, une convention pour coordonner leurs efforts financiers et techniques, afin d'élaborer une politique spécifique et « régionalisée » de l'industrie solaire. Un « comité technique » solaire étudie six projets « pédagogiques » : la réalisation d'une micro-usine marémotrice, une étude sur la récupération de l'énergie dans l'industrie agro-alimentaire, une « démonstration instrumentée » sur deux habitats solaires, une unité de gaz méthane à partir de lisiers de porcs et de bovins, à Quimper (Finistère), et un village de vacances.

Rhône-Alpes

L'ACCUEIL DES ÉTRANGERS

Le difficile dialogue des Français et des immigrés à Vénissieux

Lyon. — Plus de cinq cents personnes ont participé, le 16 juillet, à un débat organisé sur l'initiative de la municipalité à la Maison du peuple de Vénissieux, après les incidents survenus ces derniers jours à la *ZUP* des Minguettes (« le Monde le 14 juillet). Entre les discours *stéréotypés* (et rédigés à l'avance) des représentants du conseil municipal, du P.C.F. et de la C.G.T. et les interventions spontanées de jeunes Maghrébins, le courant avait du mal à passer. Malgré une évidente volonté de désamorcer les conflits, de dépassionner un débat où l'exaspération des habitants s'opposait avec véhémence au refus absolu des discriminations raciales.

Un monde, deux discours

De notre correspondant régional

Ils sont du même monde populaire. Ouvriers, petits commerçants, policiers de la « base ». Et pourtant ils s'affrontent. Physiquement, cela devient une habitude de tous les soirs ou presque. A coups d'arguments, de cris, de justifications sincères, les composantes de la « crise » de la grande banlieue de Lyon se sont rencontrées et ont amorcé un difficile dialogue. Pour boucler le débat, les représentants des « pouvoirs » (municipal, policier, législatif par députés suppléants interposés) étaient sagement alignés sur une estrade. Le micro baladeur a recueilli des propos quotidiens de peur, de haine, mais aussi d'ouverture et de tolérance. Le micro posé sur la table a servi de support à des formules redondantes.

M. Claude Fischer, premier adjoint communiste, a dressé un constat en forme de rapport de police : « *Depuis un mois, il est constaté un nombre anormalement élevé d'incendies volontaires de voitures (...), les commerçant sont exaspérés : cambriolages, bris de vitrines, menaces, sont leur lot quotidien. Leur fonction est remise en cause (...). Les forces de sécurité — police-secours, pompiers — sont prises à partie.* » Suivent les solutions optimistes : « *Avec la victoire de la gauche, il convient de reposer dans un nouveau contexte les problèmes cruciaux du logement, de l'emploi, des transports, de l'éducation nationale, de la formation professionnelle.* » Il n'y a pas eu d'applaudissements.

Les discours — lus également — des représentants du P.C.F. et de la C.G.T. ont déclenché d'autres réactions. A la lecture du texte communiste, une poignée de militants R.P.R. a quitté la salle avec ostentation : « *On n'est pas venus pour ça...* » A l'écoute du texte syndical qui proposait parmi les réponses à la violence la retraite à cinquante-cinq ans et comme explication au phénomène le « *pouvoir giscardien* », la salle a sifflé, manifesté. Flottement chez les officiels. Heureusement le nouveau directeur départemental des polices urbaines, M. Maurel, prend le relais. Il avait entendu sans broncher, ou presque, l'attaque en règle contre ses fonctionnaires.

La contestation des « flics », on s'y attendait de la part des immigrés. Avec des témoignages précis : « *On en a assez d'entendre : « Donne tes papiers melon, raton, » bicot » ou encore « Dégagez d'ici, » est-ce qu'il faut vous le dire en » arabe ». « On ne peut pas aller » danser à la Colline, au Pénitencier ou ailleurs, c'est interdit » aux Nord-Africains. « Des » patrouilles passent, une vitre » d'un car s'ouvre, on nous crache » dessus.* » Voilà la colère simple. Une colère qui touche au cœur du problème des Minguettes. Et qui précède la colère du travailleur à bout de nerfs venu dire son dépit de voir sa voiture détruite : « *J'en ai pour 600 mille balles et c'est pour mon c...* » Il l'a répété trois fois.

Le directeur des polices urbaines a noté, enregistré et compris : « *C'en est fini de la répression à tout prix. Si les faits de comportement policier que vous rapportez sont vrais, c'est intolérable. Le commissariat au milieu des tours ? C'était une de mes idées. Nous sommes repartis parce qu'il faut savoir reconnaître ses erreurs.* » A propos des faits de violence raciste, le représentant de l'Amicale des Algériens — une organisation mesurée dans ses propos — s'est levé : « *Moi, j'ai des certificats médicaux. Ils concernent un père et un fils emmenés hier à Vauban* [le Q.G. de la police lyonnaise]. » « *Une instruction est en cours* », a répondu M. Maurel, très rassurant, et invitant à user des voies de droit : « *On vous refuse l'entrée des dancings ? Portez plainte pour refus de vente.* » Cette démarche ayant, semble-t-il, déjà été opérée, on peut affirmer sans crainte de se tromper, tant ce problème des accès aux night-clubs est vivement ressenti, que les résultats des procédures seront très attendus.

Les discours plus ou moins canalisés, la vie des bars et des tours a repris ses droits. Mais — entre les « propositions » du P.C.F. demandant l'isolement des « *brebis galeuses* » parce que « *relâcher les meneurs, c'est créer les conditions de la délinquance* » — et deux interventions d'un habitant français et d'un professeur de gymnastique immigré de la deuxième génération, il y avait un abîme. Ecoutons-les : « *Quand il y a un problème, la meilleure chose à faire, pour nous les habitants, c'est de descendre, de quitter nos balcons et de discuter avec tous ces jeunes.* » « *A vous les jeunes, je dis : « Respectez les » autres, ce sont des travailleurs » comme vous. Les pompiers, par » exemple, que vous serez contents » de trouver si un jour votre petit » frère a un accident.* »

Simples, puérils, utopistes ? Peut-être. Mais ces propos ont été, eux, très applaudis.

CLAUDE RÉGENT.

DES POLICIERS PRIS POUR CIBLE PAR DES JEUNES GENS

(De notre correspond. régional.)

Lyon. — Des policiers ont à nouveau été attaqués à coups de pierres par des jeunes gens de la banlieue lyonnaise, dans la nuit de mardi 21 à mercredi 22 juillet. Ils venaient d'arrêter trois cambrioleurs surpris par un habitant du quartier des Minguettes, à Vénissieux, alors qu'il regagnait son domicile. Bien que blessé d'un coup de couteau à l'épaule, celui-ci était parvenu à se défendre et à retenir ses agresseurs jusqu'à l'arrivée de la police.

C'est en quittant l'immeuble que le commissaire de permanence et les gardiens de la paix ont été pris sous des jets de pierres lancés par environ cent cinquante jeunes gens, dont de jeunes immigrés. Les pare-brise de deux fourgons qui transportaient des renforts ont volé en éclats. Le quartier a retrouvé le calme vers 2 heures du matin.

Dans un quartier populaire de Lyon, place Gabriel-Péri (troisième arrondissement), trois gardiens de la paix ont été la cible d'un tireur. L'un d'eux a été blessé au mollet. Il n'y a pas eu d'arrestation. — C. R.

UNE EXPÉRIENCE A DECINES-CHARPIEU ET A BRIGNAIS

Des H.L.M. qui ont une âme

Lyon. — Quatorze pour cent des vingt-six mille logements d'H.L.M. du département du Rhône *sont occupés* par des *étrangers*. Ce département se situe dans la moyenne haute du nombre des étrangers logés en France, mais avec des disparités locales considérables. Deux ensembles dhabitation — le Prainet, à Decines-*Charpieu et* les Perouses, à Brignais — font l'objet, depuis le 1er octobre 1980, d'une expérience ponctuelle dite d'« accompagnement social » des immigrés. Un service de trois personnes, dont deux parlent l'arabe et une l'italien, a été mis en place sous l'autorité de l'OPAC (Office public d'aménagement et de construction). Après neuf mois de fonctionnement au plus près du terrain, le bilan est encourageant.

De notre correspondant régional

Quatre objectifs avaient été fixés au moment de la formation d'un service spécialisé dans l'accueil des étrangers en milieu H.L.M. : l'accueil pour faciliter l'insertion ; l'accompagnement social des familles en difficulté ; l'animation et l'utilisation des équipements disponibles ; la médiation pour apaiser les conflits éventuels entre voisins, entre générations et entre locataires et l'office de logement. Ce programme ambitieux ne pouvait être réussi que sur une échelle réduite, en raison de la faiblesse des moyens financiers débloqués (95 000 francs au quatrième trimestre 1980, 400 000 francs en 1981). Deux secteurs à forte proportion d'étrangers, avec, respectivement, 36 % et 38 % des familles, ont été retenus à Decines et à Brignais.

M. Pierre Soubeyran, responsable du service, Mme Anissa Djaït, française d'origine tunisienne, et M. Salah Arar, de nationalité algérienne, sont allés sur le terrain. Ils ont rencontré les élus, dont on connaît certaines réticences vis-à-vis des migrants : « *Il n'y a qu'à saupoudrer* », « *Il faut les mettre ailleurs* ». Sur ce plan, les progrès ont été très nets, jusqu'à une collaboration entre les animateurs du service et les responsables municipaux sur les projets d'aménagement.

Autre retombée positive : l'accueil des familles étrangères. « *On a présenté un rapport d'activité, des souhaits positifs et des suggestions pour améliorer le climat du quartier et la cohabitation.* » Certes, les améliorations souhaitées pour le cadre de vie quotidien peuvent paraître dérisoires : emplacements de jeu de pétanque, désir d'avoir des arbres « adultes », qui peuvent résister aux jeux des enfants, limitation des divagations des chiens. Mais la présence de personnes de terrain a permis d'amorcer un dialogue et de déboucher sur un constat : « *Les familles françaises manifestent rarement, dans une première entrevue, une position raciste. Elles se plaignent, certes, de la différence des modes de vie, avec la gêne que cela entraîne. Mais elles rejoignent le plus souvent les familles étrangères dans leurs requêtes pour améliorer la vie de quartier.* » De quoi réviser la notion de seuil de tolérance...

Mais l'intégration se heurte toujours à des difficultés, notamment de la part des Maghrébins de la première génération. « *Après vingt ans de vie en France, les habitudes de vie persistent. Le double déracinement ville-campagne et pays à pays n'est pas surmonté* », estime M. Arar. *Nous avons perdu beaucoup d'habitants et les espoirs d'intégration sont reportés sur la deuxième génération.* »

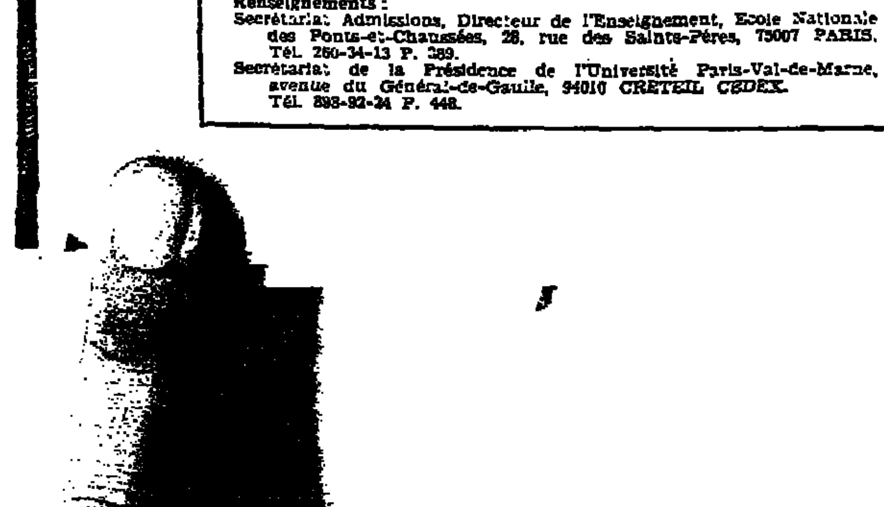
Il serait vain de vouloir nier les différences culturelles. La poussée de l'islam est réelle ainsi qu'en témoigne la demande de plus en plus généralisée de lieux de prières. De même les lieux de réunion pour les fêtes religieuses ou familiales sont partout réclamés.

L'OPAC du Rhône cherche à favoriser les rencontres « *en tenant compte des groupes nationaux, des ethnies, des âges et des sexes* » dans le but de susciter le plus possible la prise en charge de certaines activités (garderie, encadrement des jeunes par des activités sportives). Le jour où l'équipe de football de Brignais ne sera plus uniquement dirigée par des Français, alors on pourra mesurer les progrès réels de l'intégration. Il reste aussi à désamorcer les conflits entre les locataires et les instances administratives. « *L'essentiel de notre travail*, reconnaît M. Arar, *consiste à régler des problèmes de papiers qui, pour une très grande part, à la base des retards de paiement.* » Enfin, le rôle du gardien d'immeuble a été, une nouvelle fois, souligné : « *C'est le gardien qui fait l'immeuble* », constate un des responsables de l'OPAC.

« *L'enjeu de cette opération*, conclut M. Maurice Villeneuve, *directeur général de l'OPAC, c'est l'intégration d'une dimension sociale dans la gestion d'un organisme H.L.M.* » Un enjeu considérable dont la prise en compte tardive justifie des efforts financiers élevés. Un nouveau dossier important sur le bureau du ministre de l'urbanisme et du logement. — C.R.

● *C.B. : concertation en vue.* — Dans une lettre à Mme Paulette Nevoux, député du Val-de-Marne (P.S.), qui l'avait interrogé sur la *citizen band*, M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., confirme sa décision d'ouvrir une procédure de concertation sur le problème de la C.B. Un groupe de travail va être constitué, sous l'autorité de M. Bletterie, responsable des radio-communications





ÉDUCATION

L'établissement d'une carte universitaire obéira à de nouvelles méthodes

Pour la prochaine rentrée, une deuxième liste d'habilitations sera publiée début août

Les présidents d'université *ont utilisé largement* la possibilité qui leur était donnée, pour la première fois, de « faire appel » des décisions du ministre de l'éducation nationale au sujet des habilitations des formations universitaires des *deuxième* et troisième cycles. Une seconde liste des formations habilitées sera publiée fin juillet-début août. Il ne s'agira pas, précise-t-on au cabinet de M. Alain Savary, d'une « liste complémentaire mais d'une « véritable deuxième liste ». Ce qui laisse penser qu'elle sera importante.

Lorsque, le 1er juillet, M. *Alain* Savary avait informé les présidents d'université de la liste des diplômes nationaux (licences, maîtrises, diplômes d'études approfondies-D.E.A., diplômes d'études supérieures spécialisées-DESS, diplômes de docteur-ingénieur et doctorats de troisième cycle) reconnus *officiellement*, il avait annoncé la publication d'une seconde liste vers le 25 juillet (*le Monde* du 3 juillet). Aux présidents *qui s'estimaient* lésés *par* les premières décisions, il appartenait de réagir et de plaider pour tenter d'obtenir l'*imprimatur* du ministère aux filières de formation qu'ils voulaient créer ou maintenir.

Ce qu'ils ont fait. Il faut reconnaître que leurs dossiers étaient globalement épais. Comme l'avaient souligné les syndicats de gauche, si la nouvelle procédure représentait un progrès à leurs yeux, elle n'avait pas chassé toute amertume. Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) avait souligné « *le caractère très insuffisant des premières mesures* ». Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) relevait l'absence de « *bon nombre d'habilitations dont l'intérêt et la légitimité ne font aucun doute* ».

Des lecteurs ont écrit pour exprimer leur désappointement. Ce sont des universitaires qui, *tel* M. *Pierre-Jean* Simon, professeur de sociologie à l'université de Haute-Bretagne-Rennes II, estiment que « *tout n'est pas si rose qu'on pourrait peut-être le penser en ces temps heureux du changement* » et que « *Alice* [Saunier-Seïté] *partie, sa politique continue* ». Tel encore M. Gueudet, enseignant à l'université de Nancy-II, qui déplore que « *le ministère montre de la continuité dans le refus d'habilitations nouvelles* », et qui craint que l'opinion universitaire, « *mal remise de la divine suprise du 10 mai, ne se laisse endormir dans une euphorie trop béate* ».

Les présidents d'université ont donc écrit au ministère pour formuler à nouveau des demandes d'habilitation. Certains se sont déjà déplacés à Paris pour défendre leurs dossiers. D'autres *s'attendent à être convoqués d'ici* à la fin de la semaine. Puis les ultimes arbitrages seront rendus au ministère. C'est à la fin de ce mois ou au début août que la seconde liste sera rendue publique, et non le 25 juillet, comme prévu initialement. Retard qui s'explique, *en partie, par le départ du* précédent directeur des enseignements supérieurs, M. Jacques Béguin, démissionnaire, et remplacé récemment par M. Guy Ourisson (*le Monde* du 16 juillet).

Changement d'interlocuteur

Ce changement d'interlocuteur n'est pas étranger à l'espoir entretenu par les responsables des universités. Certains ont limité leurs ambitions, *affirmant qu'ils* présentent une requête « modérée ». Ils n'en rassemblent pas moins avec force leurs arguments. Ainsi, à Besançon, pour réclamer la reconnaissance de la licence et de la maîtrise de sciences du langage, fait-on valoir que ces *formations* s'imposent pour prolonger l'enseignement du Centre de linguistique appliquée que fréquentent annuellement trois mille stagiaires, dont un grand nombre d'étudiants étrangers venus se familiariser avec la langue française. La licence et la maîtrise d'administration économique et sociale (A.E.S.) sont justifiées par la forte croissance en nombre d'étudiants du DEUG (Diplôme d'études universitaires *générales*) *correspondant*.

L'université de Perpignan ne prend pas son parti du refus de la maîtrise de langues ibériques car, dit un de ses dirigeants, « *il faut garder aux universités ce qui leur est naturel et la proximité de l'Espagne légitime cette formation* ». D'autant, ajoute-t-il, que « *nous avons l'encadrement requis puisque trois maîtres-assistants dans ce secteur sont docteurs d'État et devraient accéder au corps des enseignants de rang magistral* ». De même, on exige à Perpignan le rétablissement du D.E.A. d'études mexicaines animé par un spécialiste de renom *international*.

A Nancy-2, on soutient, d'une part, que la combinaison « anglais-russe » est plus recherchée sur le marché du travail que celle, classique, « anglais-allemand ». Argument qui milite en *faveur de l'habilitation de la* licence et de la maîtrise de russe. Toujours à Nancy, on ne s'explique pas que la seule université qui comporte une école de commerce et de gestion (l'Institut commercial de Nancy) se voit refuser une maîtrise de sciences et *techniques* comptables et financières.

L'université de Reims n'a pas redemandé, cette fois, l'habilitation de la licence d'animation culturelle et *sociale*. *Mais* on ne comprendrait pas que la maîtrise de sciences physiques, celles de chimie, que la licence de langues étrangères appliquées, dont les débouchés *sont* d'ores et déjà assurés, ou que la licence et la maîtrise d'économie générale ne *soient* pas, entre *autres, rétablies*.

Avant d'inventer l'avenir

Au-delà de ces exemples ponctuels, il est évident que le ministère de l'éducation nationale sera bien *inspiré* en *prenant* la mesure des observations qui lui sont adressées. Comment ne pas s'inquiéter pour *l'avenir des* contrats quand nombre de diplômes de troisième cycle en mathématiques, en informatique ou en pharmacie, n'ont pas obtenu l'aval officiel, quand aucune maîtrise de sciences et techniques des activités physiques et sportives n'est créée au moment même où l'on déclare vouloir développer l'enseignement et l'éducation physique ? L'absence de « double sceau » dans la première liste — « *habilitations sanctionnant la collaboration de deux universités pour la même formation* » — a été remarquée alors même que M. Savary invitait, avec raison, les présidents *d'université à se concerter* entre établissements voisins.

Dans sa lettre du 1er juillet, le ministre de l'éducation nationale écrivait qu'il mettait à l'étude « *sans tarder* » de nouvelles méthodes pour établir, dorénavant, la carte universitaire. Son entourage confirme aujourd'hui que, s'il a dû jusqu'ici tenir compte de l'héritage, il entend bien définir une autre politique. C'est pourquoi il n'a pas été disert, les « *critères d'habilitation* » se bornant à des « *éléments d'appréciation* » *lors* du premier choix (évaluation fiancièire du budget 1981, *encadrement*, *nombre* d'étudiants, débouchés, etc.).

Des discussions, précise-t-on au siège du ministère, commenceront fin août avec les syndicats et les présidents d'université pour mettre au point une procédure de « *constructions objectives de programmes* ».

Pendant la semaine qui vient, le ministère sera sur un fil étroit. Ses décisions devront être tournées vers l'horizon sans hypothéquer l'immédiat : si possible ne pas sacrifier les étudiants de la rentrée prochaine avant d'inventer l'avenir de ceux d'après demain.

CHARLES VIAL.

Deux « *créations* »

● **LICENCE ET MAITRISE DE BRETON A RENNES-II.**

Parmi les habilitations qui de*vraient faire partie de la seconde* liste, qui doit être publiée début août, figureront la licence et la maîtrise de breton que pourra délivrer l'université de Haute-Bretagne (Rennes II). L'absence, dans la première liste, de ces *deux formations avaient provoqué* de nombreuses protestations (*le Monde* du 10 juillet).

Le mardi 21 juillet, plusieurs député socialistes de Bretagne ont été reçus par M. Savary, Mme Marie Jacq (Finistère), MM. *Jean-Michel Boucheron* (Ille-et-Vilaine), Yves Dollo et Charles Josselin (Côtes-du-Nord), Bernard Poignant (Finistère). Mme Jacq, qui est aussi vice-présidente de l'Assemblée nationale, affirme dans un commu*niqué que les députés ont obtenu « l'assurance que le ministre transmettrait à la présidente de l'université de Haute-Bretagne à Rennes une réponse positive à la demande d'habilitation de la licence et de la maîtrise de breton et de celtique* ».

● **SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA MER A TOULON.**

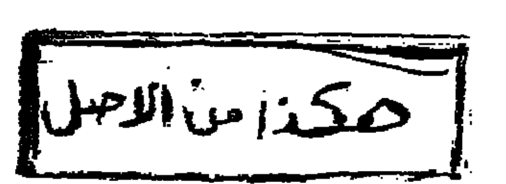
Réclamée depuis plusieurs années, *une maîtrise des sciences* et techniques (M.S.T.) de la mer sera créée à l'université de Toulon-La Garde, dès la prochaine rentrée. Jusqu'à ce jour, des M.S.T. de même type existaient seulement à Brest et à Bordeaux, tournées respectivement vers la sédimentologie et *les problèmes biologiques ou de* pollution. La nouvelle formation aura deux options : mécanique des fluides orientée vers l'océanographie physique et chimie marine *(pollution de la Méditer*ranée en particulier).

L'enseignement, d'une durée de deux ans, sera ouvert aux étudiants titulaires d'un DEUG (diplôme d'études universitaires générales) ou d'un DUT (diplôme *universitaire de technologie*).

Trois nouveaux postes universitaires ont été pris en considération par le ministère, dont celui du responsable de la M.S.T., issu de l'Institut de mécanique des fluides de Marseille. *Les étudiants feront des stages* dans les divers établissements industriels de la région intéressés par le milieu marin et la pénétration sous la mer. Ces derniers complètent un environnement particulièrement favorable autour *de la rade de Toulon* : CNEXO-Méditerranée, base des navires-câbliers des P.T.T., chantiers navals de La Seyne, divers organismes privés ou nationaux de recherche.

La jeune université de Toulon-*La Garde, déjà pourvue d'une* M.S.T. de télécommunications, trouve là une confirmation de sa vocation naturelle tournée vers les milieux marin et spatial.

J. Rd.



FAITS DIVERS

La tuerie d'Auriol (Bouches-du-Rhône)

L'hypothèse d'un règlement de comptes entre membres du SAC est la plus plausible

Marseille. — Un différend entre membres du *Service d'action civique* (SAC) débouchant sur un massacre : telle est l'hypothèse la plus généralement admise pour expliquer l'exécution de six personnes, commise dans la nuit du samedi 18 au dimanche 19 juillet, à Auriol (Bouches-du-Rhône) (nos dernières éditions). Un instituteur de trente et un ans, M. Jean-Bruno Finochietti, a avoué sa participation à la tuerie. Selon ses déclarations, il aurait fait partie d'un commando de cinq hommes qui aurait tué, dans des conditions atroces, l'inspecteur de police stagiaire, M. Jacques Massie, quarante *et un ans*, un ancien responsable régional du SAC, ainsi que son épouse Marie-Dominique, trente-huit ans, son fils Alexandre, huit ans, ses beaux-parents, M. et Mme Maurice Jacqueme, et l'ami de sa sœur, M. Georges Ferrarini.

Le corps de M. Massie aurait été retrouvé mercredi dans la matinée.

De nombreuses inconnues subsistent cependant dans cette affaire.

De notre correspondant régional

Comparable par son ampleur à l'affaire du Bar du Téléphone, dans laquelle dix personnes avaient été exécutées à Marseille le 3 octobre 1978, le massacre d'Auriol pourrait, *de la même* façon, avoir été justifié par la nécessité d'éliminer tous les témoins de l'action du commando. Selon la version donnée aux en*quêteurs du service* régional de police judiciaire (S.R.P.J.) de Marseille par M. Finochietti, l'inspecteur Massié était en effet absent quand ceux qui venaient pour le tuer ont fait irruption dans sa maison d'Auriol, une bastide ancienne à un étage, située *dans le lotissement de la* Douronne, face au cirque de collines et aux barres calcaires du massif de la Sainte-Baume.

Un commando serait intervenu en fin d'après-midi ou au tout début de la soirée de samedi, alors que Mme Massié se trouvait en compagnie de son fils, de ses parents (1) et sans doute de M. Ferrarini, qui devait se rendre ce soir-là à Auriol pour livrer une voiture à M. Massié. Selon le témoignage d'un *voisin des* Massié, des amis de ceux-ci — un couple et un enfant — auraient passé l'après-midi avec eux et les auraient quittés vers 17 h 30. Per*sonne* cependant dans le lotissement n'a pu fournir de renseignements sur l'arrivée d'autres visiteurs, au-delà de cette heure. Le commando aurait d'abord neutralisé les occupants de la villa en les ligotant sur des chaises et à un lit dans une chambre à l'étage. *Par la suite il les aurait* « exécutés » par des « moyens silencieux » : étranglement, coups de barre de fer et coups de couteau. *La tuerie se serait déroulée* en plusieurs phases, au rez-de-chaussée de la maison, le fils de M. et Mme Massié, Alexandre, pouvant avoir été la première vic*time*.

Pourquoi ces crimes et cette cruauté ? L'instituteur interpellé dès lundi en fin de matinée par les policiers n'a fourni aucune explication, en affirmant que les exécutions auraient eu lieu en dehors de sa présence. On peut penser *toutefois que les membres* du commando auraient été identifiés par la famille Massié, bien qu'ils aient pris la précaution d'agir masqués. La maison étant *d'autre part entourée de plusieurs* villas habitées, ils auraient renoncé à se servir des armes de poing et des fusils dont ils s'étaient munis.

Le dernier acte se serait joué tard dans la nuit, au retour de M. Massié, qui a été égorgé à l'extérieur de la bastide avec cette fois la participation présumée de *M. Finochietti*. Les *corps* des victimes auraient été alors transportés dans les environs d'Auriol pour *y être ensevelis*. Selon le directeur adjoint du S.R.P.J., le commissaire principal Jean-Claude Vegnaduzzi, « *l'opération a été montée de façon presque militaire* ». Cette *affirmation semble en fait être* contredite par le massacre lui-même, dont on ne peut penser qu'il ait été programmé par les tueurs. Ceux-ci paraissent égale*ment avoir improvisé en tentant* d'incendier, sans y réussir, la maison et la voiture de M. Jacqueme, une Mercedes bleue *retrouvée au sommet* du lotissement avec des traces de sang et des touffes de cheveux maculant le coffre.

D'autres traînées de sang ont également été découvertes à 150 mètres en contrebas de la bastide, attestant le déplacement d'un corps, très risqué puisque sous les fenêtres de plusieurs habitations environnantes. Depuis trois nuits cependant et par suite d'une panne d'électricité, le lotissement était *plongé dans la plus* totale obscurité. Un très violent mistral soufflait d'autre part cette nuit là, ce qui explique que personne dans le lotissement n'a *rien entendu*.

Une première alerte

Sans écarter l'hypothèse d'un règlement de compte politique, les enquêteurs se sont refusés à la tenir comme seule vraisemblable. Plusieurs éléments tendent pourtant à l'accréditer.

Il s'agit en permier lieu de la personnalité de M. Jacques Massié, responsable du SAC — jusqu'en *mars dernier* — *pour* les départements des Alpes-de-localité du nord des Bouches-du-Rhône, M. Massié était entré dans la police après son service *militaire en Algérie, comme mo*tard à la C.R.S. 53. Un accident Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et des Hautes-Alpes.

Né en 1940 à Charleval, une l'avait contraint ensuite à servir comme gardien de la paix dans le corps urbain de Marseille, où il avait accédé au grade de brigadier-chef, avant d'être promu « au choix » l'an dernier, pour suivre *les cours d'inspecteur à l'école de* Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne). Sorti de cet établissement il y a quelques mois, il effectuait depuis un stage « tournant » dans *différents services de* la police marseillaise, qui l'avait conduit dernièrement dans les commissariats du 13e puis du 10e arrondissement.

Selon son entourage, l'inspecteur Massié faisait preuve d'une attitude volontiers dominatrice et ne se cachait ni de ses idées d'extrême droite — en particulier à l'égard de la population maghrébine — ni de ses appuis politiques. M. Massié, qui semblait avoir un *train de vie important*, s'était mêlé directement aux batailles électorales en faisant acte de candidature aux municipales de 1977 à Allauch, dans la banlieue mar*seillaise*, où la liste sur laquelle il figurait avait été battue par celle du parti socialiste dès le premier tour de scrutin.

Le 26 avril dernier, au soir du premier tour de l'élection présidentielle, alors qu'il regagnait Auriol par l'autoroute est de Mar*seille*, sa voiture avait *été prise* sous le feu d'inconnus circulant à moto. Il n'avait pas été blessé, mais il avait alors déclaré : « *Ceux qui ont essayé de m'abattre recommenceront.* » Le commando de la Douronne pourrait avoir été chargé, sans lui laisser cette fois la moindre chance, de la même besogne. Pour le punir d'un comportement jugé irrégulier ? Pour l'empêcher de parler ? Pour récupérer des documents compromettants ? La police aurait saisi chez lui de nombreux documents et plusieurs lettres émanant d'hommes politiques de l'ancienne majorité et, dit-on *même, de personnalités de gau*che. Parmi ces documents figuraient notamment des permis de port d'arme, que l'inspecteur Massié aurait fait obtenir à ses amis, dont un concernant un revolver de fort calibre, 357 Magnum.

Les antécédents de M. Finochietti ne sont pas moins significatifs. Né le 10 décembre 1950 à Buenos-Aires, celui-ci a fait ses études à l'Ecole normale d'instituteurs d'Aix-en-Provence, d'où il a *été renvoyé pour inconduite*, avant d'achever sa formation à Avignon (2). Ses anciens condisciples le décrivent comme un individu exalté, professant ouvertement des opinions néo-nazies et militant alors pour la libération de Rudolf Hess. Les policiers n'ont *ni infirmé ni confirmé* son appartenance, cependant probable, au SAC. M. Finochietti aurait indiqué aux enquêteurs qu'il avait agi « *sur ordre* ».

GUY PORTE.

(1) M. Jacqueme est un important récupérateur de métaux, dont la société, Midi Container, est implantée sur les quais du port de la Joliette, à Marseille.

(2) M. Finochietti a enseigné au cours de la dernière année scolaire dans une école du quartier de Malpasset, à Marseille.

LE SERVICE D'ACTION CIVIQUE

Du soutien à de Gaulle aux « affaires » en tous genres

Héritier de l'ancien service d'ordre du R.P.F. des années 1947-1950, le Service d'action civique (*SAC*) entame une nouvelle existence avec le retour au pouvoir, en 1958, du général *de Gaulle. Tout en assurant la sécurité* des réunions publiques du président de la République, en liaison étroite avec le mouvement gaulliste, l'U.N.R., et sous l'autorité indirecte de l'Elysée, le SAC se mêle très vite de politique à propos de l'Algérie. Certains de ses membres participent à la lutte contre le F.L.N., *puis contre* l'O.A.S.

Le SAC acquiert ainsi la réputation d'être une « police parallèle » bénéficiant de protections occultes. *En* 1969, Georges Pompidou décide une « épuration » du service, mais sans le dissoudre. Auprès du *R.P.R.*, le SAC jouera un rôle beaucoup moins voyant qu'auparavant. *Il* est vrai qu'à partir du départ du général de Gaulle un grand trouble avait agité le SAC, *et certains de ses membres avaient offert* leurs services à d'autres groupements politiques que *le mouvement* gaulliste.

« *Partout et tout de suite, il faut que s'organise l'action civique* », déclarait, le 1er juin 1968, le général de Gaulle, en prononçant la dissolution de l'Assemblée nationale. Dix ans auparavant, le 5 juillet 1958, le *Journal officiel* avait publié le texte de la déclaration à la préfecture de police de Paris d'une association nouvelle, dite Action civique. Le SAC était né, qui se donnait pour but premier « *de rassembler tous les Français fermement décidés à maintenir et à défendre l'existence de la République* ». Et *lorsque le général de Gaulle* quittera le pouvoir, en avril 1969, le SAC, dans un tract où figure une photographie du général, fait savoir que « *le combat continue* » et que si « *d'autres ont pleuré* », ses membres, eux, « *serrent les poings* ».

Mais très vite, à l'occasion de diverses affaires judiciaires ou policières, *il sera fait état* de l'appartenance au SAC de plusieurs des personnes interpellées. En 1970, le SAC, dont le président est alors M. Paul Comiti, qui a succédé à M. Pierre Debizet, compte quelque douze mille militants.

Du trafic d'influence assorti parfois de chantage et extorsion *de fonds (l'affaire de la société* ETEC, en 1971), en passant par cent actes racistes, expéditions punitives contre les militants de partis de gauche, attaques à main *armée de colleurs d'affiches* et même menaces de mort, les activités du S.A.C. sont multiples. A telle enseigne que dans son livre *Dossier B... comme barbouzes*, paru en 1975, chez Alain Moreau, un ancien militant du S.A.C., M. Dominique Calzi, qui a choisi pour pseudonyme d'auteur le nom de Patrice Chairoff, dresse un bilan révélateur des activités parallèles de l'organisation : en dix ans, douze scandales politiques et financiers, cent soixante-quatre affaires de droit commun. Et Calzi-Chairoff sait de quoi il parle, pour être lui-même emprisonné pour escroquerie lors de la parution de son ouvrage, dont un grand nombre de personnalités ont tenté, en vain, d'empêcher la parution.

Les années passent, et *le nom* du S.A.C. ne cessera jamais de réapparaître régulièrement dans la chronique policière et judiciaire. Lors du meurtre d'André Borrel, un *garagiste* nimois, en 1970 : la victime aurait menacé de révéler les noms de responsables régionaux du S.A.C., dont il était lui-même un membre actif. Lors du meurtre, à Lyon, en 1973, de Jean Augé, responsable du S.A.C. pour la région lyonnaise. Lors de l'assassinat, en 1976, de René Trouvé, correspondant à Toulouse de l'hebdomadaire *le Meilleur*. Lors de la mort par balles, en juin 1977, de Pierre Maitre, militant C.G.T., participant à un piquet de grève devant l'usine des Verreries champenoises, à Reims. Lors d'un trafic de faux billets de 500 F, au Havre, en juin 1978. Lors de la découverte, en 1979, d'un vaste *trafic sur les métaux non ferreux*. Lors de l'affaire de Bastelica, en Corse, quand des autonomistes prennent en otage trois personnes qu'ils accusent de n'être que des « barbouzes », en *janvier* 1980.

En déclarant, dans une inter*view au Nouvel Observateur* (*le Monde* du 21 juillet), qu'il avait donnée des instructions précises aux policiers afin que l'extrême droite soit démantelée « *avec toute l'énergie nécessaire* », et qu'il « couvrirait » totalement les fonctionnaires qui pourraient éventuellement « *trouver au bout d'une filière un homme politique très important* », M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, ne pouvait pas ne pas penser peu ou prou à ce S.A.C. dont, à maintes reprises, il avait, par le passé, dénoncé l'existence — et les agissements.

Et en ajoutant, dans cette même interview, que « *les services d'ordre de certains hommes politiques, et non des moinares, étaient composés par des groupes d'extrême droite* », le ministre de l'intérieur faisait assurément une allusion *à peine voilée* à des hommes qui, sous prétexte de « *défendre la République* », n'ont pas hésité à recruter ni à utiliser pour les besognes que l'on sait un nombre important d'individus redoutablement décidés.

Au *siège* du SAC, *on s'en tient*, comme on l'a toujours fait, sans exception par le passé, en pareilles circonstances, à la règle d'or du silence. M. Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, nous a répondu, comme il l'avait fait à l'A.F.P., qu'il n'avait « *aucun commentaire à faire* » et que « *ce qu'il savait de cette affaire, il l'avait appris par la presse* »...

J.-M. D.-S.

RELIGION

AU CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE LOURDES

Vingt mille personnes acclament Jean-Paul II

De notre envoyé spécial

Lourdes. — Le beau temps revenu est un cadeau du ciel qui réjouit le cœur des congressistes de Lourdes et remplit d'aise les organisateurs redoutant que le camp des jeunes *ne se transforme* en « Radeau de la Méduse ». Après la journée oecuménique de lundi, la soirée de mardi a été de nouveau animée par les cordes des « *Mille guitares pour Dieu* ».

La salle des fêtes — trois mille deux cents places — était comble et deux mille jeunes sont restés dehors où ils ont organisé leur propre veillée impromptue. Dans la salle, le cardinal Marty, accompagné des cardinaux Etchegaray et *Gouyon*, *fut* acclamé par les jeunes en délire, qui scandaient : « *Marty, une chanson !* ». Les chants, souvent écrits et exécutés avec talent par les jeunes congressistes eux-mêmes, allaient de la musique pop au chant grégorien en latin, en passant par des danses et des jeux scéniques.

« Vive le pape ! »

Mais le *grand moment* de cette journée de mardi fut la retransmission du message de Jean-Paul II au congrès de Lourdes, puis aux malades, à partir d'une chambre de l'hôpital Gemelli de Rome. La basilique souterraine de Saint-Pie-X, qui peut contenir vingt mille personnes, était pleine et le cri lancé par le cardinal légat : « *Vive le pape !* », fut repris avec une telle ferveur qu'on aurait dit un tremblement de *terre*.

La voix de Jean-Paul II, étonnamment ferme, contrastait avec son visage amaigri et ses traits tirés. Le long message du pape fut retransmis par haut-parleurs à travers le domaine des sanctuaires et, à peine terminé, les enregistrements par cassette du message se vendaient comme... des petits pains.

Les commentaires recueillis dans la foule après la retransmission avaient davantage trait à l'état de santé de Jean-Paul II qu'au *contenu* de son message. Comme toujours, c'est moins ce que dit le pape — en l'occurrence une longue méditation théologique sur le sens de l'Eucharistie — qui est retenu par le public que la personnalité de Karol Wojtyla encore plus populaire *depuis l'attentat* dont il a été victime.

Du reste, le congrès eucharistique dans son ensemble, est davantage une gigantesque profession de *foi* de catholiques convaincus qu'une remise en question de l'engagement chrétien, un temps de ressourcement plus qu'un examen de conscience. « *C'est très sympathique*, faisait remarquer une fille de la J.I.C.F. (Mouvement d'action catholique de la jeunesse féminine des milieux indépendants), *tout le monde est heureux et tout le monde est d'accord. Mais c'est au retour, dans nos paroisses et nos mouvements, nos universités, que nous aurons à témoigner de ce que nous avons vécu ici, face aux dures réalités de l'incroyance, de l'indifférence, de l'égoïsme quotidiens.* »

ALAIN WOODROW.

LE MESSAGE DU PAPE

« Pour que le dernier mot n'appartienne pas à l'injustice »

Voici quelques extraits du message télévisé de Jean-Paul II au *congrès eucharistique de Lourdes* :

« Je regrette vivement de ne pas être physiquement présent parmi vous. Mais la Providence m'invite à en offrir le sacrifice, comme beaucoup d'autres personnes malades ou empêchées, et à participer sans vous voir et sans vous entendre, mais avec un cœur d'autant plus brûlant qu'il saisit mieux le prix de l'amour du Seigneur et qu'il est sûr de votre dévotion eucharistique. (...)

» Vous avez fait en même temps l'expérience de la fraternité des fils de Dieu, du bonheur qu'on trouve à partager et à recevoir les uns des autres. Ensemble, vous avez compris que les hommes ne vivent pas seulement de pain ni même d'amitié humaine, mais de Dieu. (...) L'expérience que vous avez faite ici, à Lourdes, durant ce congrès, vous a investis d'une mission de témoins, dans l'Eglise et pour le monde. (...)

» Oui, la vraie fraction du pain, celle qui est fondamentale pour nous chrétiens, n'est autre que celle du sacrifice de la croix. C'est d'elle que les autres dérivent et vers elle qu'elles confluent. C'est bien, en effet, pour que l'humanité ne s'enferme pas dans son refus, pour que le dernier mot n'appartienne pas à l'injustice, pour que la haine soit abolie et que s'ouvre l'histoire pour un avenir nouveau, que le Christ accepta d'être lui-même sur la croix la victime offerte pour le péché, pour l'incrédulité et l'injustice. »

Après un vibrant éloge de la spécificité du prêtre et de sa fonction irremplaçable, Jean-Paul II ajoute à l'intention des laïcs :

« Mais votre baptême fait aussi de vous, à un autre titre et dans un autre sens, « un peuple de prêtres ». Grâce à cette qualification, chacun d'entre vous est appelé à se présenter lui-même en offrande généreuse, agréée du Père dans le Christ. Il vous appartient de donner à votre « participation eucharistique » le même sens que le Christ donna à son sacrifice. »

● *La mort aujourd'hui*, tel est le thème d'une des rencontres de Saint-Maximin, qui se tiendra du 24 au 26 juillet, au *collège* d'échanges contemporains, à l'ancien couvent royal, 83470 Saint-Maximin. MM. Ariès, P. Beaussant, R. Chartier, J. Clair, B. Cousin, A. Croix, G. Ernst, D. Fabre, L.-V. Thomas, M. Vovelle participeront aux débats. Un concert et des projections de films illustreront la rencontre, qui sera prolongée jusqu'au 30 septembre par deux expositions photographiques.

JUSTICE

CORRESPONDANCE

A propos d'un jugement concernant M. Faurisson

Nous avons reçu de Me L. Delcroix, avocat à la cour, la lettre suivante :

Monsieur le directeur,

C'est avec étonnement que j'ai *découvert dans le numéro du Monde* daté du 18 juillet, en page 10, une « publication judiciaire sur la responsabilité de M. Faurisson ».

En effet, le jugement publié par extrait sous ce titre, jugement prononcé le 8 juillet dernier par la première chambre du tribunal de grande instance de Paris à la requête de la LICRA et de diverses autres associations, n'est nullement définitif.

Il ne saurait donc, en l'état, être question de « publication judiciaire », s'agissant d'une décision non exécutoire et frappée d'appel.

Par ailleurs, j'ai observé que *l'extrait de jugement publié* n'était pas fidèle au texte original, au point que son sens en est pour l'essentiel inversé !

J'ai lu dans *le Monde* (vingt-deuxième alinéa de l'extrait du jugement) : « Attendu que la méthode d'exploration « historique » ainsi adoptée, et une « falsification de l'histoire », il reste... » Alors qu'on lit dans l'original : « Attendu que, sans avoir à rechercher si un tel discours constitue ou non une « falsification de l'histoire », il reste... ».

On peut noter ici ce qu'a de paradoxal la condamnation du professeur Faurisson, qui était *précisément* poursuivi pour avoir « *volontairement faussé...* ».

Dont appel.

Je pense que la publication de cette lettre est nécessaire, et c'est pourquoi je vous remercie de bien *vouloir y procéder*.

[L'omission d'une ligne dans la publication du jugement a, en effet, altéré le sens d'un des attendus, rétabli par Me Delcroix.]

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous avons indiqué dans l'article sur la deuxième université d'été homosexuelle à Marseille (*le Monde* du 15 juillet), l'adresse du Centre d'orientation et de recherche des problèmes sexuels (CORPS) est la même que celle du G.L.H. que nous mentionnions dans le même article, 48, rue de Bruys, 13005 Marseille.

DÉFENSE

L'ARMÉE ET LA NEUTRALITÉ POLITIQUE

Un commentaire de M. Charles Hernu

M. Charles Hernu, ministre de la défense, nous adresse le commentaire suivant :

« *Je lis le très intéressant article de Jacques Isnard intitulé « L'armée et la neutralité politique », dans* le Monde *du 22 juillet, article au cours duquel l'auteur revient sur une phrase de mon entretien du 10 juillet 1981. Dans mes livres* Soldat citoyen, Chronique *d'attente, à la tribune de l'Assemblée nationale, j'ai dit et répété que la défense était, pour moi, celle de la Nation. Pourquoi aurais-je changé d'avis? J'ai toujours défendu cette idée. Dans l'interview au* Monde, *le passage incriminé est celui où je parle du service national et, en incidente, je pensais à certains jeunes qui, jusqu'à maintenant, pouvaient éprouver des réticences au service militaire.*

» Dans le même texte du 10 juillet, je précise abondamment ce que Jacques Isnard souhaite lui-même : que l'armée soit celle de la République. Il n'y a donc pas de polémique entre nous. »

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La Chine et son patrimoine

Sauver Pékin

SAUVER Pékin. Sauver le passé architectural de cette capitale, l'une des rares sans doute, dans le monde, à posséder une aussi longue histoire. L'enjeu est de taille face aux atteintes portées à son patrimoine durant ces trente dernières années dont dix, celles de la révolution culturelle, ont été particulièrement dévastatrices.

Il est devenu à la mode de dénoncer les méfaits de cette période.

Et pourtant le *désastre*, en l'occurrence, est bien réel. Ne serait-ce que parce que le régime, sorti de ses gonds, s'est employé pendant ces dix ans à éliminer, plus radicalement encore que cela n'avait été fait jusque-là, des symboles architecturaux du féodalisme — qui n'en restaient pas moins des monuments d'architecture d'une valeur historique inestimable. *La destruction quasi* totale des murailles de Pékin, des portes et des tours d'angle qui la composaient en est un des exemples les plus notoires. Des centaines de jeunes Chinois ont été embrigadés pour accomplir, pioche à la main, cet acte « révolutionnaire ».

Ne serait-ce aussi que parce que l'architecture n'avait plus droit de cité : violemment critiquée, taxée d'« *art bourgeois* », elle s'est vu retirer, pendant toute cette période, son autonomie disciplinaire, tandis que les architectes professionnels furent réduits au silence.

Le défi semble vouloir être relevé. Tout au moins sur le plan des principes puisque, depuis deux ans, les autorités chinoises se préoccupent, après un vide de plus de quinze ans, d'élaborer des projets d'aménagement de la ville de Pékin où, pour la première fois, on évoque ce qu'il est convenu d'appeler le cadre de vie. En *clair*, on paraît admettre, enfin, que les plans d'urbanisme ne doivent pas se limiter aux seuls aspects quantitatif et fonctionnel mais doivent aussi définir la qualité du paysage urbain.

L'un de ces projets porte sur la restructuration du centre historique de la capitale, plus précisément du très beau quartier de Shishahai (le Lac des dix *monastères*) *situé au nord* de la Cité interdite. Préparé à la demande de la ville de Pékin, ce programme a *été établi* par son bureau d'urbanisme. Il n'a pas encore été rendu public pour le commun des Chinois. Mais l'important est qu'il existe et que, de surcroît, les autorités de la ville aient fait appel à un groupe d'urbanisme et d'architecture de l'université de Qinghua de Pékin pour qu'il établisse, à partir de là, un projet concret (1). Un jeune chercheur français, Philippe Jonathan, actuellement l'unique étranger au département d'architecture de Qinghua, a entrepris une étude sur ce thème qui l'amène à avoir de nombreux contacts avec ce *groupe* (2). Son intégration *dans* l'université s'est faite après un « noviciat » de plusieurs mois. *« Il m'a fallu de l'entêtement*, dit-il, *pour parvenir à établir des relations de confiance qui me permettent de travailler sur le projet de restructuration de Shishahai.* »

L'expérience de la vieille Europe

De l'avis des architectes chinois les plus influents, explique-t-il, ce programme encore à l'étude, proposé par la ville de Pékin est l'un des plus ambitieux qui aient été lancés depuis la libération de la Chine populaire en 1949. *« La complexité des problèmes abordés*, souligne Philippe Jonathan, *l'emplacement du site, la nécessité de définir une stratégie pour la restructuration des centres historiques, lui donnent une importance exceptionnelle.* » Shishahai pourrait en quelque sorte représenter, pour l'avenir, le laboratoire de l'architecture chinoise.

La tâche des experts étrangers dans ce genre d'échange est d'abord d'ordre méthodologique. Il peut s'agir de présenter des propositions concrètes. Par exemple de suggérer que l'on utilise des photos aériennes de la zone intéressée afin de poser un diagnostic précis de l'état des lieux, d'émettre des interrogations constructives sur la façon de conduire une telle étude. Bref, d'intervenir de façon créative à partir des expériences réalisées dans la vieille Europe pour nourrir le *débat* et *contribuer à desserrer* l'étau fonctionnaliste dans lequel a été enfermée l'architecture chinoise.

A cet égard, un tournant a *été pris*, en 1979, lorsque M. Deng Xiaoping, revenu au pouvoir, émet une critique sévère sur les erreurs *de construction* et la laideur d'une série d'immeubles bâtis en enfilade le long d'une grande artère du sud de Pékin. De fait, l'ensemble en question, composé d'un alignement de hauts bâtiments en béton, tous identiques, ne brille pas par *son* esthétique. Cette rigidité, cette froideur au beau milieu de l'ancienne « ville chinoise » (cette partie de la capitale où habitait le petit peuple sous l'empire) sont choquantes et évoquent de façon incongrue les larges « perspectives » urbaines soviétiques.

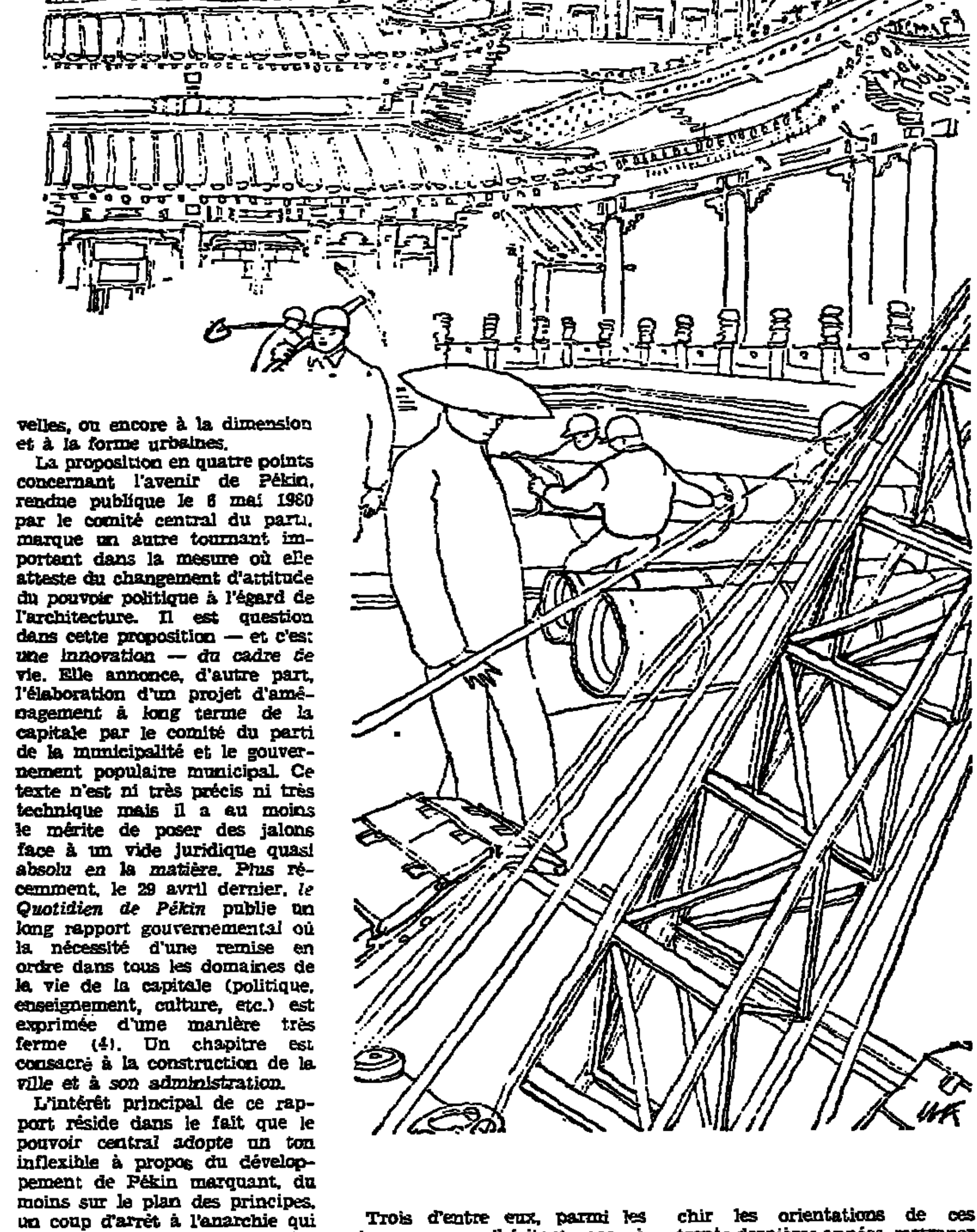
L'important surtout est que tout en portant ce blâme, M. Deng Xiaoping demande simultanément aux architectes d'émettre eux aussi leur point de vue et leurs critiques. Ce sera la première fois depuis *longtemps* qu'au *niveau* politique le plus élevé du pays quelqu'un s'adresse directement à eux en tant que *professionnels* et leur demande de prendre leurs responsabilités.

Cet appel est entendu : les trois dernières années ont vu *fleurir bon nombre d'articles* dans la presse quotidienne et dans les revues spécialisées (3), tandis que de multiples réunions ont eu lieu dont le thème principal portera sur l'architecture et, concernant Pékin, sur la définition de la ville future.

Les langues se délient peu à peu. Ainsi, un architecte dont le nom ne figure pas sur les listes des membres de la Société d'architecture ose très vite dire publiquement qu'il n'existe pas à Pékin de plan d'urbanisme et que l'on risque *fort* de voir se reproduire dans le futur les mêmes erreurs que celles commises dans les constructions incriminées par M. Deng Xiaoping. Au début, le ton reste toutefois généralement prudent dans la presse professionnelle, même si les auteurs des articles n'hésitent pas à s'exprimer clairement et à poser toutes sortes de questions. Elles touchent aussi bien au problème du logement qu'aux conflits entre les unités de production et le pouvoir municipal ou à la création de villes nouvelles, ou encore à la dimension et à la *forme* urbaines.

La proposition en quatre points concernant l'avenir de Pékin, rendue publique le 6 mai 1980 par le comité central du parti, marque un autre tournant important dans la mesure où elle atteste du changement d'attitude du *pouvoir* politique à l'égard de l'architecture. Il est question dans cette proposition — et c'est *une innovation — du cadre de* vie. Elle annonce, d'autre part, l'élaboration d'un projet d'aménagement à *long* terme de la capitale par le comité du parti de la municipalité et le gouvernement populaire municipal. Ce texte n'est ni très précis ni très technique mais il a au moins le mérite de poser des jalons face à un vide juridique quasi *absolu en* la *matière*. *Plus* récemment, le 29 avril dernier, *le Quotidien de Pékin* publie un long rapport gouvernemental où la nécessité d'une remise en ordre dans tous les domaines de la vie de la capitale (politique, enseignement, culture, etc.) est exprimée d'une manière très ferme (4). Un chapitre est consacré à la construction de la *ville* et à *son administration*.

L'intérêt principal de ce rapport réside dans le fait que le pouvoir *central* adopte un ton inflexible à propos du développement de Pékin marquant, du moins *sur* le plan des principes, un coup d'arrêt à l'anarchie qui a régné ces dernières années dans le secteur de l'urbanisme. Il est dommage, cependant, que le *contenu de ce document soit* aussi rigide et qu'il y soit surtout question d'ordre avec tout le parfum d'autoritarisme que cela comporte. On n'y trouve pas, entre autres, un projet global pour la ville intégrant les préoccupations architecturales. C'est à ce niveau sans doute que l'on pourra mesurer jusqu'à quel point le pouvoir politique mettra réellement *en application* les intentions qu'il a prônées il y a deux ans en redonnant la parole aux *architectes* et en *faisant* directement appel à leurs responsabilités professionnelles. Leurs voix seront-elles finalement entendues pour ce qui concerne le centre historique de Pékin ?



Trois d'entre eux, parmi les plus connus, n'hésitent pas, à travers leurs analyses, à faire fi implicitement du slogan lancé au moment du « grand bond en avant » qui voulait que la *« ville consommatrice d'avant la libération devienne une ville productrice »*. Peu importait, pour les autorités de l'époque, que Pékin soit la capitale impériale avec tout l'héritage culturel et historique que cela représentait : on avait besoin d'usines, on allait en construire partout où cela serait jugé nécessaire. Il suffit de jeter un regard sur Pékin du haut d'un des immeubles *modernes* de dix ou quinze étages récemment construits, pour voir se dresser de tous côtés une *forêt* de *cheminées* d'usines crachant, à longueur de journée, une épaisse fumée noire.

Les arguments de Zhang Kaiji

Dans leurs critiques, les trois *architectes* brisent aussi le tabou auquel ont été soumis, pendant la révolution culturelle, toutes ces *« vieilles choses, ces fétiches »* qu'on ne devait regarder qu'avec le plaisir coupable de celui qui en connaît la beauté mais qui sait que cela a été bâti avec *« la sueur et le sang du peuple »*.

Ces trois hommes se nomment Wu Liangyong, directeur de l'université de Qinghua, Jin Oubu, haut fonctionnaire de l'urbanisme et Zhang Kaiji, architecte en chef de l'institut des projets de Pékin. Chacun à leur façon, ils proposent un plan de réhabilitation de la *ville historique*. Wu Liangyong suggère de distinguer trois zones : la ville historique dont il pense qu'elle doit rester horizontale (5), la périphérie immédiate et les villes nouvelles. Jin Oubu exprime plutôt le point de vue officiel s'attachant principalement aux aspects pratiques, à la complexité des problèmes d'une capitale qui souffre d'un manque aigu de logements et dont les autorités se heurtent aux graves difficultés économiques qui touchent la Chine. Mais il révèle, à cette occasion, que la structure des services d'urbanisme est complètement inadaptée. Enfin, Zhang Kaiji est celui qui va le plus loin : il opte pour la *conservation totale* du centre historique. Et il le clame bien haut.

Si on superpose les plans de la ville de Paris et de Pékin, on constate que la superficie du cœur historique de la capitale chinoise est une fois et demie *plus importante que celle du* centre de Paris. Et c'est tout cela que Zhang Kaiji propose de *conserver*, *de réhabiliter*. *Non* qu'il estime que la ville ne supporterait pas une modernisation, mais il pense que Pékin *doit* rester ce qu'elle a toujours été : une cité horizontale. Il refuse les idées modernistes étrangères qui pourraient *« en faire un autre Tokyo ou Singapour »*. Ce ton frondeur fait parfois sourire ses adversaires, qui ne manquent *pas, cependant*, de le combattre ou de le considérer comme un original. Mais nombre d'architectes influents semblent, pour leur part, sensibles à ses arguments.

A quelle solution parviendra-t-on en fin de compte ? Tant d'interrogations demeurent : comment va-t-on infléchir les orientations de ces trente dernières années, rattraper les erreurs commises et, surtout, en éviter d'autres ? Il y a des faits contre lesquels on ne peut plus rien et dont il faut, aujourd'hui, tenir compte. Par exemple, la tendance qui a prédominé de 1955 à 1965 (des experts soviétiques ont travaillé jusqu'au *début des années 60 avec* les experts chinois) et pendant laquelle on a développé l'axe est-ouest de Pékin, bien connu des touristes puisqu'il s'agit de l'imposante avenue Chang-an, qui traverse toute la ville, y compris la place Tian Anman.

ANITA RIND.

(Lire la suite page 12.)

(1) Ce projet a été soumis au concours organisé par l'Union internationale des architectes, sur le thème « La restructuration des centres historiques ».

(2) Philippe Jonathan est âgé de vingt-huit ans. Il a fait ses études de sinologie à l'université d'Aix-en-Provence, et celles d'architecture à Marseille et à Paris. Boursier du gouvernement chinois, il réside également en Chine dans le cadre d'une mission pour l'aide aux jeunes architectes.

(3) Parmi les revues professionnelles chinoises, citons : *Jianzhu xuebao* (« *Revue d'architecture* »), éditée par l'Association des architectes chinois; *Shijie jianzhu* (« *l'Architecture mondiale* »), éditée depuis cette année par l'université de Qinghua, et dont le numéro de mai a été consacré à Paris ; *Jianzhu* (« *Architecture* »), éditée par les services de l'administration générale des travaux de construction. A l'étranger, excepté des articles consacrés pour la plupart à l'aspect politique de l'urbanisme en Chine, très peu d'ouvrages traitant de l'architecture de Pékin ont été publiés depuis la fin du dix-neuvième siècle et le début du vingtième. Tout récemment, un livre, *Reconstruire la Chine - Trente ans d'urbanisme*, de Léon Hoa, ancien architecte en chef de Pékin, qui vit en France depuis 1976, a été publié aux éditions du Moniteur. Il comporte quelques pages excellentes sur Pékin.

(4) Les premières règles concernant l'aménagement du territoire *et la protection de l'environnement* viennent d'être précisées (le 3 juillet) par le secrétariat du comité central du parti.

(5) Sous le règne impérial, des règlements très précis régissaient la construction chinoise. L'un de ceux-ci interdisait de bâtir, à Pékin, des maisons d'une hauteur supérieure à celle du mur d'enceinte de la Cité interdite. Ceci explique, en partie, que tout l'habitat traditionnel ne comporte jamais plus d'un étage.

CHINE

Sauver Pékin

(Suite de la page 11.)

Cet axe devait affirmer, pour ses promoteurs, la nature du nouveau régime face à l'axe Nord-Sud, qui symbolisait l'axe impérial. De même, la nouvelle architecture de la place Tian-anmen, son immensité se déployant juste au sud de la Cité interdite, marquait implicitement la volonté des dirigeants chinois de renvoyer symboliquement la Cité impériale vers un passé que l'on souhaitait effacer. Sans parler du mausolée de Mao Zedong, qui brise toute la perspective de la « ville chinoise ».

Un deuxième exemple, encore plus regrettable, concerne les murailles de Pékin. Dès la libération, un débat s'était instauré à leur sujet : d'un côté, il y avait les tenants de leur destruction, de l'autre ceux qui voulaient les conserver au nom de la préservation du patrimoine. Durant plus de quinze ans, personne n'a osé trancher la question. Dans les années 66 et 67 (c'était le début de la révolution culturelle) on s'est contenté de les démolir par petits bouts. Puis ce fut le délire destructeur au cours duquel furent mis en œuvre « les grands travaux » qui les ont balayées du paysage.

Il subsiste fort heureusement encore beaucoup de vestiges du passé. Certains ont été bien entretenus, d'autres ont été peu à peu réhabilités ces deux dernières années et même rouverts au public. Mais combien d'autres tombent en ruine, persistent à être ignorés ou fermés... Enfin, il reste l'habitat populaire traditionnel du centre de Pékin, qui a en grande partie survécu. Il fallait bien loger la population.

Parler de cet habitat c'est le plus souvent se référer à la maison pékinoise, plus précisément au « siheyuan », cet ensemble de quatre maisons basses groupées autour d'une cour et dont l'archétype date des Han. Même construits (ou reconstruits au dix-neuvième siècle) sur des variantes, ces « siheyuans » ont conservé jusqu'à la libération la marque de leur origine : le plan carré, la maison à étage unique, le rôle de la cour, de l'entrée, de l'axe, de la répartition de ses occupants. Il en va de même du dédale de ruelles (les « hutongs ») le long desquelles ils se serrent les uns contre les autres. Comment les réaménager en préservant leur caractère traditionnel alors que leur utilisation est devenue toute différente ?

Chaque groupe de maisons qui, dans le temps, était occupé par un seul clan familial a, en effet, été attribué et divisé par autant de familles que le siheyuan compte de bâtiments. Là où il n'y avait qu'une seule cuisine pour l'ensemble du clan, il a fallu en aménager autant qu'il y a eu de logements affectés. Car l'habitude de se faire à manger chez soi est primordiale dans la famille chinoise. On accepte de prendre son déjeuner dans les cantines ou les restaurants communautaires (s'il en existe dans le quartier où on travaille), mais il n'est pas question de ne pas pouvoir cuisiner à la maison au moins le soir. Résultat, la cuisine s'est formée en excroissance à l'extérieur du bâtiment où l'on vit. Elle empiète sur la cour qui est aussi devenue la réserve de bois et de charbon, sans compter les innombrables objets que les Chinois ont la manie de récupérer et qui s'y amassent. Négligés par les pouvoirs publics, habités par plusieurs familles qui s'y entassent le plus souvent à deux, trois, voire quatre générations, la majorité des siheyuans ont fini par se dégrader. Bon nombre d'entre eux, faute d'un minimum de confort, peuvent même, sans exagération, être qualifiés de taudis. Seuls les siheyuans classés monuments historiques ou appartenant aux Unités, ou encore ceux qui sont habités par des cadres du parti dont les privilèges leur ont permis de les réaménager confortablement, ont été protégés des méfaits du temps.

Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que beaucoup de Pékinois n'éprouvent guère de vague à l'âme à quitter ces lieux lorsque l'occasion leur est offerte d'être relogés mieux et plus grand dans du neuf. On trouve pourtant, dans cet habitat populaire, une inscription prodigieuse de la culture chinoise, l'expression d'un savoir rarement rencontrée, en Occident, avec une telle envergure.

Cette désaffection compréhensible de la grande masse des Pékinois pour leur cité historique risque de ne pas faciliter la tâche de ceux qui souhaitent voir se développer la culture urbaine de Pékin. Leur mission sera donc aussi de réapprendre à la population (et à ses dirigeants) à aimer leur capitale pour elle-même et non plus simplement pour ses commodités. Car il serait désolant de voir disparaître, les uns après les autres, tous les témoignages de la culture ancienne. Ne serait-ce que pour cette seule raison, le projet de restructuration historique du quartier de Shishahai prend une importance capitale dans le sauvetage du patrimoine de Pékin. Non seulement de Pékin, mais de nombreuses autres villes historiques de Chine, elles aussi, déjà très abîmées.

ANITA RIND.



MAISONS TYPIQUES DE BEIJING (PEKIN)

« Si l'on compare les différents types de maisons urbaines traditionnelles, on voit que malgré les différences de formes et de disposition, on retrouve presque toujours une constante d'un bout à l'autre du pays : la cour centrale vers laquelle se tournent toutes les pièces principales (...) Cette persistance de la cour au centre de toute habitation se répercute dans le langage. On ne dit pas : « J'habite telle ou telle maison », mais : « J'habite telle ou telle cour. »

Photo et texte extraits de « Reconstruire la Chine — Trente ans d'urbanisme — 1949-1979 », par Léon Hoa. Cet ouvrage de près de trois cent vingt pages, largement illustré, publié par les éditions du Moniteur, est un essai de synthèse, tel qu'on aimerait en voir publié pour l'architecture et l'urbanisme français depuis la guerre.

Le projet de Shishahai

DEPUIS la fondation de la ville des Yuan (dynastie mongole qui régna sur Pékin de 1280 à 1368), Shishahai a attiré les hauts dignitaires de la cour qui s'y faisaient construire des palais, mais aussi les communautés religieuses qui l'ont parsemé de temples dont très peu ont survécu au temps.

Situé au nord de la ville, à un long jet de pierres de la Cité interdite, ce quartier de plus de 300 hectares est délimité à l'est par les tours de la Cloche et du Tambour qui ponctuent l'axe nord-sud de Pékin ; au nord, il est clos par le boulevard périphérique — qui a remplacé les murailles — sur lequel se dresse la porte Desheng en cours de restauration. Trois lacs, bordés d'arbres, s'y étirent sur 2,5 km au milieu d'un habitat traditionnel très vétuste mais dont le caractère séculaire a été conservé.

Voici les grandes lignes des idées d'aménagement de Shishahai qui sont à l'étude et qui doivent assurer la vocation culturelle et touristique de ce quartier. Ce projet n'est pour l'instant connu en Chine que d'un petit cercle d'initiés.

On prévoit :

— L'extension de l'axe nord-sud sur une distance de 8 kilomètres en direction du nord et le long duquel seraient construits des équipements publics.

— La reconstruction de la rue commerçante au sud de la tour du Tambour qui serait piétonnière et deviendrait le quatrième pôle commercial de la capitale ; la création d'une place autour des tours du Tambour et de la Cloche.

— L'accroissement des espaces verts par la réalisation d'un grand paysage qui mettrait en scène les monuments historiques rouverts au public redonnerait vie aux berges des lacs par l'implantation de petits marchés, de boutiques traditionnelles, de restaurants.

— La restructuration des secteurs d'habitation où quelques maisons traditionnelles seraient conservées tandis qu'un habitat moderne utilisant les éléments de composition spatiale de l'ancien siheyuan pékinois accueillerait la population de Shishahai. Dans la conception de cet habitat, il est prévu d'intégrer des équipements de quartier mais aussi de créer des emplois.

— La construction d'équipements sportifs et d'un hôtel que l'on ne situerait pas au bord des lacs pour ne pas privatiser l'endroit mais faire du nouveau Shishahai un lieu ouvert, sans restriction, aux Pékinois.

A. Rd.

RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 24 au 30 juillet

Les programmes du mercredi 22 et du jeudi 23 juillet se trouve en page 15.

Vendredi 24 juillet

Un film

LES TONTONS FARCEURS
Film américain de Jerry Lewis (1965), avec J. Lewis, D. Sutherwood, S. Cabot, G. Baylos, M. Bennett.
A 2, 23 h 5.

★ *Une petite fille très riche mène l'histoire et Jerry Lewis joue sept personnages différents : les oncles de la gamine et le chauffeur dévoué. Le film, à la fois comique et mélodramatique repose, en grande partie, sur des gags décalés, les effets d'humour n'étant pas ceux que l'on attend. Ainsi, une maison résiste à une explosion, mais il suffit que Jerry Lewis vienne frapper à la porte pour qu'elle s'écroule ! Les diverses incarnations du cinéaste homme-orchestre ne sont pas seulement un récital d'acteur.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 20 Histoire de la musique populaire.
Rythm and Blues.
15 h 15 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman, Bricolage, Isidore le lapin, Poly à Venise.
17 h 50 Génération 1 : Ah ! la musique n'en parlez pas, faites-en...
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Histoire de la marine.
Les forteresses flottantes.
Réal. : D. Costelle.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le major ne plaisantait pas.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Hallucination.
de C. Rio, mise en scène J. Ardouin, réal. P. Sabbagh, avec J.-N. Sissia, M. Morisi, J.-C. Arnaud, L. Patrick...
Angoisses, mystères dans la presqu'île de Seeland aux Pays-Bas.
22 h 15 Jardins paradis de rêves.
réal. R. Alleau.
Les jardins mystiques japonais.
Les jardins considérés comme les miroirs des civilisations.
22 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et compagnie.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h 5 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
16 h Sports : Tennis.
Coupe de Galéa, en direct de Vichy (finale).
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'Escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Arcole ou la terre promise.
de M. Moussy. Avec P. Malet, J.M. Thibault, P. Tornade, C. Bernard...
Le deuxième épisode d'une série consacrée à l'implantation des Français en Algérie. Nous sommes en 1848. La France décide de construire quarante-deux villages de colons.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Tous les chemins mènent en France.
Avec R. Camus (Journal d'un voyage en France), F. Cavigliolí (Un voyage en France), L. Nucera (Chemin de la lanterne), G. Perrault (les Gens d'ici), G. Rosset (le Vélo rouge).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Jerry Lewis) : les Tontons farceurs

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
La S.P.A. (Société protectrice des animaux).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Titres en poches ; Vivre en Indiens.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Dany, un éclat de vivre.
Un reportage de Monique Prim sur Dany, un jeune handicapé de dix-huit ans à la recherche d'un emploi.
21 h 30 Série : Les peupliers de la Prétentaine.
d'après M. Blancpain, réal. J. Herman (Rediff.).
N° 4 : La Lumière du passé.
Jeanne et Norbert interrogent Roland, qui est la « mémoire de la Prétentaine ».
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : Thé, café, chocolat.
8 h, Les chemins de la connaissance : Le temps et la vie ; à 8 h 32, Permanence de la pensée arménienne.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge.
11 h 2, De François Villon aux symbolistes
12 h 5, Agora : Les pierres de la liberté (Plogoff).
12 h 45, *Panorama.*
13 h 30, 33 tours et demi, en direct d'Avignon.
14 h, Sons : A Nice.
14 h 5, Un livre, des voix : « La taille douce », de Claire Sorel.
14 h 47, Un homme, une ville : saint François d'Assise.
16 h, Festivals d'été.
17 h 32, Loft.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : René Clermont lit « Eté », de Julio Cortazar.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le rayonnement cosmique.
20 h, La prophétesse embastillée : Mme Guyon (rediff.), par Roland Auguet. Avec J.-R. Armogathe, M. Carlou, H. Himmelfarb et R. Mandrou.
21 h 30, Black and blue : Table ronde des journalistes.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 02, Entrée des artistes : Colin Davis (Haydn, Berlioz, Bartok, Sibelius) ; 7 h 30, Anthologie du mois : Les concertos de Mozart (n° 27, dir. sir J. Barbirolli) ; 8 h 10, Kiosque : informations sur les concerts, festivals et stages musicaux
9 h 30 Les grands de ce monde : Haydn (Messe en ut majeur, dir L. Bernstein ; Quatuor n° 6 » par le Quatuor Tatrai, « Symphonie n° 98 » dir. G. Szell) ; 11 h 30, Concert (cycle symphonique) : « Simple Symphony » de Britten, « Concerto pour violon et harmonie » de Weill, « Chants de paysans hongrois » de Bartok, « Sinfonietta » de Poulenc, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. H. Soudant, avec K. Gothovsky, violon (grand auditorium 19-5-1981) ; 13 h, Jazz vivant estival : en direct du Festival mondial du jazz de Juan-les-Pins.
14 h Musique légère : œuvres de Defaye, Rauber et Gershwin ; 14 h 30, Le Génie du lieu : « Vienne 1793 », avènement de Beethoven (Haydn, Mozart, Beethoven, Glück, Gossec, Albrechtsberger, Salieri) ; 18 h 2, Repères contemporains : Alain Savouret (Valse molle pour bande).
18 h 30, Concert (Théâtre des Champs-Elysées 8 juillet 1981) : « Roméo et Juliette, suite n° 2 » de Prokofiev, « Concerto n° 1 » de Tchaïkovski, « le Sacre du Printemps » d'I. Stravinski, par l'Orchestre National de France, dir. L. Maazel, avec H. Gutierrez au piano ; 20 h 10, les Chants de la terre : musique traditionnelle.
20 h 30, Concert (échanges franco-allemands) : « Musique d'accompagnement pour une scène de film » de Schoenberg ; « Concerto pour piano et orchestre en mi bémol majeur » de Pfitzner ; « Symphonie n° 2 » de Schumann, par l'Orchestre Radio-Symphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender avec V. Banfield au piano.
22 h 15, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie, « Canada » (Bartok, Spohr, Franck, Roussel, Saint-Saëns, Gaubert, Halffter, Evangelista, Longtin) ;
23 h 5, Vieilles cires : hommage à E. Sprague Coolidge (Mozart, Berg).

Samedi 25 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Objectif santé : L'enfant transporté.
12 h 20 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
La petite maison dans la prairie ; 14 h 10, Direct ; 15 h, Grand-Père Viking ; 16 h 14, le Magazine de l'aventure ; 17 h 35, Temps X.
18 h 40 Trente millions d'amis.
S.O.S. animaux perdus.
18 h 50 Magazine auto-moto.
Grand Prix de F 1 de Grande-Bretagne.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Moins trois.
20 h Journal.
20 h 35 Opérette : « la Route fleurie ».
Livrets et lyrics de R. Vincy, mise en scène F. Lopez, réal. J.-R. Cadet, avec J. Villamor, K. Tcheno, M. Game.
Les aventures malheureuses d'un poète raté.
22 h 30 Série : Madame Columbo.
N° 2. Mystère et caviar.
Le magistrat et le tueur ne sont pas d'accord sur la tactique pour déjouer les plans de Kate...
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 50 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Moi aussi je parle français.
14 h Les jeux du stade.
18 h Musique : Ouvertures.
(en liaison avec France-Musique), l'Orchestre national de France, dir. N. Marriner, soliste I. Stern, interprète la « rhapsodie n° 1 pour violon et orchestre » de B. Bartok et « Till Eulenspiegel », de R. Strauss.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 L'escargot.
20 h Journal.
20 h 35 Les cinq dernières minutes : Un cœur sur mesure.
De C. Loursais, réal. C. de Givray. Avec P. Audret, J. Debary, G. Fontanel...
Bernard mène une vie au-dessus de ses moyens. Pour cela il triche et joue avec le feu.
22 h 10 Variétés : Bonjour, bonsoir la nuit.
(Et à 23 h 45), réal. : A. Delrive.
Une émission proposée par Raymond Moretti et Pierre Bouteiller à laquelle participent P. Sollers, M. Solal, Uderzo, C. Nougaro, etc.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; l'animal et l'aventure de l'art.
20 h Les jeux.
20 h 30 Série : La poursuite de l'amour.
No 4 - L'héritier présomptif, adapt. S. Raven, réal. D. Mc Whinne.
Jassy part pour l'Amérique.
21 h 30 Festivals d'été : La Hesta, fête occitane.
Réal. E. Monino.
Un reportage sur un spectacle réalisé par Marcel Amont à Pau en juin, pendant une fête occitane.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : La mauvaise herbe.
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Etats-Unis 1981... pour qui sonne le glas ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... Renaud Camus.
11 h 12, La musique prend la parole : Debussy et les régions de la musique française.
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Voyages (Pékin).
14 h 5, Du pont d'Avignon à la rivière Kwaï, ou Si l'absurde m'était conté : Pierre Boulle (rediff.).
16 h 20, Livre d'or : Ensemble Musica antiqua de Cologne.
17 h 30, Pour mémoire : Le Liban.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Communauté radiophonique.
20 h, Les amants étrangers, de Philip José Farmer, avec Dominique *Paturel, Roland Menard,* François Maistre... Real., Henri Soubeyran.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Vagabondage sans frontières... en musique récréative (Walberg, Rauber, Stolz, Schwenn, Raymond, Morricone, Yvain, Fucik) ; 7 h, Actualité lyrique : l'opérette du jour, « Fortunio », de Messager, dir. P. Dervaux, avec L. Berton et M. Dens ; Vocalises : en direct d'Avignon, reportages et échos sonores, et les Festivals *d'Aix-en-Provence, de Cannes et* d'Orange.
9 h 30, Les grands de ce monde : « Frescobaldi » ; 11 h 30, Concert « Entrée de Jeu » : Œuvres de van Eyck, Berio, Riccio, Bull, Locke, Shinobara, Ortiz, Bartok, Faldit, de Purenze, Stravinsky et Anonymes du XIVe ; 13 h 5, Jazz vivant estival : en direct du Festival mondial de Juan-les-Pins.
14 h, Histoire de mes disques : racontée par Y. Menuhin à Panigel, VII - « 1936 » (Dvorak, Paganini, Tchaïkovski, Beethoven, Brahms, Franck).
15 h 35, Festival de Bayreuth 1981 (en direct de Bayreuth) : « Tristan et Isolde » de R. Wagner (*acte I*), *par les chœurs* (dir. N. Balatsch) et l'Orchestre du Festival, dir. D. Barenboïm, avec R. Kollo, M. Salminen, H. Bech et Johanna Meier.
18 h, « Ouverture » (avec Antenne 2) : « Till Eulenspiegel » de Strauss, « Rhapsodie n° 1 » de Bartok, par l'Orchestre National de France, dir. N. Marriner, avec I. Stern au *violon.*
19 h, Festival de Bayreuth 1981 (en direct de Bayreuth) : « Tristan et Isolde » de R. Wagner (actes II et III, Acte II en léger différé).
22 h, Ouvert la nuit : Orchestre Bordeaux-Aquitaine, dir R. Benzi dans des œuvres de Haydn, Bach, Fuste-Lambezat et Berlioz ; 0 h 5, *Jazz nocturne* : le concert terminal du Festival de Juan-les-Pins, en direct.

● **Un portrait de l'écrivain Pierre Boulle** (F.C., 14 h 5). — Sous le titre « du pont d'Avignon à la rivière Kwaï, ou si l'absurde m'était conté », Marguerite Cassen propose un itinéraire biographique qui *conduira l'auditeur* du lieu de naissance de Pierre Boulle, à Avignon, à l'Extrême-Orient en guerre, en passant par la Malaisie. Mais ce portrait est *d'abord celui d'une œuvre littéraire* assez peu connue en France — grâce à des lectures de textes, par François Périer, Christian Riehl, Patrice Galbeau, Guy *Tréjan, ainsi qu'à la diffusion* d'un extrait de « Dernier combat », réalisé précédemment pour la radio par Claude Roland-Manuel, et au témoignage *du metteur en scène André Charpak*, qui a monté au théâtre Récamier la pièce de Pierre Boulle intitulée « William Conrad ». — B. A.

Dimanche 26 juillet

Deux films

IL ÉTAIT UNE FOIS LA LÉGION
Film américain de Dick Richards (1977), avec G. Hackman, T. Hill, M. von Sydow, C. Deneuve, I. Holm.
TF 1, 20 h 35.

★ *Le romantisme de la Légion étrangère reconstitué avec un regard moderne, critique. Opposition d'un officier (américain) au colonialisme culturel de la France. Intéressant portrait d'un chef arabe dissident. En sacrifiant à la tradition hollywoodienne de l'aventure à grand spectacle, Dick Richards a émoussé sa dérision et sa virulence.*

QUELQUE PART DANS LA NUIT
Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1947), avec J. Hodiak, R. Guild, R. Conte, L. Nolan, J. Hutchinson.
FR 3, 22 h 35.

★ *Œuvre peu connue du début de la carrière de Mankiewicz. Le scénario, construit sur la recherche de l'identité d'un homme qui a perdu la mémoire fait penser à Orson Welles. Là s'arrête la comparaison. Pas de style baroque, mais une exploration purement psychologique de l'Amérique et de l'univers dans lequel il évolue. Mise en scène sobre et très prenante.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du seigneur.
11 h Messe,
au berceau de Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Paul-lès-Dax, prédication Père Alain Quilici.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 La bonne conduite.
13 h Journal.
13 h 20 Billy Smart Circus.
14 h 5 Les Mandars.
15 h Snoopy.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : La couronne du diable.
16 h 40 Sports première.
18 h 5 Dessin animé.
18 h 25 Série : Salut champion.
19 h 25 Les animaux du monde.
Encre et ventouses.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Il était une fois la légion.
Film de D Richards.
22 h 15 Jazz : Johnny Griffin Quartet.
Un saxophoniste issu de la tradition bop.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h Récré A 2 à table.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Le retour du Saint.
14 h 10 Document : Un monde différent.
Réal. F. Rossif. Le monde secret des grandes baleines.
Une enquête sur les espèces de baleines en voie de disparition.
15 h Magie de la danse.
N° 1 : Histoire d'une évolution
16 h Les Olympiades du cirque.
(Lire notre sélection)
17 h 5 Série : Le jeune homme vert.
18 h La chasse au trésor.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Jeux sans frontière.
Yougoslavie.
22 h Les dimanches d'ailleurs : Bonjour Hollywood.
Réal. : D. Legeron.
Un reportage réalisé à Los Angeles ; de nombreux extraits de films et d'interviews de Glenn Ford et Gene Wilder.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Série : La malédiction du Kriss Pusaka.
No 4 : *Le mauvais film*, réal. B. Van Erkel.
La découverte de l'identité d'un cambrioleur grâce à une caméra qui a filmé l'agression.
20 h 30 Rue des Archives : Les Policiers.
une émission de l'INA, réal. R. Ikhlef.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Journal.
21 h 45 Un comédien lit un auteur.
Henri Serre lit Roger Vailland.
A travers des extraits de l'œuvre (Ecrits intimes, la Loi), une redécouverte de Roger Vailland quinze ans après sa mort.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle films noirs) : Quelque part dans la nuit.
de Joseph L. Mankiewicz.

Silence

LES POLICIERS
(Rue des Archives)
FR 3, 20 h 30.

La police — cette institution récente (elle date du dix-neuvième siècle) — est mise en lumière par Maurice Grimaud, *ex-préfet de police de* Paris *en* 1968. Entreprise difficile. Cette institution multiple, hiérarchisée et anonyme, ne s'épanche guère sur ses problèmes internes. *Quand elle tente de se livrer,* c'est qu'elle y est obligée, mais le récit de ses confidences s'arrête alors quand il commence à être intéressant. Aux prises avec l'affaire Ben Barka, avec celle des micros du *Canard enchaîné*, qui sont ici évoquées, elle se tait, et laisse le soin au pouvoir de ne pas s'expliquer. Cette émission, qui pose le problème des rapports entre la police et le milieu par le biais de l'indicateur, nous révèle ce que nous savions déjà : que l'on ne peut toucher à « certaines choses » sans toucher les fondements de l'Etat. **M. G.**

Entrechat francorusse

LA MAGIE DE LA DANSE
A 2, 15 heures.

Cette série de six émissions réalisées par *Patricia Foy nous* fait pénétrer dans les coulisses et l'histoire de la danse, de l'école de ballet de Kirov au Royal Opera House de Covent *Garden en passant par* l'opéra de Monte-Carlo. Margot Fonteyn, qui sert de fil conducteur, raconte l'évolution de la chorégraphie pendant sa carrière, *l'étroite collaboration entre* l'Europe et la Russie dans ce domaine, les expériences, les recherches ; elle plonge dans le passé avec le ballet romantique ou les fêtes du Roi Soleil ; elle *évoque, enfin, sa vie.* Outre la participation de Rudolf Noureïev, de Mikhaïl Barychnikov ou de Nathalia Makarova, la reconstitution de la première représentation de *Petrouchka* (qui fut le fait des Ballets russes de Diaghilev), la présence d'Anna Pavlova et celle d'Isadora Duncan constituent de beaux moments dans ce défilé de mode un peu trop « touristique ». **D. W.**

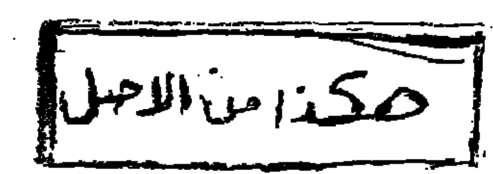
FRANCE-CULTURE

7 h 7, La fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux.
7 h 40, Chasseurs de son.
8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée *contemporaine : l'Union rationaliste.*
10 h, Messe à la cathédrale Notre-Dame des Doms à Avignon.
11 h, La musique et les mots : Liszt et ses poètes.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares de B. Martinu.
14 h, Sons : Voyage à Canton.
14 h 5, La Comédie-Française présente : *la Femme du boulanger*, de J. Giono, réal. G. Gravier, avec Y. Gaudeau C. Winter, R. Arrieu...
16 h 15, Avignon : Concert à Bagnols-sur-Cèze.
17 h 30, Rencontre avec... Vincenzo Serami.
18 h 30, Ma non troppo...
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, *Albatros* : Olivier Larronde.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Le marquina de canter, d'Horatio Vaggione et Biofeedback plus de D. Rosenboom.
23 h, Musique de chambre : Janine Laroche (piano), œuvres de *M. Ohana, A. Honegger* ; *P.J. Ibanez* (guitare), œuvre de Tarrega...

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade : musique viennoise et légère (Fibich, Rimsky-Korsakoff, Grieg, Drigo, Wieniawsky, Sandauer, J. Strauss, Thomas, Tchaïkovski, Peltz, Smetana, Felsinger, Joseph Strauss) ; 7 h 30, Chorales d'Europe : chœurs mixtes de la Radio-Télévision bulgare, dir. M. Milkov (Tajcevic, Histic, Mokranjac, Marinkovic) ; 8 h, Polyphonie de l'été ; le délire des doigts (Scharwenka, Chopin, Liszt, Schubert) ; la grande symphonie de l'été : œuvres de Roussel, Holliger, Brahms, Nietzsche, Hartmann.
11 h 30, Concert spirituel : « Messe en si mineur BWV 232 » de Bach (extraits), par le Chorus Viennensis et le Concertus Musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt : en alternance : « Deux chorals pour orgue » de Bach, avec M.-Claire Alain aux orgues Metzler de Mariastein en Suisse ; 13 h 5, Jazz vivant estival : en direct de Juan-les-Pins.
14 h, Histoire de mes disques : racontée par Y. Menuhin à Panigel, VIII - « De 1937 à 1938 » (Schumann, Kreisler, Lekeu, Beethoven) ; 16 h, Comment l'entendez-vous ? : « L'âme musicale d'un luthier », par E. Valeto (*Chopin*, Boccherini, Vivaldi, Mozart, Verdi, Stravinsky, Prokofiev, Beethoven, Dvorak, Glinka, Paganini).
18 h, Festival de Salzbourg 81 (en direct du Grossen Festspielhaus) « Falstaff », opéra-bouffe de Verdi, par l'orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs du Staatsoper de Vienne, dir. H. von Karajan, avec R. Kabaiwanski, Ch. Ludwig, J. Perry, F. Davis, P. di Palma, H. Zednik... ; 21 h 30, Equivalences (non voyants) : entretiens avec G. Litaize. L'orgue, premier tiers du vingtième siècle (Barie, Vierne).
22 h, Ouvert la nuit : les week-ends de la francophonie, « Belgique » (van Helmont, Loeillet, Grety, Ysaye, Bernier, Absil).

● **Messe en Avignon** (F.C., 10 h). — Les messes sont par*ticulièrement en faveur au fes*tival d'Avignon. Gérard Garcin, qui avait participé à celle de Daniel Meier, l'année dernière y va cette saison de la sienne *dans une liturgie qui ne semble* guère tournée vers l'au-delà mais s'enclenche plutôt sur un contexte social : l'œuvre veut tirer sa nouveauté de ce débor*dement. Ce n'est peut-être pas* si original que ça — si tant est qu'il faille évidemment se distinguer à tout prix du voisin, — la musique contemporaine *s'est bien souvent donné* les moyens de pareilles incursions dans le réel. L'utilisation de cloches, dont Ives a largement usé, il y a un certain temps, *des psalmodies latines ne sont* pas, à proprement parler, les éléments de la révolution qu'on nous promet. Mais dans un domaine où l'on fait si facilement profession de modernisme, faudra-t-il se plaindre s'il en manque un peu ; on ne juge de rien à cette aune-là. — T. Fr.



هكذا من الأصل

Lundi 27 juillet

Deux films

GAS-OIL

Film français de Gilles Grangier (1955), avec J. Gabin, J. Moreau, G. Leclerc, A. Dinan, M. Bozzuffi.
TF 1, 20 h 35.

★ *Gabin chauffeur de poids lourd aux prises avec des gangsters. L'action est bien conduite mais ce film d'un solide artisan du cinéma français vaut surtout par le réalisme du milieu des routiers et le climat social.*

OPÉRATION LADY MARLÈNE

Film français de Robert Lamoureux (1974), avec M. Serrault, B. Menez, P. Tornade, R. Lamoureux, E. Ardent.
FR 3, 20 h 30.

Comédie, qui se veut burlesque, sur les aventures de deux combinards passant au service de la Résistance, sous l'occupation. C'est la « petite vadrouille » de Robert Lamoureux.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 25 Histoire de la musique populaire.
Country Music.
15 h 15 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Spiderman, Bricolage, variétés, Isidore le lapin, Poly à Venise.
17 h 50 Génération 1 : Philippe, vingt et un ans : Du labo à la moto en Afrique.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
La plus petite île du monde.
18 h 20 Histoire de la marine.
Réal. D. Costelle.
Menace sous la mer.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le dernier mensonge.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Jean Gabin) : « Gas-Oil ».
Film de G. Grangier.
22 h Demain, c'est aujourd'hui.
Réal. J.-P. Chancel et M. Boyer.
Les voleurs de soleil.
Les possibilités de l'énergie solaire qui pourrait, d'ici à l'an 2000, équiper cinq millions de logements.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et compagnie.
14 h Aujourd'hui madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h 5 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : La commode.
20 h Journal.
20 h 35 *Opéra : « Rigoletto ».*
De Verdi, enregistré au grand théâtre de Genève. Avec P. Dvorsky, P. Cappuccilli, G. Folani, V. Masterson... Direction musicale N. Santi.
(Lire notre sélection)

La censure et Verdi

RIGOLETTO
A 2, 20 h 35.

La censure n'est plus ce qu'elle était : dans les années 1850, elle pouvait s'enorgueillir de contribuer à faire écrire des opéras. Ainsi « la plume au vent » de Rigoletto a-t-elle tremblé au gré des tempêtes de l'occupation autrichienne : celle-ci ne cachait pas ses exigences même si Verdi a pu, une fois le modus vivendi établi, plaisanter sur cette collaboration, avec un fonctionnaire de la police. Les trivialités, voire les obscénités d'un roi, vil séducteur, d'un bouffon abject, avaient vite persuadé les censeurs de étaient mieux à même de réécrire le livret de Piave : aussi, la chose est coutumière chez Verdi, le roi François Ier devint, pour ne pas choquer les monarchistes, un seigneur de la cour de Louis XI, mais cela ne suffisait pas encore. Du drame de Victor Hugo, ainsi « remanié » — le mot est faible, — Verdi tira pourtant le meilleur parti, une musique chaleureuse nourrie par des situations de choc.

22 h 25 Lire c'est vivre : Balzac.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Hebdo jeunes ; Mixmo match.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (le rire du lundi) : *« Opération lady Marlène ».*
De Robert Lamoureux.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Prélude à la nuit.
Harlem dance theater.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : la rose.
8 h, Les chemins de la connaissance : Rome et Byzance, histoire d'un schisme ; 8 h 32, Le meunier et son métier.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, *Les lundis de l'histoire* : Formes de pensée et formes de société dans la Grèce antique.
10 h 45, Le texte et la marge : La vie quotidienne dans les villes d'eau, avec Armand Vallon.
11 h 2, Evénement-musique : en direct d'Avignon.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : en direct d'Avignon.
14 h, Sons : *Voyages (Tokyo).*
14 h 5, Un livre, des voix : La rumeur de la ville, avec J. Duquesne.
14 h 47, Contact.
15 h, Le fond de la question : La politique des arts en France.
16 h, Feu vert.
16 h 20, Actualité.
16 h 50, Départementale à Liège.
17 h 32, *Loft.*
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : François Périer dit Antoine Blondin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Les mandalais du Tibet.
20 h, Sous l'ombre de la montagne : *de Yannis Ritsos avec Josette* Boulva et J.-François Delacour.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : La métaphysique d'Aristote, par Philippe Nemo.
22 h 30, *Nuits magnétiques* : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Les interprètes de Byrd », par E. Pistorio (Byrd, Vecchi, Lasso, Morley, Caccini, Gesualdo ; 7 h 30, Anthologie du mois : intégrale des trios avec piano de Beethoven ; 8 h 10, Kiosque : informations sur les concerts et stages musicaux.
9 h 30, Les grands de ce monde : Petite histoire de la musique polonaise (Gorczycki, et Anonyme du XVIe) ; 10 h, « Byrd », par D. Jameux, promenade dans la campagne anglaise (Byrd, Weelkes, Tavernier, Tallis, Morley, Wylbie) ; 11 h 30, Concert (12 et 13 décembre 1980, Auditorium 105), « Symphonie n° 6 » de Wissmer, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. L. de Froment ; Œuvres de Scelsi (Musée d'art moderne, Paris, 31 mai 1978), dir. A. Louvier, avec S. Beltrando, harpe, J. Léandre, contrebasse, F. Gagneux, tam-tam... ; 13 h, Jazz vivant estival : Daniel Humair et ses amis.
14 h, Musique légère : Œuvres de Porte, Giraud, Auber, Luigini ; 14 h 30, Le génie du lieu : Les fêtes musicales à la Renaissance - « La Cité et le Prince » (J. des Prés, Lassus, Ortiz, Gesualdo, Gervaise, Jannequin, Le Roy, Morley, Shakespeare) ; 16 h, « Amsterdam 1600 » (Byrd, Sweelinck, Bull).
17 h 55, Festival de Bayreuth 81 (en direct de Bayreuth) « Le Vaisseau Fantôme » de R. Wagner, par les Chœurs (dir N. Balatsch) et l'Orchestre du Festival, dir. P. Schneider, avec M. Salminen, L. Baslev, R. Schunk, A. Schlemm...
20 h 30, *Concert (Festival de Colmar)* : « Sinfonietta pour orchestre à cordes » de Roussel, « Divertimento en fa majeur » et « Symphonie n° 40 » de Mozart, « Concerto pour trompette en mi bémol majeur », de Haydn, par l'Orchestre de Chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, avec B. Soustrot, trompette (église des Dominicains, 26-6-1981).
22 h 15, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, « Orchestre Symphonique de Detroit », dir. P. Paray et A. Dorati, par Mildred Clary (Ravel, Debussy, Roussel, Saint-Saëns).

● Deux dossiers intéressants dans la série « Les chemins de la connaissance » (F.C., du 27 au 31 juillet, à 8 h et 8 h 30). — *« Rome et Byzance : histoire d'un schisme »* (8 h), par Claude-Henri Rocquet et Bernard Saxel : des spécialistes des questions religieuses y analysent les causes principales — culturelles, politiques et théologiques — de la grande séparation entre la chrétienté d'Orient et celle d'Occident, dont on sait qu'elle constitue un phénomène capital de notre histoire. « Le meunier et son moulin » (8 h 30), par *Patrick Bourrat et Guy Suire,* est dans cet ensemble de cinq émissions. Un sociologue toulousain, Claude Rivals, et une *géographe, Mlle Hays,* construisent, autour de la silhouette du moulin perché sur sa colline, une étude de l'économie agraire *dans la société française rurale,* et évoqueront aussi, à partir notamment des contes de Canterbury, la symbolique sociale attachée à la personnalité du meunier. — B. A.

Mardi 28 juillet

Deux films

LE PROCÈS DES DOGES

Film italien de Ducio Tessari (1963), avec M. Morgan, E.M. Salerno, S. Koscina, J. Perrin, S. Sandrelli.
A 2, 20 h 35.

★ *La Venise du seizième siècle, le monde corrompu des patriciens et un jeune boulanger victime d'une erreur judiciaire volontaire. Sans négliger les attraits du romanesque historique, le réalisateur a mis l'accent sur les tares d'une société, la lutte des classes et la vérité humaine des personnages. Excellente interprétation.*

MALAYA

Film américain de Richard Thorpe (1949), avec S. Tracy, J. Stewart, V. Cortese, S. Greenstreet, J. Hodiak.
FR 3, 20 h 30.

Des comédiens prestigieux ne sauvent pas ce film d'aventures inspiré, paraît-il, de faits authentiques. Le scénario est un ramassis de conventions, la réalisation est plate, routinière. La Malaisie où se situe l'action relève d'un exotisme de pacotille.

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 3. Histoire de la musique populaire.
Folk, guerre et contestations.
15 h 25 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Joe chez les abeilles, Isidore le lapin, *Poly à Venise.*
17 h 50 Génération 1 : Motards, vignette supprimée, mais permis indispensable.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Histoire de la marine.
Réal. : D. Costelle.
Les hommes de la mer.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Les frères ennemis.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Anthelme Collet.
Le brigand gentilhomme.
Anthelme Collet apparaît en éditeur libraire.
21 h 25 Un prince de notre temps.
Cette émission spéciale, réalisée par la B.B.C. à l'occasion du mariage du prince Charles, tente, au moyen de témoignages de proches... de cerner la personnalité du futur roi d'Angleterre.
22 h 25 Documentaire : Les Français et le changement.
Trente années d'adaptation, 1945-1975 : réalisation E. Kreutze. Avec Mme J. Brouard, sociologue ; MM. J.-D. Reynaud, spécialiste de la société industrielle, professeur au Conservatoire national des Arts et Métiers, et M. Mendras, directeur du département de sociologie rurale au C.N.R.S.
Comment les Français ont-ils vécu les transformations sociales technologiques et politiques de ces trente dernières années ?
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et compagnie.
14 h *Aujourd'hui madame.*
La vie de bureau.
15 h 5 Série : La légende d'Adams *et de l'ours Benjamin.*
15 h 55 Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : *Des chiffres et des* lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : La commode.
20 h Journal.
20 h 35 *Les dossiers de l'écran* : « le Procès des doges ».
Film de Duccio Tessari.
22 h *Débat : Venise, gloire et déclin d'une grande cité.*
Avec A. Tennenti, historien, G. Mezzariol, président de la faculté de lettres et philosophie de Venise, E. Robles, écrivain.
Une discussion sur les origines de Venise, son commerce entre l'Orient et l'Occident, et son organisation politique à la Renaissance.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; les couleurs du temps ; bateaux : le trimaran.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « *Malaya* ».
De Richard Thorpe.
22 h 5 Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit : Schubert.
Dietrich Fischer Dieskau chante « Das Fischer M'Dehen » et « Geheimes », de F. Schubert.
(Lire notre sélection)

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : le tabac.
8 h, Les chemins de la connaissance : Rome et Byzance, histoire d'un schisme ; 8 h 32, *Le meunier et son moulin.*
9 h 7, La matinée des autres : Louisiana, de Patrick de Maritens.
10 h 45, Un quart d'heure avec : Georges Elgozy, auteur de « L'esprit et les mots ».
11 h 2, De François Villon aux symbolistes.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris : en direct d'Avignon.
14 h, Sons : Voyages (Japon).
14 h 5, Un livre, des voix : « Le Fils puni » de Patrick Thevenon.
14 h 47, *Magazine international.*
16 h 20, Actualités : Diabète : la psychotérapie soigne aussi
16 h 50, Départementale à Liège.
17 h 32, Loft.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Duby lit « l'Hiver » d'A. Blondin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : la modélisation en économie.
20 h, Dialogues : Rôle réel de l'idéologie avec Manes Sperber et Alain Besançon.
21 h 15, Musiques de notre temps : Portrait de Sylvano Bussotti.
22 h 30, *Nuits magnétiques* : Avignon ultrason.

Schubert enfin seul

PRELUDE A LA NUIT :
FR 3, 22 h 20.

Ce que France-Musique, trop narcissique pour céder à la simplicité, n'ose guère, FR 3 l'ose cet été : les lieder de Schubert sont enfin débarrassés du cortège de commentaires insipides qui ne manquent jamais de les agrémenter. On a trop accablé Schubert sous un romantisme de pacotille, des lieux communs aussi peu signifiants que « le sentiment de la nature », pour ne pas apprécier la solitude occasionnelle de ces lieder.
T. Fr.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Karl Richter » par M. Monnet ; 7 h 30, Anthologie du mois : Intégrale des trois trios avec piano de Beethoven, n° 1 avec J. Fuchs, violon, Fabio Casals, violoncelle et E. Istomin, piano ; 8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Petite histoire de la musique polonaise, « Moussorgsky » (Golabek, Oginski, Moussorgsky, Rimsky-Korsakov) ; 11 h 30, Concert symphonique (grand auditorium 22 mai 1980 : « Symphonie n° 102 » de Haydn, « Concerto pour piano et orchestre en sol majeur » de Ravel, « Danses de Marosszek » de Kodaly, « L'oiseau de feu » de Stravinsky, par le nouvel orchestre philharmonique, dir. O. D'Narc, avec D. N'Kaoua, piano ; 13 h, Jazz vivant estival : cinq orchestres allemands au Festival de jazz de Frankfort (Kuhn, Hampel, Favre, Bennink, Brüninghaus, Weber).
14 h, Musique légère : œuvres d'A. Hossein, A. Katchaturian ; 14 h 30, Le génie du lieu : les fêtes musicales à la Renaissance, « le Théâtre et la fête », par E. *Pistorio (Johnson, Morley,* Munday, Banchieri, Gibbons).
15 h 55, Festival de Bayreuth 81 (en direct de Bayreuth) : « Lohengrin », de R. Wagner, par les chœurs (dir. N. Balatsch) et l'orchestre du Festival, dir. W. Nelsson, avec H. Sotin, P. Hofmann, K. Armstrong, L. Roar, E. Connel, B. Weikl, T. Kraemer, H. Pampuch, M. Engel, H.-K. Ecker.
21 h 35 Les chants de la terre : musiques traditionnelles (Asie, Afrique, Océan Indien).
22 h, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, Orchestre symphonique de Detroit, dir. P. Paray et A. Dorati, par M. Clary (Haydn, Rossini, Wagner, Tchaïkovski, Rimski-Korsakov).

Mercredi 29 juillet

Un film

LES NOCES ROUGES

Film français de Claude Chabrol (1973), avec S. Audran, M. Piccoli, C. Piéplu, C. Joano, E. de Santis.
FR 3, 20 h 30.

★ *Adultère et double crime passionnel dans un milieu bourgeois de province. Scandale politique derrière un fait divers criminel. Chabrol qui ne fait jamais de cadeau à la bourgeoisie a traité cela avec une sorte de réalisme « balzacien » sans épargner aucun de ses personnages. Il y a pas mal de férocité dans cette étude de mœurs. La mise en scène, rigoureusement classique, cerne les passions, les lâchetés, la pourriture morale et sociale. Un film noir, en fait, où Michel Piccoli et Stéphane Audran, les amants meurtriers, Claude Piéplu, le député-maire affairiste, sont étonnants.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 Cérémonie du mariage du prince Charles d'Angleterre. (Et à 17 heures.)
Cérémonie commentée par N. Anfrol et A. Célarié.
13 h Journal.
(horaire sous réserve)
15 h 5 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
16 h Croque vacances.
Spiderman, bricolage, Isidore le lapin, variétés, *Poly à Venise.*
17 h 50 Génération 1.
18 h Série : Caméra au poing.
18 h 2 Document : La dernière aventure des Lapons.
Reportage de J.-P. Janssen et R. Adam.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Talou.
Réalisation J.-L. Roy, avec P.-R. N'Dow, A. Mace, J. Dufilho, W. Jacques...
Un conte étrange, un dénouement magique, des personnages rocambolesques et la Suisse, cadre des aventures du jeune Talou.
22 h Documentaire : La liberté de la presse a cent ans.
Réalisation Michel Le Clerc. M. Bernard Michal s'est entretenu avec Mme Puhl-Denange (P.-D.G. du *Républicain lorrain*), MM. Y. Leval (Europe 1), M. Clos (*le Figaro*), D. Jamet (*Quotidien de Paris*), C. Bouchinet Serreules (codirecteur du *Parisien libéré*), G. Filloud (ministre de la communication), M. Bleustein-Blanchet (président de Publicis), J.-N. Jeanneney (historien des journalistes et des hommes de la presse), R. Pressoz (directeur du *Canard enchaîné*).
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 45 Cérémonie du mariage du prince Charles d'Angleterre.
Et à 14 h. 45, 17 h.
14 h Journal.
15 h 15 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
16 h Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : La commode.
20 h Journal.
20 h 35 Festival du cirque de Monte-Carlo.
Réalisation G. Paggi.
Les cirques anglais, américain, yougoslave, etc.
21 h 40 On n'a pas tous les jours vingt ans.
1939 : les vingt ans de François Périer, proposé par A. Sinclair, réal. G. Daude.
Un document sur la déclaration de la guerre en 1939.
22 h 40 Document : Un homme, un château.
Réal. G. Pollin. Léonard de Vinci sur Amboise.
L'esprit de cette série est de montrer les châteaux à travers les personnalités qui les ont habités.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; *le passe-carte.*
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « les Noces rouges ».
De Claude Chabrol.
22 h Journal.
22 h 20 *Prélude à la nuit* Schubert.
Dietrich Fisher Dieskau chante « Der Eilsamer ».

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : les plantes « sadomargots ».
8 h, Les chemins de la connaissance : Rome et Byzance, histoire d'un schisme ; *8 h 32, Le meunier et son moulin.*
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : L'anthropologie de notre société : l'informatique dans l'enseignement.
10 h 45, Le livre ouverture sur la vie : les bibliothécaires de Marseille.
11 h 2, De François Villon aux symbolistes.
12 h 5, Agora.
12 h 45, *Panorama.*
13 h 30, 33 tours et demi tout compris, en direct d'Avignon
14 h, Sons : Voyages (Roumanie).
14 h 5, Un livre, des voix : « Journal d'un voyage en France », de Renaud Camus.
14 h 47, *L'école des parents et des* éducateurs : Chansons et comptines.
15 h 2, Un homme, une ville, saint François d'Assise.
16 h 20, Actualité : Gaston Miron.
16 h 50, Départementale à Liège.
17 h 32, *Loft.*
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Madeleine Barbulée lit « La plus grosse proie de Ming », de P. Highsmith.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : promenade au jardin des sciences.
20 h, Veillée, en direct d'Avignon, chez Jacques Carelman.
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « Deller consort », par J. Merlet (Byrd, Tomkins, Weelkes, Dowland, Gibbons, Purcell) ; 7 h 30, Anthologie du mois : intégrale des trios avec piano de Beethoven, « Trio n° 2 » par le Trio Tchèque ; 8 h 10, Kiosque.
9 h 30, *Les grands de ce monde* : Petite histoire de la musique polonaise, par L. Worms (Kamienski ; « Gesualdo » par D. Jameux, « Office des Ténèbres du vendredi saint » par le Deller Consort) ; 11 h, Concert (Théâtre des Champs-Elysées 12 septembre 1979) : « On the waterfront » et « Danses symphoniques de west Side Story », de Bernstein ; « Concert n° 3 » de Rachmaninov, par l'Orchestre national de *France, dir.* L. Bernstein, avec A. Weissenberg au piano ; 13 h, Jazz vivant estival : le double Trio de M. Portal et F. Jeanneau au Festival 1980 du Jazz de Juan-les-Pins.
14 h, Musique légère : œuvres de *Lutereau, Bolling* et Gershwin ; 14 h 30, Le génie du lieu : les fêtes musicales à la Renaissance, par E. Pistorio (Jannequin, Meinerio, Parsons, de Fuenllana, Martin y Coll) ; « Vienne 1781 » par M. Vignal (Mozart, Bach, Dister, Haydn) ; « Naples, XVIIe siècle » (Gesualdo, Malone, Scarlatti) ; 18 h 2, Repères contemporains : « *Erevâne III* » de H. Dufour, par les Percussions de Strasbourg.
18 h 30, Concert « Musique à découvrir » (auditorium 105, 12 juin 1980) : « *Sonate pour violoncelle* et piano » de V. d'Indy ; « Poème pour violoncelle et piano » de Bachelet ; « Sonatine pour violon et violoncelle » de Honegger ; « Trio pour piano, violon et violoncelle » de Chausson, avec M.-Cl. Theuveny au violon, R. Albin au violoncelle et G. Joy au piano ; 20 h 5, Les chants de la terre : musiques traditionnelles (Asie, Afrique, Océan Indien).
20 h 30, *Concert* (salle de concerts de la N.D.R. de Hanovre 24-10-80) : « *Othello* » ouverture, de Dvorak ; « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 » de Sutermeister ; « *Symphonie n° 5* » de Beethoven, par l'orchestre symphonique de la N.D.R. de Hanovre, dir. Z. Macal, avec A. May, violoncelle.
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. P. Paray, par M. Clary (Chabrier, Berlioz, Bizet, Fauré, Offenbach, Gounod, Lalo).

● D'Indy, Chausson, Lalo (F.M., 18 h 30 et 22 h 30). — Il convient d'exhumer la musique dite « à découvrir » — c'est-à-dire les œuvres du passé laissées au bord de la route — par simple souci historique, mais aussi pour éviter, à l'occasion, certains mirages entretenus par des géants de l'art qui déforment de leur poids la réalité musicale d'une époque. Avec d'Indy *l'étonnement* va jusqu'à la stupéfaction : on croit rêver quand on apprend que le maître de la « Schola », dont Romain Rolland avait moqué l'académisme dévot, très dix-neuvième siècle, écrivait encore en 1926 une sonate pour violoncelle : il semblait *appartenir à un autre* temps. L'étonnement n'est pas moindre de constater que loin de prêcher un romantisme wagnérien — « libérateur » avait dit d'Indy, — la sonate renoue avec le classicisme du dix-huitième français, avec une évidente volonté de nationalisme. Comme une découverte n'arrive jamais seule, on écoute à côté le « Trio de Chausson » et un peu plus tard « Namouna » de Lalo. — T. Fr.

Jeudi 30 juillet

Un film

CHACAL

Film franco-anglais de Fred Zinnemann (1973), avec E. Fox, M. Lonsdale, A. Badel, E. Porter, J. Martin, D. Seyrig.
FR 3, 20 h 30.

★ *D'après le roman de Frederick Forsythe, la préparation par l'O.A.S. d'un attentat contre le général de Gaulle. Les implications idéologiques et politiques, le climat de la France au début des années 60 ne semblent pas avoir intéressé Fred Zinnemann. Ce grand professionnel du cinéma américain a mené, avec une technique impeccable, un suspense « policier » sur un tueur international.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 25 Histoire de la musique populaire.
Le rock and roll.
15 h 20 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Isidore le lapin, destination Xéro. Portrait. Poly à Venise.
17 h 50 Génération 1 :
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 15 Neptune ou le tour des mers.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Un assassin dans la ville.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Anthelme Collet.
Le brigand gentilhomme.
Le banquier Dufour de Savone lance les gendarmes à la suite de Collet. Mais qui donc pourrait le découvrir dans le rôle de Mgr Pasqualini, évêque de Manfrédonia.
21 h 30 Documentaire : Des volontaires aux mains nues.
Réalisation A. Retsin.
Ils ont entre 20 et 27 ans ; ils viennent de tous les coins de France et ont signé un engagement de deux ans avec l'Association française des « Volontaires du progrès ». Nous les rencontrerons en Afrique, dans la brousse et les villages, toujours au service de la population.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Happy end de A. Lemonier.
Une fiction sans dialogue, avec Georges Orphanos.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et compagnie.
14 h Aujourd'hui madame.
Fête pieds noirs.
15 h Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
16 h Sports été.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Jeu : La Commode.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
de J. Chancel. Avec Annie Girardot.
L'actrice, nous racontant ses débuts au cinéma, chantera de vieilles chansons et des compositions nouvelles. Bob Decourt, Eddie Constantine, Jean Yanne participeront entre autres à cette émission.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Cuisine : ananas au maïs ; L'ours *Paddington.*
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Chacal.
de Fred Zinnemann.
22 h 45 Journal.
23 h 10 Prélude à la nuit.
Reine Flachot, violoncelle, interprète « le Cygne », de Saint-Saëns et « la Tromba » de Couperin.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Végétales : gui, champignons.
8 h, Les chemins de la connaissance : Rome et Byzance, histoire d'un schisme : 8 h 32, Le meunier et son moulin.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : avec Ned Rival : Tabac, miroir du temps.
11 h 2, De François Villon aux symbolistes.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris.
14 h, Sons : Voyages (en bac, sur le Danube).
14 h 5, Un livre, des voix : « Le tour du monde d'un humoriste », de Mark Twain.
14 h 47, Questions croisées à propos des oiseaux.
16 h, *Le magasin des nouveautés :* Des rôles nouveaux pour la musique.
16 h 50, Départementale à Liège.
17 h 32 Loft.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Julien Bertheau lit « la Place des nymphes », de D. Boulanger.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'enseignement de la médecine par ordinateur.
20 h, Le linceul de Prospero, de J. Kreczmar, d'après E. Renan, réal. B. Horowicz. Avec M. Vitold, R. Murzeau, M. Tamar... (redif.).
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Entrée des artistes : « André Cluytens » par E. Gazeau (Beethoven, Berlioz, Ravel) ; 7 h 30, Anthologie du mois : intégrale des trios avec piano de Beethoven, « n° 3 » avec D. Barenboïm au piano, J. Dupré au violoncelle et P. Zukerman au violon ; 8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : petite histoire de la musique polonaise, par L. Worms (Chopin) ; « Ravel », par D. Jameux (Ravel, Wagner) ; 11 h 30, Concert (auditorium 105, 7 mars 1978) : « Trio n° 2 » de Pijper, « Sonate n° 1 » de Hindemith, « Sonatine pour violoncelle et piano » de Honegger, « Trio op. 34 » de Tcherepnine, « *Sonate à trois* » de Malipiero, par le trio Goebel ; 13 h, Jazz vivant estival : jazz fusion aux *festivals de Lyon* et de Juan-les-Pins.
14 h, Musique légère : œuvres de R. Strauss, von Suppé, C.-M. Ziehrer ; 14 h 30, Le génie du lieu : les fêtes musicales à la Renaissance, « Un bal chez Rabelais » (Gervaise, Da Milano, De Narvaez, Mainerio) ; « Londres 1783 » J. Broadwood présente son premier pianoforte, par M. Vignal (Haendel, Clementi, Haydn, Beethoven, *Chopin, Mendelssohn*) ; « *Paris* 1950 », par J.-M. Damian (Debussy, Tchaïkovski).
18 h 2, Repères contemporains : « Faisceaux diffraction », de J.-Cl. Eloy par l'ensemble Ars Nova, dir. B. de Vinogradov ; 18 h 30, Concours de guitare : premiers prix de Paris.
19 h 30, Festival de Salzbourg 1981 (en direct de la radio autrichienne) « Symphonie n° 38 » de Mozart ; « Mort et transfiguration », de R. Strauss ; « Symphonie n° 9 » de Dvorak, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. L. Maazel ; 21 h. 30, Concert : Musique française d'aujourd'hui.
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Detroit, dir. P. Paray et A. Dorati, par M. Clary *(Brahms, Liszt, R. Strauss, Rachmaninoff, Weber).*

Télévisions francophones

VENDREDI 24 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, série, le Saint ; 21 h., *Un soir sur la plage*, film de M. Boisrond.
● TELE MONTE-CARLO : 20 h. 50, jeu : *l'Itinéraire mystérieux* ; 21 h., *l'Homme le plus dangereux du monde*, film de J. Lee Thompson.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, jeu : le Francophone d'or ; 20 h. 25, *D'autres Belges : la Louisiane* (instituteurs belges enseignant le français dans la région des « bayous ») ; 21 h. 15, *la Mémoire courte*, film d'E. de Grégorio.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, T.V. à la carte : série choisie par vous ; 20 h. 40, T.V. à la carte : Une soirée à l'Olympia de Paris, avec l'artiste que vous aurez choisi ; 21 h. 35, Prince de notre temps : *Mariage du prince* Charles ; 22 h. 35, *Odo-Toum, d'autres rythmes*, film de C. Haralamberis.

SAMEDI 25 JUILLET

● *TELE-LUXEMBOURG* : 20 h., série : la Croisière s'amuse ; 21 h., *le Rock du loup*, film d'R. Bostan.
● TELE MONTE-CARLO : 20 h. 50, jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h., *Ne pleure pas*, film de J. Ertaud.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, série : Cheval mon ami ; 20 h. 30, *le Capitan*, film de A. Hunebelle ; 22 h. 25, Variétés, avec G. Cabray.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, T.V. à la carte : la série que vous avez choisie ; 20 h. 45, série : les Dames de la côte.

DIMANCHE 26 JUILLET

● *TELE-LUXEMBOURG* : 20 h., série : les Envahisseurs ; 21 h., *Bel Ordure*, film de J. Marbœuf.
● TELE MONTE-CARLO : 20 h. 50, jeu : l'Itinéraire mystérieux ; 21 h., *la Blonde explosive*, film de F. Tashlin.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés : Peggy Fleming and Ice follies ; 21 h., *la Propriété*, téléfilm de S. Leroy.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 45, l'Orchestre des jeunes de la télévision suisse romande, dir. E. Bauer (Mozart, M. de Falla, Stravinski) ; 21 h., *Meurtres*, film de R. Pottier.

LUNDI 27 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, série : Médecin d'aujourd'hui ; 21 h., *Tanganyka*, film d'A. de Toth.
● TELE MONTE-CARLO : 20 h. 50, jeu : *l'Itinéraire mystérieux* ; 21 h., *Docteur Justice*, film de Christian-Jaque.
● *TELEVISION BELGE* : 19 h. 55, *la Fille au pistolet*, film de M. Monicelli ; 21 h. 35, *Bruxelles et l'art nouveau*, film documentaire de J. Antoine.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, T.V. à la carte : la série choisie par vous ; 20 h. 45, T.V. à la carte : Cinéma sur petit écran, le long métrage que vous avez choisi.

MARDI 28 JUILLET

● TELE LUXEMBOURG : 20 h. 15, série : Le Prisonnier ; 21 h., les Parisiennes, film de J. Poitrenaud.
● TELE MONTE-CARLO : 20 h. 50, jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h., jeu : La chasse au trésor ; 22 h., variétés : Gogo rythmes.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 55, jeu : Ciné-Tilt ; 20 h. 35, feuilleton : Les faucheurs de marguerites.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, TV à la carte : la série choisie par vous (dernier épisode) ; 20 h. 40, En direct avec les grands témoins de notre temps : J.-Cl. Guilleband, le nouveau reportage ; 21 h. 40, Vidéo-Club de l'été.

MERCREDI 29 JUILLET

● TELE-LUXEMBOURG : 20 h. 15, Hit-Parade ; 21 h., *Idylle royale à Monte-Carlo*, film d'H. Wilcox.
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 50, série : Super-Jaimie ; 20 h. 50, jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h., *les Six femmes d'Henry VIII*, film de J. Glenister.
● TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Les senteurs du monde : Norvège, des pêcheurs et des Lapons, avec le cinéaste-conférencier H. Cartelet ; 21 h. 5, Jeux sans frontières, en direct de Suisse ; 22 h. 30, En différé de Londres : le mariage du prince Charles.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, TV à la carte : série choisie par vous (1er épisode) ; 21 h. 5, Jeux sans frontières, en direct de Meiringen ; 22 h. 40, *athlétisme : Grand prix de Budapest* (en différé de Budapest).

JEUDI 30 JUILLET

● TELE LUXEMBOURG : 20 h. 15, série : Super-Jaimie ; 21 h., *Carré de dames pour un as.*
● TELE MONTE-CARLO : 19 h. 50, série : Police Woman ; 20 h. 50, jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h., *la Nuit de Saint-Germain-des-Prés*, film de B. Swaim.
● TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Autant Savoir : Littoral français dévasté ; 20 h. 25 : *le Guépard*, film de L. Visconti.
● TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 40, *le Bouclier chinois*, film de J. Dubois ; 21 h. 40, En direct de la Fondation P. Gianadda à Martigny : hommage à Corinna Bille.

BAYREUTH ET SALZBOURG SUR FRANCE-MUSIQUE

Les auditeurs de France-Musique pourront *suivre les festivals* de Bayreuth et de Salzbourg pendant les mois d'été. Les spectacles d'ouverture seront retransmis en direct : de Bayreuth, le 25 *juillet*, à partir de 15 h. 55 (la nouvelle production de *Tristan et Isolde signée* par le Français Jean-Pierre Ponnelle et dirigée par le responsable de l'Orchestre de Paris Daniel Barenboïm) et de Salbourg, le 26 juillet, *à partir de 18 heures (une* reprise du *Falstaff*, de Verdi, *signée* par Herbert von Karajan).

Ce sont le Ténor René Kollo et la soprano Johanna Meier qui chanteront les deux héros de *Tristan et Isolde*, à l'affiche *en alternance* jusqu'au 28 août, sur la colline de Bayreuth avec quatre autres ouvrages de Wagner. Mais la Tétralogie ne reviennier. Mais la tétralogie ne reviendra qu'en *1983 avec le tandem* britannique Peter Hall / Georg Solti.

A Salzbourg, le Festival se *poursuivra jusqu'au 31 août*, et, outre *Falstaff*, incarné par le baryton Giuseppe Taddei, seront présentés cinq autres opéras (deux de Mozart, un de Strauss, *les Contes d'Hoffmann* d'Offenbach et une création, *Baal*, de l'Autrichien Frédéric Cerha), trois pièces de théâtre, neuf récitals de Lieder, quinze concerts avec orchestres, cinq récitals de piano et quelque dix-sept programmes *de musique de chambre.*

France-Musique retransmettra également en direct de Bayreuth les premières représentations — *il s'agit de reprises de productions* des années passées — du *Vaisseau fantôme* (27 juillet, à 17 h. 55), *Lohengrin* (28 juillet, à 15 h. 55) et *Parsifal* (29 juillet, à 15 h. 55). France-Culture, pour sa part, assurera, le 30 août, à *14 heures, en différé*, la retransmission de la deuxième nouvelle production de Beyreuth 1981 : *les Maîtres chanteurs*, sous la *direction de Mark Elder.*

France-Musique prévoit en *direct, de Salzbourg, la retransmission* de cinq concerts : les fameuses Mozart Matinée, par l'orchestre du Mozarteum de Salzbourg, les 2, 9 et 15 août, *à 11 heures ; un programme de* Karajan, avec le Philharmonique de Vienne (Dvorak et Brahms, avec la violoniste Anne-Sophie Mutter en soliste), le 16 août, à 11 heures, et un autre programme Karajan, avec le Philharmonique *de Berlin (Bach, Stravinsky et* Strauss), le 27 août, à 19 h. 30.

Trois autres concerts seront diffusés en différé : ceux du Philharmonique de Vienne, dirigé par Lorin Maazel (30 juillet, à 19 h. 30) ; de Claudio Abbado, avec *le pianiste Alfred Brendel* en soliste (24 août, à 10 h. 5), et de l'Ensemble Wolfgang Schulz, avec, au piano, Philippe Entremont (25 août, à 10 h. 5).

UNE ERREUR PEU GLORIEUSE

S'il est chronologiquement exact d'écrire que l'année 1848 se situe après les Trois Glorieuses de 1830, il n'en est pas moins vrai également que l'article consacré à la série « Arcole ou la terre promise » sur Antenne 2 (*le Monde du 17 juillet*) *semblait confondre* les journées insurrectionnelles des 22, 23 et 24 février 1848 et celles des 27, 28 et 29 juillet 1830 en attribuant aux premières l'appellation des secondes. Plusieurs lecteurs nous l'ont fait remarquer à juste titre.

Rappel des émissions

Mercredi 22 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Tirage du Loto.
20 h 35 Téléfilm : Fini de rire, fillette.
Réal. R. Tyborowski, avec H. Genès, J. Herviale, G. Grosso, M. Valmer...
Une fiction à partir d'un roman de Charles Exbrayat.
22 h 5 Documentaire : L'île à ma dérive.
L'île de Sein et sa population, renfermée sur elle-même, vue par J. Labrune.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : Ce soir à Athènes.
Réal. A. Flederick.
Gilbert Bécaud, Guy Béart, Olga Karlatos, Yiorgos Mitsakis...
21 h 35 Des compagnons pour vos songes.
22 h 50 Magazine : Première.
de P. Boegner et J.-M. Damian.
Heinz Holliger, hautboïste, interprète des œuvres de Bach, Marin-Marais et Holliger.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : Voici le temps des assassins.
Film français de J. Duvivier (1955), avec J. Gabin, D. Delorme, L. Bogaert, G. Blain, G. Kerjean, C. Fontan (N. Rediffusion).
Un restaurateur des Halles est séduit et dupé par la fille — créature intrigante et perverse sous un aspect angélique — de son ancienne femme qu'il croit morte, mais qui, bien vivante et déchue par la drogue, participe à la machination. Admirable mise en scène d'une étude de mœurs naturaliste d'une noirceur intégrale. Danièle Delorme est saisissante dans un personnage abominable, décidé à aller jusqu'au crime. Et Gabin mûrissant tient là un de ses plus grands rôles.
22 h 20 Journal.
22 h 40 Prélude à la nuit : Boris Godounov.
Léonard Mroz chante le rôle de Pimène.

FRANCE-CULTURE

19 h 30, La science en marche : Un exemple de la théorie de l'action, l'émission que vous entendez.
20 h, Veillée chez Mario Prassinos, en direct d'Avignon.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Récital R. Albin, violoncelle, et C. Heifer, piano (Festival du Marais, Hôtel Carnavalet, Paris, 29 juin 1981) : « Sonate en ré mineur », de Debussy, « *Suite italienne* », de Stravinski, « *Variations sur un* air de la flûte enchantée » de Beethoven, « Sonate no 2 », de Brahms.
22 h 30, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, « L'Orchestre de Philadelphie », par M. Auzépy (Sarasate, Thomson, Chopin, Françaix, Cherubini, Holborne, Reiche).

Jeudi 23 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14 h 20 Histoire de la musique populaire.
Le swing.
15 h 20 L'été en plus.
16 h 45 Croque vacances.
Atomas, Isidore le lapin, variétés. Destination Xero, Portrait d'arbres, Clue Club.
17 h 50 Génération 1.
Des journalistes d'occasion.
18 h 5 Caméra au poing.
Dans la jungle de Trinidad : les fourmis.
18 h 20 Histoire de la marine.
Le temps des paquebots. Réal. : D. Costelle.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : Le crime d'intention.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Anthelme Collet.
Ou le brigand gentilhomme, réalisation J.-P. Carrère, avec P. Crommbé, E. Huppert, Y. Vincent...
Anthelme apparaît en huissier.
21 h 25 Documentaire : Ceux qui se souviennent.
Tout va très bien : 1936-1939.
22 h 30 Le jeune cinéma français de court métrage.
Charles et Célinie ; Samedi soir, de Noëlle Doisson. Réal. : Jean Hennin.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et compagnie.
14 h Aujourd'hui madame.
Les enfants handicapés.
15 h 5 Série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin.
15 h 55 Sports été.
Tennis : Coupe de Galéa.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
Le parti socialiste.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
(et à 22 h 30).
20 h 45 Cinéma : le Fils de Caroline chérie.
Film français de J. Devaivre (1954, avec J.-C. Pascal, B. Bardot, M. Noël, S. Desmarets, J. Dacqmine (Rediffusion).
Pendant la campagne napoléonienne en Espagne, un jeune aristocrate se fait guérillero contre les Français, vit des aventures mouvementées et fait des conquêtes féminines. Il ignore qu'il est le fils, disparu tout jeune, de « Caroline chérie ». Habile adaptation du roman de Cécil Saint-Laurent, mise en scène alerte faisant alterner les scènes d'action et les scènes d'amour, séduction de Jean-Claude Pascal. Mais, ici, Martine Carol n'apparaît pas.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Le parti socialiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Oum le dauphin ; Cuisine ; l'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?
Film américain de V. Minnelli (1958), avec R. Harrison, K. Kendall, J. Saxon, S. Dee, A. Lansbury (Rediffusion).
A Londres, une jeune fille élevée aux Etats-Unis doit faire ses débuts dans la haute société, patronnée par la deuxième femme, très snob, de son père, qui veut lui trouver un « beau parti ». Satire de la « gentry » londonienne. L'intrigue est plutôt mince mais Minnelli lui a donné un style brillant, et les comédiens sont très dirigés. Voilà un agréable divertissement.
22 h Journal.
22 h 20 Prélude à la nuit : Liszt.
Youri Boukoff interprète « Rêve d'amour ».

FRANCE-CULTURE

9 h 7, Matinée de littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag : Avec Renée et Raymond Massip, « Les passants du siècle ».
11 h 2, De François Villon aux symbolistes.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, 33 tours et demi tout compris, en direct d'Avignon.
14 h, Sons : Voyages (Berry).
14 h 5, *Un livre, des voix* : « Pourquoi pas Venise ? », de Michèle Manceaux.
14 h 47, Questions croisées : Performances chez les *oiseaux.*
15 h 50, Contact.
16 h, Le magasin des nouveautés : *Le* nouvel âge californien ou l'Amérique de l'Amérique.
16 h 50, Départementale à Namur, en Belgique.
17 h 32, Loft.
18 h 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Les collines de Rome, de J. Freustié, lu par Robert Murzeau.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'enseignement de la médecine par ordinateur.
20 h, Le Sénat des fous, de Janusz Korczack, adaptation Z. Bobowicz, réal. B. Horowicz. Avec : B. Allouf, E. Bierry, J.-P. Coquelin (Rediffusion).
22 h 30, Nuits magnétiques : Avignon ultrason.

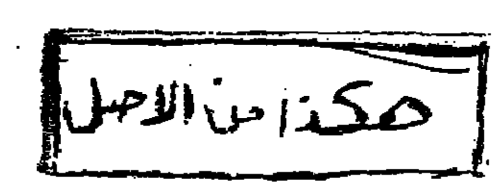
FRANCE-MUSIQUE

9 h 30, Les grands de ce monde : « Janacek », par M. Marnat ; 11 h 30, Concert « jeunes solistes » (Auditorium 105, 11 mai 1979) : « Sonate n° 2 » *de Chopin*, « *Sonate n° 30* » *de Mozart*, « *Garambodi* II pour saxophone et piano » de Charpentier, « Scaramouche » de D. Milhaud, « Pentacle pour quintette de cuivres », de Sciortino, « Canzone II pour quintette de cuivres », de Mache, avec C. Girod, D. My et Y. Henry au piano, M. Cadoze au violon, J.-Y. Fourneau au saxophone ; 13 h., Jazz vivant estival : en direct du Festival mondial du jazz de Juan-les-Pins.
14 h, Musique légère : « Casse-Noisette » de Tchaïkowski, par l'Orchestre philharmonique d'Amsterdam, dir. G. Rivoli ; 14 h. 30, Le génie du lieu : « 1926 », par A. Féron, œuvres de Janacek, Szymanovski, Kodaly, Martinu, *Hindemith, de Falla* ; 18 h. 2, Repères contemporains : Luigi Nono (« Contrepoint dialectique pour la compréhension »).
18 h 30, Concert *(25e Festival de Montreux, 7-9-1980)* : « Divertimento n° 18 » et « Concerto n° 9 », de Mozart, par l'Orchestre de chambre de Vienne, dir. et soliste Ph. Entremont ; 20 h 5, Concours de guitare : Premiers Prix de Paris.
20 h 30, Concert (Festival estival de Paris - en direct de l'église Saint-Séverin) : « Messe en fa mineur », de Brückner, par le Nouvel orchestre philharmonique, dir. M. Andreae, et les Chœurs de Radio-France, dir. A. Boulfroy, avec les solistes R. Hausman, soprano, C. Wirz, alto, Ph. Doghan, ténor, P. Beder, basse
23 h, Ouvert la nuit : les grands orchestres américains, « L'orchestre de Philadelphie » (Moussorgsky, Elgar, Stravinski, Saint-Saëns, Beethoven, Bach).

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 23 JUILLET

— *M. Jean Brunet*, vice-président délégué de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, est l'invité du journal de 13 heures sur TF 1.



EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

PARIS-PARIS. — Grande Galerie, 5e étage. Jusqu'au 2 novembre.

IDENTITE ITALIENNE. L'art en Italie de 1959 à aujourd'hui. — Jusqu'au 7 septembre.

UN QUART DE SIECLE AU FEMININ. Photographies. — (5e niveau). Jusqu'au 2 novembre.

RODCHENKO. Photographies. — Jusqu'au 6 septembre.

JARDINS DE LA MEDITERRANEE. Carrefour des régions. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOPORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES (1898-1981). — Salle animation et salle contemporaine. Jusqu'au 4 octobre.

WALTER DE MARIA. Sculptures. Forum. Jusqu'au 4 octobre.

C. C. I.

PAYSAGES. Evolution du paysage *français depuis ces trente dernières années.* — Jusqu'au 5 octobre.

DES COMMUNES AFFICHENT. Jusqu'au 31 août.

B. P. I.

LA JEUNESSE A VINGT ANS. Photos. — Jusqu'au 5 octobre.

MUSEES

LES CHEVAUX DE SAINT-MARC, Venise. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; samedi, 6 F. Jusqu'au 10 août. Visite-conférence des expositions : merc., 18 h. 30 ; sam., 16 h. 15 et 18 h.

CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ART JUIF, Collection du Musée de Cluny. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 août.

ZAO WOU-KI. Peintures et encres de Chine. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir *ci-dessus). Jusqu'au 10 août.*

NICOLAS DE STAEL. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F. (libre pour les L.P. du Centre Pompidou). Jusqu'au 24 août.

LA PLACE ROYALE DU PEYROU A MONTPELLIER. — Grand Palais, entrée porte D. Sauf samedi et di*manche de 10 h. à 18 h. Jusqu'au* 30 septembre.

LA FRANCE EN MEMOIRE. — Grand Palais, espace 404 (voir ci-dessus). Sauf mardi, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 octobre.

SUMER, ASSUR, BABYLONE - CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSEE DE *BAGDAD. — Petit Palais, avenue* Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 août.

DONATION MARCOU-TROUVELOT - DOTATION DE LA SOCIETE DES AMIS DU LOUVRE - PASTELS DE QUENTIN DE LA TOUR (1704-1788) - *DESSINS ET MINIATURES* DES VAN BLARENBERGHE. — Musée du Louvre, cabinet des Estampes. Pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 14 septembre.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 1er septembre.

HENRI CARTIER-BRESSON. *Dessins* : 1973-1981. Jusqu'au 13 septembre. — TAPISSERIES DE LA MANUFACTURE DE PORTALEGRE, Portugal. Jusqu'au 30 septembre. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (720-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Le mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 10 F.

JEAN-PIERRE BERTRAND-CHRISTIAN BOLTANSKI - MARIO MERZ. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 6 septembre.

ART ET CREATION TEXTILE : Amaral, Grau-Garriga, Tapta, Varbanov. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'en octobre.

SANTI SIRCANA. Espace couleur. Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, *quai de New-York* (723-61-27), (poste 16). Entrée libre. Animations sur rendez-vous. Jusqu'au 6 septembre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales. *Jusqu'au 7 septembre. Portrait et* société en France 1715-1789. Jusqu'à l'automne. Un siècle d'égyptologie française. - *Les arts antiques du* Maghreb. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

SUR LES CHEMINS DE L'INNOVATION : quelques innovations, *futurs instruments de notre vie.* Jusqu'au 13 septembre. LAENNEC, INVENTEUR DE L'AUSCULTATION, 1781-1981. Jusqu'au 13 septembre. Palais de la Découverte, av. Fr.-Roosevelt *(359-16-65). Sauf lundi et* 15 août. Entrée : 6 F.

TOMI UNGERER. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14), sauf mardi, de 14 h. à 20 h. ; mercredi, de 14 h. à 22 h. ; samedi et dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 août.

JUSTUS DAHINDEN, *Projets et* réalisations d'architecture. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir *ci-dessus). Jusqu'au 10 août.*

LE CIRQUE FRANÇAIS. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 31 octobre.

BENJAMIN RABIER, œuvre graphique. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 18 septembre.

VINGT ANS DE PRIX BOURDELLE. — Musée Bourdelle, 16, rue *Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf* lundi de 10 h. à 17 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 15 septembre.

PORTRAITS DE FEMMES, 1850-1900. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi de 14 h. à 18 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 14 septembre.

ALBERT DECARIS à Paris : gravures, dessins et aquarelles. — Jusqu'au 30 août. CINQUANTE ANS DE MECENAT. Dons de la Société des amis du musée. Jusqu'au 27 septembre. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 à 17 h. 40. Entrée : 9 F.

ALBERT DECARIS. Gravures et aquarelles. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). *Sauf jeudi. De 10 heures à* 17 heures. Jusqu'au 13 septembre.

TRESORS CULTURELS UKRAINIENS. — Musée français de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). De 12 h. à *19 h.*

SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (354-95-00). De 11 h. à 19 h. Jusqu'au *29 juillet.*

GRANDES ET PETITES HEURES DU PARC MONCEAU. Hommage à T. Blaikie (1750-1838), jardinier du duc d'Orléans. — Musée Cernuschi, 7, *avenue Velasquez* (563-50-75). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au *26 juillet.*

CENTENAIRE DU CHAT NOIR. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De *14 h. 30 à* 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

EX-VOTO MARINS DANS LE MONDE DE L'ANTIQUITE A NOS *JOURS. — Musée de la marine, palais* de Chaillot (553-31-70). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

L'HUMOUR ET LA *MEDAILLE* à la Monnaie de Paris, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 15 octobre.

LA MODE AU PARC MONCEAU. *Epoque Napoléon-III.* — Musée Nissim-de-Camondo, 63, rue de Monceau (522-13-32). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de *14 h.* à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 septembre.

AUTOUR D'EIFFEL. La vie et les aventures de la tour Eiffel racontées *aux enfants.* — Musée en herbe, jardin d'acclimatation, Bois de Boulogne (747-47-66). Jusqu'au 31 décembre.

Centres Culturels

CARDENAS, Sculptures. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). *Sauf mardi, de 12 h. à 19 h.* Jusqu'au 20 septembre.

LES FOLLES ANNEES DU RAIL. — Centre culturel de Belgique, 125-137, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 4 octobre.

EQUUS. L'objet d'art et le cheval. — *Louvre des antiquaires, 2, place* du Palais-Royal (297-27-10). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 octobre.

BABAR A CINQUANTE ANS, dessins originaux de *J. et L.* de Brunhoff. — Centre culturel du Marais, 26, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de *12 h. 30* à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 4 octobre.

DOIDEAU, GRANCHE, POITEVIN-TAMARA, JAWORSKA. Tapisseries. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantin (551-35-73). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 20 septembre.

DESVRES ET SES FAIENCES. — Maison de la région Nord-Pas-de-Calais, 18, bd Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 31 août.

Galeries

AU TEMPS DU « BŒUF SUR LE TOIT ». — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'à fin juillet.

ELECTROGRAPHIES. W. Rouff, J. O. Olbricht, L. Castro, M. Egana, C. Torey, A.-B. Geiger, M. Dunham-Maciel. — Galerie Trans/Form, 22, avenue de la Bourdonnais (550-40-32). Jusqu'au 15 août.

ILLUSTRATEURS ET ARTISTES DU LIVRE au temps de Poiret. — Galerie Plantin-Blondel, 33, rue de Seine. Jusqu'au 31 juillet.

ARP/TAEUBER-ARP. — Galerie D.-René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 30 juillet.

MARCEL BERONNEAU, 1869-1937. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-Le-Boucher (278-66-67). Jusqu'à fin septembre.

RAOUL DUFY. Aquarelles. — Galerie Louis Carré et Cie, 10, avenue de Messine (562-57-07). Jusqu'au 31 juillet.

A. et F. GODEBSKI. Pulsion 81, sculptures électroniques. — Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Juillet.

DAVID HOCKNEY. Peintures, gouaches, etc. — Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 1er août.

HORST JANSSEN. Aquarelles, dessins et gravures. — Galerie Berggruen et Cie, 70, rue de l'Université. Jusqu'au 30 septembre.

MICHELLE KNOBLAUCH. Peintures sur papier. — Galerie Des Femmes, 74, rue de Seine. Jusque fin juillet.

JOSEPH SIMA, 1891-1971. — Le Point Cardinal, 3, rue Jacob (354-32-06). Jusqu'à fin juillet.

En région parisienne

BRETIGNY. François Tissier (photographies), Bernard Dufour (peintures). — Centre culturel, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

JOUY-EN-JOSAS. L'histoire vue à travers la toile imprimée. — Musée Oberkampf, château de Montebello (946-80-48). Mardi, samedi et dimanche, de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 28 juillet.

MELUN. Iscan. Peintures (1979-1980). — Musée, maison de la Vicomté, 5, rue du Franc-Murier (437-26-18). Jusqu'au *31 juillet.*

SCEAUX. Hommage à Marc Saint-Saëns (tapisseries, dessins, lithographies). — Château de Sceaux. 13e Festival de l'Orangerie (660-07-79). Les lundi, mercredi et jeudi, de 14 h. à 18 h. et pendant les concerts du Festival. Jusqu'au 11 octobre.

En province

« Le Monde », daté 25 juin, a publié une liste d'expositions en province. En voici quelques autres :

AMBERIEU-EN-BUGEY. La vie de château au *Moyen Age* dans les sceaux et les blasons. — Château des Allymes. Jusqu'au 24 septembre.

ANGERS. Cinquante ans de gravure sur bois chinoise. — Musée d'Angers. Jusqu'à fin août. — Exposition de tapisseries de Camarinha. Château d'Angers. Jusqu'à fin août.

ANGOULEME. *Images méconnues.* Pour une sémiologie du camembert. — Hôtel Saint-Simon, rue de la Cloche-Verte (92-34-10). Jusqu'au 31 juillet et du 1er septembre au 10 octobre.

ANTIBES. Picasso. Commémoration du centenaire de sa naissance. — *Musée Picasso au château Grimaldi.* Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Dessins de Tim. — Maison du tourisme, 1-2, quai de la République. Jusqu'au 30 septembre. — Claude Yvel. Peintures. — CEDAAC, 2, place Saint-Germain (52-55-40). Jusqu'au 30 juillet.

AVIGNON. Les Femmes et la création. Peintures. Sculptures. Tapisseries. Photographies de 1920 à 1981. — Salle de la Mairie. Jusqu'au 30 juillet.

BELFORT. Vauban et ses successeurs. — Musée de Belfort. Jusqu'en septembre.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Tapisseries d'art populaire « Quilts ». Sculptures monumentales pour les villes nouvelles de Ramon. — Château (60-83-51). Jusqu'au 30 août.

CANNES. Miro. Œuvre gravé 1964-1978. — Galerie Herbage, 17, rue des Etats-Unis (39-19-15). Jusqu'au *12 septembre.*

CARCASSONNE. Miro, lithographies et sculptures de la fondation Miro de Barcelone. — Tours narbonnaises. Juillet-août.

CAVAILLON. Manguin et ses amis. — Chapelle du grand couvent (78-10-01). Jusqu'au 6 septembre.

COGNAC. *« Epouvantails »* du groupe créatif M. Largeau. — Jardin public, boulevard Denfert-Rochereau (32-07-25). Jusqu'à fin septembre.

COMPIEGNE. Ouverture de dix salles rénovées, dans le cadre de la loi-programme. Musée national du château (440-02-02).

DUNKERQUE. *Trente créateurs* d'aujourd'hui : Bru, Kijno, Matta... — Musée des beaux-arts (65-98-00). *Jusqu'au 27 septembre.*

EVREUX. Dessins anciens de la collection du musée. (Jusqu'à fin septembre.) Jacqueline Badord, dessins de sculpteur. (Jusqu'au 30 août.) Musée (39-34-35).

FONTENOY-EN-PUISAYE. L'abstraction lyrique : hommage à Michel *Ragon. Le bois dans la sculpture* contemporaine. — Château du Tremblay (44-02-18). Jusqu'au 20 septembre.

GORDES. Tinguely : machines 1981. — Abbaye de Sénanque (72-02-05). Jusqu'au 25 août.

HONFLEUR. Jean Effel : la création du monde, dessins. — Musée Eugène-Boudin, place Erik-Satie (89-16-47). Jusqu'au 15 septembre. — K.-X. Roussel 1867-1944. — Grenier à Sel. XXXIIIe Salon des artistes honfleurais. Jusqu'au 31 août.

ISSOUDUN. Tapisseries du vingtième siècle : Degois, Petit, Meyer, Tamara. — Musée Saint-Roch (21-61-43). Jusqu'au 13 septembre.

LACOUX. Photographies d'hier et d'aujourd'hui sur le plateau d'Hauteville. — Centre d'art contemporain (52-28-55). Jusqu'au 30 août.

LAON. *Bande dessinée et vie* quotidienne. — Maison des arts et loisirs, place Aubry (23-54-50). Juillet-août.

LA CHARITE-SUR-LOIRE. Chez nous en terre nivernaise, Achille Millien (1837-1927). — Syndicat d'initiative et cloître de l'ancien prieuré. *Jusqu'au 30 août.*

LA PALISSE. Les Neuf Preux au Moyen-Age et à la Renaissance. — Château (99-08-51). Jusqu'au 15 septembre.

LAVAL. Maurice Rocher. Peintures et gouaches. — Musée du vieux château (53-98-11). Jusqu'au 10 septembre.

LE HAVRE. Shoot again. La merveilleuse histoire du flipper. — Musée des beaux-arts, boulevard J.-F.-Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 13 septembre.

LE PUY-BAPTISTERE. Tapisseries contemporaines d'Aubusson. — (09-38-81). Jusqu'au 17 août.

LE PUY-EN-VELAY. Le bassin du Puy-en-Velay aux temps préhistoriques. — Recherches récentes. Musée Crozatier (09-38-90). Jusqu'au 30 octobre.

LE TOUQUET. Der Markarian et Rozelaar-Green. — Palais de l'Europe (05-21-63). Jusqu'au 30 juillet.

LYON. Permanence du regard surréaliste. E.L.A.C. — Jusqu'au 22 septembre. — *Estampes italiennes, XVIe XVIIe et XVIIIe siècle.* — Musée de l'Imprimerie, 13, rue de la Poulaillerie. Jusqu'au 13 septembre.

MARSEILLE. Nalls. Dessins, aquarelles, estampes. — Centre méditerranéen d'art contemporain, 293, rue Paradis (37-83-23). Jusqu'au 31 juillet. — Valère Bernard Symboliste. — Musée des beaux-arts. Palais Longchamp (62-21-17). Jusqu'au 31 décembre. — La Scène du prince. — Musée Borely (73-21-60). Jusqu'au 15 septembre. — L'Espace et le Pouvoir. — Chapelle de la Charité (73-21-60). *Jusqu'au 15 septembre.*

MAUBEUGE. André Corbeau. Bibliothèque d'un érudit. — Musée Henri-Boez. Jusqu'au 5 octobre.

METZ. Autour du repas. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18).

MORTEMART. Elie Lascaux (1888-1968). — Peintures et dessins. Château des ducs. Jusqu'au 30 août.

NICE. Les Mandala himalayens du musée Guimet. — Musée national message biblique *Marc Chagall*, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 2 novembre. — Kees Van Dongen. Aquarelles, dessins, lithographies. — Musée des beaux-arts Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes. Eté. — Cappiello (1875-1942). Affiches et caricatures. — Galerie *des Ponchettes*, 77, quai des Etats-Unis. Eté.

NOLAY. Aspects du patrimoine dans le canton de Nolay. — Jusqu'au 10 septembre.

PAU. Marino di Teana. Sculptures, dessins et peintures, 1969-1980. — Musée des beaux-arts (27-33-02). *Jusqu'au 15 septembre.*

MASQUES DE THEATRE, MASQUES DE RITUEL ? Bolivie, Inde, Corée, Roumanie, Tanzanie, Zambie. — Maison de la culture, 1, rue Saint-Hélier (79-26-26). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-DIE. Albert Bitran. Peintures, *dessins*, graphiques. — *Musée* municipal, 11, rue Saint-Charles (55-21-56). Jusqu'au 2 août.

ST-JULIEN LE MONTAGNE. Au milieu des mots : Exposition pour une Eglise *préparée.* Jusqu'au 7 août. — Poésie murale. Pouperon (peintures). Jusqu'au 31 juillet. *Eglise* romane, foyer des jeunes (80-04-78).

SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE. Louis Bancel, sculptures et dessins. — La Condamine (51-51-28). Dim. et lundi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'à *fin* août.

SAINT-MAXIMIN. *Assemblages :* Alessandri, Avril, Gérardin, Pons, Rociore, Verbéna. — Ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 6 septembre.

SAINT-NAZAIRE. « A propos de SaintNazaire ». Th. Babou, G. Biasi, *J.* Clareboudt, E. Dietman, F. Martin, J.-L. Parant, *J.-L.* Vila. — Musée de Bourbon-Lancy, ancienne église Saint-Nazaire. De 16 h. à 18 h. les mardi, jeudi, samedi et dimanche. Jusqu'à fin août.

SAINT-REMY-EN-PROVENCE. Michel Haas, fresque. Subira-Puig, bois, pièces uniques. — Galerie N. Gest, 5, rue de la *Commune* (92-60-73). Jusqu'au 27 juillet.

SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE. Colette en pays connu. — Vinée du château (45-68-89). Jusqu'au 26 juillet.

TOULON. Espace peint, *espace traversé* ; La danse. — Musée, 20, boulevard du Général-Leclerc *(93-15-54).* Jusqu'en septembre.

TOULOUSE. Antoni Clavé. — Nouvelle galerie d'expositions temporaires du musée, 31, rue de Metz. Jus*qu'en octobre.*

TREIGNAC. Richesse artistique du plateau de Millevaches. — Chapelle des Pénitents. *Jusqu'au 30 juillet.*

UZES. Festival international de la gravure. — Hôtel de Ville. Jusqu'au 9 août. De 10 h. à 13 h. et de 15 h. à 19 h.

VALREAS. Jean Couty, Labro-Font, Alain Calvet. — Salon de l'Enclave de Simiane. Jusqu'au 13 septembre.

VANNES. *Les estampes du musée* de Vannes. — Palais des arts, place de Bretagne (47-47-30). Eté.

VASCŒUL. Carzou. — Centre d'art et de culture, maison Michelet. Jus*qu'au 1er novembre.*

VENCE. Ph. Dereux. Vingt ans d'épluchures. — Galerie A.-Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 28 août.

VEZELAY. Dessins et aquarelles d'architectes (1880-1950). — Salle Gothique de la mairie. De 10 h. à *12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au* 14 août.

Une sélection de films...

FILMS : *Pluies d'été*, de Carlos Diegues (le plus beau film, peut-être, de l'auteur de *Bye bye Brésil*, l'automne d'un sexagénaire retraité redécouvrant la vie et le bonheur). *Autant en emporte le vent*, de Victor Fleming : le roman de Margaret Mitchell, interprété par un quatuor d'acteurs prestigieux. *Péché mortel*, de John M. Stahl (Gene Tierney, beauté exotique, vue par un maître du mélodrame). *Reporters*, de Raymond Depardon (la France aujourd'hui, par une caméra impertinente).

...et d'expositions

ARTS : *Tinguely*, à l'abbaye de Senanque. *Estève*, au musée *Cantini de Marseille. La sculpture, de 1900 à 1945*, à la Fondation Maeght. *Le séjour de Picasso au château des Grimaldi*, au musée d'Antibes. *Jeunes peintres de Berlin-Ouest*, à la Galerie d'art moderne de Nice. *Van Dongen*, au musée Cheret de Nice. *Cappiello*, à la galerie des Ponchettes de Nice. *Les Mandalas* de Guimet au musée-message biblique Marc-Chagall de Nice. *Les chefs-d'œuvre du Met*, au Musée des beaux-arts de Bordeaux. *Les expressionnistes allemands*, au musée de Strasbourg. *Giacometti*, au musée d'Art et d'Industrie de Saint-Etienne. *Balthus, Rouan, Berlliet*, au château de Ratilly.

CHINE

Parcours cinématographique à La Rochelle

L'humour et la solidarité

Dans les festivals occidentaux, on voit désormais des Chinois. Photographes, ils sont venus à Milan l'hiver dernier, et on en a rencontré à Arles. Cinéastes, ils étaient quelques observateurs à Cannes en 1980, et ce sont deux jours de films qui leur ont été consacrés cette année. Ces films, parmi lesquels la distribution parisienne a retenu « San Mao », et d'autres ont été présentés à La Rochelle, où les a étudiés, après Jean de Baroncelli (le Monde du 24 mai), le cinéaste Philippe Haudiquet.

En 1979, l'Opéra de Lyon est allé à Pékin, puis, l'année suivante, l'Opéra de Pékin est venu à Lyon. Après le ballet de l'Opéra de Paris, ce sont trois musiciens français qui se sont rendus en Chine donner des cours de violoncelle, de violon et de piano, avant que de jeunes Chinois participent au concours Long-Thibaud 1981.

Début 1982, René Terrasson, directeur général de l'Opéra du Rhin, mettra en scène « Carmen » à Pékin. Ce sera la première fois qu'on y donnera un opéra occidental. Et, quelques mois auparavant, pour la première fois aussi, on y aura entendu un musicien « pop », Jean-Michel Jarre, dont les synthétiseurs et les « chants magnétiques » se seront mêlés aux instruments traditionnels.

L'INTRODUCTION au cinéma chinois en une dizaine de films de fiction réalisés entre 1937 et 1980 équivaut à un fabuleux voyage dans le temps et dans l'espace. Tant de mensonges, de mystifications, d'impostures ont à ce point masqué la Chine réelle que l'on ne peut s'empêcher de pénétrer dans cette *terra incognita* du cinématographe sans *prendre* des précautions d'archéologue.

Ce qui guide dans l'approche des films, ce sont d'abord des signes, qui, réapparaissant avec une certaine fréquence, constituent autant de *repères : des paysages* de fleuves au crépuscule où s'inscrit, point lumineux, le *soleil ;* Broadway Mansion, singulière pyramide de type américain, qui domine Shanghai et qui contraste avec l'architecture de brique locale ; des courées populeuses qui rappellent celles de Roubaix ; des visages d'enfants éveillés au milieu d'adultes sans cesse en mouve*ment ; l'offrande de la serviette* chaude humide et de la tasse de thé *toujours couverte.*

On retrouve d'un film à l'autre, dans *des* contextes fort différents, des attitudes et des conduites si *identiques, et de façon si* constante, qu'on ne peut s'empêcher de *penser qu'elles caractérisent bien* les Chinois : sens de la famille (qui peut être étouffante), solidarité des individus et des groupes, dévouement à une cause, réserve dans l'expression des sentiments et, ce qui frappe tout particulièrement, un humour qui se manifeste dans les situations les plus extrêmes. Le rire chinois, cette manière particulière d'être au monde qu'avaient enregistrée Chris Marker *(Dimanche à Pékin)* et Joris Ivens *(Lettres de Chine),* fuse littéralement de certaines images présentées ici.

Cet humour semble être un des ressorts essentiels des films réalistes tournés à Shanghai en 1937 et en 1948, à tel point qu'il anime *aussi une œuvre de tonalité* dramatique comme *les Anges du boulevard.* Ces films puisent leur inspiration dans la vie quotidienne de la *grande ville portuaire* de l'Est et mettent en scène des gens du peuple, des sous-prolétaires, des *étudiants pauvres et des* petits-bourgeois qui tirent le diable par la queue dans un pays misérable en proie au chômage et à l'agression japonaise (1937), à l'inflation galopante et aux exactions du Kouomintang (1948).

Les Anges du boulevard, de Yuan Muzhi, *Carrefour,* de Chen Xiling, *Corbeaux et Moineaux,* de Zheng Junli, comme *San Mao,* déjà connu du public parisien, témoignent de la vivacité et de l'intelligence d'un cinéma progressiste ouvert qui, dans des conditions très précaires, ruse avec la censure et s'invente de film en film. *Corbeaux et Moineaux, achevé après la victoire communiste,* n'est pas l'œuvre la moins singu*lière de ce cinéma : proche des* comédies satiriques issues à la même époque du néo-réalisme italien, elle ne présente, face aux sbires du Kouomintang, que des anti-héros ou des héros malgré eux, timorés, hésitants ou combinards, des personnages très humains en somme, capables d'agir seuls, sans être *inspirés par une pensée* magique.

Que devient ce cinéma au cours de la décennie qui suit la proclamation de la République populaire ? Des films réalisés entre 1957 et *1959 contribuent à apporter des* éléments de réponse. Deux courants *semblent se manifester : l'un, pure*ment réaliste, illustré par *la Famille* et par *le Grand Pharmacien ;* l'autre « réaliste socialiste », illustré par *l'Ame de la mer* et par *la Guerre de l'opium.* Encore faut-il nuancer. *Le Grand Pharmacien* exalte à sa manière un « héros positif », et *la Guerre de l'opium* présente de façon crédible les rapports entre hauts dignitaires de l'Empire chinois. Il n'en demeure pas moins que les deux courants sont rigoureusement *opposés : ici la réalité* est saisie dans sa riche complexité, *avec parfois d'infinies nuances,* ce qui n'exclut nullement, bien au *contraire, qu'un regard aigu soit* porté sur elle ; là *elle* est comme aplatie, vidée de sa substance et soumise à des schémas manichéens.

Adapté d'un roman célèbre de Pa Chin, situé autour de 1920 dans *une propriété abritant* plusieurs générations, *la Famille* apparaît *comme un microcosme* de la classe *des propriétaires fonciers qui sont* aussi fonctionnaires. Les réalisateurs Chen Xihe et Ye Ming procèdent à une analyse impitoyable de ses mœurs strictement codifiées. Les femmes, mais aussi les fils, sont écrasés, contraints de se soumettre à l'autorité tyrannique de l'ancien. A partir de la révolte des cadets, lente à éclater, se tissent subtilement les liens entre individu et société. Une mise en scène fluide, inventive, qui sait recourir aux *ellipses sonores et visuelles, n'est* pas loin de hausser ce film riche *de nuances au niveau des chefs-*d'œuvre.

Portée à l'écran par Zheng Junli (Corbeaux et Moineaux, la Guerre de l'opium) et interprétée par Zhao Dan (objet d'un hommage à La Rochelle), la biographie de Nie Er, compositeur de l'hymne national chinois, semble être tiraillée entre les deux courants évoqués plus haut, mais c'est un document d'un intérêt capital. Les séquences où la vie du héros semble se fondre dans *les activités du P.C. relèvent de* l'imagerie « réaliste socialiste » la *plus convenue. Par contre, celles* qui impliquent directement Nie Er, *qui concernent ses désirs et ses* choix fondamentaux (sa passion pour la musique, son amour pour une jeune militante communiste, son *engagement politique),* fourmillent de trouvailles visuelles et, par la multiplicité des références fort précises à certains films et chansons, constituent un hommage au cinéma shanghaïen des années 30. Cet hommage est si évident qu'on se demande s'il *n'exprime* pas un sentiment de nostalgie pour un mo*ment où la création était possible* en dépit de difficultés inouïes et où Zheng Junli, Zhao Dan et Nie Er, mort prématurément, étaient liés d'amitié.

Pendant la révolution culturelle, le *cinéma chinois* cesse pratiquement d'exister, les studios sont fermés, et toute la production antérieure est placée sous le boisseau. Six films sont réalisés entre 1966 et 1976, dont quatre opéras filmés. Parmi d'autres personnalités du cinéma, Zheng Junli et Zhao Dan sont arrêtés et jetés en prison. Zheng *Junli y meurt tandis que* Zhao Dan, élargi en 1975, ne survit *que quelques années à son ami.*

Le Sourire de l'homme tourmenté de Yang Yanjin et Deng Yiming fait directement référence à la révolution culturelle, qu'il attaque avec une grande violence. Il évoque la crise de conscience d'un jeune journaliste qui va se retrouver en prison, ne pouvant consentir à travestir la vérité comme le pouvoir l'exige de lui. Passionnant, *émouvant* même, à la fois par son sujet et par sa recherche d'une écriture supposée moderne, ce film témoigne peut-être pour une société, en *tout cas pour un cinéma en crise* qui doit tout réinventer, qui se *cherche et hésite sur les moyens* à mettre en œuvre.

Grâce à cette « introduction » nous savons que le cinéma chinois a su se constituer depuis longtemps et qu'il possède de vigoureuses traditions avec lesquelles il peut renouer sans complexe. Que l'on projette actuellement en Chine, à *côté du Sourire de l'homme tourmenté,* un film de 1937 comme *les Anges du boulevard semble traduire* une volonté de jeter un pont entre le présent et le passé, *par-delà* les années stériles de la révolution culturelle.

PHILIPPE HAUDIQUET.

« LES CHANTS MAGNÉTIQUES », de Jean-Michel Jarre

DANS son propre studio édifié grâce au succès mondial de ses deux précédents albums (Oxygène et Equinoxe), *Jean-Michel Jarre met en scène des paysages sonores et ne conçoit évidemment pas la musique en termes de notes, de code, d'harmonie, mais de sons et de bruits. La musique naît du bruit de la nature ; elle est l'organisation des sons.*

Jean-Michel Jarre aime les figures libres. L'esprit ouvert, et avec la volonté de ne pas s'enfermer subrepticement dans un carcan ou un ghetto, il a exploré depuis treize ans — en 1968, il collaborait au Groupe de recherches musicales de Pierre Schaeffer — divers moyens à sa disposition pour faire de la musique. Il a composé un ballet pour l'Opéra de Paris et dans le même temps il a conçu un thème musical pour une publicité de Coca-Cola, imaginé une musique d'aéroport et travaillé pour Muzak, l'entreprise américaine de musique programmée. Ses deux derniers albums ont été utilisés par les gynécologues américains pour des accouchements en musique.

Jean-Michel Jarre se sert de la lutherie adaptée à son époque, c'est-à-dire le synthétiseur. Il travaille sur les sons comme un peintre fabrique ses couleurs. Il voyage avec ses émotions et ses perceptions. De ses dernières explorations, il nous rapporte aujourd'hui un nouvel album : les Chants magnétiques.

En octobre prochain, Jarre donnera une série de concerts en Chine. Avec son synthétiseur, il dialoguera avec des musiciens chinois s'exprimant sur leurs instruments traditionnels. Jean-Michel Jarre escompte beaucoup de cette rencontre préparée par un premier séjour à Pékin et à Shanghai il y a un an. « J'ai fait des mini-concerts aux conservatoires de Pékin et de Shanghai, *dit Jarre.* Et il y a eu un enthousiasme précis, car il y a, curieusement, une grande similitude entre les timbres harmoniques des instruments chinois et ceux du synthétiseur. » — C.F.

★ *33 t. Disques Dreyfus.* FDM 18108.

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50) : relâche.
SALLE FAVART (296-12-20) : relâche.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), 20 h. 30, mat. dim., 14 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire.
CHAILLOT (727-81-15) : relâche.
ODEON (325-70-32) : relâche.
T.E.P. (797-96-06) : relâche.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mar.), 19 h. : cinéma, en liaison avec l'exposition Paris-Paris.
CARRE SILVIA - MONFORT (531-28-34) : relâche.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-34) : relâche.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : relâche.

Les autres salles

ASTELLE-THEATRE (202-34-31), J., 20 h. 30 : l'Occasion, le ciel et l'Enfer ; mar., mer., ven., samedi, 20 h. 30 : les Bonnes.
ATHENEE (742-67-27), D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Faisons un rêve.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Diable d'homme.
CARREAU DU TEMPLE (274-43-11) (L.), 20 h. 30 : Mime Cotillard ; J., mar., 18 h. : S., 16 h. : les Bottes de sept lieues ; Mer., ven., 18 h. ; D., 16 h. : Pierrot (L.), 19 h. : sam. et dim., 17 h. : Chand'Habits.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (Mer., dim. soir), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Prévert Jacques, Breton André.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) Mer., dim. soir), 21 h. mat. dim., 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D., L., Mar.), 20 h. : Boris Supervian ; (D.), 21 h. 30 : le Bouc.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 . Et ta sœur.
ESPACE-GAITE (327-9594-) (D. L.), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) (D., L.), 21 h. : Ka.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 15 : Pièces de Méduse ; 21 h. 45 : Du bout du monde au cœur de Blaise.
FONTAINE (874-74-40) (D.L.), 21 h. : les Trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D., L.), 201 h. 15 : Elle voit des nains partout ; (D.), 22 h ; L., 20 h. 15 : Tranches de vie.
HOTEL DES GOUTHIERE (240-10-10) (D.), 21 h. 30 : le Barbier de Séville.
LA BRUYERE (874-76-99) (D., L.), 21 h. : Popeck.
LUCERNAIRE (544-57-34)) (D.) Théâtre rouge, 18 h. 30 : Quelqu'un ; 20 h. 30, les Amis (dern. le 25) ; 22 h.145, le Clodo de Dieu (à partir du 27, 22 h. 15) ;
Théâtre noir : 18 h. 30, Dialogues d'immigrés ; 20 h. 30, Marie la louve ;
Petite salle : 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim. 15 h. : Arsenic et Vieilles Dentelles.
MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h. 15 ; mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit (dern. le 25).
MONTPARNASSE (320-89-90) (D.), Exercices de style.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir) 21 h. ; mat. dim. 16 h. : Ferme les *yeux et pense à l'Angleterre* (à partir du 24).
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim. 15 h. 30 : Pauvre France.
PETIT-PALAIS (365-12-73), 21 h. 45 : la Célestine (dern. le 24).
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45 : Accordez vos violons (dern. le 25).
ROQUETTE (805-78-51) (L.), 20 h. 30 : San Antonio, petite salle (D., L.) 20 h. 30 : le Fétichiste.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45 : mat. dim. 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcières ; 22 h. : Nous, on fait où nous dit de faire.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D.), 21 h. 30 : la Liaison mathématique.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : le Roman de Renart.
THEATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h. : Festival Molière ; jours pairs : l'Avare ; jours impairs : les Fourberies de Scapin.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Woody folies ; 23 h. : *le Vampire de Perrault Bad.*
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Didier ; 22 h. 30 : Des bulles dans l'encrier ; II : 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pik et Rik.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 30 : la Jacassière.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : M. Sergent (à part. du 24) ; 22 h. : Carnaval policier.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit prince ; (D., L.), 22 h. : Bagdad Connection.
PARENTHESE (887-11-33) (D., L.), 21 h. 45 : Je suis con, mais j'en ris.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) : I : 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes ; II : 20 h. : Trois filles d'Eve.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : J. Charbry ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du ronron sur les blinis.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 30 : Enfin seul ; 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : L. Rocheman ; 21 h. 30 : la Grande Shirley.
TREMPLIN DE PARIS (281-58-79) (D.), 20 h. 15 : 30 centimètres à l'ombre.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 22 JUILLET

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Visiteur, de J. Dréville ; 19 h. : Films d'auteurs et *films rares : les Diables de Guadalcanal*, de N. Ray ; 21 h. : la Première Charge à la machette, de M. O. Gomez.

JEUDI 23 JUILLET

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Amour autour de *la maison, de P. de Herain* ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Seventh victim, de M. Robson ; 21 h. : Berkeley Square, de F. Lloyd.

VENDREDI 24 JUILLET

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Capitaine Blomet, d'A. Feix ; 19 h. : Films d'auteurs et films rares : Sans famille, sans le sou, en quête d'affection, de V. Gassman ; 21 h. : Freud, passions secrètes, de J. Huston.

SAMEDI 25 JUILLET

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Cavalier de Croix-Mort, de L. Gasnier-Raymond ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : Ce gamin-là, de R. Victor ; 19 h. : les Pêcheurs de crabes, ou les bateaux de l'enfer, de S. Yamamura ; 21 h. : Chronique des années de braise, de M. Lakhdar-Hamina.

DIMANCHE 26 JUILLET

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Amants de Vérone, d'A. Cayatte ; 17 h. : Films d'auteurs et films rares : l'Echiquier de la passion, de W. Petersen ; 19 h. : Scarface, de H. Hawks ; 21 h. : Boudu sauvé des eaux, de J. Renoir.

LUNDI 27 JUILLET

Relâche.

MARDI 28 JUILLET

15 h. : vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Escadron blanc, de R. Chanas ; 19 h : Films d'auteurs et films rares : Un homme traqué, de R. Milland ; 21 h. : l'Implacable, de R. Parish.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 22 JUILLET

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Anna Karénine, d'E. Goulding ; 17 h. : Fantôme à vendre, de R. Clair ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : les Portes de la nuit, de M. Carné.

JEUDI 23 JUILLET

15 h. : Films d'auteurs et films rares : la Nouvelle Babylone, de Z. Trauberg et G. Kozintzev ; 17 h. : Don quichotte, de G.W. Pabst ; *19 h. : vingt ans de cinéma fran*çais (1937-1957) : le Diable au corps, de C. Autant-Lara.

VENDREDI 24 JUILLET

15 h. : Films d'auteurs et films rares : le Montreur d'ombres, d'A. Robison ; 17 h. : the Intruder, de R. Corman ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : l'Aigle à deux têtes, de J. Cocteau.

SAMEDI 25 JUILLET

15 h. et 21 h. : *Films d'auteurs* et films rares (15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 21 h. : la Zone près de la rivière, de T. Kinugasa) ; 17 h. : la Dolorosa, de J. Grémillon ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : le Silence est d'or, *de R. Clair*.

DIMANCHE 26 JUILLET

15 h. et 21 h. : Films d'auteurs et films rares (15 h. : l'Homme à la caméra, de D. Vertov ; 21 h. : Falstaff, d'O. Welles) ; 17 h. : Rome ville ouverte, de R. Rossellini ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Une si jolie petite plage, d'Y. Allégret.

LUNDI 27 JUILLET

15 h. : Films d'auteurs et films rares : Extase, de G. Machaty ; 17 h. : Vivre libre, de J. Renoir ; 19 h. : Vingt ans de cinéma français (1937-1957) : Manon, de H. G. Clouzot.

MARDI 28 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANNEE DES 13 LUNES *(All., v.o.)* (**) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Bastille (357-90-81).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. angl.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : *Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montpar*nasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Impérial, 2e (742-72-52).
CHAMBRE D'HOTEL (I., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e 633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-*André-des-Arts, 6e (326-48-18)* ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LE CHOC DES TITANS *(A., v.o.)* : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CONTAMINATION (It.-A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS (Jap., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA DESOBEISSANCE (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er *(297-49-70)* ; Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'EQUIPEE DU CANNONBALL (A., v.o.) : U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e : (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap.) (**) (v.o.) : Cluny-Palace, 5e, (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).
LE GUEPIOT (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Athéna, 12e (343-00-65).
LABYRINTHE (Fr.) (F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18) ; Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).
MESSALINE, IMPERATRICE ET PUTAIN (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
NEW-YORK *1997* (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47). Mer., J. ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) à p. de V. ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80). Mer., J. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28). Mer., J. ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). Mer., J. ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : U.G.C. - Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PETROLE, PETROLE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) (*) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
POSSESSION (Fr.-All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
QUARTET (Ang.-Fr., version ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND *(Chin., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse*, (326-58-00).
LE SPECTRE (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) (Mer., J.) ; V.f. : Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) (Mer. J.) ; *Paramount-Opéra, 9e (742-56-31)* ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) (Mer., J.) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) (Mer., J.) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) (Mer., J.).
SPHINX (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
TEHERAN 43 (Sov., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43).
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE LANGOUSTE AU PETIT DEJEUNER (It., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; *Mistral, 14e (539-52-43)* ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Mer., J. ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; *Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)* ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Mer., J.

LES FILMS NOUVEAUX

LA BETE D'AMOUR, film canadien d'A. Sole (*). — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C.-Gobelins 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
JAZZ SINGER, film américain de R. Fleischer. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : *Impérial, 2e (742-72-52)* ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
PLUIES D'ETE, film brésilien de C. Dieges. — V.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).

A PARTIR DE VENDREDI 24

MOI, CHRISTIANE F. 13 ANS, DROGUEE, PROSTITUEE..., film allemand d'U. Edel (*). — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; *Publicis - St-Germain*, 6e (222-72-80) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Publicis - Champs - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10). — *V.f.* : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les festivals

FERNANDEL... DIX ANS APRES, Studio 43, 9e (770-63-40). Mer., 18 h., ven., 20 h., dim., 14 h. : Tricoche et Cacolet. Mer., 21 h. 45, ven., 22 h., dim., 16 h. : la Fille du puisatier ; Mer., 22 h. 30, sam., 14 h., dim., 19 h. : le Club des soupirants ; Jeu., 18 h., sam., 16 h., dim., 20 h. 30, lun., 22 h. : Naïs ; Jeu., 20 h. 15, sam., 18 h., dim., 22 h. 30, lun. 20 h. : Tu m'as sauvé la vie ; Jeu., 22 h., sam., 20 h., lun., 18 h. : Topaze ; Ven., 18 h., sam., 22 h. : le Fruit défendu.
M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07). Mer. : Plumes de cheval ; Jeu. : Monkey Business ; Ven. : les Marx au grand magasin ; Sam. : Une nuit à l'Opéra ; *Dim. : Un jour aux courses* ; Lun. : la Soupe au canard ; Mar. : Un jour au cirque.
LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42). Mer. : Cover Girl ; Désirs humains ; Jeu. : Désirs humains, la Rivière *sans retour* ; Ven. : la Rivière sans retour, Témoin à charge ; Sam. : Témoin à charge, Picnic ; Dim. : Picnic, Public Enemy ; Lun. : *Public Enemy*, les Plaisirs de l'enfer ; Mar. : les Plaisirs de l'enfer, Une tragédie américaine.
PROFESSION JOURNALISTE (v.o.), Studio des Ursulines, 5e (354-39-19). Mer. : Sans anesthésie ; Jeu. : *les Hommes du président* ; Ven., lun. : Bas les masques ; Sam., mar. : Spéciale première ; Dim. : l'Extravagant Mr Deeds.
C. EASTWOOD (v.o.) Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32). Mer. : Pendez-les haut et court ; Jeu. lun. : les Proies ; Ven. : l'Inspecteur ne renonce jamais ; Sam. : Magnum Force ; Dim. : Josey Wales hors-la-loi ; Mar. : l'Inspecteur Harry.
HITCHCOCK (v.o.), Denfert, 14e (321-41-01). Mer. ven., dim., mar. : les Oiseaux ; Jeu., sam., lun. : Psychose.
H. BOGART, v.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50). Mer., jeu. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; Ven., sam. : les Passagers de la nuit ; Dim., lun. : le Port de l'angoisse ; Mar. : High Sierra.
J. TATI, Grand-Pavois, 15e (354-*46-85*). 14 h. 15 : *Jour de fête* ; 16 h. : les Vacances de M. Hulot ; 17 h. 45 : Mon oncle.
FELLINI, (v.o.), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42). Mer., jeu. : les Nuits de Cabiria ; Ven., sam. : la Strada ; Lun., mar. : les Vitelloni.

Les séances spéciales

ACCELERATION PUNK (F.-A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), mer., vendr., dim., mardi.
AMARCORD (It., v.o.) : Calyso, 17e (380-30-11), 18 h. ; dim., 13 h. 30, 18 h.
LE CONCOURS (A., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04), sam., 15 h. 45 ; dim., 21 h.
LES DAMNES (All.-It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 13 h. 45.
DANS LA CHALEUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 13 h. 50.
LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) Châtelet-Victoria, 1er, 20 h. 15 ; sam., 0 h. 20.
DERZOU OUZALA (Sov., v.f.) : Athéna, 12e (343-00-65), 14 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André des Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
ET POURTANT ELLE TOURNE (F.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam. et dim.).
FALSTAFF (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 16 h. (sauf sam. et dim.).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., (sauf sam. et dim.).
FURIE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), 14 h.
INDIA SONG *(Fr.) : Ciné-Seine, 5e* (325-95-99), 12 h. 20 (sauf mer.).
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h., 22 h. 30.
MEDEE (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), sam., 19 h.
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
OEDIPE-ROI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mardi, 18 h.
PERFORMANCE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.).
RETOUR (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 14 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 15e (374-72-71), 20 h., — Boîte-à-Films, 17e (622-44-21), 22 h. 15.
VALENTINO *(A., v.o.) : Châtelet*-Victoria, 1er (518-94-14), 22 h.
VIVRE SA VIE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30, plus mer., 18 h. 15.

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Saint-Germain, Huchette, 5e (633-63-20) : la Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; *U.G.C.-Odéon, 6e* (325-71-08).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) ; Français-Pathé, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE BAL DES VAMPIRES (A.) (*) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-les Halles, 1er (260-43-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA CINQUIEME VICTIME (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50).
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Les Montparnos, 14e (327-52-37), Tourelles, 20e (636-51-98).
CINEMA PAS MORT MISTER GODARD (Fr.-A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (278-94-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
EQUUS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Mer., J. ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mer., J. : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

FESTIVALS

A Paris

XVIe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (633-61-77)

CONCIERGERIE, le 22 à 18 h. 45 : Sextuor à cordes de l'Orchestre national de France (Brahms, Schubert).

MAISON DE RADIO-FRANCE, le 22 à 20 h. 30 : Ensemble l'Itinéraire, dir. Y. Prin (Varèse, Xénakis, Levinas).

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 23 à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. M. Andreae (Bruckner).

STATION AUBER-R.E.R., le 24 à 16 h. 30 : Quatuor de clarinettes de Paris (Khatchaturian, Mestral, Rossini).

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES, le 24 à 20 h. 30 : Louis Robillard (Bach, Mendelssohn, Ballif).

BATEAUX-MOUCHES, le 25 à 15 h. 45 : Quatuor de clarinettes de Paris.

HOTEL INTER-CONTINENTAL, le 25 à 18 h. 30 : A. Kiss, E. Lux (Schumann, Bartok) ; le 27 à 18 h. 30 : Maria de la Pau (Brahms).

EGLISE SAINT-MERRI, le 26 à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Séminaire européen de musique ancienne de Bruges, dir. B. Gagnepain (« les musiciens de la Sainte-Chapelle du Palais »).

En région parisienne

SCEAUX, Orangerie (660-07-79) : le 24, 21 h. : P. Thinat (Mozart, Schumann, Bartok...) ; le 25, à 17 h. 30 : J. Forgues, B. Hunneau, M. Fromenteau, D. Alpers (Nandot, Marin-Marais, J.-S. Bach...) ; le 26, à 17 h. 30 : Ayacucho, N. Perez-Gonzalez, F. Vildosola, S. Arriagada, H. Manzo (chants et musiques Inca, Ramirez).

En province

AQUITAINE

LANQUAIS
Que yo 1981
(61-10-12)

Grange dîmière, le 23, à 21 h. : F. Cambreling.

SARLAT
XXXe Festival des jeux du théâtre
(59-27-67)

Cour des Chanoines, le 22, à 21 h. 45 : Mouloudji.

AUVERGNE

VICHY
(31-86-86)

Théâtre, le 25, à 20 h. 45 : Orchestre symphonique de Vichy ; le 28, à 21 h. : B. Rigutto.

BOURGOGNE

(52-26-27)
TONNERRE

Vieil hôpital Notre-Dame des Fontenilles, le 25, à 20 h. 45 : Y. Menuhin, Orchestre de chambre de la Camerata Lysy (Vivaldi, *Mozart*, Bach).

VEZELAY

Basilique Sainte-Madeleine, le 24, à 21 h. : Orchestre et chœur de musique en Morvan (Dvorak).

DIJON
(32-60-85)

Salle Devosge, 21 h., le 22 : Little Willie Littlefield ; le 23 : Sugar Blue.
Amphi Aristote, 21 h., le 24 : Jazzogenes et Barber's Shop ; le 25 : S. Lacy, S. Potts.

BRETAGNE

BREST
Festival de jazz
(44-54-04)

Parc de Penfeld, *le 24 : Chuck* Berry, Special Guest Star ; le 25 : J. Brown, Sugar Blue ; le 26 : O. Peterson, Dexter Gordon Quartet.

LANNION
XIVe Festival d'orgue et de musique de *Lannion*
et de la côte de Granit rose
(37-07-73)

Saint-Jean-du-Baly, 21 h. 15, le 25 : J. Grady (Bach, Schumann, Brahms) ; le 29 : Golden Gate Quartet.

CENTRE

ISSOUDUN
(21-63-19)

Cour du Musée Saint-Roch, le 25, à 21 h. 30 : « Les Métamorphoses de l'amour », musique de la Renaissance.

CORSE

BASTIA
IIIe Festival
(31-02-04)

Cour Marbeuf, le 24, à 21 h. : Lionel Hampton.
Palais des Gouverneurs, 21 h., le 27 : « *les Noces de Figaro* » ; *le 29* : Récital B. Powell.

AJACCIO

Festival d'Ajaccio-les-Milelli
(21-40-87)

Milelli, 21 h., le 22 : « les Noces de Figaro » ; le 28 : I. Jovannali.
Eglise anglicane, 21 h., le 24 : Ars Antiqua de Paris.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

BAGNOLS-SUR-CEZE
(89-54-61)

Place Mallet, 22 h., le 23 : Théâtre Beyond Worlds ; le 24 : Ballet polonais Denbitaza.

CARCASSONNE

Festival de la cité (25-33-13)
Sous les halles, 21 h. 30, les 22, 23, 24 : le Bal.
Grand Théâtre, 21 h. 30, les 25, 27 : la Célestine.

LE VIGAN

Eglise Saint-Pierre (91-01-72)
Le 22, 21 h. 30 : A. Lagoya (Tarrega, Albeniz, Villa-Lobos) ; le 27, 21 h. 30 : Chœur de la Chapelle royale de Windsor (Bach, Byrd, Britten).

FESTIVAL MEDITERRANEEN
(86-82-14)

CERET

Ermitage Saint-Ferréol, le 25 à 21 h. 30 : Orchestre de chambre P. Kuentz (Dauvergne, Delalande, Mouret).

PERPIGNAN

Cathédrale Saint-Jean, le 23 à 21 h. *30 : Y. Menuhin (Beethoven*, Bach, Brahms).

PORT-CAMARGUE

Jardin aux sculptures, le 28 à 21 h. 30 : P. Ibanez.

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Eglise, le 26 à 21 h. 30 : Orchestre de chambre P. Kuentz (Bach, Telemann, Mozart).

THUIR

Place de la Cellera, le 27 à 21 h. 30 : P. Ibanez.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
Saison musicale (63-14-99)

Eglise Romane, le 25 à 21 h. 15 : J. Mouillère (Bach).

UZES
XIe Nuits d'Uzès (22-68-88)

Parvis de l'hôtel de ville, le 22 à 21 *h. 30 : S. Grapelli*.
Cathédrale Saint-Théodorit, le 24 à 21 h. 30 : Florilège de la musique italienne (Verdi, Vivaldi, Bellini) ; le 27, à 21 h. 30 : B. Hendricks (Bach).

LIMOUSIN

SAINT-YRIEIX
(75-00-04)

Château de Coussac-Bonneval, le 23, à 21 h. : L. Laskine - M. Debost *(Bach, Debussy, Ravel)*.

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI
Festival de musique
(54-97-88)

Palais de la Berbie, 21 h. 15, le 22 : J.-P. Wallez (Mozart) ; le 24 : *F.-R. Duchable (Schumann)* ; *le 29* : T. Adamopoulos (Mozart, Berio, Schubert) ; les 23, 25, 26 : Ens. Orchestral *de* Paris (le 23 : Mozart, Tchaikovsky, Hummel ; le 25 : Bach, Florentz ; le 26 : Devienne, Debussy, Mozart).

PRADES
XXXe Festival
(96-33-07)

Abbatiale de Saint-Michel-de-Cuxa - Eglise Saint-Pierre-de-Prades, 21 h., les 28, 29 : Orch de chambre national de Toulouse (Bach, Mozart, Bartok, le 28) - (Haendel, Bach, Merlet, le 29).

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES
Festival de Comminges
(88-32-00)

Collégiale de Saint-Gaudens, 21 h. 30, le 22 : Orchestre de chambre de Toulouse (Vivaldi).
Basilique Saint-Just-de-Valcabrère, 21 h. 30, le 25 : J.-P. Brosse (Bach).
Cathédrale de Saint-Bertrand-de-Comminges, 21 h. 30, le 28 : G. Litaize.

TOULOUSE
Musique d'été
(23-32-00)

Cloître des Jacobins, le 22, à 21 h. : Ensemble vocal de Sofia ; le 23, à 21 h. : Orchestre national de chambre de Toulouse (Haendel, Bartok, Vivaldi) ; le 28, à 21 h. : Les musiciens de monseigneur le prince de Conti (Franck, Bach, Purcell).
Cathédrale Saint-Etienne, le 25, à 21 h. : American Orchestra de New-York *(Bach, Haydn, Mozart)*.

NORMANDIE

FECAMP
Semaine musicale
de l'abbaye bénédictine
(28-20-51)

Eglise de la Sainte-Trinité, 21 h., *le 23 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy* ; chœurs de la chapelle royale de Windsor ; le 25, musique de la garde républicaine ; 11 h., le 26 : chœurs Monteverdi.

IXe Festival
des soirées de Normandie
(86-27-65)

Bayeux - Cathédrale, le 23, à 21 h. : Y. Devernay.
Carrouges - Château, le 25 à 21 h. : M. Chauveton, F. Jacquinot (Mozart, Sanguet, Debussy).
Honfleur - Eglise Sainte-Catherine, le 25 à 21 h. : Trio Couperin.
Valognes - Château, le 24 à 21 h. : F. Jacquinot.
Villers-sur-Mer - Eglise, le 23 à 21 h. : J. Gillet, L.-M. Feuillet (Castelnuovo, *Tedesco)*.

PROVENCE-COTE-D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE
Festival d'art lyrique et de musique
(23-11-20)

Théâtre de l'Archevêché, 21 h. 15, *les* 23, 28, 30 : Don Giovanni ; le 24 : Tancrède.

Cloître Saint-Louis, 21 h. 30, les 22, 25, 26, 27 : Academy Saint-Martin in the Fields (le 22, *Bach* ; *le* 25, Haydn ; le 26, Vivaldi ; le 27, Mozart).

Cathédrale Saint-Sauveur, 18 h., le 23 : London Oriana Choir (Gabrieli, Rachmaninov, Bruckner) ; le 26 : Scottish Chamber *Orchestra - London* Oriana Choir (Haydn).

Cloître Saint-Sauveur, 18 h., le 22 : M. King ; le 24 : Lauréat du concours de Genève ; le 29 : M.-C. Porta.

Festival de danse
(26-28-38)

Parc Jourdan, 21 h. 45, le 24 : Groupe Istuor - Compagnie Dunes ; le 27 : Compagnie M. Hallet-Eghayan ; le 28 : C. Moulton Dance Compagnie.
Château du Tholonet, 21 h. 45, le 22 : The Pyramides Company, Margaretha Asberg ; les 25 *et* 26 : Ballets du Badischen Staatstheater Karlsruhe, « Danza Viva ».
Cour de l'ôtel de Ville, le 23, à 19 h. : Tandy Beal.

AVIGNON
(86-24-43)

Cour d'honneur du Palais des Papes, 22 h., le 24 : le Cercle de craie caucasien ; le 26 : Richard III.
Cloître du Palais vieux, les 22, 23, 24, à 19 h. 30 : Gaston Portail contre *Raoul Casborgnac, philosophe*.
Cloître des Carmes, les 22, 23, à 22 h. : Marie Woyzeck ; les 28, 29, à 22 h. : la Muraille.
Cloître des Célestins, les 22, 23, 24, 25, à 22 h. : Un chapeau de paille d'Italie.
Cour de la Faculté des sciences, les 22, 23, 24, 25, 26, à 22 h. : Un conseil de classe très ordinaire.
Salle Benoît XII, *21 h. 30, les* 22, 23, 24 : Huit travaux d'acteurs : les 27, 28, 29 : Répertoire 5.
Condition des Soies, les 22, 23, 24, 25, 27, 28, 29, à 21 h. 30 : la Danse du diable ; le 22, à 19 h. : l'Ane.
La Péniche-Théâtre, à partir du 23, 22 h. : le Faisceau fantôme de Richard Laser.
Théâtre municipal, 21 h. 30, le 29 : Giulia Round Giulia ; les 22, 23, 24, 25, 26 : 1980 Ein Stück Von Pina Bausch.
Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon - Cloître du cimetière, le 29, à 22 h. : Titus Andronicus.
Théâtre du Chapeau rouge, *15 h.*, les 22, 23 : Passion III ; à partir du 24 : Woyzeck ; 17 h. 30, tous les *jours : Gerbe de blé ; 19 h. 30* : Appel d'air ; 22 h., tous les jours : Toute honte bue.
Chapiteau (Ile Piot), tous les jours, à 20 h. 30 : Cirque Aligre.
Danse-Théâtre Golovine, les 22 et 23 à 19 h. 30 : Compagnie K. Saporta.
Théâtre des Carmes, les 22, 24, à 22 h. ; les 23, 25, à 16 h. 30 : Vladimir Malakovski.

FREJUS

IVe Rencontre musicale
et chorégraphique
(51-20-36)

Cour de l'Evêché, le 22 à 21 h. 30 : J. Le Trocquer.
Théâtre romain, le 25 à 21 h. 30 : *Ballet-Théâtre du Silence de La Rochelle*.
Cathédrale, le 26 à 21 h. 30 : Chœurs et orchestre de la session *d'été de Fréjus*.
Place de la Mairie, le 24 à 21 h. 30 : Miougrano de Fréjus.

GRASSE
Rithma 1981
(36-70-18)

Parvis de la cathédrale, 21 h. 30, le 22 : Mont-Joia - Bachas ; le 23 : B. Griffin ; le 24 : Chœur et orch. Forum de Fréjus (Mozart, Beethoven, Brahms) ; le 25 : G. Midonet ; le 26 : Les Cosaques du Kouban ; le 27 : Shalom Israël ; le 28 : Orch. régional (Beethoven, Hummel, Mendelssohn).

CANNES
Les nuits de Lérins
(38-62-00)

Ile Sainte-Marguerite, les 25 et 26, 21 h. 30 : Les pêcheurs de perles.

CARPENTRAS
(63-46-35)

Cour de la Charité, le 22, 21 h. 30 : Cie D. Bagouet ; le 23, 21 h. 30 : Cimarosa, « le Chef d'orchestre » ; les 27 et 29, 21 h. 30 : le Chant de l'amour et de la mort du cornette. C. Rilke.
Théâtre de plein air, le 24, 21 h. 30 : Orchestre Philharmonique de Lille *(Beethoven)* ; *les 25 et 26, 21 h. 30* : A. Godounov - C. Gregory (Purcell, Gershwin).

LUBERON

Association des amis de la musique (75-63-28).
Eglise *de* Roussillon, le 23, à 21 h. : M. Drobinsky (Haendel, Bach, Kodaly).
Mas de Simiane, Roussillon, 21 h., le 25 : I. Cooper (Haydn, Chopin, Schumann) ; le 29 : O. Charlier, M. Grandt (Brahms).

MARTIGUES
VIe FESTIVAL POPULAIRE
(80-32-86)

Théâtre du Conservatoire, *le* 28, à 21 h. 30 : Théâtre sans domicile ; le 29, à 23 h. : A. Jaume, J.-G. *Coulange*.
Place Mirabeau, le 28, à 21 h. : la Capoulliero.
Théâtre du bout de la nuit, le 28, à 23 h. 30 : The Walker Martegal Jazz Band.
Gymnase des Salins, le 29 à 21 h. 30 : Théâtre du Campagnol, « le Bal ».

LE CASTELET

Eglise, le 24, à 21 h. 15 : *J.-M.* Fournier (Beethoven, Liszt, Debussy).

OLLIOULES

Eglise Saint-Laurent, le 29, à 21 h. 15 : P. Soler.

SAINT-REMY
« Jazz » à Saint-Rémy
(81-14-73)

Hôtel de Lubières, 21 h, le 24 : Papa Oyeah Makenzie, A. Collins, the Icebreakers ; le 25 : R. Bottlang, M. Gaudry, Lavelle, E. Louiss, D. Humair ; le 26 : A. Davis, Barry Altschul trio « Brahma », Martial Solal trio ; le 27 : Etron fou Leloublan, Mike Westbrook Brass Band ; le 28 : M. St-Pierre, B. Powell.
Hôtel de Stade, le 25, à 18 h. 30 : Hot Antic Jazz Band.
Salle H. Rolland, 18 h. 30, le 26 : D. Humair, B. Altschul ; le 27 : P. *Herpin, D. Pabœuf* ; *le 28* : Jackson Quartet.

VIIe Rencontres musicales
(92-05-22)

Collégiale Saint-Martin, le 26, à 21 h. 30 : P. Perdigon et l'Ensemble Djamoussian (Gervaise, Gabrieli, Mouret).

SALON-DE-PROVENCE
XIIe Festival de Jazz-Rock-Salsa
(56-15-00)

Château de l'Empéri, Cour Renaissance, 21 h. 30, le 22 : Jazz en Bourgogne, Tania Maria Quartet.
Grande Cour, le 23 : *Muddy Waters* Big Band ; le 24 : Ray Barretto, Azuquita y su Melcao ; le 25 : L. Hampton All Star Big Band.

SAUSSET-LES-PINS
Semaine musicale de la côte bleue
(45-16-34)

Salle des Arts et de la Culture, le 25, à 21 h. 30 : A.-M. Ghirardelli (Chopin, Liszt) ; le 27, à 21 h. 30 : A. Lagoya (Albeniz, Villa-Lobos, Tarrega) ; le 28 à 21 h. 30 : Quintette de cuivres de l'Orchestre national de France (Lulli, Chostakovitch, Pezel).

VAISON-LA-ROMAINE
XXIXe Festival
(36-24-79)

Théâtre antique, le 23, à 21 h. 30 : B. Hendricks, E. Krivine (Bellini), le 26, à 21 h. 30 : M. Denard ; le 27, à 21 h. 30 : Ella Fitzgerald.
Théâtre des Fouilles, le 28, à 21 h. 30 : J.-R. Caussimon.

RHONE-ALPES

ROMANS
Semaines de musique contemporaine
(42-00-07)

CREST

Ancienne cour du Lycée, le 24, à 21 h. 30 : T. Maria - *C. Hamilton*.

SAOU

Le 26, à 21 h. 30 : A. Collins et Ice Breakers.

SUZE-LA-ROUSSE

Château, le 22, à 21 h. 30 : A. Jaume - J. Bonnardel et jeux musicaux.

VALENCE

Place des Ormeaux, 21 h. 30, le 23 : G. Garcin - G. Reibel ; le 25 : M. Portal - Module.

SAINT-GERVAIS
Eté musical
(78-22-43)

Eglise de Saint-Gervais, le 23 : Trio Debussy (Couperin, Schubert, Debussy) ; le 28 : C. Deleito (Chopin, Haydn, Ginastera).

SAINT-MARTIN-D'URIAGE

Eglise de Saint-Martin, le 26, à 21 heures : Ensemble instrumental de Grenoble (Vivaldi, Bach).

SALLANCHES
IIIe Festival de musique classique et jazz
(58-04-25)

Salle Léon-Curral, à 20 h. 45, le 22 : E. Perruchon Trio - A. Romano Trio - D. Lockwood ; le 23 : Dizzy Gillespie - M. Hemmeler Trio ; le 24 : Booker T. Loory - Sugar Blue.

VIENNE
Xe année de musique sacrée en Dauphiné
(85-00-05)

Théâtre Antique, le 23, à 21 h. 30 : Le grand orchestre du Splendid ; *le* 27, à 21 h. 30 : Chœurs et orchestre philharmonique de Cracovie (Beethoven) ; le 28, à 21 h. 30 : Les Compagnons de la chanson.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 22 JUILLET

LUCERNAIRE, 21 h. : F. Lieutaud (Spohr, Fauré, Ducasse).

JEUDI 23 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : A.-M. Miranda, orchestre A. Bernard (Mozart).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : E. Pia Manceau, J.-L. Soyer (Berlioz, Gounod, Satie, 21 h. (voir le 22).

VENDREDI 24 JUILLET

GRAND AUDITORIUM DE RADIO-FRANCE, 20 h. 30 : Northern Sinfonia Orchestra of England. Dir. V. Spivakov, Y. Malinin, N. Chahovskaya (Haydn).

LUCERNAIRE, 21 h. (voir le 22).

SAMEDI 25 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 23).

EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : N. Costes (Bach, Villa-Lobos).

LUCERNAIRE, 19 h. 45 (voir le 23) ; 21 h. (voir le 22).

DIMANCHE 26 JUILLET

EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : J.-P. Rorive - F. Matot (Bach, Haendel, Vivaldi).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : W. Self (Widor, *Langlais*, Franck).

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPETRIERE, 16 h. : J. Begin (Couperin, Bach).

LUNDI 27 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. 45 : K. Koleva (Beethoven, Chopin, Debussy).

MARDI 28 JUILLET

LUCERNAIRE, 19 h. 45 (voir le 27).

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : N. Zabaleta - Orchestre P. Kuentz (Haendel, Boieldieu, Turina).

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. (voir le 23).

EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : J.-J. Kantorow - C. Bobesco - Orchestre B. Thomas (Bach, Vivaldi).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Gene Mighty Flea Connors Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), (D., L.), 20 h 30 : Magic Slim ; 23 h : Chevere.

DREHER (233-48-44), 21 h 30 : Buck Hill Quartet (dern. le 25) ; les 26, 27 : Tania Maria ; le 28 : Milt Jackson.

DUNOIS (584-72-00), 21 h, les 24, 25 : Edja Kungali, Hamsa Music ; le 26, 18 h : Crépuscules dansants.

GIBUS (700-78-88), 22 h ; les 24, 25 : 38 tonnes.

GOLF DROUOT (770-47-25), 22 h : le 25, France.

NEW MORNING (523-51-41), les 22, 23 : Gil Evans Big Band ; les 24, 25 : David Schnitter Quintet ; le 27 : Dexter Gordon Quartet. A partir du 28 : Dizzie Gillespie.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h, le 22 : McCoy Tyner Group Walton Trio.

PALACE (246-10-87), les 23, 24, 20 h : *Capital Letters* ; *Burning Spear* ; UB 40.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, le 22 : *Preissac Quintet* ; le 23 : Soul Quartet ; le 24 : Tin Pan Stompers ; le 25 : *Hardrive* ; le 27 : *New Jazz Bandar* ; le 28 : J. Lacroix Jazz Orchestra.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : E. Norbhar (dern. le 24). A partir du 25 : J.-C. Fohrenbach, M. Valera, P.-Y. Sorin, C. Lete.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h. 45 : Adama (dern. le 25).

ESPACE GAITE (327-95-94) *(D., L.)*, 21 h. 45 : Ph. Val.

FORUM DES HALLES (297-53-47), 20 h. 30 : Arlette Mirapeu (dern. le 25).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 15 : Sylvie Joly.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.), 20 h. 30 : Procédé Guimard-Delaunay.

PIAZZA BEAUBOURG (272-45-58) (Mar.), 21 h. : J.-F. Kirjuhel, A. Kremski.

La danse

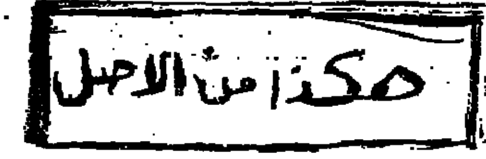
COUR DE LA MAIRIE DU 4e (278-60-36) *(V.S.D.)*, 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

THEATRE DE LA PORTE SAINT-*MARTIN* (607-37-53), 20 h. 45 : la Dame aux Camélias (Ballets de Wallonie).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sept ans de bail... Bye Bye !

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

Chief, Personnel Services Division

Un Agency currently based in Vienna requires a Chief, Personnel Services Division for its Department of Personnel and Administration. The successful candidate will have a university degree, formal training in Personnel Management or a related discipline, and must have 10 years Personnel Management experience, including five years at a senior level, preferably in the service of a large international, governmental commercial or industrial enterprise. He or she must be able to produce written work of a high quality in English without supervision. A sound knowledge of the UN system of staff regulations and rules would be a distinct advantage, as would knowledge of Arabic and French. For full details (including tax-free salary of circa $ 33-39,000 and assorted allowances) send a complete curriculum vitae, including a passport size photograph, to the following address by 3 August 1981:

Acting Director of Personnel
and Administration
(EVN-7/81)
UNRWA Headquarters (Vienna)
Vienna International Centre
P. O. Box 700
A-1400 Vienna
AUSTRIA.



emplois régionaux

MAIF

MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE
200, avenue Salvador Allende
79038 NIORT CEDEX

Dans le cadre du développement de son service informatique, implanté à NIORT, la Maif recherche :

INFORMATICIENS CONFIRMÉS

- Formation supérieure : MIAGE ou équivalent
- Expérience de plusieurs années en analyse et programmation d'applications de gestion
- Connaissances appréciées : télétraitement, bases de données, matériel CII-HB 66 DPS

SPÉCIALISTES SYSTÈME ET RÉSEAU

Profil :

- Formation supérieure souhaitable mais non exigée
- Très bonne formation théorique et expérience de plusieurs années dans un poste similaire
- Connaissance approfondie du matériel CII-HB : 66 DPS, MINI 6... et de ses logiciels de base : GCOS3, DSA, TDS, TSS...

Mission :

Intégration dans une équipe chargée :
— de la conception et de la maintenance de systèmes d'exploitation
— du développement et de la gestion d'un important réseau de télétraitement en temps réel.

Envoyer curriculum vitae et photo à :
MAIF - 79038 NIORT CEDEX

IMPORTANTE ADMINISTRATION

recherche pour son département informatique (résidence à Lyon).

CADRE DIPLOMÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(MINIMUM BAC + 4).

Compte tenu de l'importance de l'effectif, ce poste requiert une grande expérience de l'encadrement.

Une bonne connaissance du matériel IBM, des différents langages de programmation et de la gestion des bases de données est indispensable.

Salaire annuel : 121.200 F.

Adresser curriculum vitae sous référence 2.936 à :
M. PIERRE LICHAU, 41, rue PAUL-CHENAVARD, LYON 1 qui transmettra.

GASQUET S.A. RECRUTE

POUR FAIRE FACE A SON DÉVELOPPEMENT dans les activités INGÉNIERIE VINICOLE & SPIRITUEUX

- UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES
  Expérience dans cette fonction nécessaire.
  Age 35 ans environ.
  Anglais nécessaire.
- UN DESSINATEUR-PROJETEUR
  Niveau BTS pour études installation tuyauteries, 5 à 10 ans expérience.
- UN DESSINATEUR-PROJETEUR
  Niveau BTS pour conception schémas électrique et pneumatique.
  Expérience en automatisme souhaitée.

Adresser C.V. avec photo et prétentions sous référence ING 07, à :
GASQUET S.A.,
service du personnel,
221, avenue Emile-Counord,
B.P. n° 2,
33027 BORDEAUX CEDEX.

Entreprise de construction de machines recherche pour son bureau d'études UN JEUNE INGÉNIEUR ayant quelques années d'expér. industrielle dans le domaine de la construction mécanique. Formation AM, ICAM, INSA de préfér. Adr. C.V. manuscrit n° 23177 à HAVAS, 42300 ROANNE, qui tr.

Recherchons pour poste comptabilité analytique, personne niveau DUT ou expérience professionnelle équivalente. Notion d'anglais ou d'informatique appréciées. C.V. manuscrit et photo à I.A.S.H., 30150 SAUVETERRE.

Handicapé physique, étudiant 26 ans, recherche personne au pair, pour Montpellier, à partir de septembre 81. Ec. n° T028312 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT ORGANISME
recherche pour lui confier la responsabilité des *SERVICES GENERAUX de l'un de* ses établissements (400 personnes)

UN INGENIEUR

Grandes Ecoles ou équivalent
40 ans minimum
Ayant une bonne connaissance
de l'ELECTRICITE et de la MECANIQUE.

A ce titre, il aura en charge :
- l'atelier d'électricité
- l'entretien bâtiments et travaux neufs
- le bureau d'études
- l'atelier de mécanique
- les achats
- les transports.

Cet ingénieur devra être un homme de terrain, avoir de bons contacts et l'expérience du commandement.

Adresser C.V., photo et prétent. s/réf. 4495
CONTESSE & Cie
20, av. Opéra 75040 Paris Cedes 01,
qui transmettra.

Centre Technique Industriel recherche

RESPONSABLE PROCESSUS INDUSTRIELS

- Etude du processus de transformation du bois;
- Diagnostic, conception, intégration d'automatismes.

Formation ingénieur A.M. (ou équivalent), expérience en recherche et développement souhaitée.

Déplacements fréquents de courte durée.

Adresser C.V. détaillé à CENTRE TECHNIQUE DU BOIS, M. HOCHART, 10, avenue de Saint-Mandé, 75012 Paris, tél. 344-06-20.

Société d'assurances
recherche

CADRES HAUTS NIVEAUX

pour diriger service production, assurance de personnes, accident et vie.

Branche transport

Adresser C.V. photo et prétentions sous n° 28.330 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

responsables des études informatiques

180/200 000 F

C'est à un véritable animateur que nous souhaitons confier la responsabilité de nos études informatiques.

En effet, après vous être bien imprégné de nos structures et acquis une parfaite connaissance des applications en vigueur dans l'entreprise, vous aurez à prendre en charge l'animation de notre équipe d'analystes programmeurs et le développement de nos bases de données et de télétraitement.

Il vous faudra donc savoir vendre vos idées et les faire accepter sans les imposer.

Vous êtes ingénieur d'une grande école et vous bénéficiez d'une première expérience réussie dans une position de chef de projet par exemple, dans un service études de taille à peu près similaire ou dans une S.S.C.I.

De notre côté, nous vous apporterons la garantie d'un important groupe de mécanique automobile.

Profitons de cette période estivale pour organiser un entretien simple et détendu.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 5101 à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour région parisienne **INGÉNIEUR** Trois à quatre ans d'expérience en génie chimique pour études de nature techn.-économique. Env. C.V. s/n° 8.831 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

OFFICE 3e AGE recherche travailleur social mi-temps foyer-club et act. annexes. Env. C.V. à OFFICE 3e AGE MAIRIE DE VILLIERS-SUR-MARNE, à l'attention de Mme NODIN.

DIRECTEUR POUR L'EUROPE Organisation à but non lucratif à Paris cherche directeur expérimenté management organisation pour programmes et opérations domaine échanges éducatifs ou similaire. Connaissance systèmes éducation U.S.A. et Europe, secondaire et supérieur. Langues français, anglais au moins. Ecrire avec C.V. avant le 15-8-1981 à CIEE, 49, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour région parisienne **INGÉNIEUR** Trois à quatre ans d'expérience dans l'instrumentation de processus industriels. Envoyer C.V. s/n° 8.830 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TOURISME recherche URGENT

3 MAITRES-NAGEURS SAUVETEURS DIPLOMÉS

1 ANIMATEUR Expérimenté dans l'animation de plein-air et de loisirs

Tél. 532-22-16 poste 3211.

ÉTABLISSEMENT PUBLIC NATIONAL recherche **COMPTABLE** BAC G2 Même débutant. Ecrire avec C.V. à C.N.A.M.T.S., 66, avenue du Maine 75682 Paris Cedex 14.

PROSPECTA Régie publicitaire recherche

CHEF DE PUBLICITÉ Bonne connaissance des milieux agricoles. Format. Ecole Nat. ou régionale d'agriculture, option Commerce ou Technico-Econom. Expér. profession. 2 à 4 ans. Position cadre.

Adr. C.V. à PROSPECTA S.A., Mme Michot, 67, Champs-Elysées, 75008 Paris.

Entreprise produits luxe plein développement recherche urgent **Comptable gestionnaire** Homme ou dame pour poste responsabilités, bon salaire. Envoyer C.V., prétentions à Mme Bercot, 1, place des Ecoles, 92100 Boulogne.

SOCIÉTÉ ÉTUDES ET GESTION à MONTREUIL (93) recherche pour GENTILLY (94) **AIDE-COMPTABLE** Expérience paie et travail informatique appréciée. Tél. 859-28-48.

Recherche **GESTIONNAIRE CONFIRMÉ** Pour SOCIÉTÉ D'UN GROUPE activités diversifiées. Poste d'avenir pour personne capable.

Samedis, fêtes juives chômés. Env. C.V. et prét. sous réf. 227 à SIPEP, 3, rue de Choiseul, 75002 Paris.

secrétaires secrétaires

CONSEIL EN RECHERCHE DE CADRES

secrétaire confirmée paris 17e

A 25 ans minimum, vous maîtrisez bien les techniques du secrétariat. Président, directeur général, je vous propose de m'assister dans l'ensemble de mes activités : suivi des recherches de cadres, coordination du travail des consultants, gestion administrative et comptable, courrier. Le secrétariat des consultants est assuré par une autre secrétaire.

Vive et astucieuse, vous devenez, à court terme, une véritable assistante de direction. Vous serez en relation permanente avec des dirigeants d'entreprises et des cadres de haut niveau.
La connaissance de l'anglais est un atout supplémentaire.

Je vous remercie de m'adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 226 LM.

jacques fixier s.a.
7 rue de logelbach . 75017 paris

membre de syntec

HAVAS CONTACT



GLAENZER SPICER

Filiale d'un important GROUPE INTERNATIONAL de mécanique automobile situé à POISSY (78) recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

TRILINGUE ALLEMAND - ANGLAIS
de formation supérieure
et connaissant la sténo française.
Le poste exige expérience et stabilité.
Rémunération intéressante.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue J.P. Timbaud 78301 POISSY.

SOCIÉTÉ ÉTUDES ET GESTION MONTREUIL (93) recherche pour GENTILLY (94)

STÉNODACTYLO

Poste stable - Libre de suite Tél. 859-28-48

capitaux propositions commerciales

Un secteur en plein essor LA MICRO INFORMATIQUE Créer votre affaire avec 400 KF. Apportons formation, soutien. Tél. G. SAVRY (3) 973-55-84.

représentation offres

Ch. **AGENT COMMERCIAL** avec responsabilités pour vente de produits alimentaires. Tél. 16 (65) 30-83-74.

URGENT P.M.E. DE ROUEN recherche **JEUNE V.R.P.** avec véhicule 91-94, 77-93, 92-95, 14-27 (moitié), 50-61, 80-60 (moitié)
- Fixe de départ ;
- Période d'essai 3 mois ;
- Formation rapide ;
- Commission de 10 à 22 %.

Ecr. s/n° T028294 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

information divers

Pour connaître les emplois offert à l'étranger (Australie, Afrique, Amérique, Asie), demandez la revue spéciale *MIGRATIONS* (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE, n° spécial de *France-Carrières*, est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sér. référ. Effectue rapidement trav. peinture, menuiserie, décoration, coordination, tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. : 368-47-84 & 893-30-02.

automobiles

divers

NEUBAUER
PEUGEOT-TALBOT

PRIX SPÉCIAL ! SUR TALBOT D'EXPOSITION M. Gérard, tél. : 821-60-21.

boxes - parking

Parking à louer au 50, QUAI de JEMMAPES-10e ar., prix except. 220 F par mois + charges. Tél. vite 206-41-51.

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR AUTODIDACTE libre service de gros 100 employés cherche situation. Etudierai propositions région parisienne. Tél. 532-28-00.

J. F. cherche emploi d'assistante dentaire stagiaire pour début septembre. Tél. : 858-35-91 après 20 h.

J.H. 34 ans, Sénégalais, D.E.S.S. contrôle de gestion, TTPES C.N.A.M., 7 ans expérience comptable, étud. ttes propos. même étranger. Libre 1er sept. Tél. 584-97-07 laisser message.

J.H. 30 ans, bilingue français, anglais, excellente présentation, personnalité, éducation, exp. vie dans diff. pays étrangers, multiples exp. profes. cherche situation relations publ. haut niveau ou secrétaire particulier, étudierait toutes proposit. (99) 75-17-64.

36 ans, diplômé d'Etudes supérieures de commerce et CAAE, forte expérience dans secteur distribution (GS) et société de services (LVI), ex-conseiller auprès des gouvernements africains. Etudie toutes propositions. Libre de suite. Faire offre : F.P./TAQUET, 91, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris. Téléphone : 887-96-80.

ATTACHÉE DE DIRECTION
37 a. Fnne d'exp. et non de diplômes de P.M.E. Adjte P.-D.G. administrat., commerciale., etc. Esprit d'organisation, aimant ordre, méthode et contacts. rech. poste simil., ou éventuellement poste agent commercial ou V.R.P. de branche sérieuse. Régions : Paris, rég. paris., Nord, Ouest, Rhône-Alpes. Fre offre ss le n° T 28269 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

J.-F. française 31 ans, diplômée, exp. enthous., bonne présent. ch. poste prof. d'anglais/français aux étrangers. donnerait aussi cours particuliers. 587-20-05.

INGÉNIEUR POLONAIS, électronicien-télécom, expér. 6 ans prod. et market. internat., angl., allem., russe, étud. ttes propos. Ile-de-France. Ecr. ss n° 1.566 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

45 ans, ex-cadre supérieur, commerce international, ex-chef d'entreprise de services, cherche activité commerciale ou polyvalente avec volonté d'expansion. Ecr. sous n° 101.658 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR, niv. doctorat sciences, biochimie, microbiologie, 15 ans exp. rech. enseign. sup. en biologie cellulaire, enzymologie et métabolisme, spéc. acide folique et dérivés, précurseurs nucléaires direct de gr. de rech. rompu dans l'organ. et techn. de labo. Lang. franç./anglais et allemand, ch. poste à respons. en rech., rech. et développ., en rech. et enseign. Préfér. rég. sud ou Rhône-Alpes, mais étud. toutes propositions. Faire offre à Mme Gombepine, 3, chemin des Fauvettes, 1212 Grand-Lancy, GENÈVE (Suisse).

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Vends vrai bureau d'écolier en bois à dossier. Prix : 500 F. Téléphone : 548-47-01.

Ameublement

Vend 15 SALONS cuir, 6 SÉJOURS et 3 CHAMBRES merisier **50 %** Prix facture crédit possible. 364-43-30 (12-14 h, 19-21 h).

Animaux

GARDE ANIMAUX VACANCES vie de famille. Appelez le 731-36-11.

Artisans

PEINTURE - RAVALEMENT AGENCEMENT - REVETEMENT Tous travaux par ENTREPRISE SÉRIEUSE Paris-banlieue. T. 880-40-25.

Bijoux

ACHAT BRILLANTS Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie. Perrono Joailliers orfèvres. A l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin. Vente en occasion. Echange.

ACHAT DIAMANTS Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie. Maeght, 37, av. Victor-Hugo. Etoile. (Vente occasion.)

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissant chez GILLET, 19, rue d'Arcole-4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Stages

STAGE PHOTO (6 jours) prise de vue, développement 8, 15 ans, mixtes, NATURE, 1/7 et 7/3 SEPTEMBRE, LE CLUB VERT, 903-50-60, Montgeron, 29 km Paris, RN 6.

Animation-inscription 1er, 2 août (téléphoner).

Cours

PARIS. Qui pourrait me donner **des leçons de CHINOIS ?** Offres sous n° 21.081 à SOPIC, B.P. 31, 67001 Strasbourg Cedex.

Soyez DANS LE VENT Rendez fonctionnelles vos années d'études **D'ANGLAIS** dans un site campagnard 90 km de Paris 5 jours intensifs Prochains séminaires : 3 août et 21 septembre

Renseignements : 404-78-61.

Détectives

DUBLY 61e année Ancienneté - Loyauté ENQUETES - FILATURES 121, r. St-Lazare, Paris 8e Tél 387.43.89 Consultations gratuites

Instruments de musique

PIANO MAGNE CHANGEMENT D'ADRESSE 15 juin 1981 OUVERTURE DU CENTRE MUSICAL BOSENDORFER 17, av. R-Poincaré, 75116 Paris EXPOSITION UNIQUE Pianos droits et à queue, clavecins et épinettes. Spécialiste des plus grandes marques européennes : Bösendorfer, Ibach, Euterpe, Grotrian-Steinweg, Schiedmayer, Feurich, Seiler, Pleyel, Erard, Schimmel, Rameau, Sperrhake. (clavecins et épinettes). STUDIOS de répétition amateurs et professionnels. Documentation et audio-visuel sur la facture instrumentale. Conditions spéciales d'ouverture. 10 % DU 20-6 AU 1-8-81. NOUVELLE ADRESSE Daniel MAGNE - PIANOS 17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. 553-20-60.

Mode

LES MARQUES DE LUXE A QUALITÉ/PRIX **30/40 % MOINS CHER** COSTUMES - VESTES dir. usines, 5, av. de Villiers, 17e, Métro Villiers.

LAS GODASSES Propose à des prix FOUS... FOUS des dizaines de modèles DE BELLES CHAUSSURES 41, r. de la Croix-Nivert, 75015. Tél. : 783-33-52.

Moquettes

INCROYABLE 30.000 m² **DE MOQUETTE** en stock à liquider, pure laine et synthétique, prix de gros, pose assurée, renseignements 757-19-19.

Sanitaires

PROMOTION w.-c. + sanibroyeur SFA complet 1995 F. PARIS, SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris 6e. OUVERT LE SAMEDI. Tél. : 222-44-44.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + meuble + cuisson + frigo + robinetterie). En 1 m : 2.300 F. Paris SANITOR, 21, rue de L'Abbé-Grégoire, Paris-6e. OUVERT LE SAMEDI. Téléphone : 222-44-44.

l'agenda du Monde sera interrompu dernière parution le MERCREDI 29 (daté 30) JUILLET reprise le MERCREDI 2 (daté 3) SEPTEMBRE

Vacances Tourisme Loisirs

Vacances à **CHAMONIX** Location à la semaine studios 2/4 pers., 2 pièces 5/8 pers., entièrement équipés, dans résidence standing neuve. LOCATIONS ORION 39, rue de Suresne, 75008 Paris. Téléphone : 266-33-26.

CROISIÈRE EN PÉNICHE AVEC CAPITAINE sur le canal du Midi-Charter, idéal pour familles ou groupes max. 8. Renseignem. (67) 94-94-20.

L'été à **DEAUVILLE** Location à la semaine studios 2/4 pers., tout confort, entièrement équipés, standing. LOCATIONS ORION 39, rue de Suresne, 75008 Paris. Téléphone : 266-33-26.

Pension, demi-pension, location, calme, confort, gastronomie, piscine, hôtel-restaurant. « Chez NADAL », 46140 Caillac (à 10 km de CAHORS) **QUERCY** Tél. (65) 30-91-65 - 30-92-35.

En bordure de la Brenne « pays des mille étangs » accueil en chambres d'hôtes, très confortables, vélo à disposition. Tél. Poisot (54) 37-29-03.

LOUE STUDIO NICE, août. Prix raisonnable; confort. Tél. après 20 h, 16 (93) 89-99-68.

VAISON-LA-ROMAINE Hte ville anc., maison caract. Terras. sur toit, tt cft. 6 pers., août 5.000 F, sept. 3.500 F. Téléphone : (75) 28-07-09.

MEUDON, 15 minutes Paris. A louer août grande maison, tt cft, séjour, cheminée, piano, 6 chbres, gd jardin. Tél. 626-07-75, le soir.

1er au 15 et du 16 au 30 août. 1/4 hre mer ANTIBES, 2 ch., séj. confort, cuisine amén., bains, pisc. 3.000 F. — Verd., calme. Tél. : 920-30-49.

Vacances à **ANTIBES** Location à la semaine studios 2/4 pers., tout confort, entièrement équipés, standing. LOCATIONS ORION 39, rue de Suresne, 75008 Paris. Téléphone : 266-33-26.

PRESSE

LA FIN DE « COMBAT SOCIALISTE »

Le comité d'entreprise se réunira à nouveau le 24 juillet

« Ici décèt Combat socialiste, 1981-1981 » : la feuille blanche, format 21 × 29, apposée près de la porte du 7 *bis*, place du Palais-Bourbon, risque d'avoir un destin aussi éphémère que le quotidien socialiste dont elle signale aux passants le lieu de naissance et de décès. En effet, le comité d'entreprise de *Combat socialiste*, réuni le vendredi 17 juillet, sous la présidence de M. Claude Germon, député, maire de Massy (Essonne) et directeur de la publication, a pris acte de la décision d'arrêter la parution du journal (le 9 juillet), après quatre mois et demi d'existence, *« compte tenu de la situation financière »*. Le comité d'entreprise dispose d'un délai de quinze jours pour faire connaître son avis, consultatif mais obligatoire. A l'ordre du jour, figuraient également les mesures de licenciement, *« pour raisons économiques conjoncturelles, de la totalité du personnel »* (soixante-trois personnes) et le *« reclassement éventuel de certaines catégories »* de salariés. A ce propos, le comité d'entreprise a demandé une priorité d'engagement pour le personnel de *Combat socialiste* dans l'hypothèse où le P.S. développerait son hebdomadaire *l'Unité* ou lancerait un grand quotidien socialiste. *« Ces problèmes de reclassement, principalement pour les journalistes sont notre premier souci, si on excepte le souci majeur représenté par la mort du journal »*, a déclaré en substance M. Germon, qui a, pour sa part, engagé un rédacteur au service de presse de sa mairie. *« Nous avons moins d'inquiétude pour le personnel administratif, on les « casera » tous. Nous continuons de chercher des solutions. »*

Ces difficultés de reclassement furent au centre des discussions lors de l'assemblée générale du personnel convoquée par l'intersyndicale du quotidien le 20 juillet. Il semble qu'actuellement quatre postes soient proposés : deux emplois d'attachés de presse (à la mairie de Montbéliard, dans le Doubs, et à Elancourt, en région parisienne) pour les journalistes, et deux emplois de secrétaire, l'un au sein du P.S., l'autre pour le groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Dans l'attente de précisions que la direction devrait fournir à l'occasion de la réunion du prochain comité d'entreprise le vendredi 24 juillet, la cinquantaine de salariés présents à cette assemblée générale manifestaient surtout une certaine perplexité, ponctuée à une ou deux reprises par l'évocation d'une *« épreuve de force »* ou du *« forcing qu'il faudra peut-être envisager »*.

Quant aux lecteurs, il en est qui demandent le remboursement de leur abonnement, d'autres disent *« rétrocéder »* à l'intersyndicale la part *« non honorée »* par leur quotidien.

« HARA KIRI-HEBDO » REPARAIT

L'hebdomadaire *« bête et méchant »* reparaît ce 22 juillet, en toute légalité. M. Defferre, ministre de l'intérieur, a, en effet, abrogé l'arrêté interdisant la vente aux mineurs de *« Hara Kiri-Hebdo »*, faisant ainsi droit à une requête de la société éditrice du journal, les Éditions du Square, cette interdiction en tant que *« publication dangereuse pour la jeunesse »* était intervenue en 1970, à la demande de M. Marcellin, alors ministre de l'intérieur. Aussi *Hara Kiri-Hebdo* sous-titre-t-il son numéro un *« Journal dangereux pour la jeunesse »*.

SPORTS

ATHLÉTISME

L'ÉQUIPE DE FRANCE POUR LA FINALE B DE LA COUPE D'EUROPE

La Fédération française d'athlétisme a communiqué, mardi 21 juillet, la composition de l'équipe qui participera les 1er et 2 août à Athènes à la finale B de la Coupe d'Europe masculine :

100 m : Panzo (Fort-de-France) ou Richard (Fontainebleau) ; 200 m : Barre (Neubourg) ; 400 m : Bourdin (Grenoble) ; 800 m : Dupont (Allonnes) ; 1.500 m : Gonzalez Alex (Agen) ; 5.000 m : Gonzales Francis (Bordeaux) ; 10.000 m : Bouster (Vanves) ; 110 m haies : Hatil (Deuil) ; 400 m haies : Guillen (Pontet) ; 3.000 m steeple : Mahmoud (Marignane) ; hauteur : Bonnet (Paris) ; longueur : Pinabel (Cherbourg) ; Perche : Bellot (Paris) ; triple saut : Lamitié (Limoges) ; poids : Viudes (Paris) ; disque : Piette (Oignies) ; javelot : Lutui (Melun) ; marteau : Suriray (Paris) ; 4 x 100 m : Lejoncour (Paris), Petitbois (Montgeron), Richard, Panzo, Thessard (Nantes) ; 4 x 400 m : Dubois (Tourcoing), Bourdin, Llatser (Bordeaux), Barre, Ratineau (Nice).

TENNIS. — *La France et l'Australie sont à égalité de victoires après les deux premiers simples de leur demi-finale de la coupe de Galéa.*

OMNISPORTS

L'UNIVERSIADE DE BUCAREST
Nadia Comaneci et les juges roumains en vedette

La deuxième journée de l'Universiade, mardi 21 juillet, à Bucarest, a été marquée par le retour au premier plan de Nadia Comaneci et de l'équipe féminine roumaine de gymnastique. L'héroïne des Jeux olympiques de Montréal, en 1976, a triomphé dans le concours individuel, où, avec 39,40 points, elle a devancé la Soviétique Stela Zakharova (39,20) et sa jeune compatriote Dumitrita Turner (39,15). Par équipes, la Roumanie (118 points) termine devant l'Union soviétique (116,20) et la République populaire de Chine (115,65). Ce double succès est toutefois quelque peu terni par la partialité de certains juges — en majorité roumains — qui ont, par exemple, accordé 9,50 à Nadia Comaneci malgré une chute à la poutre.

ÉCHECS

Aux « Dossiers de l'écran »

LES FOUS ET LES ROIS

Parce que le beau film de Petersen, *l'Echiquier de la passion* — fâcheusement amputé, — analyse la marche vers la folie d'un grand maître d'échecs, le débat des « Dossiers de l'écran » faillit prendre une étrange tournure. Pour un peu les enfants qui débutent, les amateurs qui s'amusent et les champions qui consacrent leur vie à ce jeu, science ou art (on ne sait plus), auraient constitué un vaste conglomérat de psychopathes et de paranoïaques.

Heureusement, Guy Béart rappela que toute passion — musique, science ou amour — portée *à son paroxysme conduit aux* dérèglements et Victor Kortchnoï, adversaire ancien et futur du champion du monde, affirma ce qui paraissait évident, qu'il se sentait parfaitement équilibré. Les téléspectateurs ont pu alors *éprouver quelque soulagement.*

Ces aimables dissertations sur *les jeux nous ont permis d'apprendre* que la rencontre prévue pour le 19 septembre, entre Anatoly Karpov, tenant du titre, et Victor Kortchnoï, pourrait être compromise.

Kortchnoï, exilé d'U.R.S.S., se plaint depuis des années du sort réservé à sa femme et à son fils *qui sont empêchés de le rejoindre*. Un faible espoir cependant : le président de la Fédération internationale des échecs aurait, dit-on, reçu de discrètes promesses soviétiques.

J. S.

CARNET

Mariages

— M. Jean BAUDOIN et Mme, née Claude Daniel-Girard, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille
Sophie
avec
M. Dominique GUERILLOT,
le 25 juillet 1981, à Monts-en-Bessin.
Paris, Kinshasa.

— M. et Mme André FERMON,
M. et Mme Francis BOCKEL,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Frédérique et Louis,
qui sera célébré le samedi 25 juillet 1981, à 16 heures, en l'église d'Hardelot (Pas-de-Calais).
1, rue du Maréchal-Foch,
59240 Malo-les-Bains.
8, rue Kléber,
68800 Thann.

— **Elisabeth SALLENAVE**
et
Georges LAVROV
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans la plus stricte intimité au Danemark.

Décès

— Mme Jean Dennery,
M. et Mme Dominique Miannay et leurs enfants,
M. et Mme Claude Dennery et leur fille,
ont la *douleur de faire* part du décès de
M. Jean DENNERY,
survenu *le 20 juillet 1981.*
Les obsèques auront lieu le jeudi 23 juillet, à 10 h. 30, au cimetière *du Montparnasse.*

— Ses fils Gérard, Jean-Michel, Roland, Hubert, Alain,
Ses belles-filles,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses proches,
ont l'immense chagrin de faire part du décès de
Esther KRIVINE,
survenu le 20 juillet 1981, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 22 juillet.

— Julius Milrud,
son mari,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès *de*
Mme Sara MILRUD,
née Purlich,
survenu *le 20 juillet 1981.*
Les obsèques auront lieu le jeudi 23 juillet, au cimetière parisien de Bagneux.
On se réunira devant la porte principale, à 8 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
168, rue de Grenelle,
75007 Paris.

— Mme Henri Moncharmont
a *la douleur de faire part* du décès de
Me Henri MONCHARMONT,
avocat honoraire
à la cour de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Paris, le 19 juillet 1981.
Les obsèques seront célébrées le jeudi 23 juillet, à 10 h. 30, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph (3, rue Pierre-Larousse, Paris-14e).
5, place du Président-Mithouard,
75007 Paris.

— Mme Marcel Navarro,
Catherine, Jean-François Lacronique et leurs enfants,
Ruth, Robert Roulmi et leurs enfants,
Jean-David, Annie Navarro et leur fille,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel NAVARRO,
survenu à *Marseille, le 19 juillet 1981*, à l'âge de soixante-six ans.

— Mme André Sommaire,
son épouse,
Mlle Colette Sommaire,
M. et Mme Daniel Sommaire,
M. et Mme Daniel Legendre,
ses enfants,
François et Laure Sommaire,
Philippe Legendre,
ses petits-enfants,
Les familles Beck, Legendre et Giudicelli,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André SOMMAIRE,
architecte D.P.L.G.,
survenu le 18 juillet 1981, à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le 21 juillet, dans l'intimité familiale, à Viry-Châtillon.
72, rue de Sèvres,
75007 Paris.

Remerciements

— Mme Marie José Négouai et son fils Olivier,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. Philippe NÉGOUAI,
directeur adjoint des Douanes,
remercient très sincèrement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

— Ne pouvant répondre individuellement à tous ceux qui, de près ou de loin, lui ont témoigné leur chaude sympathie lors du décès de *sa chère compagne*
Léna POUGATCH-ZALCMAN,
Isaac Pougatch leur exprime ici sa très vive gratitude.

Erratum

— Comme suite à l'avis paru dans « le Monde » du 22 juillet, relatif au décès de
M. Roger GORSE,
nous prions de noter que son *adresse* est 40, rue de la Source, 75016 Paris et non 9, avenue de Bretteville, Neuilly, comme indiqué erronément.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS ROYAL
Restauration petit immeuble, ascenseur, appartements 2 pces aménagées, charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA MONSIGNY
Studios et 2 pièces aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, asc. Tél. 261-27-46.

4e arrdt

Mo SAINT-PAUL, 5, rue des ECOUFFES propriétaire vd 3 p., cuisine, tout confort, 50 m², refait neuf. Prix 480.000 F. Sur place jeudi et vendredi de 14 h à 17 h ou téléph. : 873-28-80.

5e arrdt

BROCA-SOLEIL, 354-42-70, 80 m², sé., 2 chbres, asc., park.
TERRASSE 65 m².

JUSSIEU en duplex 2 pièces et confort cuisine équipée 340.000 F. 325-97-16.

CONTRESCARPE
LYCÉE HENRI-IV
BRULERIE SAINT-JACQUES
9, rue de l'Estrapade
Livraison immédiate : 2 P. 54 m²
Livraison mai 1982 : 2-3-4-5 P.
avec terrasse, parking.
Belle réalisation. Cachet.
S/place mercr., jeudi 14 h 30-18 h 30 ou BEGI, 267-42-06.

6e arrdt

20, RUE M.-LE-PRINCE
Propriétaire vend dans immeuble en cours de réhabilitation petites et grandes surfaces, aménagements et travaux sur mesure. Sur place tous les jours 10 à 12 h., ou rendez-vous 522-95-20.

PROX. *ODÉON* 354-95-10 asc.
DUPLEX 150 m², balcon, terrasse
VUE NOTRE-DAME TOUT PARIS.

7e arrdt

SUR CHAMP DE MARS
PLEIN SOLEIL
EXCEPTIONNEL
3e ÉTAGE, ASCENSEUR
130 m² + mezzanine possible à rénover.
PRIX 1.950.000 F.
3e et 4e étage en duplex
128 m² à rénover.
PRIX 1.800.000 F.
Mercredi, jeudi, de 14 h à 18 h.
8, AV. DE LA BOURDONNAIS ou TÉL. : 722-91-93.

8e arrdt

CONCORDE
100 m², à rénover, 4e ét., asc.
Prix 1.050.000 F.
GARBI, tél. : 567-22-88.

10e arrdt

R. LOUIS-BLANC (près) imm. ancien 70 m², séjour + 2 chbres + lingerie, salle de bains, cuis. amén., douches. 531-92-23.

11e arrdt

BASTILLE. Studio, confort, état neuf, soleil. 135.000 F. 551-57-90.

13e arrdt

PEUPLIERS, 37, rue Damesme, immeuble original, atelier *exceptionnel 64 m², tout confort.* Sur place mercredi, jeudi, vendredi, 14 h-16 h.

14e arrdt

14e, EXCEPTIONNEL, près jardins Maine, bel imm. pierre de taille, véritable 3 P., cuisine, bains, balc., cave, double exposition. 520.000 F. Tél. 322-31-20.

15e arrdt

LOURMEL Magnifique 5 pièces, confort, 2 bains, 2 W.C., 2 parkings, BALC. FLEURI, VUE EXCEPT. 1.350 000 F. T. 577-96-85 poste 2.

16e arrdt

PRÈS PL. VICTOR-HUGO
PROPRIÉT. VEND APPARTEM. 100 m² environ (chacun) 4 pièces sur rue et jardin, grand balcon, 5e étage identique, possibilité être réunis en duplex. MERCREDI, JEUDI, 13-18 H. 148, RUE DE LA POMPE.

PASSY, petit hôtel particulier, 130 m² utiles, à rénover.
Prix 1.800 000 F.
GARBI, tél. : 567-22-88.

A 300 mètres **ÉTOILE** près av. V.-Hugo, sur de calmes jardins intérieurs, restauration luxueuse de 16 appartements, du studio au 5 pièces. DUPLEX ET TRIPLEX. Téléphone : 261-27-46.

17e arrdt

URGENT CAUSE DÉPART VD APPT 68 m², TT CFT, 6e ét., asc. Pptaire, sur place, lundi, mardi, mercredi, 15 h-19 h.
112 BIS, RUE CARDINET.

Levallois 100 m Neuilly, 17e et métro, studio, dont 1 duplex lux. rénovation, idéal placement ou pied à terre, locat. assurée, loyers garantis, nets d'impôts 5 ans. EUROVIM pptaire. 723-41-00.

TERNES, beau séjour + chbre, cuis., bains, w.-c. Refait neuf. 280-26-23.

18e arrdt

Près PLACE BLANCHE grand studio 33 m², impeccable. 155.000 F. Tél. 531-92-23.

MONTMARTRE
EXCEPTIONNEL
CALME, VERDURE, SOLEIL, BEL IMMEUBLE BOURGEOIS. 2e ÉT., ASCENSEUR, TT CFT.
6 PIÈCES TRÈS BON ÉTAT GÉNÉRAL.
PRIX 1.275.000 F.
Mercredi, jeudi, 14 h à 18 h,
25, *rue du Mont-Cenis* ou tél. 723-96-05.

DÉCORÉ NEUF, GD 2 P.
cuisine, bains, bel immeuble. 5, r. Tardieu, mercredi et jeudi, de 14 h à 19 h. Crédit pptaire.

19e arrdt

JE VDS 2 STUDIOS REF. NFS
PLACEMENT rapport élevé,
location assurée, loyers garantis, nets d'impôts 5 ans. Le pptaire, tél. : 723-41-00.

20e arrdt

Mo MENILMONTANT
22 boul. Belleville, pptaire vend, *11e étage, immeuble récent.*
AVEC 150.000 F
gd *séjour*, 3 *chbres, chf. cent.*, gaz ind., lun. et mar. 14 à 19 h.

78 - Yvelines

PARLY 2 Idéal *investisseur*
très beau 4/5 P. Soleil. Piscine. 575.000 F. Tél. 955-00-60.

VERSAILLES Lisière par château, résidence gr. stand., bel appart. 165 m², séjour double, 3 ch. + duplex de 45 m². Prix intéress. 1.100.000 F. Tél. 950-14-60.

CHATOU 3' R.E.R.
très *beau duplex 110 m²+balc.* terrasse 20 m², gar. et park. 1.110.000 F. T. 451-57-12.

91 - Essonne

A vendre, Brunoy, app. 68 m², rez-de-ch., cuisine aménagée, séjour, 2 chambres, w.-c., salle de bains, loggia, parking, cave. Prix 276.000 F + 24.000 F C.F. Tél. 16 (32) 34-58-68.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY ST-JAMES
6 P., 2 bains, 170 m², gd std. MICHEL & REYL. 265-90-05.

MALAKOFF A 500 m. Paris (14e)
PLACEMENT OR QUI RAPPORTE
Apparts 3 Pces 50 m², refaits neuf. 350.000 F. Travaux 1/3 prix total récupérables. Sur place 12, RUE FRANÇOIS-COPPÉE 14 à 19 h. 654-32-27.

ASNIÈRES (Mairie)
dans immeuble rénové
PLUSIEURS
5 PIÈCES tout conf. **690.000 F**
2 bains, cuisine équipée, tissu *mural*, moquette, chauffage central individuel gaz.
Possible sur mesure
Me voir jeudi, vendredi 14-18 h.
80, rue Maurice-Bokanowski.

Boulogne, près Métro *MARCEL-SEMBAT* 1974,
2 P. tt cft - 425.000 F.
4 P. Pt-de-Sèvres, imm. 1978, 98 m², park. 750.000 F.
Exclus. COTIMO 783-62-74.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ Bel appart. bourgeois
4 PIÈCES cuisine, bains, WC, tapis. 344-07-13.

Province

ST-TROPEZ, pl. centre 20 mètres mer
particulier vend studio traité luxe. Téléphone H.B. (91) 53-34-22 et soir au : (94) 97-47-41.

PORT DE NICE, partic. vd *studio.* Sud. 30 m². Terrasse. Ref. nf. Vue. Asc. Peu de chges. 270.000 F. Repas. Tél. : (93) 80.00.87.

appartements achats

ACHÈTE Studio/2 pièces PARIS
Mme LEULIER : 261-39-78 ou le soir : 900-56-51.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour clientèle étrangère et diplomates APPTS, HOTELS PARTIC. et VILLAS PARIS ou Ouest résident. **562-16-40**

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la *Motte-Picquet*, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et *imm. Paiement comptant.*

RECHERCHE 1 à 2 Pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIEM. COMPT. CHEZ NOTAIRE. Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT, RECHERCHE
5/7 P. T: cft. 8e, 16e, 17e,
Neuilly, *rive gauche.*
MICHEL & REYL, 265-90-05.

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE
A JOINVILLE (94).
R E R. 200 M.
12 APPTS DE STANDING
RESTE 3 ET 4 PIÈCES.
Livraison juillet.
Prix fermes et définitifs.
Sur place du samedi au lundi de 11 heures à 18 heures.
15, QUAI DE LA MARNE ou téléph. : 563-57-66.

NOGENT, le calme
20 APPARTEMENTS DE QUALITÉ
DU 2 PIÈCES AU 4 PIÈCES.
PRÊTS CONVENTIONNÉS.
LIVRAISON DÉCEMBRE.
Sur place du vendredi au lundi de 11 h à 18 h.
14, rue du Maréchal FAYOLLE *ou téléph. : 563-57-66.*

locations non meublées offres

Paris

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
importante société loue dans immeuble récent, bon standing
STUDIO 37 m², *loyer* 1.418 F. charges 402 F.
2 PIÈCES 60 m², *loyer* 1.889 F. charges 629 F, park. 218 F.
S'adresser 220, rue du Fg-Saint-Antoine, de 9 à 12 h et de 14 à 18 h.
Tél. 372-52-06

PARIS (12e)
SANS COMMISSION
immeuble tout confort
2 PIÈCES 46 m², loyer 1.763 F. charges 408 F, park. 193 F.
4 PIÈCES 82 m², loyer 2.660 F. charges 728 F, park. 193 F.
S'adresser 24-26, rue Sibuet, au gardien avant 19 h. ou tél. 343-35-77 pour rendez-vous. Métro PICPUS ou BEL-AIR.

Région parisienne

SAVIGNY-SUR-ORGE
Appt très bon état, 3 p., cuis., tt conf., balc., gar. 944-10-75.

PROPRIÉTAIRE loue directem. ds imm. standing, 5 p., 5.600 F + chges. Studio, 1.650 F + ch. Tél. 768-52-24 (poste 592).

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction *beaux appts de standing* 4 pièces et plus - 281-10-20.

Particulier
de préférence à particulier cherche
chambre ou studio meublé. Quartier 9e, 10e de préférence. Écrire s/no 8.152 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris

bureaux

CONSTITUTION de SOCIETES
TELEX Secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales. Tous services **355-17-50**

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-50-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CRÉTEIL-ÉCHAT
Bureau moderne, 42 m² + parking avec poss. location ou *achat du mobilier* 339-14-63.

fonds de commerce

NICE CENTRE
Vends direct fonds vente tableaux cadres miroirs fournit. pour artistes peintres décoration gravures 2 vitrines galerie d'exposition très b. clientèle bail récent 700 000 plus stock DROSS, 6, rue Provana, 06000 NICE.

Vends fonds de commerce restaurant (2 étages + 1 appartement) à Paris. Bon emplacement (*rue Mazarine, 6e*). *Tél. à partir* de 20 heures au 326-87-86.

RELAIS CAMARGUAIS
1,5 km du Moulin d'Alphonse Daudet, 10 km des Baux de Provence, accès direct, circuit touristique, 600 m² construit sur 4.000 m² de terrain. Partie habitation, partie hôtel, salle de restaurant, écurie, fenil, manège, piscine, prix murs et fonds 1.350.000 F.
SIIS, (90) 58-16-87 (42) 20-17-35 le soir.

immeubles

RUE LONGCHAMP
EMPLACEMENT IDEAL
Immeuble Pierre de taille.
R.-de-Chauss. + 6 ét., 680 m².
Téléphone : 562-38-74.

pavillons

ANTONY 3 mn métro
Construction récente, 166 m² *habitables, 6 P., cuis., bains,* tt confort, impeccable, sous-sol, garage, jardin. Px 870.000 F. LECOUR, 666-56-90.

EAUBONNE MAIRIE, part. vd CAUSE DÉPART pl.-pied, séj. + 3 ch., tt cft, gar., cave, jard. 430 m². 959-26-53.

SUCY-EN-BRIE Pavillon beau séjour, 3 chbres, rez-d-ch., 1er ét., tout confort, jardin 400 m², garage. 535 000 F. 320-99-80.

viagers

Sté Spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix indexation et garantie
Etude gratuite discrète.

LIBRE NEUILLY
GRAND 3 P. TT CONFT 130 m² + JARDIN. 310 000 F comptant + 11.750 F mens. Hme 79 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00.

5 PCES TT CONFORT
Imm. pierre taille situé près Mo REPUBLIQUE, 230 000 F + 2.300 F occupé femme 74 ans.
F. CRUZ 8, rue la Boétie 266-19-00.

immobilier information

BEAVER MEADOW FARM, Etat de NEW-YORK 245 ha. Grande maison de Fieldstone construite en 1947, 2,15 m de baies vitrées. Lingerie, office, spacieux séjour avec cheminée en pierre et carrelage d'ardoise. 4 ha de lac 4 écuries, 2 garages. Equipement fermier, complètement meublée.
Prix : 25 000 dollars U S.
Répondre en anglais à :
M. ARNOLD, Allison Rd. ALPINE N.J. 07620 U.S.A.
Téléphone : (201) 768-5034.

INVESTISSEMENT FONCIER. GISEMENT POTENTIEL DE PETROLE ET GAZ. U.S.A. Propriété fermière en exploitation (182,6 ha) secteur montagneux, West Virginia. Prairie, bois, grande maison, grange, annexes, commodités, eau courante, route. Vue magnif. sur forêt nationale. Près pistes de ski et centres de loisirs. Env. 2 h de Washington D.C. et Baltimore (Maryland). 480 000 dollars U.S. Prix et conditions négociables avec nouveau bail de production minérale et relevé de morcellement.
Rép. en angl. à I. HAMBURGER, 7300 Summit Ave. CHEVY CHASE - MARYLAND 20815 U.S.A. Tél. (301) 652-73-33.

villas

ST-MANDÉ PRÈS BOIS
VILLA DE CARACTÈRE
6 P. Jardinet ombragé, garage. PRIX JUSTIFIÉ. 340-72-06.

SAINT-FARGEAU, 77
Villa 6 P., salle de bains, cuisine, cellier, garage indépendant, jardin 600 m². Tél. Prix 520.000 F. 203-99-04 pte 35-52 ou 41-13.

propriétés

NORMANDIE
150 km de Paris, PPTE tt cft, beau parc aménagé 2.500 m² Dépendances court de **TENNIS**
480.000 F, à debattre. URGENT. 255-66-18.

Près SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE 7 P. dans domaine site exceptionnel. 950.000 F. Tél. 451-57-12.

maisons de campagne

BOUGIVAL. Propriétaire vend
Maison de bourg. liv., 3 chbres. 480.000 F. Tél. : 969-87-60.

LES BAUX-DE-PROVENCE
A vendre la Maison du Prieur avec cheminée entière de Fontvieille, salle voûtée, porte ancienne, le *tout en parfait état, cour close +* terrasse. Vue magnifique.
Prix : 900.000 F.
SIIS (90) 58-16-87 (42) 20-17-35 soir.

MAISON DE VILLAGE
40 km d'Aix-en-Provence Haut-Var, rénovée avec petit jardin d'agrément.
Prix : 225.000 F.
SIIS (90) 58-16-87 (42) 57-88-24 soir.

locaux commerciaux

Aubervilliers - Porte Villette Local clair 163 m², actuel, atelier confect., poss. tous commerc. + *petit pavil. habit., à rénover*, sur terrain 550 m², loyer mensuel 1.400 F, bail à céder, 140 000 F, à débattre. 665-14-75.

terrains

SOLIGNY-LA-TRAPPE (Orne) Partic. vend terr. à bâtir 5.200 m² viabilisés. Prix 80.000 F. Tél. 971-79-52, après 20 h.

CHATOU. RÉSIDENTIEL Près gare.
10' R E R, b. TERRAIN BOISÉ, 800 m² en partie clos.
AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, tel. : 976-05-90.

PIED DU LUBERON
40 mn d'Aix-en-Provence.
Terrain de 1 ha constructible, petites ruines récupérables. Site agréable, r. terrain, ruisseau.
Prix : 250.000 F.
SIIS (90) 58-16-87 soir (42) 57-66-24

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Louis Féraud et Marcel Lassance à la présidence

C'est en voisine que Mme François Mitterrand a choisi son couturier : Louis Féraud, dont les salons font face à la cour d'honneur de l'Elysée.

Depuis le début du septennat, elle lui a commandé plusieurs ensembles habillés, robes en soie légères, complétées de légers manteaux unis en crêpe de Chine ou en mousseline de soie.

Elle choisit des formes simples et douces, robes à cols en volants, corsage brodé et jupe plissée rouge pour la revue et la réception du 14 juillet, une autre en imprimé d'hiver aux teintes plus sourdes, avec un manteau de lainage bleu doux qu'elle pourrait, éventuellement, porter à l'occasion du mariage du prince Charles, à l'occasion duquel le protocole de la cérémonie indique seulement : « Robe courte et chapeau. »

Le président M. Mitterrand, pour sa part, a chargé le tailleur et styliste Marcel Lassance de son image vestimentaire à base de costumes unis, de vestes de tweed et de pantalons de flanelle. Comme on pouvait s'y attendre, point de rayures tennis ou de gris banquier, mais des tissus au toucher rond et souple, des chemises bleues ou beiges et des cravates discrètes.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de Maroq.)

LOUIS FÉRAUD : typique du genre de robe habillée commandée par Mme François Mitterrand, ce modèle en mousseline de soie blanche comporte un corsage imprimé de signes noirs dont un masque et une collerette haute en volant. La jupe à plis reprend les traits en double rayure.

LA MAISON

Nouvelles boîtes aux lettres

Jusqu'à ces dernières années, les formes et les dimensions des boîtes aux lettres étaient laissées à l'initiative des fabricants, ou des bricoleurs imaginatifs.

Les P.T.T. ont mis de l'ordre dans cette fantaisie et les boîtes aux lettres ont aujourd'hui des dimensions normalisées. Cette réglementation est impérative pour les immeubles et les maisons individuelles dont le permis de construire est postérieur au 12 juillet 1979. Les nouvelles dimensions intérieures minimales sont de 26 × 26 × 34 cm, et permettent de déposer dans les boîtes les paquets, enveloppes volumineuses et revues sans risque de vol, ou sans obligation d'aller les chercher à la poste.

La porte de la nouvelle boîte aux lettres dégage tout le volume intérieur ; elle est fermée par une serrure que le préposé peut ouvrir avec un passe-partout. Les lettres y sont glissées par une fente.

Pour une maison individuelle

Les boîtes destinées aux maisons individuelles doivent être installées en bordure de la voie, soit montées sur un pied planté dans le sol, soit appliquées ou encastrées dans un pilier du portail ou le mur de clôture.

Les fabrications aux nouvelles normes n'excluent pas une esthétique agréable et des coloris attrayants. Mais les dimensions étant plus grandes, les prix sont plus élevés.

Trois fabricants proposent des boîtes métalliques à monter sur pied ; leurs prix s'échelonnent entre 200 F et 450 F environ selon les modèles. « Tyrol » de Decayeux a la forme d'un petit chalet à toit à double pente ; cette boîte en tôle d'acier électrozinguée est laquée vert pomme ou orange. Dans le même matériau, le modèle « Floride » de Sirandré est une boîte à angles vifs, peintes en blanc, vert, orange, beige ou brun ; « Auvent » a un châssis aux angles arrondis qui se prolonge, en visière, pour protéger la porte.

En tôle d'acier galvanisée, une boîte de forme toute simple est laquée rouge bordeaux, vert mousse ou brun caramel (Renz). Du même fabricant, un autre modèle est surmonté d'un boîtier à équiper d'un interphone ; cette boîtes aux lettres combinée avec l'ouverture de la maison est équipée de deux portes, l'une pour le dépôt du courrier et l'autre pour sa récupération par l'usager. Même double usage — lettres plus interphone — pour « Lausanne » de Decayeux, boîte revêtue d'aluminium anodisé argent, et qui se monte sur deux piquets.

Réalisée en matière plastique très résistante, insensible aux intempéries, la boîte « Super club » de Mercure a une coque blanche de forme galbée, 335 F environ. Un fond spécial protège le courrier de l'humidité.

Les amateurs de folklore américain trouveront à la boutique « Le nid de l'écureuil » d'amusantes boîtes aux lettres en provenance des Etats-Unis. Ces longues boîtes à dessus bombé sont décorées d'écureuils ou d'oiseaux colorés (230 F et 370 F). Bien qu'elles ne soient pas conformes aux nouvelles normes, elles peuvent s'installer près d'une maison en pleine nature ; si le préposé y consent, il lèvera le petit drapeau de métal peint pour indiquer que le courrier est arrivé.

JANY AUJAME.

★ Decayeux, 80210 Feuquières-en-Vimeu, tél. (22) 30-44-11 ; région parisienne, 36, rue Fontarabie, 75020 Paris, 370-36-63 ; Sirandré, 29, rue Gutenberg, 93000 Bobigny, tél. 844-37-27 ; Renz, B.P. 3, 57510 Puttelange-aux-Lacs, tél. (8) 709-63-80 ; Mercure, B.P. 87, 13362 Marseille Cedex 4, tél. (91) 47-61-12 ; région parisienne, 47, av. Victor-Hugo, 94600 Choisy-le-Roi, tél. 890-86-40.

★ Le Nid de l'écureuil, 25, rue Bonaparte, 75006 Paris, tél. 633-98-71.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 24 JUILLET

« La Manufacture de tapisseries des Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« Le Musée de jouet à Poissy », 15 h., 2, enclos de l'Abbaye, Mme Bachelier.

« L'Ile Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie, Mme Bouquet des Chaux.

« La basilique Saint-Denis », 15 h., à l'intérieur à la caisse, Mme Brossais.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Brossais. (Caisse nationale des monuments historiques).

« Tombes célèbres du Père Lachaise », 15 h., entrée boulevard de Ménilmontant (Approche de l'art).

« Crypte archéologique de Notre-Dame », 15 h., parvis côté préfecture (Arcus).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Camus.

« La Sorbonne, histoire de la Cité et du quartier Latin », 15 h., 46, rue Saint-Jacques, Mme Ragueneau.

« Dans un atelier de fleurs artificielles », 15 h., métro Château-d'Eau, Mme Thyss (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Marais, place des Vosges », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Ruelles moyenâgeuses, le café Procope », 14 h. 30, 1, rue des Carmes, M. Teurnier.

« Hôtels du Marais illuminés », 21 h., place de l'Hôtel-de-Ville, M. Teurnier (le Vieux-Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 22 juillet 1981 :

DES DECRETS

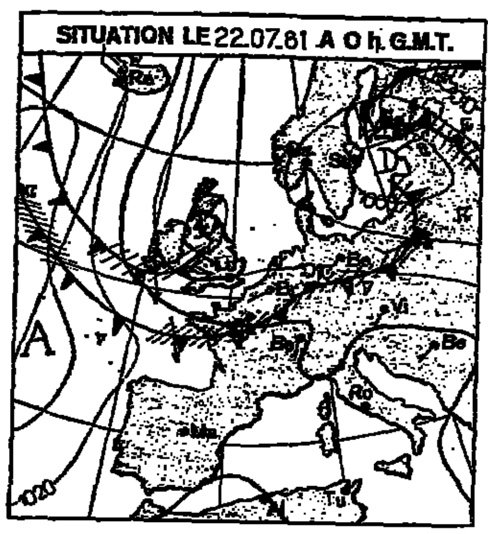
● Relatif à l'aménagement et à l'exploitation de la chute d'Avène, sur l'Orb, dans le département de l'Hérault ;

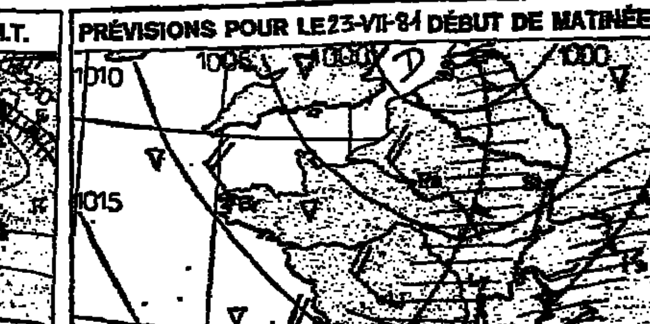
● Relatif aux options électorales applicables pour les élections aux conseils des universités de Paris-III et Paris-IV.

PÉAGE A LA CARTE

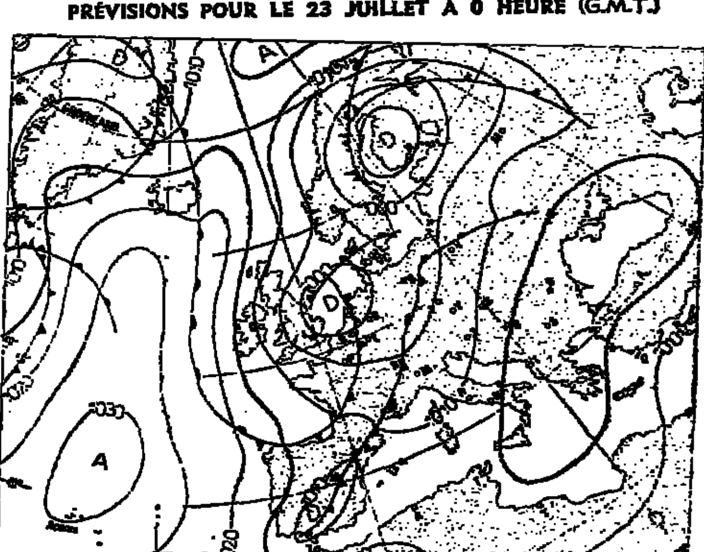
La Société de l'autoroute Paris-Normandie rappelle qu'à l'occasion des grands départs en vacances, les automobilistes, possesseurs de la carte bleue et la carte contact du Crédit agricole, pourront acquitter les péages de Buchelay, Heudebouville et Beuzeville, dans une voie automatique spéciale, nouvellement équipée d'une borne électronique.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 22 juillet à 0 heure et le jeudi 23 juillet à 24 heures :

Le champ de pressions continuera à s'affaiblir sur la France sous l'influence des perturbations qui pénètrent actuellement sur la France. Ces perturbations commenceront à onduler de l'Espagne au massif alpin en ralentissant et en prenant un caractère orageux.

Jeudi, un temps médiocre affectera la plupart de nos régions ; seule la Corse pourra bénéficier encore d'éclaircies avec quelques nuages à aspect orageux. Des Pyrénées centrales et des côtes Méditerranéennes aux Alpes, au Nord-Est et à la frontrales et des côtes méditerranéennes geux à couvert avec des pluies ou des averses parfois accompagnées d'orages. Les précipitations pourront être localement abondantes et tomber sous forme de neige, d'abord en haute montagne, puis altitude moyenne. Les vents de sur-ouest seront modérés et irréguliers. Sur le reste de la France, le temps sera plus variable avec des éclaircies passagères, mais aussi des averses. Les vents d'ouest à nord-ouest seront modérés en général et assez forts sur les côtes.

Sur l'ensemble du pays, les températures maximales seront inférieures aux valeurs normales de la fin juillet.

Le mercredi 22 mai 1981, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,7 millibars, soit 758,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 21 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 21 au 22) : Ajaccio, 24 et 13 degrés ; Biarritz, 22 et 17 ; Bordeaux, 23 et 13 ; Bourges, 24 et 14 ; Brest, 19 et 12 ; Caen, 19 et 13 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 23 et 14 ; Grenoble, 26 et 12 ; Lille, 17 et 14 ; Lyon, 24 et 13 ; Marseille, 29 et 17 ; Nancy, 18 et 15 ; Nantes, 20 et 15 ; Nice, 23 et 17 ; Paris-Le Bourget, 20 et 16 ; Pau, 25 et 15 ; Perpignan, 30 et 18 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 19 et 15 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 25 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 18 et 13 ; Athènes, 30 et 22 ; Berlin, 20 et 15 ; Bonn, 20 et 15 ; Bruxelles, 18 et 15 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 32 et 25 ; Copenhague, 19 et 9 ; Dakar, 30 et 26 ; Genève, 24 et 10 ; Jérusalem, 29 et 18 ; Lisbonne, 36 et 15 ; Londres, 25 et 14 ; Madrid, 34 et 19 ; Moscou, 34 et 23 ; Nairobi, 21 et 11 ; New-York, 33 et 23 ; Palma-de-Majorque, 28 et 13 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 20 et 14.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JEUX

Les «quasi-anagrammes»

Solution du problème n° 3

1. HEMATINE. — 2. Anthémis (plante aromatique comprenant plusieurs espèces connues sous le *nom de camomille* [1]). — 3. Théatins (religieux membres de la congrégation de clercs réguliers fondée par le futur pape Paul IV alors qu'il était évêque de Chieti [en latin : *Theatinus*]; en marchant, ils faisaient donc des « pas de clerc » [2]). — 4. Huitante (usité en Suisse et en Wallonie pour *quatre-vingts*). — 5. Hautaine. (le mot *hautain* avait autrefois l'acception de *noble, élevé, généreux, grand* et était l'antonyme de *bas, mesquin, commun...*). — 6. *Châtaine* [3]. — 7. Chantier (nom donné à l'élévation de terre sur laquelle circulent les ouvriers [*amareyeurs*] qui s'occupent de l'entretien des parcs à huîtres. — 8. Dicentra [nom fém.] (plante connue sous le nom de *cœur-de-Jeannette* ou *cœur-de-Marie* [4], à cause de la forme de ses fleurs). — 9. Navicert [n. masc. inv., de l'anglais *navigation certificate*] (permis de navigation accordé par un gouvernement, en temps de blocus ou de conflit, à un bâtiment de commerce). — 10. Ecrivain. — 11. Vacherin (nom d'un fromage à pâte onctueuse et aussi d'une timbale de pâte meringuée garnie de glace ou de crème Chantilly). — 12. Archines (arcs formés par la charpente qui soutient le ciel d'une carrière souterraine). — 13. Hircines (l'adjectif *hircin* qualifie ce qui concerne, ce qui touche le bouc [un vieux bouc est appelé *bouquin*]). — 14. Citrines (pierres fines de couleur jaune [on dit licitement : *un citrin* ou *une citrine*]). — 15. Tisserin (ce passereau construit souvent des nids suspendus en forme de bourse). — 16. Usiniers (synonyme obsolète, hors d'usage, d'*industriel*). — 17. Sauriens. — 18. Insurgés (l'écrivain Jules Vallès est l'auteur du roman autobiographique *Jacques Vingtras*, dont l'une des trois parties est intitulée *l'Insurgé* [5]. — 19. Seringas [on écrit aussi *seringat* (s)] (arbuste aux fleurs blanches odorantes, de la famille des saxifragacées, à laquelle appartiennent aussi les saxifrages et les hortensias). — 20. GRESSINS.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

(1) Signalons, à propos du mot *infusette*, qui figurait dans la définition, qu'il s'agit d'un nom déposé — c'est-à-dire d'un nom propre invariable. On devrait donc toujours écrire : *des Infusette*. En fait, le mot a été banalisé et s'écrit avec une minuscule initiale — ce qui est toujours une marque de succès pour le fabricant, lequel, dans la plupart des cas, accepte de bon gré la « banalisation ».

(2) Un des personnages de *César Capéran*, œuvre du romancier Louis Codet, utilise — ironiquement — le mot *théatin*.

(3) De nombreux dictionnaires considèrent encore que l'adjectif *châtain* n'a pas de féminin. Mais Littré disait déjà que « le féminin serait utile, et il a été conseillé par plusieurs grammairiens qui veulent qu'on dise : *barbe châtaine, chevelure châtaine* ». De plus, l'Académie l'a admis dans la huitième édition de son Dictionnaire, et d'excellents auteurs ont utilisé ce féminin, qui est ratifié par de bons dictionnaires contemporains, tel le *Grand Larousse de la langue française*.

(4) On écrit *cœur-de-Jeannette*, *cœur-de-Marie*, avec une majuscule au prénom féminin. Pluriel : *cœurs-de-Jeannette*, *cœurs-de-Marie*.

(5) La série des trois romans autobiographiques de Jules Vallès porte le titre général de *Jacques Vingtras*. En fait, ce titre était celui du premier volume de la trilogie — qui devint ensuite *l'Enfant*; les deux autres romans sont respectivement intitulés *le Bachelier* et *l'Insurgé*. Pour détruire toute ambiguïté, il convient de présenter différemment le titre de la trilogie et ceux des trois romans.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2978

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■	■		
IV									■
V			■	■				■	
VI									
VII						■			
VIII		■			■				
IX	■				■				
X					■				
XI			■				■		

HORIZONTALEMENT

I. Certain, connu sous le nom de Me Adam Billaut, fut champion du mètre, façonneur d'adents et de billots. — II. Telle la vie promise au bon chrétien. — III. Il est issu de la paternité fraternelle. Note. — IV. Programme de dompteur. — V. Privatif. La colère d'Horace. — VI. Il faut d'abord les accrocher pour qu'ils restent suspendus. — VII. Se met facilement en boule malgré sa froideur. Article. — VIII. Préposition. Un « jaune » dont la moitié voit la vie en rose. — IX. Mit un terme à une occupation. Exécuter un roux pour un cordon-bleu. — X. Temps mort. Eau courante des Périgourdins. — XI. Personnel. Latin haïssable. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Travailleur manuel. Eclat de rire. — 2. Expire brutalement. Langue. — 3. Blanche parure de certaines éminences. Régime « jockey » recommandé pour faire tomber une fièvre de cheval. — 4. Bœufs de la vieille Europe verte. Affiche une préférence marquée pour l'obscurantisme. — 5. Pas même employé à mi-temps. — 6. Personnel. Aire de hobereau. La muse à Michelet. — 7. Personnel. Gaillard de notre vieille histoire que l'on retrouve dans les histoires gaillardes. — 8. Inspiratrice. Camouflages avec lesquels plus d'un s'est retrouvé à l'ombre. — 9. Tourne pendant l'élévation. Une telle démarche laisse supposer qu'on sait où l'on va.

Solution du problème n° 2977

Horizontalement

I. Numismate. P.C. Gé. — II. Usinier. Agrafes. — III. Du. Ans. Purifias. — IV. Ironiser. Ise. Ni. — V. Te. Is. Nervosité. — VI. Attention. Leu. — VII. Emir. Ci. Le. — VIII. Am. Œnilisme. — IX. Sein. Agen. Assis. — X. Sûr. Agés. Entête. — XI. Lavement. Amer. — XII. Stas. Serinage. — XIII. Santé. Na. Apelle. — XIV. Indicatif. Lin. — XV. Esus. Tapèrent.

Verticalement

1. Nudité. Assassin. — 2. Usure. Emeu. Tan. — 3. Mi. A.M. Irlande. — 4. Inanition. Astis. — 5. Sinistre. Av. Ecu. — 6. Mess. Nages. As. — 7. Ar. Enneigement. — 8. Prêt. Lèserait. — 9. Eau. Ricin. Ni. Fa. — 10. Grivois. Etna. — 11. Prison. Man. Apte. — 12. Cafés. Lestage. — 13. Fi. Ile. Semelle. — 14. Géante. Gîte. Lin. — 15 Essieux. Serment.

GUY BROUTY.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
465 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

BREF

SITES ET MONUMENTS HISTORIQUES. — Pendant tout l'été, des visites-conférences sont organisées, sous l'égide de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, dans près de cent villes d'art dotées d'un riche patrimoine architectural, ainsi que dans plusieurs monuments prestigieux (châteaux d'Angers, de Carcassonne et de Chambord ; cathédrales de Chartres et de Coutances ; abbayes de Fontevraud, de Montmajour, du mont Saint-Michel et des Prémontrés à Pont-à-Mousson ; saline d'Arc-et-Senans...).

★ Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris. Tél. : 274-22-22.

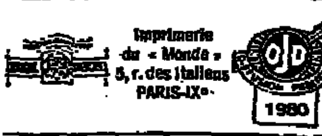
ARTISANAT. — L'atelier des Trois-Soleils organise en été, à Denicé, en Beaujolais, et à Châtillon-sur-Chalaronne, dans les Dombes, des stages d'artisanat pour adultes et adolescents.

★ Atelier des Trois-Soleils, 75, r. Eugène-Pons, 69004 Lyon. Tél. : (7) 828-34-30 (sauf dimanche et jours fériés) de 8 h. 30 à 19 h.

FONDATION DE LA VOCATION. — Les candidats aux bourses de la Fondation de la vocation peuvent retirer leurs dossiers jusqu'au 31 août. Les bourses, d'un mon- Les candidats au prix Pierre-Berge, destiné à récompenser un jeune auteur dramatique, sont invités à envoyer leurs textes le 30 septembre au plus tard.

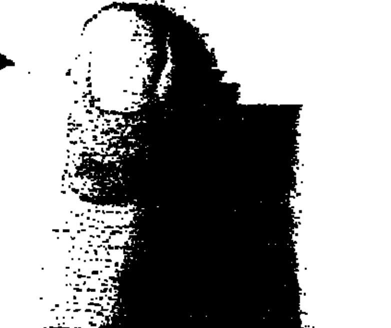
★ Fondation de la vocation, 20, avenue Mac-Mahon, 75017 Paris. Tél. : 380-62-35 et 622-10-19.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.





Le Monde

économie

SOCIAL

L'ACCORD SUR LA DURÉE DU TRAVAIL

Une précision maladroite de M. Chotard

Si la C.G.T. ne signe pas le *« protocole sur la durée du travail »* — sa décision sera connue ce *mercredi 22 juillet en fin d'après-midi*, — pourra-t-elle participer aux négociations qui vont s'ouvrir dans les branches professionnelles ? En déclarant, *mardi à TF 1, que ce sera aux* parties signataires — patronales et syndicales — d'en décider, M. Chotard, vice-président du C.N.P.F., a, au moins, provoqué une réaction de *l'Humanité,* qui parle, ce mercredi, de *« chantage »*.

Au C.N.P.F., on explique que M. Chotard a simplement voulu *faire un « rappel des règles en la matière »*, et que sa déclaration n'avait aucun caractère provocateur. Néanmoins, la « précision » du vice-président du *C.N.P.F. manque de finesse : le* protocole du 18 juillet n'a, pour l'instant, été paraphé que par le C.N.P.F., F.O. et la C.G.C. — la C.F.T.C. fournira sa réponse jeudi après-midi, la Confédération générale des P.M.E. et la C.F.D.T. vendredi matin, — et *même si l'on s'attend que* la C.G.T. ne donne pas son aval, la remarque de M. Chotard, considérée par certains comme une *« pression »*, était, pour le *moins, prématurée.*

Ensuite, et surtout, il a toujours été implicitement convenu, tout au long des difficiles négociations sur la réduction du temps de travail, qu'aucune partie, même non signataire de l'accord interprofessionnel national, ne serait exclue des discussions dans les branches professionnelles. Et l'on voit mal un syndicat quelconque s'opposer à la participation de la première *centrale de France. Du reste, il* n'y a pas d'exemple, depuis fort longtemps, qu'une organisation non signataire d'un texte national ait été, ensuite, écartée des *discussions suivantes.* Alors, beaucoup de bruit pour rien ? — M. C.

Le ministre du travail se préoccupe de la réintégration des syndicalistes licenciés

Des moyens vont être étudiés pour permettre la réintégration de représentants *« protégés »* des salariés (délégués du personnel et au comité d'entreprise, délégué syndical, délégué au comité d'hygiène et de sécurité, etc.) et *« dont le licenciement aurait été refusé ou annulé au niveau du ministère »*. Cette décision a été annoncée par M. Auroux, ministre du travail, dans son communiqué du 16 juillet relatif aux mesures d'amnistie *dans* le monde du travail (*le Monde* du 22 juillet).

C'est en application des directives *du ministre, déclare-t-on à* la C.G.T., que deux militants de la centrale viennent de retrouver *leur poste : M. Pierre Di Liberto,* aux Houillères de Lorraine, et Mme Mireille Cambou, au ministère de la marine, à Paris.

A la centrale, qui, de longue date, s'est particulièrement attachée à la réintégration des élus syndicaux licenciés, on estime que les deux cents dossiers d'entreprise sont en instance au ministère du travail concernant plus de *mille quatre cents militants arbitrairement* licenciés en raison de leurs activités syndicales.

Un bon nombre sont des agents du secteur public et nationalisé, et la C.G.T. réclame la reconstitution de leur carrière. De même, elle entend obtenir réparation — au moins morale — pour deux de ses dirigeants confédéraux, postiers révoqués : MM. Georges Frischman et René Duhamel. A la régie Renault, la direction s'oppose *toujours au retour de M. Certano.* Dans le secteur privé, la C.G.T. ne se dissimule pas que la *réinsertion sera plus complexe.*

MM. Krasucki et Deiss, secrétaires confédéraux, devaient être reçus le 23 juillet par le ministre du travail pour aborder avec lui les questions concernant l'inspection du travail, l'exercice des droits syndicaux et les subventions aux organisations syndicales.

AGRICULTURE

TANDIS QUE LES MINISTRES DE LA C.E.E. SE RÉUNISSAIENT A BRUXELLES

Des manifestations ont eu lieu dans le Gard et dans les Bouches-du-Rhône

Des manifestations d'agriculteurs ont eu lieu, le 21 juillet, dans le Gard et dans les Bouches-du-Rhône. A Arles, *plus de trois cents* personnes ont établi un barrage à la sortie de la ville, renversant sur la chaussée un camion de primeurs en provenance d'Espagne. Une autre manifestation, rassemblant une centaine de personnes venues du Gard et du Vaucluse, s'est déroulée sur l'autoroute A 9, entre Nîmes *et Avignon. Les manifestants ont déversé sur* la chaussée le contenu de cinq camions de primeurs, ainsi que celui d'un camion-citerne transportant du vin d'origine espagnole. L'opération s'est répétée sur la nationale 86.

De notre correspondant

Bruxelles. — Les ministres de l'agriculture de la C.E.E. ont examiné, *le 21 juillet,* la situation du marché des vins de table dans la communauté. Mme Cresson a demandé, sans succès, l'instauration d'un prix minimum comme le prévoit la législation communautaire dans le commerce entre les Etats membres. Le *ministre a fait valoir que* les vins en provenance d'Italie arrivent en France à un prix inférieur de plus de 20 % aux cours français. La réglementation autorise la Commis*sion à proposer au conseil la fixa*tion d'un prix minimum si, pendant trois semaines consécutives, les cotations dans un pays membre sont en dessous de 85 % du prix *d'orientation* (prix souhaité).

Les autorités de Bruxelles ne contestent pas que cette situation existe pour certains types de vins en Italie, mais ne la jugent pas aussi inquiétante que *Paris. En* réalité, la Commission, soucieuse de *faire des économies* à tout prix dans la gestion de l'Europe verte, n'est pas disposée à formuler la proposition *souhaitée par la France* sans laquelle le conseil des ministres ne peut statuer. La fixation d'un prix minimum doit s'accompagner de l'ouverture d'une campagne de distillation à un prix élevé, *donc de* dépenses supplémentaires pour le budget communautaire.

Mme Cresson a, en échange, obtenu que les Dix aient un débat de fond sur les *produits* de substitution (manioc, résidu d'amidon et son, *notamment*) aux *céréales. Le rendez-vous* a été pris pour les 20 et 21 octobre. D'ici là, la Commission doit présenter éventuellement des propositions.

Les ministres ont, en *outre, abouti* à un accord de portée limitée sur *l'interdiction* des hormones dans *l'élevage*. Les sustances, dont la nocivité est établie — les stilbènes et les *thyréostatiques, — sont prohibées* avec effet immédiat. Pour cinq hormones, trois naturelles : oestradiol, progestérone, testorérone, et deux artificielles : trembolone, zénarol. Les Dix ont chargé un comité d'étudier les effets de ces substances sur la santé. La Commission formulera, après avis de scientifiques, des propositions sur l'opportunité d'autoriser *leur usage ou* de l'interdire. Le Conseil de la Communauté, à qui il appartiendra de se prononcer en dernier ressort, ne pourra donc pas prendre sa déci*sion avant plusieurs mois.*

La formule du plus petit dénominateur commun est ainsi retenue. Déjà en juin, les Dix étaient d'accord sur l'interdiction immédiate des *stilbènes et des thyréostatiques, dont* l'utilisation pour l'engraissement des animaux a été abandonnée dans la quasi-totalité des élevages. L'arrangement n'était pas intervenu en raison de la position de Mme Cresson, qui estimait la réglementation envisagée trop laxiste. *Mardi,* elle a marqué son accord sur un compromis qui se différencie de très peu du projet initial. Elle a obtenu que les unions de consommateurs puissent désigner leurs représentants aux comités scientifiques. Le ministre a fait admettre qu'en attendant un statut définitif des cinq hormones, dont le cas reste en suspens, les législations nationales continuent de s'appliquer pour les productions indigènes et les importations. En d'autres termes, la France pourra refuser l'importation de viandes engraissées par des substances interdites par sa réglementation.

Le temps est loin où les ministres déclaraient la guerre aux hormones. Aucun système de contrôle commun *n'est mis en place. Au fil des mois,* le « réalisme » a pris le dessus sur les inquiétudes des consommateurs.

MARCEL SCOTTO.

● RECTIFICATIF. — Au cours de la manifestation d'agriculteurs sur la route d'Arles à Nîmes dans la nuit du 17 au 18 juillet, il n'y a pas eu, contrairement à ce que nous avons écrit (*le Monde* daté 19 et 20 juillet) de camions brûlés. Seules les marchandises en provenance d'Espagne ont été détruites, indiquent les dirigeants de la F.D.S.E.A. des Bouches-du-Rhône.

ÉNERGIE

Le pari d'Elf-Aquitaine

(Suite de la première page.)

Ses principales ventes ont concerné en 1980 le soufre (*243 million de dollars*) les phosphates, acides phosphoriques et engrais phosphatés (près de 250 millions de dollars), enfin un peu de soude et de potasse. Ainsi cette société a-t-elle été *créée* autour d'une vaste mine de phosphate en Caroline du Nord (Lee Creek), dont les réserves sont encore estimées à 2,2 milliards de tonnes de minerai (à 13 % de P_2O_5).

C'est pour éviter les dangers d'une monoproduction dans une activité cyclique que Texasgulf, sous l'impulsion de son président M. Charles Fogarty, décédé le 11 *février* 1981 avec un certain nombre de cadres de la société dans un accident d'avion, a cher*ché à se diversifier.*

La Texasgulf Metal Company est ainsi le second pôle de déve*loppement du groupe* avec 390 *millions* de dollars de chiffre d'affaires en 1980. Cuivre (131 mil*lions de dollars*), *zinc sous* diverses formes (121 millions), argent (108 millions) à quoi *s'ajoutent* un peu de *concentré* de plomb et du cadmium ont été les principales productions de la *filiale* « métaux » de la compagnie. En 1981, elle a aussi commencé l'exploitation d'or dans trois Etats américains.

Autre diversification, le secteur hydrocarbure est encore fort peu développé. Les ventes de la Texasgulf Oil and Gas Company, avec 35 millions de dollars, sont à peine supérieures à 3 % du chiffre d'affaires du groupe. Le golfe de Mexico et l'Alaska sont les zones privilégiées d'une société qui explore aussi au large de la Californie, et dispose de quelques permis en participation, outre sur le continent nord-américain, au Nicaragua et au Pakistan. La valeur actuelle des revenus escomptés des réserves prouvées *de pétrole et de gaz ne dépasse* cependant pas 210 millions de dollars.

Le groupe déploie aussi une activité non négligeable d'exploration minière, d'ingénierie et de recherche, notamment dans le domaine des métaux précieux. Il a connu ces trois dernières années une croissance rapide, son chiffre d'affaires ayant pratiquement doublé de 1978 à 1980 (pour dépasser un milliard de dollars), et son bénéfice net consolidé ayant été multiplié, dans la même période, par près de sept (de 50 à 325,55 millions de dollars). Enfin, avec un bénéfice net égal à 28,76 % du chiffre d'affaires, le groupe a une rentabilité exceptionnelle qui lui a valu une première place au classement de la revue *Fortune*.

Toutefois, pour comprendre l'opération réalisée par Elf-Aquitaine, il faut isoler ce qui, dans *Texasgulf* est *canadien, et sera* laissé à la Canadian Development Corporation, principal actionnaire de la compagnie américaine sans lequel l'OPA n'aurait eu que peu de chances de succès. Le jugement peut alors être un peu différent. Le chiffre d'affaires réalisé aux Etats-Unis est de 55,5 % de l'ensemble, alors que les bénéfices canadiens représentent 53,3 % des résultats du groupe.

De plus, si Elf va conserver l'essentiel de l'activité chimique et un peu plus de la moitié (57,5 %) des réserves de pétrole et de gaz, elle perdra la majeure partie des intérêts dans les métaux non ferreux et notamment la remarquable mine de Kide Creek qui, avec ses productions de zinc, cuivre, argent, plomb, et son extraction possible de pyrite, passe pour l'une des activités minières les plus rentables de l'ensemble du continent nord-américain. Avec une vision pessimiste des choses, on pourrait dire que l'entreprise publique française *achète une énorme mine* de phosphate et des réserves de soufre.

Une opération financière

La mission de la S.N.E.A. est-elle donc de vendre des engrais ? Sans doute pas. Et l'OPA sur Texasgulf apparaît d'abord comme une opération financière. Le groupe français cherchait une entreprise à haute rentabilité pour financer dans les années à venir des activités pétrolières et gazières à partir d'un pays qui ne rogne pas les bénéfices et n'impose pas de restrictions aux sorties de ceux-*ci. Mais on ne saurait mésestimer* la diversification industrielle. Dès lors que l'on estime sombre l'ave*nir de l'industrie pétrolière, les* engrais avec un marché mondial croissant de 4 à 5 % par an peuvent apparaître comme un choix judicieux. Encore faut-il souhaiter que le cours des phosphates ne connaisse pas — comme en 1974 — un brusque renversement de tendance.

Le pari financier, en effet, n'est pas moindre. Rappelons que pour s'offrir Texasgulf, Elf-Aquitaine *s'est défossé* de ses actifs au Canada (les 65 % qu'elle dé*tenait dans sa filiale* Aquitaine-Canada). Elle devra, en outre, emprunter près de 1 milliard et demi de dollars — à 5,75 francs — alors que les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi élevés. Le *Wall Street Journal*, quotidien des milieux financiers américains, s'étonnait, il y a quelques jours, que le niveau du cours de l'argent ne décourage pas les tentatives de prises de contrôle, qui n'ont jamais été aussi nombreuses aux Etats-Unis. Pour Elf, *en tout cas,* l'utilisation de lignes de crédit se traduira dans les années à venir par le paiement *d'annuités (250 millions de dollars)* supérieures au cash flow de Texasgulf. Autant dire que les fins de mois, *les premières* années, seront difficiles.

S'il n'est pas question d'entrer dans la querelle des experts, qui ont estimé qu'Elf aurait pu vendre Aquitaine-Canada de 15 % à 30 % plus cher — encore aurait-il fallu trouver un acheteur, — on peut toutefois signaler que le montant de la vente représentait huit fois et demie le cash flow de la filiale de la société française quand l'achat de Texasgulf se monte à plus *de douze fois le cash flow du* groupe américain.

La politique d'Ottawa

Mais, là encore, le jugement est *difficile* : dans le prix du rachats, plus que le présent, il y a l'avenir, les réserves, les permis, l'environnement dans lequel évolue l'entreprise. La politique nationaliste d'Ottawa hypothèque-t-elle les espoirs d'Aquitaine-Canada au point de *le vendre ?* Telle est la troisième inconnue de ce dossier.

La « canadianisation », cette *volonté des pouvoirs publics* d'accroître la participation nationale dans l'activité pétrolière, est dans une *phase virulente.* Comment en serait-il autrement lorsque près de 70 % d'une industrie aussi importante est aux mains de sociétés étrangères ? Aucun des grands pays industrialisés ne tolérerait une *telle* mainmise.

La politique d'Ottawa qui fait hurler si fort les compagnies américaines installées dans ce pays frère a, selon les firmes, de multiples inconvénients : un traitement discriminatoire à l'égard des *« étrangères »*, des prix intérieurs inférieurs de 40 % aux cours mondiaux, une fiscalité croissante pour faire face aux appétits concurrents du gouvernement fédéral et des provinces, enfin la volonté de prendre la majorité dans la plupart des *sociétés d'hydrocarbures. Pour les* sociétés, la situation est indéniablement mauvaise et l'on comprend que nombreuses *soient* celles qui cherchent à se retirer. D'autant que les acheteurs ne sont pas légion : la Petrofina belge, la première à avoir cédé ses avoirs canadiens à Petro*canada,* passe *ainsi* pour avoir le mieux vendu.

Mais une telle situation peut-elle durer ? Et cela ne valait-il pas la peine de faire le « gros dos » ? Les prix intérieurs canadiens devront inévitablement s'aligner sur les cours mondiaux, comme cela s'est passé l'année dernière aux Etats-Unis. La fiscalité pourrait se stabiliser une fois réglé le différend entre Ottawa et la principale province productrice de pétrole, l'Alberta. Enfin, les prises de participation majoritaire des Canadiens dans leur activité pétrolière entraîneront une suppression des discriminations. Aquitaine - Canada avait d'ailleurs réalisé un montage avec des compagnies minières, Teck et Copperfields, grâce auquel, minoritaire, elle aurait eu droit aux subventions à 80 % pour l'exploration en zone frontière. Elf le sait mieux que quiconque : *on peut être partenaire minoritaire et continuer* de gagner de l'argent dans un pays. Même si — *et c'était le cas pour Aquitaine*-Canada — les remontées financières vers la maison-mère étaient *pratiquement nulles. En tout cas,* une chose est certaine : le potentiel énergétique et minier est *exceptionnel dans ce pays,* dix fois moins exploré jusqu'à présent que les Etats-Unis. Là encore, il faudra du temps — celui de l'évolution de la politique canadienne — pour juger du bien-fondé du retrait d'Elf-Aquitaine, dont le pétrole au Canada, il faut le souligner, n'était pas exporté et n'intervenait donc pas dans la balance énergétique française.

Le feu vert donné par le pouvoir « au plus haut niveau » à cette opération, et qui en a sur*pris plus d'un, est ainsi compré*hensible. Lorsqu'il s'agit du pari stratégique d'une entreprise, qui mieux *que son patron* — qu'elle soit publique ou privée — peut en décider ? Dès lors que cette O.P.A. ne nécessitait pas d'importantes sorties de devises de France, qu'elle n'était pas contraire à la mission d'Elf-Aquitaine (encore faudrait-il définir cette mission) et qu'elle ne faisait pas pencher *trop l'activité* de la société nationale outre-atlantique, l'idée était trop ancrée de la nécessité d'une implantation aux Etats-Unis pour que l'accord gouvernemental ne soit pas obtenu.

Désir d'obtenir une plate-forme financière importante dans le dernier pays où les bénéfices des sociétés ne sont pas considérés comme honteux, volonté évidente de diversification des activités à une époque où l'industrie pétrolière s'interroge sur son avenir, la stratégie d'Elf est claire. Et il n'est plus temps de regretter le blocage de l'OPA sur Kerr McGee. Avec les réserves importantes d'hydrocarbures, de charbon et d'uranium de cette société — toris fois plus pimportantes que Texasgulf, — la synergie indus-Les occasions perdues ne se rattrapent pas.

BRUNO DETHOMAS.

Le gouvernement et les parlementaires américains s'inquiètent de la croissance des investissements étrangers

De notre correspondant

Washington. — Le gouvernement américain a demandé, la semaine dernière, à la France de retarder la prise de contrôle de la société Texasgulf et à la commission des investissements étrangers aux Etats-Unis de compléter son enquête.

Le président de la commission, M. Marc Leland, s'était mis en rapport, le 15 juillet, avec l'ambassadeur de France, M. de Laboulaye. Celui-ci prit acte de la demande américaine, faisant valoir toutefois qu'une participation étatique majoritaire n'empêche pas Elf-Aquitaine d'être libre de ses décisions.

Au siège new-yorkais d'Elf-Aquitaine, on souligne que la demande américaine a été bien tardive. Des considérations juridiques auraient empêché, en tout cas, d'en tenir compte : l'offre publique d'achat était déjà en route, on ne pouvait l'arrêter et la société française a commencé, mardi 21 juillet, à acheter des actions Texasgulf, l'opération devant se terminer le 27 juillet.

La commission des investissements étrangers est un organisme fédéral dans lequel sont représentés notamment les départements du Trésor, du commerce, du travail, de la défense *et des affaires étrangères. Il avait* été créé au milieu des années 70 pour contrôler les investissements aux Etats-Unis des pays producteurs de pétrole. Jusqu'à présent, c'est auprès d'eux *qu'ils faisaient* des démarches, démarches essentiellement diplomatiques : la commission, organisme consultatif, n'a pas de pouvoir de décision.

L'intervention inattendue de la commission s'inscrit dans un contexte général d'inquiétude devant la croissance des investissements étrangers. Le 16 juillet, deux votes sont inter*venus à la Chambre. D'une part, la* sous-commission des télécommunications, de la consommation et des finances avaient demandé que les investisseurs étrangers soient soumis aux mêmes *règles de crédit* que leurs homologues américains, c'est-à-dire qu'ils ne *puissent* emprunter plus de 50 % de la valeur des actions achetées. La sous-commis*sion des mines avait préconisé le* gel, pendant *neuf mois,* de toute acquisition étrangère supérieure à 5 % d'une société minière opérant sur des terres fédérales : le mora*toire durerait jusqu'au 15 avril 1982,* avec effet rétroactif au 16 juillet 1981. Il inclurait donc aussi bien l'offre d'achat du groupe canadien Seagram pour CONOCO que celle *d'Elf-Aquitaine pour Texas Gulf.*

Le Congrès n'est pas tout à fait sur la même longueur d'onde que le pouvoir exécutif, qui est moins *opposé aux investissements étrangers.* Du moins était-ce vrai jusqu'à une date récente. L'attrait croissant qu'exercent les Etats-Unis sur des groupes canadiens, britanniques et *français commencerait à inquiéter* aussi l'administration.

Il existe trois mille sociétés américaines dont les actionnaires contrôlent plus de 5 % du capital. *Dans cent quatre-vingts cas, ces* actionnaires sont étrangers. Les Canadiens se taillent la part du lion : ils représentent un tiers des participations étrangères. Lorsqu'on connaît *l'amertume des Américains à l'égard* de la politique d'Ottawa — politique visant à « canadiser davantage l'industrie pétrolière — on comprend que le Canada soit le premier visé par *cette tendance protectionniste.*

La France inquitète moins, malgré des investissements croissants. On s'interroge surtout ici sur le caractère étatique d'une firme comme *Elf-Aquitaine. Peut-on permettre à une* société contrôlée par l'Etat de s'introduire dans un secteur-clé de l'économie ?

Les Français ont beaucoup de mal *à faire comprendre à leurs interlo*cuteurs d'outre-Atlantique qu'une société nationale peut aussi viser la rentabilité. C'est du reste autour de ce thème que tourne ici le débat *sur les nationalisations françaises.* Si le sort d'I.T.T. et de Honeywell-Bull émeut les Américains, ils sont davantage préoccupés par la mainmise de l'Etat sur des groupes fran*çais comme Dassault qui, à leurs* yeux, pourraient devenir beaucoup plus compétitifs.

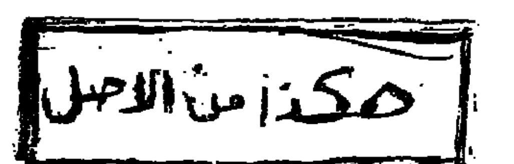
ROBERT SOLÉ.

Conoco décide de soutenir l'OPA de Du Pont de Nemours au détriment de celle de Mobil

Le conseil d'administration de Conoco, neuvième compagnie pé*trolière américaine,* a *décidé de* donner la préférence à Du Pont de Nemours au détriment de Mobil Oil, les deux sociétés étant candidates officielles au rachat de Conoco, la première pour un montant de 7,4 milliards de dollars et la seconde pour 7,74 milliards.

Invoquant la législation anti-trust, le président de Conoco, M. Bailey, a indiqué, mardi 21 juillet, que si Mobil est autorisé à acquérir Conoco, une restructuration majeure de l'industrie américaine devrait s'ensuivre avec la *disparition d'importantes sociétés* énergétiques, telles que Conoco, en tant que concurrentes sur le marché.

La réaction de Mobil ne s'est pas fait attendre, et le président de la seconde compagnie pétrolière américaine, M. Warner, estime que la *menace de poursuites* formulée à son encontre par Conoco au titre de la loi anti-trust est *« frivole, inutile et contraire aux intérêts des actionnaires »*.



AFFAIRES

Les quatorze délégués nommés par le premier ministre établiront un contact permanent entre le gouvernement et les entreprises nationalisables

Le premier ministre, M. Mauroy, a *désigné, mardi en fin d'après-midi, les* quatorze « délégués » — ou plutôt « chargés de mission » — auprès des entreprises nationalisables. Comme prévu (« le Monde » du 22 juillet), six d'entre eux suivront le secteur bancaire, un la sidérurgie, un Dassault, un Matra et cinq les *grands groupes industriels* (P.U.K., Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, C.G.E., Thomson-Brandt).

A Matignon, on insiste sur le caractère « informatif » de la mission dont sont investis ces quatorze personnalités. Il s'agira pour eux d'« établir un contact *permanent entre le gouvernement* et les groupes concernés » et de « procéder à l'examen des problèmes concrets que pose leur nationalisation ». Les chargés de mission rendront compte aux ministres.

Le choix des hommes a pris un *certain* temps, l'exercice étant difficile. Il fallait *trouver quatorze personnes qui* allient tout à la fois un sens du service public, une bonne connaissance des rouages administratifs, mais aussi une expérience « sur le terrain » industriel ou financier. Ces hommes devront se faire respecter par les différentes parties en présence, direction, encadrement, syndicats, administration, sans les effrayer et sans apparaître, pour certains P.-D.G. en place, comme des sucesseurs en *puissance*. Enfin, ils ne devraient pas être des adversaires *déclarés* des options gouvernementales.

Tout compte fait, les noms retenus, l'origine, la carrière, l'âge, des quatorze chargés de mission, montrent que le gouvernement ne s'est pas trop mal tiré, dans ce cas précis, de cet exercice délicat.

J.-M. Q.

PARIBAS : M. Aimé Teyssier d'Orfeuil.

[Né en 1924, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère des finances (1948-1953), M. Teyssier d'Orfeuil a été attaché financier à *Rio-de-Janeiro* et conseiller financier à Rabat puis conseiller technique de M. François *Ortoli, ministre des finances en 1968* et 1969. En 1966, il fut nommé commissaire du gouvernement auprès d'un certain *nombre de* banques d'affaires, notamment celle du groupe Paribas, avant de devenir, en *1972, chef de la mission de contrôle* des activités financières, essentiellement des banques. Depuis 1977, *M. Teyssier d'Orfeuil est conseiller* maître en service extraordinaire à la Cour des comptes.]

SUEZ : M. Jean Malaplate.

[Né en 1923, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère des *finances, M. Jean Malaplate a été* attaché financier auprès de l'ambassade de France à Washington (1963-*1968), conseiller technique* au cabinet de M. Le Theule, secrétaire d'Etat à l'information (1968-1969), puis à celui de M. Chaban-Delmas, premier ministre (1969-1972), et conseiller financier pour le Proche et le Moyen-Orient près l'ambassade de France à Beyrouth. Depuis 1977, M. Malaplate est commissaire du gouvernement auprès de la Confédération nationale du Crédit mutuel et de la Compagnie du Crédit universel.]

C.I.C. : M. Marcel Carminati.

[Agé de cinquante-cinq ans, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère de l'économie et des finances, M. Marcel Carminati est membre de la commission de contrôle des activités financières de la direction du Trésor depuis 1974 et commissaire du gouvernement auprès de la Caisse centrale du crédit coopératif et du crédit d'équipement des P.M.E.]

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE : M. Claude Pietra.

[Agé de cinquante-six ans, ancien élève de l'ENA (promotion Félix-Eboué, 1954), administrateur civil au Trésor, M. Claude Pietra est, depuis 1979, commissaire du gouvernement auprès des banques d'affaires et membre du collège représentant les actionnaires de la Société générale.]

CRÉDIT DU NORD : M. Bernard Tibi.

[Né en 1926, ancien élève de l'ENA, administrateur civil au ministère des finances, M. Bernard Tibi fut directeur des finances de la Caisse nationale de crédit agricole de 1965 à 1975 avant de devenir directeur général adjoint du groupe Havas de 1976 à 1979. Depuis 1979, il est contrôleur d'Etat au Trésor chargé de mission auprès des organismes d'aménagement foncier et urbain.]

AUTRES BANQUES PRIVÉES : M. Raymond Pastureau.

[Agé de cinquante et un ans, ancien élève de l'ENA (promotion Félix-Eboué, 1954), M. Raymond Pastureau est administrateur civil du *ministère de l'économie et des* finances et commissaire du gouvernement auprès du Crédit populaire de *France, de la Banexi (banque* d'affaires de la B.N.P.) et de la Saudi European Bank.]

USINOR ET SACILOR : M. Claude Dolle.

[Agé de quarante-huit ans, H.E.C., M. Claude Dolle a été, notamment, directeur de Coveptum, filiale de la société PUM, spécialisée dans le négoce et la distribution de produits sidérurgiques et contrôlée par le groupe belge Cockerill. Il est conseiller technique, depuis le début de ce mois, au cabinet de M. Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie.]

MATRA : M. Robert Furet.

[Né le 23 mars 1920, M. Robert Furet est ingénieur de l'*Ecole* supérieure d'électricité et de l'Institut national des sciences et techniques nucléaires de Saclay. *Elève à l'Ecole* de l'air de Salon-de-Provence en 1942, il va participer aux combats de la France libre jusqu'à la fin de la guerre qu'il termine comme pilote de chasse avec le grade de sous-lieutenant. *M. Furet gravira les* échelons de la hiérarchie militaire. Breveté de l'Ecole supérieure de guerre en *1957, puis directeur des* études à l'Ecole de l'air de Salon-de-Provence, il sera, de 1960 à 1966, chef du bureau des transmissions à l'état-major de l'air à Paris. Nommé alors contrôleur des armées, il sera successivement *commissaire du gouvernement* auprès de Dassault, de la Compagnie internationale pour l'in*formatique, puis de Matra. Contrô*leur général des armées en 1978, il fut ensuite chargé de mission au *cabinet du ministre de la défense*, M. Bourges.]

DASSAULT : M. Jean-Yves Gourtay.

[Contrôleur des armées, chargé de mission au contrôle général des armées, M. Jean-Yves Gourtay est l'actuel commissaire du gouvernement auprès du groupe Dassault.]

C.G.E. : M. Philippe Humbert.

[Adjoint au délégué général de la *Régie Renault, M. Philippe Humbert* est né en novembre 1938. Enarque, il est entré à la direction financière *de la Régie au début de 1977 pour* devenir ensuite l'adjoint du délégué général, M. Beisen. Auparavant, *M. Humbert avait été à la Caisse* des dépôts au département de gestion financière. A ce titre, la *Cour des comptes l'avait chargé* de suivre plusieurs dossiers industriels, dont certains relatifs à des filiales *de Renault*.]

P.U.K. : M. Yves Bernard.

[Né le 30 novembre 1932, ancien élève de l'ENA, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié ès lettres classiques, M. Yves Bernard est nommé en 1966 secrétaire général de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation. Chargé de mission puis sous-directeur à l'administration centrale (1970), M. Yves Bernard est, depuis 1978, directeur adjoint de la direction de la prévision. Ecrivain à ses heures, il compte notamment parmi ses œuvres : *Pour nationaliser l'Etat* et *la France vers le socialisme*.]

RHONE-POULENC : M. Jacques Bonnet.

[Conseiller référendaire à la Cour *des comptes depuis* dix-neuf ans, M. Jacques Bonnet est né le 23 février 1931 à Lille. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, cet ancien élève de l'ENA a fait une partie de sa carrière dans les cabinets ministériels. Il a été tour à tour conseiller technique de M. Maurice Schumann, ministre des affaires sociales (1968-1969), puis chargé de mission au cabinet de M. J. Charbonnel, ministre du développement industriel et scientifique (1972-1973), enfin, directeur des études et programmes au ministère du développement industriel (1973-1975). Président de la Commission des marchés du Centre national pour l'exploitation des océans-Cnexo de 1975 à 1976. M. J. Bonnet est, depuis 1975, directeur administratif et financier de l'Institut Pasteur. En 1978, il a été nommé président du conseil de surveillance de l'Institut Pasteur-production, filiale industrielle de la fondation.]

SAINT-GOBAIN : M. Yves Galmot.

[Né le 5 janvier 1931 à Paris, M. Yves Galmot est maître de requêtes au Conseil d'Etat. Passé par l'ENA, il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et d'études supérieures de droit public. M. Y. Galmot a été chargé de mission puis conseiller technique au cabinet du haut commissaire à la jeunesse et aux sports en 1961 avant d'être nommé en 1964 commissaire du gouvernement près les assemblées contentieuses du Conseil d'Etat. Il a acquis une expérience industrielle à l'Entreprise minière et chimique (E.M.C.) comme secrétaire général adjoint et secrétaire général (1970-1974). Réintégré au Conseil d'Etat en février 1974, M. Y. Galmot est depuis sept ans directeur administratif et financier de l'Institut de recherche et de coordination acoustique-musique (IRCAM) au centre Beaubourg.]

THOMSON-BRANDT : M. Francis Lorentz.

[Diplômé de H.E.C. et de l'ENA, M. Francis Lorentz est né le 22 mai 1942. Administrateur civil, il entre en 1970 à la direction du Trésor. Il passera plusieurs années à la DATAR avant de revenir au ministère de l'économie et des finances où il dirigera de 1976 à 1978 le bureau des investissements étrangers en France et français à l'étranger. Il prendra ensuite le secrétariat général du F.S.A.I. (Fonds spécial d'adaptation industrielle) chargé notamment de la reconversion industrielle des régions sidérurgiques, puis en octobre 1979 il est chargé d'animer le CODIS (Comité d'orientation et de développement des industries stratégiques) et le CIDISE (Comité interministériel pour le développement de l'investissement). A l'automne 1980, M. Francis Lorentz tente l'expérience de l'industrie privée et entre comme directeur général adjoint à la Lyonnaise des eaux.]

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	UN MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	SIX MOIS Rep. + ou Dép. —
$ E.-U.	5,8565	5,8610	— 50	— 10	— 160	— 100	— 510	— 340
$ can.	4,8295	4,8345	— 70	— 15	— 175	— 100	— 550	— 365
Yen (100)	2,4860	2,4910	+ 210	+ 260	+ 415	+ 460	+1120	+1230
DM	2,3760	2,3795	+ 95	+ 120	+ 183	+ 220	+ 490	+ 580
Florin ...	2,1360	2,1385	+ 85	+ 110	+ 160	+ 195	+ 445	+ 525
F.B. (100)	14,5310	14,5550	— 365	— 10	— 600	— 230	—1530	— 840
F.S.	2,7710	7,7745	+ 230	+ 265	+ 420	+ 465	+1080	+1125
L (1 000)..	4,7820	4,7860	— 440	— 325	— 955	— 790	—2600	—2280
£	10,7990	10,8040	+ 290	+ 420	+ 550	+ 720	+1470	+1860

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 7/8	12 1/8	12 3/16	12 9/16	12 1/4	12 5/8	12 7/16	12 13/16
$ E.-U....	36 1/2	37 1/2	18 3/16	18 9/16	18 1/2	19	18 5/8	19
Florin ...	11 5/8	12 3/8	11 7/8	12 5/8	12	12 3/4	12 1/8	12 7/8
F.B. (100)	17	18 1/2	18	20 1/2	18	20	18	19 3/4
F.S.	1 7/8	2 5/8	7 7/8	8 1/8	8 7/16	8 13/16	9 1/2	9 7/8
L (1 000).	25	27	26	28 1/2	27	29 1/2	27	28 1/2
£	12	13 7/8	13 7/8	14 1/2	14 1/16	15	14	14 3/4
F. français	19	20	21 3/4	22 3/4	21 1/2	22 1/2	20 3/4	21 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *La production automobile américaine s'est accrue en juin* de 33 % par rapport au même mois de 1980. Les cinq constructeurs automobiles américains ont produit 708 195 unités le mois dernier et la production du premier semestre 1981 est supérieure de 4,5 % à celle du premier semestre 1980. General Motors connaît une hausse de sa production de 27 %, Ford de 38 %, American Motors de 4,6 %. Chrysler progresse de 111 % par rapport à son très bas niveau de juin 1980.

● *La marque Datsun disparaît.* — Le constructeur japonais Nissan Motor Co a annoncé, vendredi 17 juillet son intention de remplacer progressivement sa marque Datsun par celle de Nissan pour familiariser le public international avec ce nom. La deuxième firme automobile japonaise ajoutera au modèle 82 de sa dernière voiture, la « Stanza » l'emblème Nissan, qui figurera, par la suite, sur tous les nouveaux modèles.

Social

● *Dans un mémoire remis à Mme Nicole Questiaux, ministre de la solidarité nationale,* le syndicat national C.G.T. des personnels du secteur social et de l'éducation spécialisée privés souhaite l'intégration progressive, dans le secteur public, de l'ensemble des quelque quatre mille cinq cents établissements et des services pour jeunes handicapés actuellement gérés par des associations privées de type loi 1901. La C.G.T. demande notamment le rattachement des instituts médico-pédagogiques et médico-professionnels au système d'éducation nationale, ainsi que la participation du personnel à des « conseils de gestion », le financement étant assuré par l'Etat.

Etranger

● *La balance commerciale suédoise* a enregistré pour les six premiers mois de 1981 un excédent de 1,4 milliard de couronnes (environ 1,5 milliard de francs), *alors qu'elle avait été déficitaire* de 5,7 milliards de couronnes de janvier à juin 1980. Selon

CONJONCTURE

LES BANQUES RAMÈNENT LEUR TAUX DE BASE DE 15,90 % A 15,60 %

Les banques françaises ont ramené le 22 juillet leur taux de base de 15,90 % à 15,60 %. Au début du mois, les établissements avaient abaissé ce même taux de 17 % — niveau record atteint le 22 mai — à 15,90 %.

Cette baisse est *moins* importante que celle (0,40 %) souhaitée par la Banque de France, qui, à nouveau, a réduit le taux de ses interventions, fournissant 20 milliards de francs aux banques à 17,75 % sur un mois, contre 18,25 % précédemment. Elle sera bien accueillie par les *clients des* établissements, qui doivent encore payer de 17,70 % à 23 % sur leurs découverts bancaires et l'escompte de leurs effets commerciaux, et *souhaitent la poursuite de la* désescalade des taux.

● *La réunion des ministres des finances du Commonwealth,* qui devait se tenir en septembre à Auckland, en Nouvelle-Zélande, aura lieu aux Bahamas, a-t-il été *annoncé, mardi 21 juillet,* à l'issue d'une réunion, à Londres, de représentants de l'association. Cette décision a été prise parce que la majorité des pays membres protestaient contre la tournée en Nouvelle-Zélande des Springboks, l'équipe sud-africaine de rugby. — *(A.F.P.)*

Selon le président de la commission des finances

LES TAUX D'INTÉRÊT FRANÇAIS ONT MONTÉ TROP FORT ET TROP VITE

Dans un entretien accordé à *Libération* du 22 juillet, M. Christian Goux (P.S.), président de la commission des finances, estime que les taux d'intérêt français ont monté trop fort et trop vite. Evoquant les conditions dans lesquelles ces décisions ont été prises, M. Goux déclare : *« Il faut se replacer dans le contexte de l'époque : le franc était attaqué et, pendant la période du 10 au 21 mai, on avait perdu plusieurs milliards. Je crois qu'il fallait effectivement défendre le franc. Et j'ai d'ailleurs contribué à mettre en place le contrôle des changes. Fallait-il utiliser, en plus, l'arme des taux ? Peut-être, compte tenu de la période d'attentisme qui avait prévalu avant les élections. Mais, à titre personnel, je ne pense pas que l'on devait faire monter les taux si vite et si haut. Les taux d'intérêt sont en France à un niveau trop élevé à l'heure actuelle. Il faut qu'ils baissent, et d'ailleurs je crois qu'ils vont baisser.*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV DU GROUPE CIC

30.6.81 31.3.81 Sicav (vocation)	Actif net	Nombre d'actions	Valeur liquidative	Coupon (dernier payé)
CREDINTER (INTERNATIONALE)	280.888.971 F *(255.333.512 F)*	1.210.313 *(1.162.649)*	232,08 F *(219,61 F)*	F 6,45 (1.4.81)
FRANCIC (MONORY)	628.687.754 F *(764.208.974 F)*	4.110.990 *(4.111.331)*	152,93 F *(185,85 F)*	F 6,45 (1.7.80)
OBLISEM (RENDEMENT)	425.394.810 F *(444.415.834 F)*	3.642.558 *(3.731.118)*	116,78 F *(119,11 F)*	F 10,80 (23.12.80)
SICAVIMMO (VALEURS IMMOBIL.)	292.486.699 F *(355.892.906 F)*	925.992 *(975.680)*	315,86 F *(364,76 F)*	F 19,29 (1.7.80)
S.N.I. (GÉNÉRALE)	1.250.843.576 F *(1.284.323.933 F)*	1.888.887 *(1.927.777)*	562,21 F *(666,22 F)*	F 30,00 (13.4.81)
UNIJAPON (VALEURS JAPONAISES)	982.850.363 F *(718.067.940 F)*	1.662.850 *1.264.966*	591,06 F *(488,76 F)*	F 11,10 (1.7.80)

AGF GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

SITUATION DES SICAV AU 30 JUIN 1981

	C.I.P.	A.G.F.I.M.O.	A.G.F. 5000 60 % minimum en actions françaises (1)	A.G.F. Interfonds
Nombre d'actions au 30 juin 1981 (actions de 100 F nominal)	730 392	1 733 813	665 102	637 639
Actif net par action	524,35	238,68	144,14	233,53
Actif net total	382 982 719,77	413 825 813,18	95 869 097,55	148 921 635,06
Répartition de l'actif (en pourcentage) :				
— Disponible	16,25	0,88	2,38	5,28
— Obligations françaises	29,29	29,22	31,82	44,95
— Obligations étrangères	8,04	0,71	—	47,17
— Actions françaises	13,35	61,92	62,57	2,60
— Actions étrangères	35,08	7,27	3,23	0
Rappel : — Dividende par action de 100 F nominal :				
— *Montant net et avoir fiscal*	33,59 + 2,89	20,46 + 6,95	12,31 + 2,34	17,32 + 0,47
— Date de paiement	15 AVRIL 1981	15 AVRIL 1981	15 AVRIL 1981	15 AVRIL 1981

Souscriptions : Services des transferts, 33, rue La Fayette, 75426 Paris Cedex 09, et Banque générale du Phénix : 31, rue La Fayette, 75009 Paris

(1) Loi du 13 juillet 1978.

LE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL EN 1980

L'année 1980 a vu se poursuivre et s'accroître l'activité du réseau du Crédit Agricole. L'effort accompli par les caisses régionales a permis de maintenir la position du Crédit Agricole et d'enregistrer des succès notables, particulièrement celui de l'emprunt du mois de juillet. Au 31 décembre 1980, la collecte globale de l'institution a atteint 358,47 millions de francs.

Le rythme de croissance de l'encours s'est ralenti : 12,8 % en 1980 contre 14,8 % en 1979. Ce ralentissement est encore plus sensible si l'on tient compte du fait que, pour la première fois à fin 1980, l'encours des comptes sur livrets, comme celui des comptes et plans d'épargne-logement comprend les intérêts capitalisés en cours d'année. Sans cette modification comptable, la croissance ressortirait seulement à 11,5 %. Mais cette évolution a peu d'incidence sur la part de marché du Crédit Agricole qui reste supérieure à 18 %.

L'encours total des prêts du Crédit Agricole s'est élevé au 31 décembre 1980 à 284,4 millions de francs. La progression a été de 15,3 % en 1980, contre 18 % en 1979. Les crédits à court terme représentent 20 % environ de ce montant, la plus grande part des financements du Crédit Agricole étant consentis à moyen ou à long terme.

L'encours des prêts non bonifiés qui *s'élève à plus de 127 milliards* de francs, dépasse désormais l'encours des prêts bonifiés.

Les nouvelles réalisations de *prêts* à moyen et long terme se sont élevés en 1980 à 51,7 millions de francs.

— L'agriculture est restée le secteur prioritaire et les réalisations ont augmenté de 14,4 %.

— Par contre, les crédits au logement ont marqué un recul de 3 %.

— Le volume des prêts accordés pour le financement des équipements de la production et des services en milieu rural a connu un accroissement de 22,9 %.

Depuis la loi de finances pour *1979*, qui a transformé la Caisse nationale en établissement public industriel et commercial, celle-ci est soumis à la fiscalité.

L'excédent du compte d'exploitation de la Caisse nationale s'établit à 1 729,8 MF en 1980 contre 1 358,8 MF en 1979.

Après imputation du compte de pertes et profits et paiements de 588,9 MF d'impôt sur les sociétés, le résultat passe à 692,4 MF. En 1979, le résultat avait *été* de 1 005,4 MF.

CIDUNATI

Les adhérents de l'association Comité interprofessionnel d'information et de défense de l'union nationale des travailleurs indépendants sont convoqués au congrès national extraordinaire de l'association le 24 août 1981, à 14 h. 30, à Paris, 29, rue St-Maur.

L'ordre du jour est le suivant :

1° Modification des statuts actuels. Le projet des nouveaux statuts est à la disposition des adhérents et des délégués au siège social où ils peuvent être consultés ou obtenus ;

2° Dans l'hypothèse où les nouveaux statuts sont adoptés, élection du secrétaire général conformément aux dispositions des nouveaux statuts.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 JUILLET

Bond en avant

Bénéficiant d'un véritable afflux d'ordres d'achat, les actions françaises ont enregistré mardi un bond en avant de 4 %.

A vrai dire, la Bourse faisait preuve de bonnes dispositions depuis quelques séances. La cote a ainsi progressé de 2 % environ vendredi et de 3 % lundi dernier, et l'indicateur de liquidation affiche une avance de 11,5 % en cette veille de réponse des primes.

Les nouvelles mesures d'assouplissement des normes d'encadrement du crédit sont favorablement interprétées, au même titre que la réduction du taux d'intervention de la Banque de France. Il en va de même de l'abaissement du taux de base bancaire à 15,60 % contre 15,90 % antérieurement.

Des éléments qui militent en faveur d'un allègement des charges financières des entreprises au moment où circulaient deux rumeurs favorables à l'investissement en valeurs mobilières : l'éventuelle reconduction, pour un an encore, de « la loi Monory », et le maintien du système actuel d'avoir fiscal.

On enregistrait un gonflement du courant acheteur. La cotation d'une dizaine de titres était initialement différée, faute de contrepartie.

Nombre d'actions françaises mettent à profit cette situation pour s'adjuger 9 % à 10 %, tels Cie Bancaire, Maisons Phénix, Eurafrance, Radiotechnique, Schneider... Manurhin ravissant à nouveau la vedette avec un gain de 20 %. Côté baisses, quelques sidérurgiques (Chiers, Sacilor) subissent des prises de bénéfices.

La devise-titre progresse encore à 6,90/6,95 F contre 6,85 F environ la veille, tandis que sur le marché de l'or le lingot et le napoléon font preuve de stabilité, respectivement à 89.995 F (– 15 F) et 872 F (–13 F), le métal fin régressant à 408 dollars l'once à Londres.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ESSO S.A.F. – Aux termes d'un accord passé entre la compagnie pétrolière et la société Milleville, numéro un en France de la location de véhicules utilitaires, les automobilistes français pourront désormais louer et restituer des véhicules sans chauffeur de la société Milleville dans deux cent cinquante stations-service Esso.

CITIBANK. – La banque new-yorkaise annonce pour le deuxième trimestre 1981 une sévère chute de son bénéfice net, à 106 millions de dollars, en baisse de 40 % environ sur la période correspondante du précédent exercice. Le bénéfice par action se trouve ainsi ramené à 84 cents, contre 1,43 dollar précédemment. Pour l'ensemble du premier semestre, Citibank fait état d'un bénéfice net réduit de 20 % environ, à 203 millions de dollars.

PENN CENTRAL. – La société étudie actuellement un projet de fusion avec Colt Industries, une firme spécialisée dans la fabrication d'armes et la fourniture de services destinés aux secteurs aéronautique, chimique, construction, défense, énergie et transports. Les deux sociétés ont sollicité la suspension de cotation de leurs titres à la Bourse de New-York, dans l'attente d'un communiqué qui devrait être publié ce mercredi.

GAZ DE FRANCE. – La société sollicite l'octroi d'une ligne de crédit de 200 millions de dollars, dont la négociation a été confiée au Crédit lyonnais. Ce prêt, prévu sur une durée de dix ans, serait assorti d'un taux d'intérêt supérieur au taux interbancaire à Londres (Libor), mais dégressif dans les limites suivantes : 0,45 % au-dessus du Libor pendant les quatre premières années, puis 0,35 % pour les quatre suivantes et, enfin, 0,25 % pour le solde.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	20 juil.	21 juil.
Valeurs françaises	79	81,1
Valeurs étrangères	138,8	138,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	83,4	86,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 juillet .... 18 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21/7	22/7
1 dollar (en yens)	234,70	234,30

NEW-YORK

Nouveau repli

Ajoutant à sa baisse de la veille – la plus forte depuis six mois, – Wall Street a subi un nouveau repli mardi, contrecoup des informations jugées très préoccupantes sur le front des taux d'intérêt.

Affirmée par le président Reagan au sommet d'Ottawa, la volonté de fermeté des autorités américaines à l'égard de la politique du crédit s'est trouvée largement confirmée après les dernières déclarations de M. Paul Volcker. Dans le même temps, l'escalade des taux reprenait sur tous les fronts, les taux des fonds fédéraux franchissant le seuil psychologique de 20 % pour atteindre jusqu'à 20 3/4 % tandis que de nombreuses banques, Chase Manhattan et Chemical Bank en tête, portaient leur taux privilégié destiné aux courtiers *(broker loan)* à 19 3/4 ou 20 1/2 %, selon les cas, contre 19 1/2 % précédemment. Dans ces conditions, le maintien du taux de base bancaire *(prime rate)* de Citibank à 20 1/2 %, paraît de moins en moins assuré pour la majorité des professionnels. L'indice Dow Jones des industrielles a encore perdu 6,08 points, à 934,46, après les 18,36 points abandonnés la veille, les valeurs en baisse l'emportant largement sur les gains (1 095 contre 375) tandis que 385 titres étaient inchangés. L'activité du marché a été plus soutenue, 47,57 millions d'actions ayant trouvé preneur contre 40,24 millions la veille.

VALEURS	Cours 20 juil.	Cours 21 juil.
Alcoa	27 3/4	28 7/8
A.T.T.	54 5/8	54 5/8
Boeing	29 1/8	28 1/2
Chase Manhattan Bank	51 3/8	50 3/8
Du Pont de Nemours	46 3/8	46 1/4
Eastman Kodak	71	71 1/4
Exxon	34	32 1/2
Ford	22	22
General Electric	60	59 7/8
General Foods	31 1/2	31 1/4
General Motors	48 1/2	47 3/4
Goodyear	18 1/4	18 1/2
I.B.M.	55 3/8	55 1/2
I.T.T.	28 1/2	28 3/8
Mobil Oil	30	30 3/8
Pfizer	48 1/4	47 5/8
Schlumberger	66 1/2	67 7/8
Texaco	36 1/2	35 1/4
U.A.L. Inc.	25 1/4	24 3/4
Union Carbide	58 1/2	57 5/8
U.S. Steel	29 1/8	28 3/4
Westinghouse	28 7/8	28 7/8
Xerox Corp.	50 1/2	50 1/4

BOURSE DE PARIS — 21 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agr. Inc. Madag.	31 10	32 90 d
Air-Industrie	16 60	....
Songrain S.A.	790	801
Bon-Marché	100	79 50 o
C.G.V.	123	123
Chambon (M.)	196	197
[illegible]		
Acsibail (obl. conv.)	155 30	....
Acors Peugeot	68	70
Actibail	117	116
Agence Havas	500	520
A.G.F. (St Cent.)	710	710
A.G.P. Vie	2300	2300
Bain C. Monaco	80	80
Banania	293	....
Banque Hervet	151	151
Banque Hypoth. Eur.	227	227
Banque Nat. Paris	255	256
B.O.I.C.	15 50	17 70 d
Banque Worms	168	170
Bénédictine	780	770
Bernard-Moteurs	60	....
Biscuit (Génér.)	422	422
Caves Roquefort	562	570
Cedis	839	810
C.E.G.Frig.	123 50	140
Centen. Blanzy	358	370
Centrest (Ny)	115	115
Cerabati	121	130
C.F.F. Ferrailles	217 50	217 40
C.F.S.	425	430
C.G.I.B.	10 10	9 70
C.G.Maritime	12 70	....
Cotradel (Ly)	395	360
Cogifi	170	169
Comindus	341 10	354 d
Comiphos	109	111
Comp. Lyon-Alem.	154	160
Concorde (La)	271 50	276 50
C.M.P.	29 80	20 80 o
Conte S.A. (Li)	35	35
Crédit (C.F.B.)	113	....
Créd. Gén. Ind.	169 50	174 50
Luchaire S.A.	140 50	146
Lyonnaise Immob.	113	117 50
Magasins Uniprix	54 30	54 50
Magnant S.A.	47	47
Maritimes Part.	86 30	79
Merocaine Cie	20	....
Marseille Créd.	230	230
Maurel et Prom.	28	28
Martin-Gerin	342	365
Métal Déployé	280	247
Mic	172	....
Union Habit.	193 50	201
Un. Imm. France	183	194 50
Un. Ind. Crédit	199	200
Union Ind. Ouest	224	....
Unipol	101 50	91 70
Vincey Bourget (Ny)	19 50	17 50 o
Virax	60	60
Waterman S.A.	205	210
Brass. du Maroc	211 50	176 40 o
Brass. Ouest-Afr.	24 75	23 75
Iena Industries	13	....
La Mure	70	....
Metallurgique Minière	148	....
Océanic	25 60	11 80 o
Petrofigaz	421	....
Pronuptia	205	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	85	....
Ufimex	148	....
Voyer S.A.	2 40	....
Romento NV	353	349 20

21/7	Émission Frais inclus	Rachat net
SICAV		
1re catégorie	8472 24	8089 06
Actions France	143 71	137 18
Actions-Investiss.	182 65	174 37
Actions sélectives	208 76	199 31
Aedificandi	228 97	218 59
A.G.F. 5000	164 15	156 71
Agfimo	261 40	249 56
Altefi	165 78	158 26
A.L.T.O.	160 24	152 97
Amérique Gestion	327 58	312 73
Bourse-Investiss.	179 34	171 21
C.I.P.	599 24	572 07
Convertimo	198 93	190 88
Cortexa	666 59	636 36
Crédinter	260 47	248 66
Croiss. Immobil.	240 34	229 44
Drouot-France	180 07	171 90
Drouot-Investiss.	466 86	445 69
Energie	216 06	206 25
Epargne-Croiss.	961 72	918 11
Epargne-Industr.	292 56	279 29
Epargne-Inter	462 51	441 54
Epargne-Oblig.	134 76	128 65
Epargne-Unie	544 19	518 51
Epargne-Valeur	249 46	238 17
Euro-Croissance	253 58	242 08
Financière Privée	676 07	649 95
Foncier Investiss.	430 01	410 51
France-Epargne	285 76	272 79
France-Garantie	229 08	224 60
France-Investiss.	258 22	246 51
Fr.-Obl. (nouv.)	314 35	300 10
Francic	165 82	158 30
Fructidor	162 38	155 02
Fructifrance	292 10	278 85
Gestion Mobilière	352 48	336 50
Gest. Rendement	360 77	344 41
Gest. Sél. France	240 81	229 89
I.M.S.I.	249 88	238 55
Indo-Suez Valeurs	431 77	412 19
Interoblig.	6375 93	6086 81
Intersélect France	180 52	172 33
Intervaleurs Indust.	278 98	266 33
Invest. St-Honoré	445 50	425 30
Laffitte-France	138 77	132 48
Laffitte-Oblig.	123 02	117 44
Laffitte-Rend.	156 99	149 87
Laffitte-Tokyo	490 98	468 72
Livret portefeuille	312 87	298 68
Multi-Obligations	348 74	332 93
Multirendement	119 35	113 94
Mondial Investiss.	213 61	203 92
Natio.-Inter.	578 74	552 50
Natio.-Valeurs	351 02	335 10
Oblisem	127 31	121 54
Pacifique St-Honoré	290 43	277 26
Paribas Gestion	333 56	318 43
Pierre Investiss.	271 23	258 93
Rothschild Expans.	536 33	512 01
Sécur. Mobilière	328 92	314
Sélec. Mobil. Div.	244 11	233 04
S.P.I. Privinter	175 26	167 33
Sélection-Rendem.	124 66	119
Sélect. Val. Franç.	140 66	134 28
S.F.I. fr. et étr.	285 05	272 12
Sicavimmo	324 69	309 97
Sicav 5000	137 85	131 60
S.I. Est	709 75	677 57
Sivafrance	233 83	223 23
Sivam	206 20	196 85
Sivarente	154 47	147 47
Sivinter	237 77	226 99
S.I.G.	473 38	451 40
S.N.I.	745 97	712 14
Sogepargne	260 29	248 49
Sogevar	577 27	551 09
Soginter	714 40	682
Soleil Investiss.	321 50	306 92
U.A.P. Investiss.	226 13	215 88
Unifrance	160 86	153 57
Unifoncier	430 46	410 94
Unigestion	399 13	381 03
Uni-Japon	644 42	615 20
Unirente	1304 18	1261 30
Valorem	264 02	252 05
Worms Investiss.	454 18	433 58

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2360	4,5 % 1973	2385	2350	2385	2372
2800	C.N.E. 3 %	3040	3100	3100	3100
410	Air Liquide	452	472	472	472
310	Als. Superm.	295	310	310	310
82	A.L.S.P.I.	86 80	91	91	91
215	Eurafrance	227	248 40	248 40	248 40
660	Europe nº 1	789	782	787	718
410	Facom	462	465	467	460
115	Finextel	139 80	139	139 10	139
105	Fives-Lille	115 80	118	122	118
89	Fonderie (Gén.)	98	104	104	103
285	Penhoet	261	262	268	280
265	Pernod-Ricard	270	280	282	275
119	Pétroles (Fse)	101 50	108	108	108
149	– (obl.)	151 20	153 10	153 10	153 10
32	– (certific.)	27 90	28 50	28 50	28
62	Pétroles B.P.	58	59 80	59 80	80 10
93	U.F.B.	108	109	109	107
270	U.I.S.	245	248	248	250
102	U.C.B.	101	106	106	104 40
7	Usinor	5 65	5 60	5 50	5 60
88	– (obl.)	89	89	89	88 50
125	U.T.A.	112 50	113 50	121	115 70
405	Gén. Electr.	423	419	414	422
340	Gen. Motors	334	336	332	341 90
56	Goldfields	55 80	56 10	56 15	55 80
80	Harmony	87 20	84	83 10	85 70
19	Hitachi	22 55	21 90	21 80	21 90
320	Hoechst Akt.	351	352	349 50	356
133	Driefontein Cal	182 50	178	178	180
330	Du Pont-Nem.	308	308 50	305 10	314
475	Eastman Kodak	484	481	484	485
81	East Rand	80 05	77	75 50	78 50
205	Ericsson	200 50	203	204 70	206
430	Exxon Corp.	461 50	460	460	454 90
142	Ford Motors	148	149	149	149
193	Free State	253	236	235	237
107	Gencor	120	119 30	119 30	119 30
133	Sony	138 50	138	138	140
366	Unilever	361	365	364	....
92	Un. Min. 1/10	95	93 60	93 80	92 05
360	Unit. Techn.	344	337 80	337	337 80
235	West Deep	277	269	263	270
455	West Drief.	530	510	514	506
345	West Hold.	355	335	335	341 80
345	Xerox Corp.	349	345	345	350
2 70	Zambia Corp.	3 11	3 02	3 06	3 02
[illegible]					

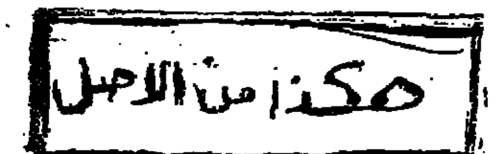
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/7	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 799	5 850	5 680	5 940
Allemagne (100 DM)	237 340	237 180	229	241
Belgique (100 F)	14 494	14 545	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	213	213 420	207	218
Danemark (100 krd)	76 850	75 940	73	78
Norvège (100 k)	94 900	95 500	....	....
Grande-Bretagne (£ 1)	10 857	10 799	10 550	11 150
Grèce (100 drachmes)	9 715	9 720	....	....
Italie (1 000 lires)	4 783	4 777	4 650	5 100
Suisse (100 fr.)	276 500	276 980	270	283
Suède (100 krs)	111 580	111 940	108 500	114
Autriche (100 sch)	33 760	33 710	33 100	33 100
Espagne (100 pes.)	5 939	5 960	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 955	9	8 700	9 600
Canada ($ can 1)	4 803	4 836	4 710	4 940
Japon (100 yens)	2 489	2 490	2 380	2 510

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/7
Or fin (kilo en barre)	90000	89700
Or fin (en lingot)	90010	89995
Pièce française (20 fr)	885	872
Pièce française (10 fr)	480	488 90
Pièce suisse (20 fr)	730 10	750
Pièce latine (20 fr)	710 10	720
Souverain	821	845
Pièce de 20 dollars	3900 40	3950
Pièce de 10 dollars	1970	1990
Pièce de 5 dollars	910	.....
Pièce de 50 pesos	3750	3750
Pièce de 10 florins	705	695 10



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. Jean-Louis Guillaud président de TF 1 démissionne

M. Pierre Desgraupes serait nommé président d'antenne 2

M. Jean-Louis Guillaud, président de TF1, a donné sa démission, apprend-on de bonne source mercredi matin. Il pourrait être remplacé dès jeudi, au cours du conseil des ministres, par M. Jacques Boutet, conseiller d'État, ancien président de la Commission de contrôle des émissions pendant les dernières élections.

D'autres changements pourraient avoir lieu à la tête des chaînes de radio et de télévision à la suite du conseil des ministres.

Il semble se *confirmer* que M. Pierre Desgraupes, ancien directeur de l'information de la *première chaîne de l'ex-O.R.T.F.*, sera nommé président d'Antenne 2. Il succéderait ainsi à M. Maurice Ulrich, qui avait donné sa démission le 23 juin mais assurait son propre intérim. Cependant, le nom de M. André Harris, membre de la commission d'orientation et de réflexion sur l'audiovisuel, n'est toujours pas exclu, tandis que celui de M. Bernard Pivot, producteur de l'émission Apostrophes et rédacteur en chef de *Lire*, est également prononcé pour ce poste. D'autre part, la direction de l'information d'Antenne 2 pourrait être confiée par M. Desgraupes, si la nomination de celui-ci devait se confirmer, à M. *François-Henri* de Virieu, rédacteur en chef du *Matin de Paris*.

Enfin Mme Michèle Cotta, *chef* du service politique de R.T.L., et qui avait été, avec M. Jean Boissonat, un des deux arbitres du débat entre MM. Giscard-d'Estaing et Mitterrand au mois de mai, a été citée comme successeur possible de Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France. Celle-ci a cependant réaffirmé qu'elle n'envisageait pas de démissionner de son poste. D'autres bruits laissent d'ailleurs supposer que la *présidence* de *Radio-*France ne changerait pas avant le vote de la nouvelle loi sur l'audiovisuel.

M. Fillioud a reçu des représentants des radios libres

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a reçu, mardi, trois associations de radios libres : l'association pour la libération des ondes (A.L.O.), la fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.), et la *fédération* nationale des radios et télévisions libres et indépendantes (F.N.R.T.L.I.).

Au cours de cette réunion, le ministre a rappelé les déclarations qu'il avaient faites au Sénat le 16 juillet *(le Monde* du 18 juillet), et précisé les conditions qui devraient être respectées pendant la période précédant le vote de *la* loi sur la réforme de l'audiovisuel, qui ne pourra entrer en vigueur qu'en 1982.

Au cours de cette réunion, le ministre a proposé un « gentleman agreement » : les radios qui se conformeront à un certain *nombre de conditions* ne seraient plus brouillées.

Ces conditions sont les suivantes : interdiction de la publicité, interdiction de constituer des réseaux, respect des lois en vigueur sur *la* presse et *limitation* de puissance des émetteurs. En ce qui concerne ce dernier point, il *semblerait que le ministre souhaite* raisonner non pas en termes de puissance mais de « rayonnement ». Le rayon de diffusion devrait se limiter, selon certains participants à la réunion, à la commune ou au quartier. Quant à Paris, le ministre aurait parlé de la possibilité d'une quarantaine de stations sur la F.M.

Si le ministre s'est déclaré hostile dans l'immédiat à l'introduction de la publicité, il a fait part de son intention de soumettre la décision au Parlement à la session d'automne.

Deux des associations représentées, la F.N.R.L. et la F.N.R.T.L.I. se sont déclarées d'accord avec les propositions du ministre. La F.N.R.L. a d'ailleurs d'ores et déjà remis une liste de cent radios prêtes à souscrire à ce statut transitoire.

L'ALO, pour sa part, a maintenu son exigence sur la publicité. « *De manière ouverte ou couverte nous serons amenés à diffuser des messages publicitaires*, a déclaré en sortant de la réunion, M. Patrick Van Troeyen, responsable de Radio-Ivre. *Il n'est pas possible de faire travailler bénévolement journalistes et techniciens en premanence. A ce propos*, a-t-il ajouté, *le ministre a précisé que le statut des personnels des radios n'était pas son problème.* »

Le ministre a enfin « *proposé aux associations de constituer une instance (...) afin d'étudier concrètement l'ensemble des problèmes posés dans le cadre de la préparation de la future loi, et rendez-vous a été pris avec les trois associations pour une prochaine rencontre, le 27 juillet prochain* ». (Voir notre page « Idées » (p. 2).)

Condamné après le meurtre d'un C.R.S.

SERGE CACCIARI BÉNÉFICIE D'UNE LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Serge Cacciari, âgé de vingt-neuf ans, condamné le 10 juillet 1976 à dix *ans de réclusion* criminelle par la Cour de sûreté de l'État, a été libéré mardi 21 *juillet*. Serge Cacciari bénéficie ainsi d'une libération conditionnelle après six ans d'emprisonnement.

Il avait été jugé à la suite de l'émeute de Bastia, le 28 août 1975, au cours de laquelle un C.R.S. avait été tué. Le policier avait été touché par une balle de Winchester 30-30, l'arme de Serge Cacciari. Ce dernier a toujours affirmé qu'il avait prêté son arme à un inconnu durant dix minutes et que celui-ci la lui avait rendue en disant : « *Je crois que j'en ai un* » (le Monde du 7 juillet 1976).

Parmi les emprisonnés corses, Serge Cacciari était celui qui avait purgé la plus longue peine. Quatre détenus corses de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, libérés le 11 juin dernier, lui avaient manifesté leur soutien en refusant de quitter leurs cellules durant quelques heures *(le Monde* du 13 juin).

En Afghanistan

DES COMBATS AURAIENT FAIT DES CENTAINES DE VICTIMES CIVILES PRÈS DE KABOUL

Islamabad (A.F.P.). — *Une* importante bataille s'est déroulée du 13 au 15 juillet dans la *province du Paghman*, à quelque 20 kilomètres au nord de Kaboul.

Selon plusieurs témoins cités par des diplomates occidentaux à Islamabad, les combats ont fait des centaines de victimes parmi les *villageois, dont* les *corps ont* été vus entassés en attendant leur identification. Entre cinquante et cent résistants musulmans ont été tués. Les forces soviéto-afghanes auraient eu également un grand nombre de tués et de blessés. Parmi ces derniers se trouvent soixante-dix cadets de l'académie militaire de Kaboul.

Une source qualifiée d'« *excellente* » par les diplomates indique que les troupes soviéto-afghanes se sont retirées le 15 juillet après avoir détruit de nombreux villages, mais que les résistants ont à nouveau occupé les collines avec le renfort de combattants des provinces voisines.

Une unité soviétique appuyée par des *commandos* héliportés conduit, d'autre part, une offensive dans la province du Khunar, proche du Pakistan, pour reprendre le terrain conquis ces derniers mois par les résistants.

[L'hebdomadaire britannique « The Observer » avait fait état (« le Monde » du 21 juillet) de combats, récemment, dans la province du Paghman, entre membres de deux groupes intégristes de résistants.]

En République Sud-Africaine

L'A.N.C. REVENDIQUE LES ATTENTATS CONTRE DEUX CENTRALES ÉLECTRIQUES

Le Congrès national africain (A.N.C.), organisation nationaliste noire interdite en Afrique du Sud, a *revendiqué, mardi 22 juillet*, les explosions qui ont endommagé deux centrales électriques lundi soir dans l'est du Transvaal. *(Le Monde* du 22 juillet.)

Dans un communiqué publié par le représentant de l'organisation à Dar-Es-Salaam, M. Reddy Mazimba, l'A.N.C. annonce que les deux *opérations ont été menées* par son aile militaire, dite « *Umkhonto Wesizme* ». Ce texte ajoute que : « *Ces opérations apportent un nouveau démenti aux affirmations de l'Afrique du Sud selon lesquelles les teroristes opèrent à partir d'États voisins, et prouvent que les unités de l'Umkhonto Wesizme agissent à l'intérieur même de l'Afrique du Sud.* »

Selon la police, deux explosions se sont produites à Camden, endommageant deux transformateurs et cinq générateurs, et trois autres à Arnot, où trois générateurs ont été endommagés. Deux autres bombes ont été découvertes dans les deux centrales et ont été désamorcées. — *(A.P., Reuter.)*

EN GRANDE-BRETAGNE

Le chômage affecte 10,7 % de la population active

De notre correspondant

Londres. — Le chômage a *encore* augmenté le mois dernier. L'accroissement de 171 000 du nombre des chômeurs *enregistré entre* juin et juillet porte le total à 2 852 000. Néanmoins, les milieux officiels *sont satisfaits* que la « barre » des 3 millions n'ait pas encore été atteinte et surtout que le rythme d'augmentation se ralentisse.

En effet, après les ajustements saisonniers et en *excluant* les jeunes ayant *terminé* leurs études qui arrivent sur le marché du travail, les *statistiques* publiées le 21 *juillet* indiquent que le nombre des chômeurs ne s'est accru que de 30 000 entre juin *et juillet, soit la plus petite augmentation* depuis dix-neuf mois. En décembre, l'augmentation *avait été de* 100 000. *Le chômage* n'en affecte pas moins 10,7 % de la population active, soit son plus haut niveau des cinquante dernières années, et les milieux offi- 3 millions sera inévitablement plutôt au début de l'hiver et non au cours des deux prochains mois comme le gouvernement l'avait craint.

Les milieux officiels citent des faits qu'ils jugent encourageants : le nombre des emplois vacants a augmenté de 9 200 pour atteindre un total de 91 700, le nombre des suppressions d'emplois a diminué pour atteindre 40 000, alors qu'il était de 50 000 le mois précédent ; le nombre des travailleurs à temps partiel a également diminué dans l'industrie, atteignant 350 000 par comparaison avec 434 000 en avril et 510 000 en mars.

Au-delà de ces indices, il faut bien constater que le nombre de chômeurs a augmenté de un *million en un an*, et *de 1,5 million* depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher en mai 1979. Les régions les plus *sévèrement* affectées sont l'Ulster (18,8 % de la population active), le nord (15,6 %), le Pays-de-Galles (14,8 %), les West-Middlands (14,2 %), l'Écosse (14,1 %) ; le nombre des chômeurs, bien qu'en augmentation, se maintient dans le sud du pays autour de 8,3 %.

M. Murray, secrétaire général de la Confédération intersyndicale des TUC, a *souligné* que le chômage avait pratiquement atteint le niveau des années de la grande crise de 1931-1932, et il a indiqué que le nombre des jeunes chômeurs représentant 25 % du total continuait d'augmenter. Alors que 97 000 offres d'emploi concernent des adultes, 5 000 *seulement* sont proposés aux jeunes.

D'autre part, M. Foot, chef de *l'opposition travailliste*, a annoncé qu'il allait déposer une nouvelle motion de censure bien *que, le 29 juillet de l'an dernier*, les Communes eussent *rejeté* par 60 voix de majorité une motion identique. Le Parlement devra ainsi siéger en août avec, pour conséquence, de réduire d'une semaine les vacances parlementaires.

HENRI PIERRE.

LE PROCÈS DE L'AUTEUR DE L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Le procureur a requis une peine de travaux forcés à perpétuité

La *première cour* d'assises de Rome *qui juge* Ali *Agca*, le terroriste turc qui a tiré sur le pape le 13 mai dernier, a entendu, mardi, le réquisitoire du ministère public. La cour devait rendre son verdict, mercredi 22 juillet, après la plaidoirie de la *défense* (« le Monde » des 21 et 22 juillet).

De notre correspondant

Rome. — « *Pour l'épouvantable obscénité de l'attentat contre la personne du souverain pontife, je demande la condamnation de Ali Agca aux travaux forcés à perpétuité.* » Comme prévu, c'est en demandant la peine *maximum* prévue par le code pénal italien que le procureur, M. Nicola Amato, a conclu, mardi 21 juillet, son réquisitoire d'une heure et demie. Ali Agca avait refusé d'assister à l'audience (nos dernières éditions).

La harangue du ministère *public, que certains ont définie* avec ironie comme une « *homélie* », n'a apporté aucun élément nouveau et n'a dissipé aucun des mystères qui entourent la personnalité et les complicités dont a pu bénéficier le jeune terroriste turc. « *Est-ce un geste isolé ? Est-ce un complot ? A-t-il eu des complices ?* », M. Amato a lancé, sans pouvoir y répondre, les questions que tous se posent. Il a évoqué cette « *rencontre place Saint-Pierre, le 13 mai à 5 heures, de deux mondes antagonistes : l'homme de l'amour et de la vie contre l'homme de la haine et de la violence* ». Parlant des motivations d'Ali Agca qu'il a défini comme « *un terroriste international* », il a parlé « *d'un délire idéologique, d'un antagonisme œdipien et d'un parricide symbolique* », offrant peut-être ainsi — alors qu'il avait jugé inutile une expertise psychiatrique — l'occasion à la défense de demander des circonstances atténuantes.

Le procureur a aussi comparé le geste d'Ali Agca aux plus fameux assassinats politiques de l'histoire.

A quelques heures de la plaidoirie de la défense, beaucoup d'observateurs ne peuvent s'empêcher de penser à un procès bâclé qui n'est pas à la mesure du crime commis. Est-ce parce que la Cour a uniquement voulu *juger les faits et que ceux-ci sont* patents ? Reste que l'instruction a été expéditive, qu'il n'y a pas eu de reconstitution ni d'expertise psychiatrique et que l'interrogatoire des témoins, le 20 juillet, s'est réduit à une simple question : « *Confirmez-vous votre déposition précédente ?* »

MARC SEMO.

MORT DU SCULPTEUR KARL-JEAN LONGUET

Le sculpteur Karl-Jean Longuet est mort, le 20 juillet, à l'hôpital d'Auray. Il était âgé de soixante-seize ans.

Né le 10 novembre 1904, Karl-Jean Longuet descendait en ligne directe de Karl Marx, *dont* il était l'arrière-petit-fils. Son grand-père Charles avait épousé Jenny, la fille aînée de l'auteur du « Capital ». Son père, Jean Longuet, avait *été* un militant socialiste mêlé aux grands événements du début du siècle.

Karl-Jean Longuet, lui, avait opté pour la sculpture. A vingt-trois ans, il entrait aux Arts décoratifs, avant de travailler à l'École des beaux-arts de Paris. En 1932, il obtient une bourse de voyage en Espagne. Attiré d'abord par Maillol et Despiau, qui suit de près ses progrès, il s'en libère peu à peu. Dès 1932, il expose régulièrement au Salon d'automne, dont il sera sociétaire et auquel il participera jusqu'en 1956, ainsi qu'au Salon des Tuileries et aux Indépendants. Après la guerre, au cours de laquelle il a participé à la Résistance, il expose au Salon de la jeune sculpture, au Salon de mai, au Salon Comparaison, au Salon des réalités nouvelles. Il participe à de nombreuses biennales et expositions à Paris, à Lyon, à Anvers, en Hollande, en Suisse, au Japon.

En 1937, il a réalisé de grandes fontaines pour l'Exposition internationale de Paris. Déjà, il recherche dans l'architecture des volumes et, encore fidèle à la figuration (des bustes, des grandes figures font partie des collections de la Ville de Paris), il tente d'intégrer le réel dans les volumes simples et monumentaux. Puis, en 1948, conséquence peut-être d'une visite à Brancusi, alors qu'il réalise une grande sculpture en granit (au Musée d'art moderne de Paris), il passe du dépouillement des formes à leur interprétation quasi abstraite sans pour autant tourner le dos à la nature.

Parmi ses œuvres, destinées en majeure partie aux lycées, collèges, grands ensembles, citons la grande sculpture en pierre pour le lycée Honoré de Balzac à Paris, les 500 mètres de murs pour le complexe universitaire agricole de Toulouse, les deux sculptures monumentales d'une place de Créteil, etc., ainsi que les deux bas-reliefs en plomb au centre d'accueil de la Pennaroya à la tour Montparnasse et sa toute dernière création (1981) : la sculpture en cuivre d'une place de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Il peignait et dessinait également. On n'a pas oublié les magistrales lithographies qui illustrent le Spleen de Paris de Baudelaire, publié par l'Imprimerie nationale (collection « Lettres françaises »). Elle révèlent une rare intelligence du texte.

JEAN-MARIE DUNOYER.

L'ASSOCIATION DES AGENCES CONSEIL EN PUBLICITÉ EXCLUT LA FIRME ROUX SEGUELA, CAYZAC ET GOUDARD

L'agence de publicité Roux, Seguela, Cayzac et Goudard, vient d'être exclue de l'Association des agences conseil en publicité *(A.A.C.P.)*, syndicat *professionnel* qui regroupe les « grands » de la profession. L'origine de cette exclusion est une polémique qui s'est développée depuis un mois dans les colonnes de l'organe professionnel *Stratégies* entre l'agence et l'organisme professionnel sur la manière dont devaient se dérouler les contacts entre le nouveau gouvernement et les professionnels de la publicité.

Le fait que M. Jacques Seguela ait participé à la campagne de M. Mitterrand, ce qui l'a amené à *rencontrer le président* et à s'entretenir des problèmes de la publicité avec le cabinet de *M. Fillioud*, n'est *pas étranger* à l'affaire. De son côté, l'A.A.C.P. mène une réflexion sur le devenir de la *publicité* grâce à une commission à laquelle participe M. Bernard Roux, un des fondateurs de l'agence exclue. De communiqué en « lettre découverte », on en est venu à l'exclusion.

Par-delà cette mini-tempête, c'est le problème futur de la réforme du mode de rémunération des agences (jusqu'ici rétribuées par les médias sur la totalité de leurs prestations) qui est en fait posé. Certains annonceurs préfèrent adopter le canal des centrales d'achat d'espaces, qui leur permet de rémunérer directement les agences.

Le numéro du « Monde » daté du 22 juillet 1981 a été tiré à 549 782 exemplaires.

A B C D E F G